La "Patrie" devient de plus plus le journal de tous.

La Patrie

La "Patrie" ne recule devant rien pour intéresser ses lecteurs.

30e ANNEE—No 38—SEIZE PAGES MONTREAL, MARDI 7 AVRIL 1908 LE NUMERO : CENTIN

Consul Législatif Toronto 1908

LES MÉFAITS D'UN FORCENÉ

Armé d'un fusil, James Smith, placier en librairie bien connu de cette ville, tue un policeman et blesse le chef Carpenter et le constable Foucault.

Pendant plus de cinq heures, ce nouveau Guérin tient la police en échec et n'est capturé qu'après avoir reçu trois balles et que les pompiers eussent été appelés.

LES POMPIERS SE CONDUISENT EN HEROS

Une foule de plusieurs milliers de personnes surveillent le siège.

Au No 34 de la rue Mance, hier soir, un nommé James Smith a tué un constable et a blessé le chef des détectives, M. Carpenter, ainsi qu'un autre constable, en résistant à la police qui voulait l'arrêter.

Ce n'est qu'après un assaut de quatre heures que les détectives, aidés par un corps de police nombreux et une brigade de pompiers, purent se rendre maîtres du forcené, ; que plusieurs blessures empêchaient de continuer la lutte.!

C'est l'arrestation la plus dramatique qui ait eu lieu à Montréal depuis bien longtemps.

Le constable tué est George Shea, du poste No 5. Les blessés sont: le chef Silas Carpenter, atteint au bras et à la jambe; le constable Foucault, qui a une éraflure peu grave à la tête, et Smith lui-même, qui ne s'est laissé prendre qu'aux trois-quarts mort.

Ses blessures ne seront, cependant, pas fatales.

Precis de la Tragedie

James Smith, le représentant en cette ville d'une maison de librairie, demeurant au numéro 34 rue Mance, a créé tout un émoi, en blessant un agent de police et en en tuant un autre, dans le cours de l'après-midi d'hier.

La force de la police, appelée sur les lieux pour s'emparer de l'agresseur de l'agent de police Foucault et du meurtrier de l'agent Shea a été bravée et tenue en respect, pendant plusieurs heures, par le meurtrier.

Ce n'est qu'après un siège mouvementé, dont cinq mille personnes ont été témoins, au péril de leur vie, qu'on a pu capturer Smith, non sans qu'il eut tiré sur le chef Carpenter et blessé le brave policier.

Traqué jusque dans sa chambre et atteint de plusieurs coups de feu, Smith a été trouvé baignant dans son sang, ayant à côté de lui, sur le lit où il reposait, un objet qui contrastait avec la scène violente qui venait de se passer, un violon brisé.

LE LIEU DU CRIME

Cette partie de la rue Mance où le drame s'est déroulé est au cœur de Montréal, à une minute au nord de la rue Sainte-Catherine, en face de la petite rue du Plateau. C'est un endroit très peu fréquenté, tous les promeneurs passant par la grande avenue du Parc, qui est voisine.

Le No 34 est au centre d'une longue suite de maisons de rapport à deux ou trois étages, dont les façades uniformes de brique rouge, s'alignent au ras du trottoir. Aucun coin de la ville ne présente un aspect plus paisible.

James Smith, placier en librairie, type universellement connu dans les bureaux de la ville, habitait là depuis quatre ans, à la pension d'une dame Pritchard.

Paisible d'habitude, Smith avait bu un peu fort depuis quelques jours et était devenu turbulent.

Hier matin, il menaça Mme Pritchard avec un fusil de chasse et lui fit une telle peur qu'elle quitta la maison.

Dans l'après-midi, elle alla demander à la police d'arrêter son pensionnaire.

Les agents Faucoult et O'Shaughnessy reçurent le mandat et se rendirent à la maison de Smith, pour opérer l'arrestation. Ils trouvèrent la porte fermée à clef.

LES PREMIERS COUPS

Quand il entendit sonner, Smith monta les dégrés qui conduisent à la porte, à l'intérieur, demanda aux visiteurs ce qu'ils voulaient, puis leur dit qu'il ne pouvait les recevoir.

"Vous êtes mieux de ne pas entrer", dit-il sur un ton très ordinaire,. puis il monta à sa chambre. Le moment d'après, il en sortit avec un fusil de chasse qu'il pointa dans la vitre de la porte et fit feu sur Foucault. Il avait heureusement visé une ligne trop haut. La décharge emporta le képi de l'agent et lui érafla la tête le jetant dans les bras de son camarade O'Shaughnessy.

Smith voyant partir les deux fâcheux visiteurs, barricada les portes et retourna dans sa chambre.

Le constable blessé, appuyé sur son confrère, se rendit au coin voisin, d'où O'Shaughnessy téléphona au poste central pour raconter leur aventure.

"Vous feriez mieux de ne pas entrer ici", dit l'homme, d'une voix calme en pénétrant dans sa chambre.

La minute d'ensuite, il en ressortait avec un fusil; et, le passant au travers de la fenêtre, il faisait feu, visant Foucault à la tête.

Le son du sifflet avait à peine cessé de résonner qu'une flamme jaillit de la fenêtre et le chef Carpenter tomba, au moment où il se baissait pour ramasser un bâton pour enfoncer la vitre.

Personne ne pouvait prévoir quelle serait la prochaine victime; aussi y eut-il une panique parmi les spectateurs et ils se précipitèrent pour chercher un abri, pendant qu'une couple de pompiers s'élançaient au secours de leur chef et l'aidaient à se traîner hors d'atteinte.

La balle lui avait labouré un bras et une jambe, tirée qu'elle était à bout portant, d'une distance d'à peine 30 pieds, tellement que la flamme de l'explosion faillit brûler le chef

La scène à l'hôpital Général, au chevet du chef Carpenter, tiré presque à bout portant par le forcené.

MORT :

L'agent de police GEORGES SHEA, du poste numéro 5.

BLESSES :

SILAS CARPENTER, chef des détectives, blessé au bras et à la jambe.

Le constable JOSEPH FOUCAULT, blessure peu dangereuse, à la tête.

Le constable GEORGE SHEA, mort au devoir, hier après-midi, au cours de la tragedie de la rue Mance.

BLESSÉS AU DEVOIR

Le chef CARPENTER

Le constable FOUCAULT

On vit de suite que le cas se présentait mal, mais personne ne soupçonnait que les péripéties de l'arrestation fussent aussi terribles.

LE MEURTRE DE SHEA

Les agents George Shea, Evariste Boisclair, Victor Ouimet et Ernest Desmarais, furent dépêchés pour prendre Smith.

A leur arrivée, la porte était encore fermée à clef. Ils sonnèrent. Smith parut, et, sans dire un mot, pointa son fusil sur Shea et fit feu, le tuant presque instantanément. Les plombs tirés à bout portant avaient fait balle et presque toute la charge avait traversé le poumon gauche.

Smith retraita dans sa chambre, tandis que les constables transportaient leur confrère blessé sur le trottoir, où il leur mourut dans les bras. Shea était mort quand la voiture d'ambulance arriva pour le recueillir.

LA POLICE

Les agents de police téléphonèrent immédiatement aux quartiers généraux de la police qu'ils avaient affaire à un désespéré et qu'il était nécessaire d'employer les grands moyens.

Une escouade de police fut appelée d'urgence pour former le cordon autour de la maison ; cette escouade, forte de 12 hommes, venait du poste No 5, et était sous le commandement du capitaine Loy.

Des sentinelles furent placées en avant et en arrière de la maison, de sorte que l'homme y était bien prisonnier. Il se trouvait ainsi enfermé dans le sous-sol et le rez-de-chaussée, qui forment un appartement distinct.

(Suite à la 13e page)

La scène rue Mance hier après-midi au moment où le forcéné Smith faisait feu sur le chef Carpenter. On voit les pompiers armés de boyaux, lançant de l'eau dans la chambre du meurtrier. (Croquis fait par un des artistes de la PATRIE qui se trouvait sur les lieux.

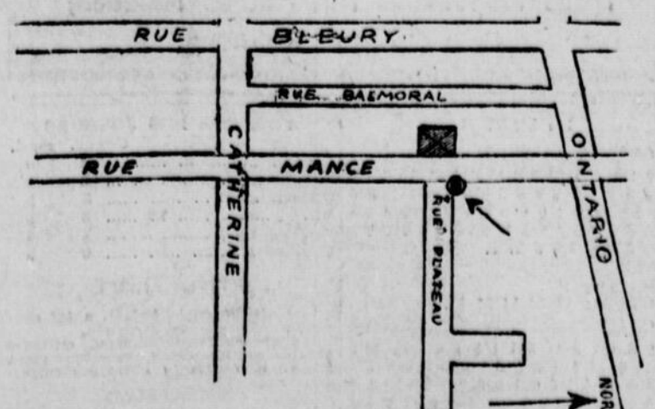

Plan topographique, montrant l'endroit où se trouve la maison rue Mance qui a été le théâtre de la tragédie d'hier soir. La flèche indique la borne-fontaine dont les pompiers se sont servis pour lancer de l'eau dans la chambre du forcené.

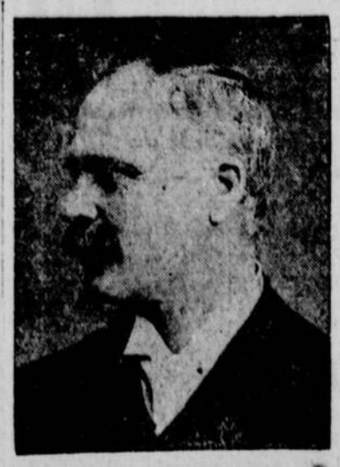

Le chef de police CAMPEAU qui dirigeait les opérations et monta lui-même à la chambre de l'assassin.

Le sous-chef des détectives, JOSEPH CHARPENTIER, qui a réussi à maîtriser le forcené.

L'aspect que présentait la maison de la rue Mance ce matin, d'après une photographie. Les lettres A et B indiquent les fenetres trouées par les pompiers pour lancer leurs jets d'eau. La lettre C indique la porte d'entrée du domicile de Smith et où est tombé le chef Carpenter.

LA CHRONIQUE DU SPORT

LE PLAISIR DE VIVRE

Un petit sermon laïque de chaque jour sur :: ::

Les Meilleurs Moyens à Prendre POUR SE CONSERVER En Bonne Santé.

Par le Docteur Gros Bonsens.

XXXXXIX

La culture physique peut et doit harmonieusement développer tout l'organisme humain: les muscles, par l'afflux de sang qu'elle y porte, les os par l'excitation de la nutrition qu'elle produit et chaque organe en particulier, par la tonicité générale dont elle est la cause.

La culture physique porte donc sur trois points différents: sur le système osseux, sur le système musculaire et sur tous les organes, qui acquièrent, dans le corps fortifié, et développé, plus de vigueur et plus d'activité.

Nous n'étudierons pas chaque organe en particulier; cela nous entraînerait trop loin. Nous nous contenterons d'étudier les grandes lignes du squelette et les principaux groupes musculaires.

Voyons aujourd'hui, le squelette.

La structure de l'homme est d'une simplicité admirable dans sa perfection; une colonne vertébrale reposant sur deux membres articulés les jambes, au haut de laquelle s'attache la cage thoracique.

C'est dans le thorax que se trouve la machine qui fait tout mouvoir le cœur.

Dans la tête qui s'emboîte sur la dernière vertèbre, réside la volonté qui commande.

Les bras, attachés aux côtés du thorax, servent de moyens de défense et d'action physique.

Docteur Gros Bonsens

UN DEBUT FORT MALHEUREUX

Les Montréal font piètre mine dans leur première partie d'exhibition contre un club inférieur à eux

ASSEMBLEE DE LA LIGUE DE L'EST

NEW-YORK, 7 — L'assemblée annuelle des magnats de la ligue de l'est a eu lieu hier dans les salons de l'hôtel Victoria. Tous les clubs étaient représentés.

Le but principal de l'assemblée était de voir à la préparation de la cédule des parties de ligue pour l'année courante.

M. Power présidait.

Les clubs étaient représentés par les personnes suivantes : J. J. McCaffery de Toronto ; Chas. T. Chapin, de Rochester ; Moses H. Frank, de Baltimore ; Geo. T. Stallings, de Newark; N.J.; Hugh Duffy, de Providence; Walter O'Mara et Eugene F. Fincaid, de Jersey City ; E. R. Carrington et T. H. Cushing, de Montréal.

MM. Carrington et Cushing de Montréal et Stallings, de Newark, sont nouveaux dans la ligue.

Le club Buffalo n'était pas représenté mais le président était autorisé de voir aux intérêts du club.

La saison s'ouvrira à Newark, Baltimore et Providence, le 22 avril et se terminera le 20 septembre.

Voici la liste officielle des parties que jouera Montréal, à l'étranger et sur son terrain.

PARTIES JOUEES ICI

Mai 11, 12, 13, 14, Providence.
Mai 16, 17, 18, 19, Jersey City.
Mai 21, 22, 23, 24, Baltimore.
Mai 25, 25, 26, 27, Newark.
Juin 4, 5, 6, 7, Rochester.
Juin, 8, 9, 18, Buffalo.
Juin 28, 29, 30, Toronto.
Juillet 1, 1, 2, Buffalo.
Juillet 5, 6, 7, 8, Toronto.
Juillet 12, 13, 14, Rochester.
Juillet 20, 21, 22, Baltimore.
Juillet 23, 24, 25, Newark.
Juillet 26, 27, 28—Jersey City.
Juillet 30, 31, Août 1—Providence.
Août 16, 17, 18—Toronto.
Août 20, 21, 22—Providence.
Août 23, 24, 25—Jersey City.
Août 27, 28, 29—Newark.
Août 30, 31, septembre 1—Baltimore.
Septembre 3, 4, 5, 6,—Buffalo.
Septembre 13, 14, 15—Rochester.

PARTIES JOUEES A L'ETRANGER.

Avril 22, 23, 24, 25—Baltimore.
Avril 26, 27, 28, 29—Newark.
Mai 1, 2, 4, 5—Jersey City.
Mai 6, 7, 9,) 10—Providence.
Mai 29, 30, 30—Buffalo.
Juin 1, 2, 3—Rochester.
Juin 11, 12, 13—Toronto.
Juin 15, 16, 17—Newark.
Juin 18, 19, 20—Baltimore.
Juin 22, 23, 24—Jersey City.
Juin 25, 26, 27—Providence.
Juillet 3, 4, 4—Rochester.
Juillet 9, 10, 11, 11—Toronto.
Juillet 16, 17, 17, 18—Buffalo.
Août 2, 4, 5—Providence.
Août 6, 7, 8—Newark.
Août 10, 11, 12—Baltimore.
Août 13, 14, 15—Jersey City.
Septembre 71 7, 8—Buffalo.
Septembre 10, 11, 12—Toronto.
Septembre 16, 17, 18 19—Rochester.

LEUR PREMIERE PARTIE

TRENTON, 7 — Les Royal ont joué hier avec Trenton leur première partie de la saison. Pour un début ça n'a pas été merveilleux, car nos hommes ont reçu leur premier blanchissage.

La température était idéale. Ce n'est donc pas la cause de leur défaite. Cette première défaite peut être attribuée aux erreurs, tout d'abord, puis au manque de contrôle des pitchers et notamment de Stanley.

Nos hommes ne sont pas encore en condition et il leur faudra au moins une semaine pour s'y mettre.

Le jeu fut assez satisfaisant sous les circonstances et Casey espère bien qu'à l'ouverture de la saison les Royal seront en mesure de jouer une partie exemplaire.

MONTREAL

	A.	R.	H.	O.	A.	E.
Joyce, l. f.	3	0	0	1	0	0
Casey, 3 b	4	0	0	1	1	1
Corcoran, 2 b	4	0	0	4	1	0
Louden, s.s.	4	0	1	0	4	1
Simmons, 1 b	4	0	0	9	1	2
Rodgers, c. f.	3	0	1	4	1	0
Herbst, r. f.	3	0	0	0	0	0
McManus, c.	1	0	0	4	2	0
Clarke, c.	0	0	0	1	1	0
Stanley, p.	0	0	0	0	0	0
Lee, p.	1	0	0	0	0	0
Keefe, p.	1	0	1	0	2	0
Wicker, p.	0	0	0	0	0	0
Total	29	0	3	24	13	4

TRENTON

	A.	R.	H.	O.	A.	E.
Cannell, c. f.	2	2	0	0	0	0
Caffyn, l. f.	4	2	2	2	0	0
Pleiss, r. f.	4	1	2	0	0	0
Stem, 1 b	4	1	0	13	2	0
Westerburg, s. s.	3	0	1	1	3	0
Strobel, 3 b	2	1	0	2	1	0
McGowan, 2 b	3	0	0	1	4	0
Murray, c.	4	0	0	7	0	1
Adams, p.	3	1	1	0	2	0
Mattern, p.	1	1	1	1	2	0
Total	35	9	7	27	14	1

Score par innings:—
Montreal ..... 000000000 — 0
Trenton ..... 33000201x — 9

Sommaire—Inning pitchés par Stanley, 1; Lee, 3, Keefe 3, Wicker 1, Adams 5; Mattern, 4. Coup bon pour 2 buts, Pleiss. Coups sacrifiés, Stem, den, Caffyn, Pleiss, Buts volés, Louden, Caffyn, Pleiss. Buts sur balle, de Stanley 4; de Lee 2; de Keefe 1; de Wicker 1; de Mattern 2. Struck out par Adams, 1; par Matterm, 2; par Lee, 2; par Keefe 1; par Wicker 1. Umpire Vancleef.

A NEWARK

NEWARK, 7— Très jolie partie jouée ici entre les Newark et les Athletics de Philadelphie. Dix innings furent joués avec un résultat nul. Georges Stallings est très satisfait de son club

NEWARK.

	R.	I.B.	P.O.	A.	E.
Bell, cf f.	0	0	5	0	0
Mahling, s. s.	0	0	1	4	0
Mullen, 2 b	0	0	0	2	0
Engle, 3 b	1	0	1	2	0
Sharpe, 1 b	0	1	13	0	0
Kritchell, l. f.	0	1	3	0	1
Stanage, c.	0	0	6	1	0
Armstrong, r. f.	0	1	1	0	0
Wilhelm, p.	0	0	0	2	0
Pardee, p.	0	0	0	2	0
xHarter	0	0	0	0	0
Total	1	3	30	13	1

x Frappé pour Wilhelm durant la 5e inning.

ATHLETICS

	R.	I.B.	P.O.	A.	E.
Hartsell, l. f.	0	1	0	0	0
Nichols, ss.	0	0	2	4	1
Collins, 3 b.	0	0	0	0	0
Davis, 1 b	1	1	16	1	0
Murphy, 2 b	0	0	1	2	0
Coombs, r. f.	0	1	1	0	0
Moran, c. f.	0	0	1	0	0
McDonough, c.	0	0	5	0	0
Vickers, p.	0	1	0	4	0
Smith, c.	0	0	3	1	0
Durhnam, p.	0	0	1	3	8
Total	1	4	30	15	1

Score par innings:—
Newark ..... 000100000 — 1
Athletics ..... 000000010 — 1

SOMMAIRE

Coups bons pour deux buts : Kritchell, Davis. Coup bon pour trois buts, Armstrong. Sacrifice, Moran. Buts volés, Engle, Hartsell, Vickers. Premier but sur balles : de Pardee, 1 : de Vickers, 1. Struck out : par Pardee, 2 ; par Wilhelm, 2 ; par Vickers, 5 ; par Durham, 3. Base hits : de Wilhelm, 3 en 5 innings ; Vickers, 3 en 5 innings. Premier but sur erreurs : Newark, 1 ; Athletics, 1. Laissés sur les buts: Newark, 3 ; Athletics, 5.

INFORMATIONS SPORTIVES DIVERSES

Culture intellectuelle et physique

UNE SEANCE MEMORABLE AU MONUMENT NATIONAL HIER SOIR

ON ADMIRE LE TALENT DES JEUNES

Les cinq cents spectateurs, à qui il a été donné d'assister, hier soir, à la grande démonstration de culture physique et intellectuelle, ont goûté assurément à une des plus jolies soirées de l'année dont ils garderont longtemps un souvenir.

Parmi les personnes qui sont venues applaudir aux efforts des professeurs et des élèves, nous avons remarqué : Madame L. P. Brodeur et Mlle Brodeur, M. Thos. Caron, député aux Communes ; M. Art. Ecrément, Dr. Beauchamp, M. et Mme Rivet, M. et Mme Arthur Berthiaume, Capt. Hercule Barré, Capt. LeBouthillier, Lt.-Col. Labelle, L. R. De Lorimier, avocat ; M. Thomas Côté, les Professeurs du Collège St-Laurent, etc., etc.

Mais en passant, nous devons faire remarquer qu'il est regrettable qu'une œuvre telle que celle-ci, qui démontre bien la fausseté des assertions de ceux qui clament sans cesse que nous sommes réfractaires à tout progrès, que cette œuvre ne suscite pas plus d'enthousiasme chez le public montralais.

La soirée d'hier soir a été des plus intéressantes. Les succès qu'ont remporté les élèves des professeurs Lasalle, Noël et Scott nous ont admirablement prouvé ce que l'on pouvait obtenir par la culture intellectuelle et physique.

Les élèves du professeur Noël, des jeunes qui savent à peine balbutier, ont suscité notre admiration par leurs promptes réponses aux questions du professeurs; ils sont déjà en voie de devenir des médecins prématurés : ils connaissent déjà toutes les parties du squelette de l'homme. Bravo!!!

Les différents exercices de gymnastique qu'ont exécutés les élèves du collège St-Laurent et des autres maisons dirigés par le professeur Scott, soit marches, soit pas de course ou sauts périlleux sur un cheval de bois, ont soulevé de nombreux applaudissements. La souplesse de leurs membres et l'agilité dans leurs mouvements, nous promettent de vrais acrobates pour plus tard.

Enfin les élèves de M. Lasalle, qui n'ont pas été les derniers à assurer le succès de cette séance. Parmi ceux-ci, nous avons à signaler : MM. Faguy, Durand et Coutlée et Miles Lussier et Juliette Déliveau, qui furent admirées pour leur excellente diction et leurs manières si nobles.

Nos félicitations à MM. les Professeurs et aux élèves dont le succès de la soirée a si bien couronné les efforts et souhaitons qu'il nous soit donné souvent d'assister à une soirée aussi intéressante.

Nous devons aussi remercier l'orchestre dirigé par M. Jean Drouin, pour l'excellente musique qu'il nous a servie.

Notons les " Airs Canadiens " qui furent joués avec grand brio et cette partie de l'ouverture " Vive la Canadienne " fut saluée par un tonnerre d'applaudissements.

Bravo à nos artistes!!

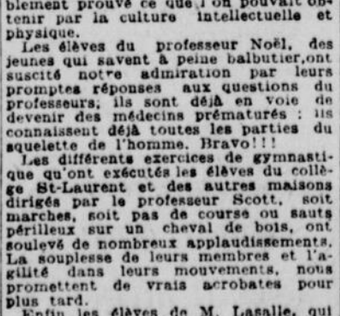

LA PARADE DES COURSIERS AVANT CHAQUE COURSE. — Cette cérémonie se pratique sur tous les champs de courses.

THOMAS HUESTON, champion du monde au jeu de pool, qui a triomphé de Pelletier, hier soir, à Chicago

LES SPORTS DE L'ARENE

Ryan et Wilson attendent avec anxiété, l'heure du combat. — Des surprises renversantes

CHEZ LES LUTTEURS

LA BOXE

A MAISONNEUVE

Bob Wilson que nous avons rencontré hier soir, nous paraissait être en excellente condition pour sa bataille de jeudi avec Ryan. Il n'a pas cessé de s'entraîner depuis qu'il est à Montréal et se promet bien de terrasser celui que l'on surnomme la "terreur de Syracuse".

Le combat sera certainement très acharné car Ryan n'est pas homme à se laisser déclasser aussi facilement.

L'américain arrivera en cette ville demain soir, accompagné de plusieurs amis. Le club athlétique Riverside prépare un programme épatant pour cette soirée qui sera nous assure-t-on, l'une des bonnes que le club ait encore organisées.

MELODY DECLINE

PHILADELPHIE, 7—Le fameux Honey Mellody, qui fut jadis une des gloires américaines de l'arène, s'est battu, ou plutôt a été battu de façon déplorable par Vuk Russell, hier soir.

Ce dernier, dans un assaut de 6 rondes, malmena tellement Mellody que celui-ci dut demander grâce.

Durant les deux dernières rondes notamment, Russell se servit de Mellody comme d'un punching bag. Mellody qui est un welter weight peut même se faire battre par plus d'un light-weight aujourd'hui.

LA LUTTE

POUR VENDREDI PROCHAIN

L'évènement de vendredi prochain pour les amateurs de luttes, ne sera pas aussi considérable que celui de Chicago, mais il aura quand même son importance. Le club Canadien qui est quelque peu plus modeste que les promoteurs américains de dépassera pas $28,000 dans l'organisation de leur lutte mais il sacrifiera bien quelques milliers de dollars pour faire rencontrer Cazeaux avec un homme de sa force. Il nous annonce donc pour vendredi, une lutte entre John Pereili et Cazeaux. Nous aimons mieux ne pas faire de commentaires.

Disons cependant que les scènes qui ont caractérisé la lutte de ces deux mêmes hommes à Boston il y a un mois près, pourront bien se répéter à Montréal. Le cas échéant les amateurs de sensations "agréables" en auront pour leur trouble.

HACK. VEUT SA REVANCHE

Le "lion russe" qui a abandonné à Gotch son titre de champion, a dit qu'il ne laisserait pas dormir longtemps sur ses lauriers, le tigre de l'Iowa.

Je m'en retourne à Londres aujourd'hui même, mais je reviendrai en Amérique l'année prochaine où cette fois j'y resterai plusieurs mois. Que Gotch patiente, je le rencontrerai de nouveau en temps et lieu.

LE TURF

LE ONTARIO JOCKEY CLUB

Les grandes courses annuelles du printemps organisées par le Ontario Jockey Club, à Toronto, auront lieu du 23 mai au 6 juin. Ces courses réuniront les plus rapides coureurs du Dominion et bon nombre des Etats-Unis. Des milliers de dollars seront donnés en bourses.

La fin du Tournoi d'Amateurs

Robillard et Renaud joueront ce soir la dernière partie pour le championnat

QUI GAGNERA LA COUPE DION?

M. C. ROBILLARD, vainqueur de M. O'Hara dans la partie d'hier chez Marcotte.

Le grand tournoi de billard pour le championnat amateur du Canada commencé depuis une couple de semaines à l'Académie Marcotte, prendra fin ce soir avec la partie de MM. Robillard et Renaud.

Ces deux excellents joueurs, combattront à chances égales, car jusqu'à présent ils se sont maintenus dans la même position, ayant gagné chacun 4 parties sur 4 jouées.

La joute de ce soir, sera sérieuse, très contestée et extrêmement intéressante.

Qui la gagnera ? Qui sera champion du Canada ? Les paris favorisent Robillard, mais dans notre opinion les résultats sont très douteux tant d'un côté que de l'autre. Tous deux ont joué de façon bien brillante depuis le commencement du tournoi. Renaud n'a failli perdre qu'une seule fois, mais faut dire qu'il était très mal disposé. Robillard a également eu ses moments de "spleen", chose qui peut parfaitement se répéter aussi bien ce soir. Donc, c'est un véritable coup de dés pour l'un comme pour l'autre.

Robillard joue bien la position et est l'un des meilleurs joueurs au carambolage, que nous connaissions. Renaud possède également cette qualité dernière.

A tout événement on peut s'attendre de passer quelques heures des plus agréables. Hier soir, O'Hara a joué sa dernière partie. Il avait comme adversaire, le champion du Canada. Celui-ci étant presque constamment obligé de surmonter nombre de difficultés excessives, se trouva dans de malheureuses positions qui l'empêchèrent de mettre à profit toutes les ressources qu'il possède comme joueur de billard.

Tous deux jouèrent la "carotte", ce qui explique pourquoi la moyenne ne fut pas aussi élevée qu'ils l'auraient désiré.

Robillard fut cependant en avant de O'Hara du commencement à la fin de la joute. Celui-ci paraissait être mal à son aise et joua sans assurance bien qu'il eut pris tout le temps nécessaire pour exécuter ses coups, même les plus faciles. Le champion sans être très nerveux ne semblait pas non plus "chez lui". Il jouait la réunion autant que possible, mais vainement. Ses coups de bandes électrisèrent souvent l'assistance, qui pouvait être hier soir de 200 personnes. Bien que la joute fut très longue, tous restèrent à leur place, attendant la fin de la partie.

Robillard fut effectivement très applaudi par ses nombreux amis.

Ce soir la joute commencera à 8 hrs. précises. Après la partie, M. Arthur Marcotte présentera solennellement aux vainqueurs les magnifiques prix et la Coupe Dion, emblême du championnat du Canada.

M. A. RENAUD, qui disputera ce soir à M. Robillard le championnat amateur du Canada.

14e PARTIE

O'HARA — Bille Noire.

0 2 0 1 0 10 2 0 11 0 4 11 18 7 4 3 2 2 0 4 0 0 2 0 0 2 0 0 0 0 1 1 2 0 14 0 0 14 0 4 0 0 0 0 0 0 0 19 4 0 4 0 0 4 4 0 0 2 5 2 11 10 0 0 0 9 0 0 3 3 0 0 6 0 2 1 5 17 1.

Total : 234.
Moyenne : 3.
Séries : 19 18 14 14 17.

C. ROBILLARD — Bille Blanche.

0 2 1 7 9 11 2 1 1 6 1 1 5 6, 10 4 0 11 8 13 1 1 2 5 2 1 0 2 7 0 2 2 4 8 8 3 19 4 1 8 0 1 0 0 0 1 10 16 1 5 5 0 0 0 4 7 5 3 1 2 0 5 0 0 11 0 0 2 0 3 16 3 3 1 9 4 1 3 0 2.

Total : 300.
Moyenne : 3 4 5.
Séries : 19 16 16 13.

POSITION DES JOUEURS

	Gagne.	Perd.
Renaud	4	0
Robillard	4	0
O'Hara	3	2
Viau	2	3
Noël de Tilly	1	4
Cuvilliers	0	5

ATHLETISME

L'assemblée de la M.L.U. a été convoquée pour samedi prochain.

L'ordre du jour comprend quelques avis de motion d'une rédaction assez vague. Il y aura peut-être des surprises.

REINSTALLE

NEW-YORK, 7 — Ray C. Ewry, le fameux athlète sauteur, suspendu depuis quelques mois pour infractions aux règlements a été réinstallé par le comité de la Metropolitan Association

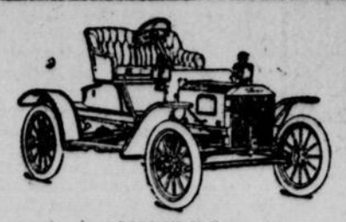

MODELE S.
4 cyl. 15 C. V.
$800 f. o. b. de Walkerville

AUTOMOBILES FORD

Nous rencontrons parfois un homme qui refuse de croire que la runabout Ford est telle que nous la représentons, jusqu'à ce qu'il ait vu de ses yeux l'exactitude de nos avancés. C'est absolument ce genre d'hommes méticuleux que nous désirons. Parce que la runabout Ford est faite pour subir l'examen le plus rigoureux, il y a, aujourd'hui, en usage un plus grand nombre de ces solides petites autos que de toute autre marque.

OU trouverez-vous un moteur à catre cylindres, parfaitement équilibré et ne produisant pas de vibrations, ailleurs que dans les autos de voyage à prix dispendieux?

OU trouverez-vous ailleurs que dans les autos Ford, l'usage exclusif de l'acier Chrome Vanadium, le plus solide acier à automobiles que la science ait produit?

OU trouverez-vous une force de 15 C. V. et une vitesse de 35 à 40 milles à l'heure dans une auto à peu près du même prix?

OU trouverez-vous une auto runabout légère, de quelque prix qu'elle soit et construite pour durer, simple mais forte et pouvant donner un excellent service durant une période de temps indéfini?

The Ford Motor Co. of Canada, Ltd.,
WALKERVILLE, ONT.

Comme nous n'exposons pas nos autes à l'Exposition, nous invitons ceux qui ont l'intention d'acheter à venir à

L'AGENCE FORD A MONTREAL, 4 AVENUE UNION.

ROADSTER, MODELE S
Roues de 30 pouces,
$875 f.o.c. de Walkerville

Elegantes Chaussures Imperméables

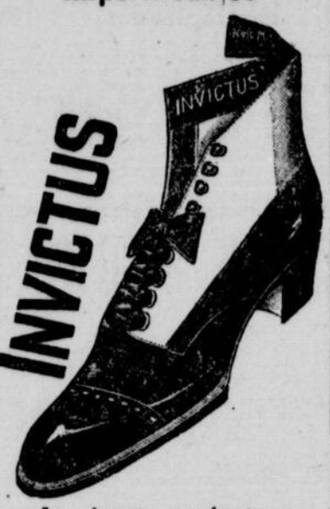

La vignette représente une DRY-SOX en veau verni, avec partie supérieure en chevreau mat.

Ces chaussures sont à semelles simples avec jolis rebords et absolument imperméabies.

Elles sont entièrement doublées en beau cuir de veau souple et sont idéales pour le printemps.

Ces DRY-SOX en cuir verni sont faites avec bouts moyennement étroits, dans le style Blucher, à $7.50.

Invictus Shoe Store
294 RUE ST-JACQUES.

Venez passer une journée à la Sucrerie Maplewood.

Eh! les amateurs de sucre pour $1 par tête, vous tuez l'eau d'érable, le réduit, manger des toques, la trempette et le midi la bonne omelette et les oeufs cuit dans le sucre. Prix spéciaux pour les enfants. Tout le monde peut venir sans crainte des mauvais chemins et peut s'en retourner à toute heure du jour et de la nuit. Cabane très confortable. Grande plateforme avec table, chaises, etc. Enfin une vraie sucrerie à la mode et dans les limites de la ville. Tous les tramways d'Outremont vous débarquent à 4 acpents et tous les tramways qui font le tour de Montagne, St-Laurent et Cartierville vous débarquent à la porte.

Venez voir et juger par vous-même de la grande initiative dont M. S. Chaillé, propriétaire, a fait preuve en s'installant dans la belle érablière de Maple Wood et à la portée de tout le monde sans exception. Tous venez passer une journée dans le bois tout en vous sucrant le bec.

AMUSEMENTS

CETTE SEMAINE AUX THEATRES ANGLAIS

His Majesty's Matinées: Mer. et Sam.
THE GREAT DIVIDE

ACADEMIE Matinées mer. jeud. et Sam.
THE VANDERBILT CUP

FRANCAIS Matinées: lundi, mer. jeudi et sam.
A CHILD OF THE REGIMENT

ROYAL Matinées tous les jours. Le "Home du Burlesque"
WATSON'S BURLESQUERS
Soirée d'Amateurs vendredi

37-6

STADIUM
PATINOIR A ROULETTES

Séances Matins, Après-midi et Soirs. Musique après-midi et soirs. Instructeurs gratuits. Personnel poli. Salles chauffées. Les meilleurs patins à roues d'acier fournis et la meilleure Clientèle.
PATINEURS ET SPECTATEURS, ADM. 10 cts.
N.B. — Les commençants sont priés de venir de préférence aux séances du matin, alors qu'ils peuvent recevoir plus d'attention.
Les Lundis, Mercredis et Vendredis—Soirées gratuites des Dames.

Tous les Soirs cette Semaine à 9 p.m. Précises
MISS MACK Fameuse Danseuse sur la Roulette, directement de New-York après un engagement de 17 mois avec ANNA HELD PARISIAN MODEL CO jno

BENNETTS THEATRE
Semaine du 6 Avril.
AL. LEECH et les 3 Rosebuds.
LES 8 VASSAR GIRLS
10—Grandes Attractions—10
Prix, l'après-midi, 15c, 25c. Le soir, 15c, 25c, 50c et 75c.
37-5

THEATRE DES NOUVEAUTES — Comédie-Française. Tel. Bell Est 1295. Semaine du 6 avril. "LE CONTROLEUR DES WAGONS LITS", comédie en 3 actes par A. Bisson. Intermèdes lundi soir, Matinée samedi. Semaine prochaine: "DURAND et DURAND" Intermèdes tous les soirs. 37-6

THEATRE NATIONAL Coin Ste-Catherine et Beaudry
Tel. Bell Est 1736, Mar. 320 PAUL CAZENEUVE, Directeur
SEMAINE DU 6 AVRIL "Le Doigt de Dieu"
PRIX POPULAIRES.
Semaine prochaine: 36-6

OUIMETOSCOPE
Vues Animées
624 RUE ST-CATHERINE EST.
Bell Tél. Est 1193, March. 653.
364-jno

TOUTE CETTE SEMAINE

Exposition d'automobiles de canots automobiles et d'articles sportifs à l'ARENA.

Vues animées, musique. Ouverte de 10 a. m. à 10.30 p.m. Admission 50c. Enfants, 25c. 37-5

VOUS POUVEZ TROUVER UNE BONNE POSITION EN LISANT LES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE".

Vues Animées NATIONOSCOPE
CHANSONS ILLUSTREES
COIN ST ANDRE ET STE CATHERINE
TEL EST 5219. PRIX POPULAIRES

Démain Soir au Monument National
A 8.30 HRS.
le grand Contralto
Schumann Heink
Sièges, 75c en montant chez Archambault.

ARTICLES DE CHASSE

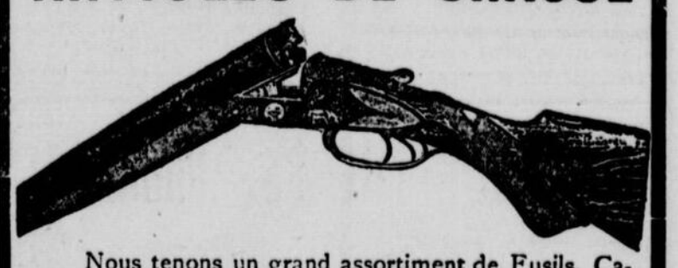

Nous tenons un grand assortiment de Fusils, Carabines, Révolvers et des cartouches chargées de toutes descriptions.

CROS ET DETAIL
I. L. LAFLEUR, Marchand de Ferronneries Peintures, Vitres, Vernis,
362-366 Notre-Dame Ouest, Montréal, Canada.
177-mar-s-jno

Le meilleur endroit pour prendre un bain sous quelque forme que ce soit — l'établissement le plus moderne et le plus vaste — c'est les

Bains Laurentiens Turcs et de Natation,
Coin Craig et Beaudry.

LA COURSE AUTOUR DU MONDE

POUR LAISSER PASSER LE TRAIN. — Les routes de l'Indiana sont tellement mauvaises, que les concurrents durent emprunter la voie ferrée. Pour laisser passer les express, ils étaient contraints de se ranger dans la neige, comme il arriva à Bourcier Saint-Chaffray à Mishawaka.

CETTE SEMAINE A L'ERENA

Nous n'avons pu résister, hier soir, au désir de retourner à l'exposition d'automobiles à l'Arena, tellement nous nous y étions intéressés, lors de l'ouverture. Entrés à 8 heures, nous n'en sortimes que tard durant la soirée, après avoir observé et contemplé tout à notre aise les multiples spécimens de toutes formes et de toutes grandeurs, qui s'offraient à nos yeux.

Disons tout d'abord, et bien à regret, que les visiteurs auraient pu être plus nombreux. L'exposition vaut réellement la peine d'être visitée par tous pauvres comme riches tant à cause des curiosités qu'on y voit, que pour l'intérêt qu'elle provoque. Mais passons ce détail et causons un peu des choses qui nous ont le plus vivement frappés.

La voiture Renault, cette machine de fabrication française, est sans contredit l'une des pièces les plus remarquables de l'exposition. Perfectionnée à merveille, elle renferme tous les avantages voulus pour celui qui la manœuvre. De structure très solide, elle peut voyager sur n'importe quelle route sans le moindre danger. Avec cela, elle est excessivement rapide. M. MacDonald, le président du club d'automobiles du Canada, qui en possède une en fait les plus grands éloges.

La compagnie Renault a établi tout récemment une succursale en Canada et M. Pyman en est le représentant. Tout indique que cette fabrique française fera florès sur le sol canadien.

La Wilson Automobile Co., l'une des plus anciennes compagnies du genre à Montréal, expose aussi de très jolies voitures qui sont l'objet de l'admiration de tous les visiteurs. La Pierce Great Arrow à 6 cylindres est notamment très en faveur parmi nos compatriotes. Nous en connaissons un bon nombre qui en sont possesseurs, entre autres M. Eustache Lemay. Cette voiture est de dimensions remarquables et est construite de façon à plaire aux exigeants.

La voiture Franklin exposée par la même compagnie, attire spécialement l'attention des connaisseurs.

Cette automobile a ceci de particulier et d'avantageux, c'est qu'elle est mûe par l'air refroidi, ce qui fait que son mécanisme ne peut geler en temps froids. Celui qui en possèderait une ferait une bonne acquisition.

La voiture McLaughlin est fabriquée par la McLaughlin Carriage Co., de Oshawa, Ont. C'est donc une voiture absolument canadienne. Construite élégamment, elle est en même temps résistable et fait une très bonne durée. Du reste, le fait de constater que M. Wilson en est l'agent, est une garantie suffisante, croyons-nous, de son excellence sous tous rapports.

M. L. D. Robertson, le sympathique représentant du Comet Motor Car, nous fait ensuite passer en revue ses superbes exhibits. Impossible de trouver mieux dans le genre, que ces voitures Comet. Faites pour rouler sur nos routes canadiennes, elles sont garanties pour une durée de 12 mois. Ce n'est pas peu dire. Cette partie de l'exposition a fortement intéressé le public.

Ce qui recommande davantage le Comet Car Co., c'est le nombre considérable de gens influents et bien côtés dans les affaires qui y sont intéressés.

La Canadian Rubber Co., représentée à l'exposition par un de ses gérants, M. Carroll, nous fait voir une série de bandages pneumatiques des plus perfectionnés. Bien que cette compagnie ne s'occupent de ce département que depuis deux ans, elle est parvenu à fabriquer des pneus si solides et si durables qu'on les considères égaux sinon supérieurs à tous ceux qu'on nous importe de l'étranger.

La compagnie Dunlop a également de forts beaux spécimens.

Enfin nous pourrions en citer bien d'autres, mais l'espace nous manquant, nous sommes bien à regret forcés de discontinuer.

LSE EXHIBITS FORMAN A L'ARENA

Les visiteurs à l'exposition d'automobiles cette semaine à l'Arena pourront admirer les magnifiques exhibits de la maison John Forman, importateur d'accessoires d'automobiles et de yachts. Les MM. Forman se tiennent sur les lieux et font visiter leur étalage avec toute l'urbanité qu'on leur connait. Les produits de la maison Forman proviennent des meilleures manufactures du monde et forment à eux seuls tout une exposition industrielle.

LES MASSUES

LE RECORD DE LA MANOEUVRE DE MASSUE

Tom Burrows vient de battre (à 2 minutes le record du monde de manœuvre de massue : 61 h. 39 m., tel est le nouveau record.

C'est en Australie que cette performance a été réalisée, le mois dernier. Lorsque Burrows fut informé qu'il avait atteint l'ancien record, il continua encore deux minutes et s'écroula dans un fauteuil, tandis que la foule applaudissait.

LES AUTOBUS DE PARIS

La vignette ci-dessus représente l'une des voitures de la Compagnie générale des Omnibus qui fait le service du transport dans Paris. Cet autobus s'inspire du modèle qui est depuis longtemps en usage à Londres: les banquettes de l'impériale sont disposées transversalement, avec couloir médian, et orientées vers le sens de la marche. Cette voiture, qui allait de la gare Saint-Lazare, place de Rome, à la

place Saint-Germain-des-Prés a été mise en service, pendant deux jours, à titre d'essai.

Une autre voiture sans impériale, va de la gare Saint-Lazare à la gare de Lyon, comme elle appartient à une société nouvelle, elle présente un confort qu'a toujours su éviter la Compagnie générale des Omnibus ; mais, autant dans l'intérêt des voyageurs que par respect du monopole, cet autobus n'a le droit de prendre ni de déposer de voyageurs en cours de route. Le malheureux qui a eu une distraction, ou qui se trouve subitement indisposé, est bouclé. Il était assez difficile, nous le reconnaissons, de concilier les exigences ci-dessus avec les immortels principes; mais cette solution, renouvelée d'un règlement antérieur, manque peut-être d'élégance.

Quoi qu'il en soit, les autobus constituent une grande amélioration sur les voitures dont on se sert depuis longtemps à Paris. L'on ne verra sans doute, dans un avenir rapproché, que de ces autobus dans Paris.

(Dépêche spéciale à la "Patrie".)

QUEBEC, 7—Une fillette de trois ans, enfant de M. J. J. Laroche, pharmacien, rue Saint-Valier, a bien failli être brûlée vive, dimanche, après-midi.

L'enfant étant entrée dans une chambre, elle en ferma la porte et s'avisa à prendre une petite lampe qui brulait devant une image religieuse.

Elle renversa la lampe et le feu prit dans l'huile et se communiqua à ses vêtements.

Ses cris de détresse attirèrent l'attention de ses parents qui se précipitèrent à son secours. Ils réussirent à éteindre le feu et à sauver l'enfant, qui heureusement n'a pas reçu de brûlures graves. Mais sa mère et sa sœur ont été assez sérieusement brulées.

Le feu a aussi causé quelques dommages à l'appartement.

UNE ENQUETE JUDICIAIRE

PAR UN VOTE DE 19 A 16 LE CONSEIL DE VILLE CONDAMNE LA COMMISSION DE POLICE ET LE DEPARTEMENT A SE DEFENDRE DEVANT LES TRIBUNAUX

C'est l'inattendu qui est arrivé ! On pariait, hier, quatre contre un, que le conseil de ville rejetterait toute proposition d'enquête pour la police et ignorerait les accusations portées par MM. Villeneuve et Vandelac ; or, par un vote de 19 à 16, non seulement le Conseil a ordonné une enquête, mais il a choisi une enquête judiciaire, n'ayant pas confiance dans une enquête administrative.

La commission de police avait fait rapport, laissant au Conseil le soin de décider s'il y avait nécessité d'enquête ou non.

Ce rapport était accompagné de l'opinion de Mtre Ethier, disant qu'il n'y avait aucune accusation spécifique, et peu ne s'en fallut que le rapport ne fut adopté sans discussion, personne n'osant attacher le grelot. Deux ou trois échevins se contentèrent de dire qu'ils étaient dissidents.

Sur quoi, l'échevin L. A. Lapointe se leva et demanda comment il se faisait que l'échevin Carter, qui avait conduit la bataille à la commission se tenait coi et ne proposait pas l'enquête.

Il ne suffisait pas de se dire dissident et si les échevins croyaient que les conclusions du rapport n'étaient pas correctes, c'était leur devoir de s'enrégistrer en défaut et de demander une enquête. "Si l'échevin Carter veut faire une proposition, dans ce sens, je la seconderai, dit l'échevin Lapointe.

Le débat était engagé, et l'échevin Stearns proposa que le maire fût chargé de nommer une commission d'enquête.

L'échevin Proulx dit qu'il n'avait pas peur d'une enquête, car une enquête sur la police n'est pas à craindre.

Mais, si l'on fait tant que de tenir des enquêtes on ferait bien d'en tenir sur le compte des commissions des finances et de toutes les autres commissions de l'hôtel de ville.

L'échevin Carter dit qu'il n'a pas proposé de faire une enquête, car l'échevin Proulx avait promis qu'il le ferait lui-même.

Les échevins Séguin, M. Martin, Roy, parlent sur le sujet, puis l'échevin Proulx se leva pour la troisième fois, et dans un discours vibrant d'émotion, il dit qu'il regrettait l'importance que le conseil attachait aux renseignements du dehors mais qu'il était prêt à affronter l'humiliation jusqu'au bout, c'est pourquoi il propose que l'enquête soit tenue devant un juge de la cour supérieure.

Il suivit une vive altercation entre les échevins Sadler, Gallery et O'Connell, au sujet de l'attitude des échevins anglais au caucus du mois de février dernier, et pour mettre fin au brouhaha, l'échevin Laviolette proposa l'ajournement. Ceci eut pour effet de calmer les esprits, et l'on continua la discussion. En réponse aux informations de certains membres du conseil, le maire dit qu'il n'y avait pas de fonds de votés en vue d'une enquête judiciaire, mais que la motion était dans l'ordre, car elle était conforme à la loi Stephens. De son côté l'échevin Lapointe croit que l'enquête coûtera de $2,000 à $4,000, mais le conseil n'est pas obligé de voter l'argent préalablement.

Après un discours vigoureux de M. Giroux en faveur de l'enquête judiciaire, l'échevin Stearns voulut retirer sa proposition, mais le conseil s'y objecta, et l'on prit le vote sur l'amendement Proulx, qui donna le résultat suivant:

Pour: les échevins Lapointe (L. A.), Proulx, Clearihue, Levy, Martin (M., Turner, Sadler, Bumbray, Lapointe (N.), Giroux, O'Connell, Laviolette, Ward, Nault, Séguin, Lévesque, Roy, Mount, Carter.—19.

Contre: les échevins Larivière, Dagenais, Robillard, Lespérance, Gallery, Stearns, Leclaire, Couture, Martin (J. B. A.), Marin, Duquette, Major, Guay, David, Fraser, Lamoureux.—16.

Une enquête judiciaire équivaut à une commission royale.

UN GAIN FACILE

M. LEDUC ENCHANTE D'AVOIR LU LES PETITES ANNONCES DE LA "PATRIE"

M. Eustache Leduc a eu un joyeux mouvement de surprise, hier soir, lorsqu'en parcourant les petites annonces de la PATRIE, son regard est tombé sur l'avis suivant :

M. EUSTACHE LEDUC, 475 Ontario Est est autorisé à venir toucher $1.00 mardi avant-midi, aux bureaux de la PATRIE.

M. Leduc n'a pas manqué de répondre à un appel aussi invitant.

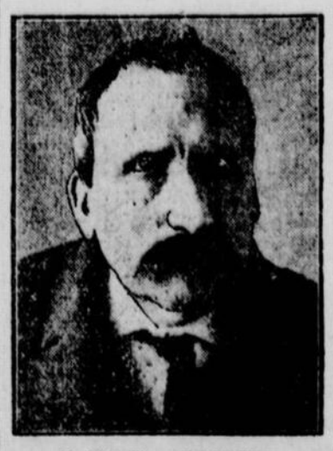

M. EUSTACHE LEDUC

Il nous a exprimé sa grande satisfaction et nous a félicité des multiples moyens que nous employons pour rendre notre journal intéressant.

Une autre petite annonce semblable parait aujourd'hui.

LES DESSEINS DU PACIFIQUE

LA GRANDE COMPAGNIE N'ENTEND PAS REDUIRE LES SALAIRES DE TOUS SES OUVRIERS, MAIS SEULEMENT DE QUELQUES-UNS, DANS L'OUEST

La nouvelle publiée à Montréal samedi que la compagnie du Pacifique Canadien se proposait de réduire de dix pour cent tous les salaires de ses employés, du premier au dernier, en vue de la tension des affaires, a été démentie hier aux bureaux généraux. La compagnie prétend que non seulement une réduction de ce genre n'est pas nécessaire, mais qu'on n'y a même jamais songé, et qu'avant de penser à réduire les salaires on chercherait d'abord à réduire les dividentes ce qui non plus n'a jamais été mis en question.

Ce qui est vrai, c'est qu'on réduit le personnel en ce moment, mais ceci n'a rien d'extraordinaire en ce sens que du moment que les conditions actuelles sont presque normales on n'a plus besoin des forces supplémentaires requises par le travail considérable qu'il y avait à effectuer l'année dernière.

De plus le cri général de "les temps qui sont durs," ne doit pas être pris à la lettre. L'année dernière a été l'année la plus prospère qui ait eu lieu pour le Pacifique Canadien. Il n'y a donc rien d'extraordinaire à ce que l'année suivante soit moins prospère, et quoique les recettes de la Compagnie soient moins élévées cette année que l'année précédente, elles présentent néanmoins une notable augmentations sur celles d'il y a deuq ans, et pourtant en 1906, on ne disait pas que les temps étaient durs.

Cette année est une période de repos après une de progrès mérité, et les chemins de fer doivent en conséquence s'adapter ux conditioss actuelles. Voilà pourquoi le Pacifique Canadien a averti les unions ouvrières à Winipeg qu'il ne continuera pas l'agrément actuel après le 1er mai. Surchargé de travail l'année dernière la compagnie a dû employer l'ouvrier qu'elle pouvait trouver et lui payer le salaire imposé par les unions, qu'il fut un excellent ou un mauvais ouvrier.

Maintenant que le travail s'est ralenti la compagnie désireuse de payer aux ouvriers qui le méritent le salaire de l'union ne veut pas le donner à ceux qui ne le méritent pas. Voilà pourquoi les unions de Winipeg ont été averties. Celle de Montréal ne l'ont pas été parce qu'elles n'ont pas été aussi exigeantes que celles de l'Ouest.

Quant à l'avenir, il apparait tous les meilleures couleurs. Si le beau temps persiste il y a tout lieu de croire que la récolte sera abondante, d'où la richesse pour le pays et les chemins de fer.

L'EAU MONTE A TROIS-RIVIERES

(Correspondance spéciale à la "Patrie")

TROIS-RIVIERES, 7.—L'eau continue à monter, mais lentement. Depuis hier elle n'a montée que de 3 à 4 pouces. Tout nous porte à croire qu'une inondation n'est plus à craindre.

Cette Exposition d'Automobiles a lieu à notre Garage.

EAC

Où en Etes-Vous avec l'Automobile que Vous avez l'Intention d'Acheter ?

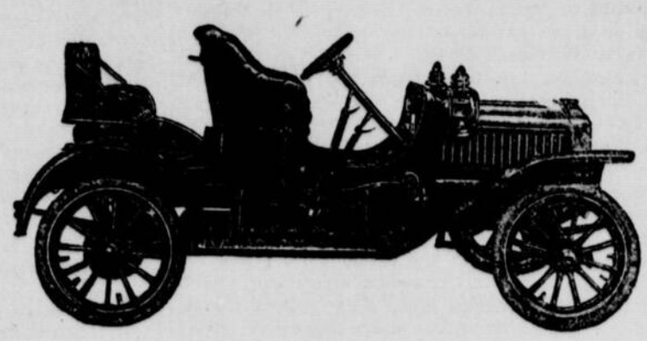

Que vous attendez-vous d'avoir en retour du bel argent que vous voulez donner pour une bonne automobile ?

Rapide ? Etudiez les records de vitesse de la . . . . . MAXWELL

Forte ? Il n'y a pas une autre automobile dont la force soit mieux distribuée sur chaque roue que dans la . . . . . MAXWELL

Economique ? Aucune autre automobile ne peut parcourir plus de milles avec la même dépense et peu, s'il y en a, peuvent faire autant de milles que la . . . . . MAXWELL

Jolie ? Comme fini, rembourrage, style et apparence générale, nous ne connaissons pas d'automobile comparable à la MAXWELL

Nous n'exposons pas d'automobiles à l'Arena bien que nous ayons en mains les meilleures qui existent. (Venez les voir à notre garage). Une visite ne vous oblige pas d'acheter. Nous avons beaucoup de temps à notre disposition pour vous prouver qu'elle est l'automobile qui vous donnera la meilleure valeur pour votre argent. C'est sur ce principe que nous voulons fonder notre commerce.

Les nouveaux modèles sont arrivés.

VENEZ LES VOIR.

EASTERN AUTOMOBILE COMPANY,

17-19 Université, Montréal

UN BAIN MODERNE FAIT LA JOIE DE TOUTE FAMILLE.

Nos Salles d'Exposition Sanitaire

66, COTE DU BEAVER HALL

sont ouvertes à tous et seront d'un bon secours pour le choix d'appareils sanitaires.

The James Robertson Co., Limited.

RENAULT FRERES, Limitée,

Londres, Angleterre et Paris.

L'Automobile Renault

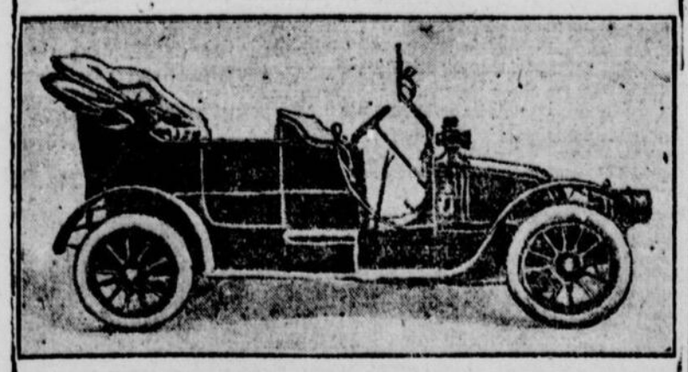

LE REPRESENTANT de Renault Frères, Limitée, est à l'EXPOSITION D'AUTOMOBILES DE MONTREAL, avec automobiles de cette maison, et invite le public à venir les voir.

JAMES PYMAN,

REPRESENTANT CANADIEN,

Aux soins de la Banque de Toronto, - Montréal.

AUTOS DE VOYAGE

McLaughlin-Buick

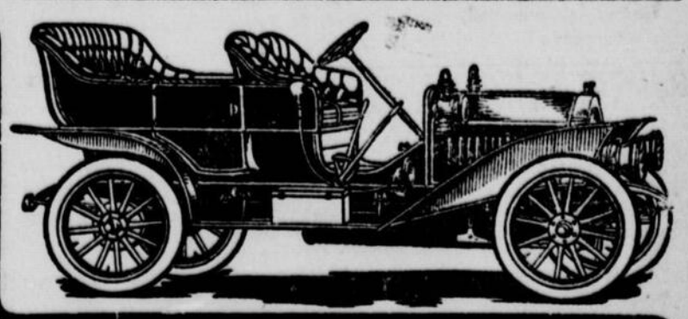

Modèle F.

22 C.V. $1,400. Modèle D. 4 Cylindres 24-28 C.V. $2,150.

Les accessoires comprennent 3 lampes à l'huile. Lumière acétylène en avant, et cornet avertisseur.

L'Auto Populaire de l'année

LA LIGNE EST COMPLETE—AUTOS DE TOUS PRIX

Autos Pierce, Frankiin, McLaughlin-Buick et Humber.

Wilson Automobile Company, Limited,

117, rue Craig Ouest, Montreal—Phone 5444. 142-146, rue Bank, Ottawa.

La Patrie

MONTREAL 7 AVRIL 1908

Le Canada à l'étranger

A mesure que le Canada grandit et se développe, il est naturel que le peuple canadien réclame de plus en plus sa liberté d'action, et, comme l'oiseau qui essaie ses ailes, cherche à étendre graduellement le champ ouvert à son initiative. Puisqu'il est admis que la condition actuelle de notre pays n'est que transitoire et que l'inévitable destinée lui réserve une place au rang des nations indépendantes, ce doit être pour nous un motif de profonde satisfaction que d'observer son progrès dans la voie vers son évolution définitive. Cette intime perception de l'accroissement de notre force nationale est tout aussi légitime qu'est absurde la présomption que le moment est venu de nous émanciper. Ce moment peut être encore bien loin de nous. Il est vrai que, à l'époque où nous vivons, tout va plus vite qu'aux temps anciens, mais le peuple qui veut vivre longtemps a peut-être besoin d'une période de croissance en proportion plus longue. L'homme qui arrive trop vite à son complet développement jouit rarement d'une santé robuste : peut-être en est-il de même d'un peuple, et vaut-il mieux lentement laisser s'opérer notre évolution nationale.

Mais cette patiente quiétude ne doit pas nous détourner de nous réjouir à chaque étape franchie, et les événements récents en ont signalé une, nouvelle.

Nous faisons déjà depuis un bon nombre d'années nos traités de commerce. L'autorité impériale y intervient à la vérité, mais elle semble se contenter de jouer le rôle d'un chaperon débonnaire.

Or, il y a quelques jours, à la Chambre des Communes, M. Sifton a proposé de faire un pas de plus et d'établir des agences consulaires canadiennes. Cela ne sonne pas comme un service diplomatique dans toute l'acception du terme, mais cela paraît en être comme le prélude.

Peu après, M. Joseph Pope, sous-secrétaire d'Etat, a renchéri sur l'idée émise par M. Sifton en suggérant d'établir un Bureau des Affaires Etrangères et de créer un corps diplomatique.

La suggestion de M. Pope figure dans les documents officiels, puisqu'elle se trouve intercalée dans le rapport de la Commission du Service Civil.

Le but du Sous-Secrétaire d'Etat est d'inaugurer de meilleures méthodes dans les relations du Dominion avec les pays étrangers.

Le nouveau département, indépendant ou contenu dans le secrétariat d'Etat, serait confié à un personnel spécialement dressé, et aurait charge de transiger les affaires extérieures de tous les services administratifs.

La suggestion de M. Pope dont l'opportunité ne peut être appréciée avec les données incomplètes qui ont été fournies, offre ce côté séduisant d'affirmer un peu plus notre aspiration à voler de nos propres ailes.

Plus pratique peut-être paraîtra la proposition, sous certains aspects, analogue, de la Chambre de Commerce de Montréal, suggérant de nommer une commission permanente d'hommes d'affaires qui aurait pour mission de se tenir en contact avec les pays étrangers, en vue de relations commerciales à créer ou à développer.

Il n'est guère douteux qu'une comission de cette nature rendrait de précieux services. Les traités nous donnent accès sur les marchés des pays lointains; mais les traités ne créent pas à eux seuls le commerce, et nous serons incapables de bénéficier complètement des conventions commerciales auxquelles nous devenons partie si nous ne sommes parfaitement mis au courant de ce que nouspouvons acheter et vendre avantageusement par suite de nos conventions.

Une commission composée d'hommes renseignés sur la situation de notre commerce, et qui irait s'instruire sur les marchés du monde des débouchés offerts à nos produits et des occasions offertes à nos importateurs, contribuerait à accroître rapidement et profitablement notre commerce extérieur, qui a déjà manifesté depuis quelques années une si prodigieuse force d'expansion. Elle activerait, à l'étranger, la demande pour nos marchandises, et, en diffusant la connaissance de nos ressources naturelles, dirigerait incidemment vers nous un courant continu et abondant de capital nouveau et d'immigration éminemment désirable.

Braves Policiers

La conduite tenue hier par la police, dans cette malheureuse affaire de la rue Mance, est digne de tous les éloges et fait honneur à notre ville.

Après le premier coup de feu du forcené qu'il s'agissait de prendre, les agents auraient été justifiables de l'abattre comme on abat une bête atteinte de la rage.

On a préféré recourir à des mesures sans violence, dans l'espoir d'empêcher l'effusion de sang, la police ne comptant pas le péril auquel elle s'exposait.

Cette modération, cette magnanimité en présence même du danger, revêt un caractère d'héroïsme qui commande l'admiration.

Nous avons eu là la plus belle démonstration de la discipline rigoureuse qui règne dans notre corps de police. A l'attaque, comme dans le cours ordinaire du service, le chef conserve son entière autorité, et les hommes, sans perdre la tête, attendent pour tirer que l'ordre en soit venu : "Feu !" Agents et officiers ne connaissent point la peur. Foucault, le premier, et ensuite Shea, mort au devoir, ne reculent point devant l'arme qui se dresse, meurtrière, et comme jaloux de leurs blessures, le chef Carpenter reste au premier rang jusqu'à ce qu'un coup de feu à son tour l'abatte.

La population de Montréal regrettera la mort du brave constable Shea, mais elle sera désormais plus fière de ceux qui savent la servir avec tant de fidélité.

La Ville aura le devoir de réparer autant que possible la perte cruelle ressentie par la famille du constable Shea.

Ne conviendrait-il pas également de reconnaître l'action d'éclat accomplie par tous les agents qui étaient du nombre des assiégeants ? Nous n'avons pas de médailles pour les décorer, mais une gratification convenable serait en ce moment de mise.

Le chef Carpenter a de nouveau fait preuve de vaillance et de courage. Espérons que ses blessures ne mettront pas ses jours en danger.

Que les noms de Shea, de Carpenter, de Foucault soient inscrits au rôle d'honneur !

LES AMENDEMENTS A L'ACTE ELECTORAL

Les journaux conservateurs du Manitoba, le "Telegram" et le "Manitoba", entre autres, dénoncent avec une persévérante énergie les amendements à l'acte des élections de la puissance proposés par l'hon. M. Aylesworth, ministre de la justice.

On sait que l'hon. M. Rogers, ministre des travaux publics dans le cabinet Roblin, est venu à Ottawa pour engager l'opposition à combattre vigoureusement ce qu'il appelle un odieux empiètement sur les droits des provinces.

Le "Manitoba" s'exprime ainsi:

"Le bill des Elections, s'il devient loi, enlèvera aux autorités provinciales du Manitoba et de la Colombie Anglaise tout contrôle sur les listes; ces listes deviendront la merci des créatures et des faiseurs du gouvernement fédéral.

"Ce projet de législation est un aveu de faiblesse de la part du gouvernement d'Ottawa; ce projet de législation signifie que le parti libéral ne compte que sur des tactiques désespérées pour capter le Manitoba et la Colombie Anglaise. Mais il y a à la situation un aspect plus sérieux: à moins qu'on ne reussisse à faire tomber le projet les électeurs de deux provinces importantes de l'Ouest voteront, ou ne voteront pas, au plaisir des mignons du gouvernement fédéral.

"Nous le demandons, pourquoi ne pas laisser au Manitoba et à la Colombie Anglaise les libertes dont jouissent les autres provinces de la Confédération?

"Pourquoi nous imposer une législation spéciale, aussi dangereuse qu'arbitraire?

"Le Manitoba" donne le texte des amendements et prétend que le gouvernement reconnait officiellement la "Thin Red Line." On se rappelle qu'aux dernières élections, les officiers chargés des listes ont rayé à l'encre rouge une foule de noms d'électeurs qui n'ont pu voter. Le confrère condamne en ces termes cette partie de la nouvelle loi :

"Ceci, débarrassé de toute la phraséologie embroussaillée des textes de loi, veut dire que la nouvelle loi légalise formellement les méthodes de la "thin red line" en donnant virtuellement aux fonctionnaires fédéraux le dangereux pouvoir de mettre ou de retrancher des noms selon leur bon plaisir. Il n'y a pas de terme proprement dit à la préparation de ces listes: un électeur dont le nom est inscrit, un électeur dont le nom a été laissé de côté, sont également incertains de pouvoir voter au jour de l'élection."

Plus loin, "Le Manitoba" ajoute que ce bill est aussi contraire au principe du vote secret.

"Un officier rapporteur, dit-il, aura le pouvoir de numéroter le bulletin de tout électeur se présentant pour voter et dont le nom aura été omis d'une liste particulière. Et si cette liste particulière, "à dessein," oublie des douzaines de noms adversaires politiques! On voit avec clarté que le député officier-rapporter a en mains tout ce qu'il lui faut pour filer le vote de chaque homme qu'on aura préalablement et délibérément exclu des listes générales. Dorénavant la cabale des partis renseignera les intéressés sur le vote de chacun, et les agents de corruption pourront soumettre qui ils voudront aux tentatives de corruption ou d'intimidation. Or le vote secret a précisément pour but de nous protéger contre ces abus."

Il est assez probable que l'opposition batailera ferme pour obtenir une modification des amendements de M. Aylesworth. M. Rogers n'est pas venu à la Capitale pour rien!

La liberté des journaux

En prononçant son jugement dans la cause de M. Beauparlant, député, contre l'"Evènement" et le "Courrier de St-Hyacinthe", M. le juge Martineau a insisté sur l'importance de laisser les journalistes libres de leurs mouvements. Le savant magistrat se rappelle qu'il a déjà tenu une plume. Il s'est ainsi exprimé :

"La presse doit être libre, et elle ne le serait qu'à moitié d'abord, et ne le serait bientôt plus, dans le cours d'une discussion politique, littéraire ou religieuse, s'il lui fallait toujours peser ses paroles dans les plateaux sévères de la justice, et si toute trangression devait lui attirer une condamnation. Elle doit avoir pour le moins autant de latitude que les orateurs publics dont le langage est souvent aussi violent dans certaines occasions".

Dans les milieux où l'on ne cherche qu'à attaquer les journaux à coups de poursuites, on ferait bien de méditer ces sages paroles du juge Martineau.

Les journaux qui ont un passé et qui se respectent sont animés des meilleures intentions. Bien servir l'intérêt public, voilà leur principale préoccupation Ils peuvent quelque fois commettre des erreurs—humanum est errare—; mais leur bonne foi ne saurait être jamais mise en doute. Il n'y a pas un journaliste sérieux qui refuserait de rendre justice à une personne qui se croirait injustement attaquée.

La loi du libelle telle qu'elle existe en ce pays permet les plus abominables exactions. Les journaux sont à la merci du premier exploiteur venu. Et l'on sait qu'un exploiteur trouve toujours quelque personnage disposé à seconder ses efforts.

Les journaux remplissent un rôle assez utile et assez important dans la société pour mériter la protection des corps publics, des tribunaux. Certaines modifications à la loi du libelle ont été proposées, mais rien de sérieux n'a encore été fait. Le moins que nous puissions demander, c'est qu'aucune poursuite ne soit prise contre un journal avant qu'on lui ait fourni l'occasion de s'expliquer, de faire des excuses ou de maintenir ses accusations, s'il y a lieu.

Aujourd'hui, la presse est considérée comme l'ennemi de la société. On a pour elle des rigueurs que l'on pourrait utilement destiner aux bandits et aux criminels.

Est-ce raisonnable, est-ce juste, est-ce dans l'intérêt public ?

"La Patrie" a, à plusieurs reprises, montré combien la loi actuelle du libelle est cruelle, vexatoire, injuste Et nos législateurs ne font rien pour améliorer la situation, mettre les journaux à l'abri des persécutions auxquelles ils sont trop souvent en butte.

En s'inspirant des paroles du juge Martineau que nous citons plus haut, l'on pourrait à la fois assurer la liberté de la presse et garantir au public le recours dont il a besoin pour sa protection.

LIBRE-ECHANGE

A un dîner offert par la société des Voyageurs de Commerce de Londres à un certain nombre de camarades canadiens de passage dans la grande ville anglaise, M. Donald McMaster, C.-R., a parlé des avantages que le Canada a retirés de la politique de protection inaugurée par Sir John A. Macdonald.

M. McMaster a affirmé que les libre-échangistes sont morts dans le pays. "Il n'y en a plus qu'un, a-t-il ajouté ; il demeure à Vancouver et il est sourd depuis vingt-cinq ans."

Cette boutade de notre spirituel et distingué conférencier a fort amusé les convives.

M. MacMaster a dit sous une forme plaisante une grande vérité. Le libre-échange est mort chez nous le jour même où Sir Wilfrid et ses collègues sont montés au pouvoir. Ils ont continué le régime qui avait rétabli la confiance et donné un essor remarquable à nos industries nationales, et les onze dernières années ont été des années de progrès et de prospérité.

Non, les libre-échangistes n'auraient pas de chance, s'ils tentaient de revenir à la surface.

CA ET LA

"L'Evénement" croit que l'hon. M. Gouin se présentera dans Portneuf ainsi que dans St-Jacques.

—o—

Toronto aura à l'avenir 8 députés — deux par comtés. Les électeurs auront deux bulletins de vote séparés.

—o—

Les journaux de l'opposition trouvent étrange que M. Shepley, avocat d'Ottawa, ait reçu du gouvernement depuis quatre ans la bagatelle de $82,000. Dans l'affaire des assurances seulement, M. Shepley a reçu vingt-quatre mille piastres.

—o—

L'hon. M. Sifton sera candidat à Winnipeg. e "Manitoba" dit que ce sera un joli spectacle de voir les chefs libéraux français de la ville cabaler pour l'ancien persécuteur de langue française au Manitoba. Le confrère se console de la lutte formidable qui se prépare en pensant que des hommes plus forts que M. Sifton ont connu la défaite.

—o—

A Berlin, le nombre des suicides parmi les écoliers allemands a atteint, pendant la période 1880-1903, le terrible total de 1,152!...

Le suicide sévit surtout parmi les garçons, dans la proportion de 4 garçons contre 1 fille, au-dessous de quinze ans, et de 48 contre 1 passé cet âge. La cause du suicide est attribuée, dans 336 cas, à la peur du châtiment; aux désordres mentaux, dans 70; à l'intempérance, dans 68; les autres causes sont: le désespoir d'amour, la désespérance philosophique amenée par la lecture prématurée de Nietzsche et de Schopenhauer, le doute religieux.

Le nombre des cas de quinze à vingt ans est quatre fois plus grand qu'au-dessous de quinze ans. Selon le statisticien, la plus grande part des responsabilités doit être rejetée sur les parents, non sur l'école.

On se rappelle que M. Levee, membre du Bureau d'Education de Toronto, avait demandé l'exclusion de tout professeur catholique dans les écoles sous le contrôle de la commission. Cette motion a été rejetée. On a découvert que M. Levee visait une institutrice qui enseignait dans une école de la rue Winchester, et qui avait le malheur d'appartenir à la religion catholique. Aucun autre professeur n'est catholique. L'un des commissaires déclara que son enfant allait à l'école de la rue Winchester, et qu'il était satisfait de l'enseignement qui s'y donnait.

M. Levee est un homme aux vues larges!

—o—

On parle de caisse d'épargne scolaire à établir un peu partout. Veut-on savoir quelle puissance est cette épargne scolaire à un sou ou centin par semaine seulement? Voici des chiffres parlant pour tout le Canada: Les enfants aux écoles, évalués à 2,500,000 X 40 semaines à l'année, (10 mois seulement) X 1 cent par semaine et par écolier, cela donne le total de 100 millions de semaines et centins, soit un million de piastres par an. La province de Québec seule, avec ses 400,000 écoliers fournirait la somme de 160 mille piastres au moins, par an. Est-ce que toujours les petits ruisseaux n'ont pas fait les grandes rivières? Est-ce que cette économie enfantine, qui à très peu d'exceptions près, se continue toute la vie, n'est pas un des meilleurs remèdes contre l'alcoolisme et l'usage immodéré du tabac et des cigarettes? — (Le Progrès de l'Est.)

FEVES AU LARD "CLARK"

sont aussi agréables et appétissants que n'importe quels mets que vous pourriez apprêter—et vous n'avez qu'à mettre la boîte dans l'eau bouillante durant 5 minutes, pour avoir un bon dîner chaud.

FEU O. ROCHETTE

NICOLET, 6.—Un citoyen bien connu de cette ville, M. Onésime Rochette, vient de descendre dans la tombe, à l'âge de 76 ans, après une courte maladie. Il est décédé dimanche matin, à 5 heures.

Le défunt naquit en cette ville du mariage de feu Zéphirin Rochette et de Marie-Louise René.

M. Rochette débuta comme corroyeur, et il se créa une réputation considérable dans le monde commercial.

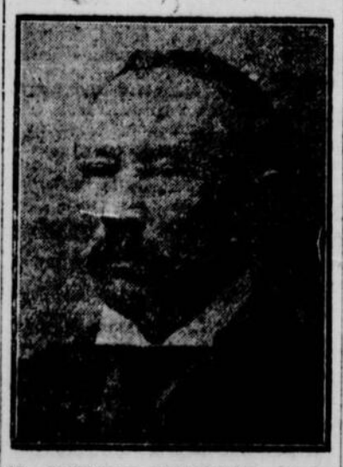

M. ONESIME ROCHETTE, décédé à Nicolet.

En 1864 il ouvrit un hôtel qu'il a toujours tenu sous le nom "Hôtel-Rochette." Grâce à sa réputation d'honnêteté et de bonté, il jouissait de l'estime de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître.

Il laisse pour déplorer sa perte, outre son épouse, née (Marie-Louise) Rouleau, MM. L.A. Rochette, marchand de cette ville, Evariste, aujourd'hui propriétaire de l'Hôtel-Rochette et Edmond.

Nous prions la famille en deuil d'agréer l'expression de nos vives sympathies.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9.30 heures, à la Cathédrale.

VOUS POUVEZ TROUVER UNE BONNE POSITION EN LISANT LES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE".

SHERBROOKE ET SES ALENTOURS

Brillante clôture de la retraite des jeunes filles, présidée par S. G. Mgr Larocque, à la cathédrale, etc.

(Corr. spéciale à la PATRIE)

SHERBROOKE, 7 — La retraite des jeunes demoiselles de la ville à la cathédrale s'est terminée dimanche après-midi par une très belle cérémonie.

Sa Grandeur Mgr Larocque assistait au trône. Le sermon fut donné par le R. P. Prince. L'éloquent prédicateur fut particulièrement touchant, impressionnant, persuasif. Le chant, rendu par les jeunes demoiselles, fut très beau. Il y eut réception dans la Congrégation des Enfants de Marie. Cette cérémonie était présidée par Mgr H. O. Chalifoux, V. G. Sa Grandeur Mgr Larocque a donné la bénédiction papale au Salut. Les retraites à la cathédrale se trouvent terminées. Le R. P. Proulx est parti vendredi pour les Etats-Unis. Le R. P. Prince est parti lundi pour Montréal. Les deux savants religieux ont eu de très grands succès dans la prédication de ces retraites.

EXPOSITION DE GRAINS

L'exposition de grains de semence a eu lieu au marché Lansdowne, samedi dernier. La veille, vendredi, soir, la société d'agriculture du comté de Sherbrooke donnait une intéressante séance à l'hôtel de ville, à Lennoxville, sous forme de souper aux huîtres et de conférence. M. William Morris, avocat, présidait. Des discours furents faits par M. Klinck, du collège Ste-Anne de Bellevue, M. Côté, du département de l'agriculture, à Ottawa, le Dr Worthington, M. P., et M. Morris. Il y eut aussi chant et musique.

L'exposition au marché Lansdowne a été très attrayante. Il y avait plus d'entrées que l'année dernière. La pluplart des exposants étaient des Anglais. Nos cultivateurs canadiens ont des cercles agricoles et ne paraissent pas empressés à prendre part à cette exposition. Il pourrait y avoir de bons avantages. Les juges étaient MM. Klinck et Côté.

EVEQUE ANGLICAN

L'évêque anglican de Québec, le très Révd. A. H. Dunn, était à Sherbrooke, dimanche dernier, et a prêché à l'église St-Pierre (anglicane).

LA VOIRIE

L'enlèvement de la neige dans les rues de la ville, l'hiver dernier, a coûté à la corporation $985.70. L'année dernière, la dépense de ce chef avait été de $1,003.87.

INCENDIE

Samedi après-midi, une maison appartenant à M. A. M. Sangster, située sur le chemin Drummond, a été détruite par le feu. Les pompiers ont pu sauver une grange qui se trouvait à quelque distance de la maison. M. J. Gouin, l'occupant, put sauver ses meubles. On évalue les pertes à $1500. Il y avait une assurance $500.

PERSONNELS

M. le Dr R. B. Boucher, de New-York, autrefois de Phœnix, Colombie Anglaise, était à Sherbrooke, ces jours derniers. M. le Dr Boucher doit partir prochainement pour l'Europe, devant suivre un cours de médecine à Vienne, Autriche.

—Les Cadets du séminaire ont fait leurs élections la semaine dernière. M. Arsène Benoit fut nommé major ; M. Joseph Lanctôt, adjudant ; M. Noé Ponton, quartier-maître. M. le Dr J. F. Rioux est chirurgien major des deux compagnies.

REQUETE

Une requête demandant que les bars d'hôtels soient fermés à 7 heures p. m., le samedi et la veille des jours de fête, ainsi que ces jours mêmes, est en circulation dans la ville pour obtenir des signatures. Cette requête devra être présentée au conseil à sa prochaine réunion.

NOTES HISTORIQUES

Dans le pamphlet-souvenir que la Société St-Jean-Baptiste de Sherbrooke se propose de publier, à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire de sa fondation, en juin prochain, seront incluses des notes historiques des paroisses du diocèse de Sherbrooke. Des demandes de renseignements ont été adressées à MM. les abbés, à cet effet, et l'on espère avoir toutes les réponses prochainement. On espère que le pamphlet sera terminé vers la fin de mai.

—La retraite à l'église St-Patrice, prêchée par le R. P. Holland s'est terminée dimanche dernier.

INCENDIE

Mardi dernier, la maison de M. Charles Gunter, située à quelques milles du village d'Ulverton, a été détruite par le feu. L'incendie a été causé par des étincelles sorties de la cheminée et tombées sur le toit. M. Gunter était absent et sa famille a pu sauver une partie des meubles. Il y avait un peu d'assurance.

—Mlle Germaine Thibaudeau, organiste à Mégantic, était à Sherbrooke, ces jours derniers, et est allée à Montréal.

RELIURE

Nous pouvons relier livres, pamphlets, revues, musique meilleur marché que n'importe qui. Pour vous en convaincre demandez notre tarif imprimé decrivant tous les genres de reliures. La Cie de Publication de La "Patrie" Ltée Montréal.

La Cie S. CARSLEY, Limitée Mardi 7 Avril 1908

IL N'EN RESTE PLUS QUE QUELQUES-UNS

COSTUMES DOUBLES EN SOIE DE $25.00 POUR $14.95

Costumes-tailleur pour dames, en draps vénitien, Panama et Worsted rayé de très belle qualité dans les derniers styles du printemps, couleurs de noir, bleu-marin, brun et vert pâle et foncé, quelques-uns garnis en soie à rayure de fantaisie, bordure piquée autour du collet et entièrement doublés en soie, la jupe est plissée et évasée avec large replis, ajustement garanti, grandeurs désassorties, valant de $25.00 à $30.00, pour..... $14.95

ETOFFES A ROBES NOIRES

Vénitien noir, 55c à .. $1.15
Draps Canevas, noirs, 40c à 94c
Cachemire noir, 38c à.. $1.50
Drap imperméable noir, $1.20 à.. ..... $1.45
Crépoline de soie noire, 70c à $1.35
Crépoline de laine noire, 52c à 70c
Eolienne de soie noire, 64c à $1.25
Drap Erooma noir, 62c à $1.15
Serge Etaman noire, 41c à 82c
Etamine de laine noire, 54c à.. ..... 71c
Llama de laine noire, 42c à 94c

Valeurs Spéciales en Soies Noires

SOIE TAFFETAS NOIRE, le genre qui dure, 49c à $1.15
PEAU DE SOIE NOIRE, une excellente soie durable de 66c à $1.80
SOIE PAILLETTE NOIRE, fil uni et fort, 48c à.. $1.10
GROS DE NAPLES noir, excellente qualité durable, 75c à..... $1.40
SOIE PANAMA NOIRE, qualité extra pesante, 89c à $1.25

CHAPEAUX A BAS PRIX

CANOTIER "MERRY WIDOW" BRUN DORE, garni d'ailes brunes de chaque côté de la calotte, deux grandes rosettes de tulle plissé, champagne et brun, retenues en avant par un noeud de ruban de dresde et deux épingles dorées..... $7.75

BONNET NOIR POUR DAMES, bandeau fait de violettes noires, et calotte en belle soutache de soie, ruche haute en tulle, belle orfraie blanche et joli ornement de jais, longues attaches de ruban taffetas $9.75

BONNET D'ENFANT, fait de paille crème de fantaisie, revers de soie plissée rose pâle, garni de roses roses, feuillage et soie, attaches de ruban duchesse rose. Pour..... $2.95

Valant 40c à 75 cents — CRAVATES EN SOIES POUR HOMMES — Pour 29c ou 3 pour 80c.

Une vente spéciale de 300 douzaines de CRAVATES EN SOIE POUR HOMMES, (achetées à très bas prix) que nous écoulerons mercredi, à 29c chacune.
Ou 3 pour 80c

Ces cravates valent 40c à 75c chacune, et sont toutes dans de bons dessins. "Ne manquez pas cette aubaine, et voyez l'étalage de vitrine sur la rue St-Jacques".

BARGAINS EN VETEMENTS D'HOMMES

CHAPEAUX FEDORA NOIRS, ECHANTILLONS, POUR HOMMES, dans tous les points et formes, les meilleures marques anglaises et americaines, en beau feutre fourrure avec bande en cuir de Russie, pour la sueur. Prix spécial.. ..... 69c

CHAPEAUX DERBY NOIRS, ECHANTILLONS, POUR HOMMES, dans toutes les formes nouvelles, pour écouler à... $1.25

30 PALETOTS IMPERMEABLES EN VENITIEN GRIS DE QUALITE SPECIALE POUR HOMMES, entièrement doublés de bon ajustement et du dernier style. Prix d'aujourd'hui $6.95

PANTALONS EN WORSTED ET EN TWEED DE BELLE QUALITE POUR HOMMES, dans tous les styles et patrons de cette saison, en nouvelles nuances de gris avec jolies rayures, et rayuresf fines. Spécial, $3.00 et $3.50

Offres Speciales de Vetements Blancs pour Dames

CACHE-CORSETS EN NAINSOOK BLANC DE BELLE QUALITE POUR DAMES, joliment garnis en avant et en arrière avec large dentelle, ainsi qu'avec perlé et ruban. Spécial 43c

CALECONS EN BATISTE BLANCHE DE BELLE QUALITE POUR DAMES, confectionnés avec grande frange parapluie, en linon, garnis de 6 plis ourlés et bordés de large broderie. Spécial.. ..... 52c

JUPONS EN BATISTE DE BONNE QUALITE POUR DAMES, confectionnes avec volant de 18 pouces, en linon, garnis de deux rangs de large insertion, de dentelle et de groupes de beaux plis insérés entre, bordure de large dentelle. Spécial 91c

La Cie S. CARSLEY, Ltée | La Cie S. CARSLEY, Ltée

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital Payé: - - $2,500,000
Fonds de Réserve: $2,000,000

L'ÉPARGNE que vous faites pendant la jeunesse vous assure une vieillesse exempte de soucis. La Banque d'Hochelaga paie l'intérêt quatre fois par an sur les dépots d'épargne.

COURROIE EN CUIR VERITABLE TANNE AU CHENE; TANNE ANGLAIS

COURROIE BALATA

La meilleure pour buanderies, brasseries et tous les endroits exposés à l'eau et à la vapeur.

Chaque Courroie Garantie.

D. K. McLAREN LTD. 309-31 Rue Craig Ouest MONTREAL

Téléphones Bell Main 4004-4005 — 126 m-j-s-jno

EN REVISION

Les causes de l'"Eastern Townships Bank", ont été inscrites en révision. Un montant très élevé est en jeu dans ces deux causes.

A L'AMENDE

Devant le magistrat de district, Charles Martin, du canton d'Emberton, a été condamné à $50 d'amende et les frais ou trois mois de prison, pour vente de boisson sans licence.

CA ET LA

Jeudi soir les amis de M. et Mme F. N. McCrea se sont réunis à leur résidence pour les féliciter à l'occasion du 25e anniversaire de leur mariage. M. McCrea est échevin du quartier nord.

—M. L. C. Bélanger, C. R., est allé à Asbestos assister aux funérailles de Mme Noël.

—L'assemblée annuelle du "Saint-Francis Golf Club" a eu lieu vendredi dernier. M. John Turnbull a été élu président honoraire. M. J. F. Morkill a été élu président.

—Le prochain terme de la Cour de Circuit s'ouvre aujourd'hui, le 7 du courant.

Fais la porte au levant et tu te lèveras bien sain.

Ne manger que pour se garder de mourir.

Sois sobre, un corps gras maigrit l'âme.

POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAR LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE".

Une nouvelle assurance de comfort en fait de sous-vêtements commencera, le jour où vous porterez les

PEN-ANGLE

Dans la ligne Pen-Angle il est facile de trouver :

Une grandeur qui vous fasse parfaitement.
Un tissu qui convienne à votre peau.
Une pesanteur qui convienne à la saison.
Un prix que vous êtes consentant de Payer.

Votre argent vous est remis pour tout vêtement marqué Pen-Angle en rouge et qui est défectueux sous le rapport du tissu ou de la fabrication.

NOUVEAU CHEF DE POLICE A LEVIS

(Corr. spéciale à LA PATRIE)

Lévis, 7 — A sa séance d'hier soir, le conseil de ville de Lévis a nommé le capitaine Lapare Marsan, du 8e régiment, chef de la police de Lévis, en remplacement de M. Georges Denis.

Le nouveau chef de police est âgé d'environ 40 ans. Il fait partie de la milice depuis de longues années et est considéré comme l'un de nos meilleurs officiers militaires.

Il entrera en service le 1er mai prohain.

CHRONIQUE OUVRIERE

La semaine

L'Allemagne officielle, si je puis dire, a eu fort à faire la semaine dernière. Des discours de la plus grande violence ont été prononcés au Reichstag et le peuple dans les villes a manifesté en mémoire des exploits de la démocratie de 1848.

La grève des correspondants de journaux au Reichstag a eu le plus grand succès. On a fait des excuses aux journalistes qui ont consenti à cette seule condition à reprendre leur mission.

La puissance de la presse n'avait encore jamais éclaté avec autant de force qu'à cette occasion. Les parlementaires surtout se sont trouvés subitement paralysés et tout désorientés.

En effet, à quoi bon parler sur les questions publiques, si les électeurs doivent ignorer ce que leurs représentants ont dit. Les propositions le plus de nature à soulever d'énervants débats ont été votées silencieusement comme si la liberté de parole avait été retirée aux députés.

Le peuple, lui, qui n'avait pas les mêmes raisons de se taire, s'est réuni dans des centaines de meetings pour réclamer le suffrage universel et les députés radicaux ont repris leur revanche dans ces assemblées. Enfin, dès le commencement de la semaine dernière, l'incident du Reichstag ayant été réglé, les correspondants ont réintégrés la tribune des journalistes et les députés de toute nuance ont rouvert les écluses aux flots de leur éloquence.

La Russie est toujours dans la plus pénible des situations. Les assassinats et les exécutions politiques sont toujours aussi nombreux. De ce conflit entre l'autorité et la démocratie ne résulte que flots de sang et ruines. Le Dr Karovieff, le dirigeant du parti ouvrier de la seconde Douma, a été assassiné. Les prisons sont devenues trop exiguës et le gouvernement est à en faire construire de nouvelles. La répression de la révolution s'opère en certains endroits avec une cruauté incroyable. On signale le fait que le prince Ouroussof, dans les mémoires qu'il vient de publier, raconte qu'un gouverneur, à qui l'on vint dire qu'un supplicié juif avait été détaché de la potence encore en vie, sa forte barbe l'ayant protégé contre le serrement du nœud coulant, ordonna d'enterrer immédiatement ce malheureux avant qu'il reprit connaissance.

Un rude combat d'opinion

Jamais, croyons-nous, le Capital et le Travail, aux Etats-Unis, ne se sont livrés à d'aussi rudes attaques l'un contre l'autre qu'en ce moment, à Washington, devant les législateurs, autour de la loi Sherman contre les trusts.

Samuel Gompers et ses lieutenants soutiennent avec la plus grande énergie les amendements proposés à cette loi par la National Civic Federation pour empêcher que les tribunaux de justice puisse l'appliquer aux organisations du Travail. Les membres des deux Chambres du Parlement sont inondés de lettres et de dépêches de la part des associations patronales et des grands industriels qui les prient de s'opposer à toute modification à la loi Sherman dans le sens que le demande les ouvriers.

Néanmoins, l'opinion générale est que les ouvriers vont gagner leur point, car à la veille des élections générales, comme on l'est aux Etats-Unis, les législateurs ne tiennent pas à mécontenter le bloc ouvrier.

Les ingénieurs stationnaires

M. Ephrem Valiquette a été nommé instructeur de l'Union canadienne indépendante des ingénieurs-mécaniciens, à la réunion de celle-ci, dimanche dernier. M. Valiquette est un des lauréats des cours de mécanique du Monument National, et ses confrères sont persuadés, avec une grande apparence de raison, qu'il a toutes les qualités pour remplir les fonctions d'examinateurs des inspecteurs provinciaux, et l'ont fortement recommandé au gouvernement pour cette fonction.

M. Abel Guibeau, à cette même assemblée, a été élu par acclamation secrétaire-correspondant. M. Guibeau est bien connu dans le monde ouvrier. Il a reçu une bonne éducation au collège Sainte-Marie. Après être sorti de l'école, il se livra à la profession de mécanicien—ingénieur—et fit son apprentissage dans les usines du Pacifique-Canadien à Montréal, puis alla travailler en Angleterre aux chantiens de construction de navire, à Hull. De là, il alla travailler dans les chantiers de navires royaux du Danemark, à Copenhague. Il est membre de la Shipping Federation de Cardiff. C'est un des fondateurs de l'union qui vient de le nommer son secrétaire-correspondant.

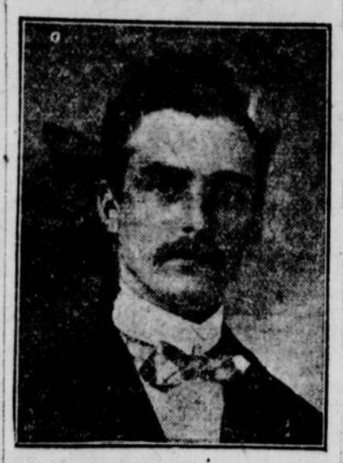

M. ABEL GUIBEAU, secrétaire-correspondant.

M. Guibeau a fait longtemps de la politique conservatrice, mais depuis quelques années il ne s'occupe que du mouvement ouvrier.

La prochaine réunion de l'Union canadienne indépendante des ingénieurs stationnaires aura lieu le dimanche, 19 du courant.

Réponse à un correspondant

A "Un lecteur" de la PATRIE.—Monsieur, vous me demandez ce que je pense de l'idée de faire les élections législatives le samedi, pour faciliter aux ouvriers le moyen de voter, au lieu de prolonger le vote de cinq heures du matin à neuf heures du soir, ainsi que le propose certains publicistes. Je dois vous dire que je ne suis favorable ni à l'une ni à l'autre de ces deux propositions, mais si je dois choisir entre les deux, je préfère n'importe quel autre jour au samedi.

Le mieux de tout serait de faire d'un jour d'élection une fête légale d'observance obligatoire à l'égal du dimanche.

Le samedi, il y a bien un certain nombre d'ouvriers qui ne travaillent pas dans l'après-midi, mais c'est le petit nombre. D'un autre côté, le vote du samedi exclurait du scrutin les commis, les barbiers et une masse d'autres gens.

Le concert des marbriers

Les marbriers ne devront pas oublier que c'est demain soir, à la Bourse du Travail, No 129, rue St-Dominique, qu'aura lieu le concert-tabagie que l'union de cette profession est à organiser pour leur plaisir. Tous les travailleurs des marbreries sont invités d'y assister. Tabac, pipes et rafraichissements seront servis gratuitement.

M. Hughes réélu président des typos de langue anglaise

M. W. G. Hughes, a été réélu président de l'union typographique No 176 de Montréal, à la dernière réunion de celle-ci, tenue samedi dernier, par deux voix de majorité seulement sur son adversaire M. T.-Haddon Flawn. M. James Dempsey, a été élu secrétaire des archives. Les autres officiers avaient été élus par acclamation à la réunion précédente.

Avis aux ouvriers textiles de Saint-Henri.

Il y aura, ce soir, assemblée générale du district No. 1 de la Fédération des ouvriers textiles, à la salle Polrier, angle des rues Delinelle et Notre-Dame. Les membres des locales Nos. 5, 6 et 12 sont tout particulièrement invités à y assister. Par ordre du secretaire-général.

Aux tailleurs de pierre.

Les membres de l'union des tailleurs de pierre sont priés d'assister à la réunion régulière de ce syndicat qui aura lieu demain soir, mercredi. Plusieurs questions importantes exigeant une prompte solution seront soumises aux délibération, notamment celle de l'opportunité de la nomination d'un agent d'affaires.

Mot de la fin:

Les grandes accumulations de fortune ont heureusement pour effet de mettre les possesseurs en minorité dans la communauté.

J.-A. RODIER.

Réunions demain, 2ème mercredi du mois:

—Union No 373, des débardeurs, No 201, rue des Commissaires. — Sec. et agent d'affaires, George Poliquin.

—Union des mécaniciens de machine à vapeur transportable. Bourse du Travail.

—Locale No 412 des forgerons de locomotives, 1215, Sainte-Catherine est.—Secrétaire, Arthur Lefebvre.

—Union des manœuvres en bâtiment, Bourse du Travail. — Agent d'affaires, J.-F. Girard, 127, St-Dominique. Tél. Bell, Est, 5633.

—Union locale No 292 des ajusteurs de tuyaux, salle St-Joseph.

—Union No 105 des charpentiers en fer, angle des rues Notre-Dame et Délinelle. — Secrétaire, G.-H. Tessier.

—Union des tailleurs de pierre, salle Saint-Joseph. — Sec., Omer St-Aubin, No 699, rue Létourneau.

—Union No 266 des travailleurs en chaussures, No 704, rue Sainte-Catherine est. — Sec., O. Côté, No 232, rue Drolet.

—Union No 21 des mouleurs en fer, No 280, rue Richmond.—Agent d'affaires, Fred. Robert, No 127, rue Chatham.

—Conseil de district des charpentiers et des menuisiers, Bourse du Travail. — Sec., Jos. Ainey, 127, St-Dominique. Tél. Bell Est, 5633.

Nos Theatres

A L'ACADEMIE

Un auditoire nombreux et appréciateur assistait hier au soir à la première représentation à Montréal de la "Coupe Vanderbilt".

C'est un vaudeville amusant au possible. Dès la première scène on comprend pourquoi la pièce a eu un si beau succès à New-York. On voit que l'automobilisme est à la mode. Les acteurs parlent et agissent en automobilistes.

L'intrigue est peu compliquée, mais donne lieu aux situations les plus amusantes. Un entrain extraordinaire captive l'attention des auditeurs dès le lever du rideau, pour ne cesser qu'après le grand acte final.

Geneviève Victoria tient le rôle de la jeune fille de campagne, "Dorothy Willets", avec un art consommé. Elle excelle dans la danse et le chant, et avec Earle Dewey (Dexter Boyce), elle a exécuté des duos qui ont chaété chaleureusement applaudis.

La scène à l'hôtel "Marjorie Wellington", un hôtel de vieilles filles, est d'un comique achevé.

La musique est belle et entraînante. La compagnie est bien choisie, les acteurs jouent les premiers rôles très habilement. Parmi les actes spéciaux on doit mentionner les "Danseuses Tourbillons" qui ont été rappelées plusieurs fois.

Le clou de la soirée est sans contredit la course en automobiles pour la Coupe Vanderbilt à Long Island, reproduite en vues animées. Les vues sont uniques et valent à elles seules le prix d'entrée.

Bref cette semaine on ne pourrait passer une plus agréable soirée qu'à l'Académie.

THEATRE DE SA MAJESTE

Une troupe de valeur joue cette semaine au théâtre de Sa Majesté un grand drame américain qui a eu de tous temps un succès remarquable.

Cette pièce a été jouée plus de cinq cents fois à New-Work depuis deux ans. Elle est très américaine, par le style et surtout par l'intrigue. Dans ce peuple formé par la réunion des éléments les plus hétérogènes, il ne doit pas être rare de trouver des conflits de caractère comme celui que présente M. Moody dans "The Great Divide", (La Grande Séparation).

C'est le thème du "Maitre des Forges" de Georges Ohnet, transplanté dans le sud-ouest des Etats-Unis, dans le pittoresque et célèbre pays de l'Arizona.

Ruth Jordan, qui descend de haute lignée anglaise et en a l'orgueil, est forcée, pour ainsi dire, d'accepter la main de Stepher. Gent, un riche mineur, naturellement honnête, mais pour le moins rude.

Le but de la pièce est de montrer qu'il y a entente, disons le mot, qu'il y a mariage possible entre deux personnes qui ne sont pas de la même classe, si toutes deux ont bon cœur.

"The Great Divide" a fait salle comble, hier soir, et sera à l'affiche toute la semaine.

AU FRANÇAIS.

Le grand drame militaire de Charles E. Blaney, intitulé " A Child of The Regiment ", qui tient l'affiche au Français cette semaine, a obtenu à la première d'hier soir, un légitime succès.

Il est intéressant de connaitre de ce beau drame, les principales scènes. Vivian Prescott est parfaitement dans son rôle, dans le "Petit Major", dont le père fut tué dans une querelle suscitée par le jeu et qui fut confié aux soins d'un soldat du 55e Régiment de cavalerie du nom de Tom Hadley, ayant la réputation de joueur, le dernier rôle fut créé par Walter Wilson, le jeune acteur romadtique. Le jeune soldat est accusé d'avoir commis un meurtre et quoique innocent, il prend le crime à son compte afin d'épargner à la fille du colonel de son régiment l'horreur et la honte de savoir que son père est le vrai coupable. Finalement le colonel déclare sa culpabilité avant de mourir et le jeune soldat est sauvé.

Une scène qui ne manque pas de plaire l'auditoire, c'est lorsque les militaires, assiégés dans le fort Lookout, par une bande de Sioux, sont délivrés par des cowboys d'un ranche voisin.

Comme toujours, la grande salle du Théâtre Français était remplie de monde et partout, dans la salle, on entendait des murmures de satisfaction, ce qui prouve que cette troupe remportera un beau succès cette semaine.

THEATRE ROYAL

William B. Watson marche décidément de succès en succès, dans ses créations. Cette semaine, au Royal, dans "Krousmeyers Alley", "Krousmeyer's Christening", il se surpasse et avec Harry Gardner, il provoque un fou rire continuel.

Les situations drôlatiques multipliées entre ces deux acteurs sont amenés très naturellement et le public les applaudit à tout rompre.

Le chœur des "Watson's Burlesquers" est excellent et de plus entièrement composée de jolies femmes, délicieusement costumées, ce qui ne gâte rien. Les décors sont très brillants, en particulier au banquet.

Les numéros spéciaux font aussi passer un bon quart d'heure et sont vivement applaudis. Entre autres : le trio des marins ; Swan et Bamland, les comédiens bien connus et toujours très appréciés ; les sœurs Millership, délicieuses dans leurs dances ; et les Cowboys de l'Arizona.

Et puis, vendredi prochain, c'est l'incomparable soirée d'amusement à laquelle personne ne voudra manquer, la soirée des amateurs.

Rien d'étonnant qu'avec de pareilles attractions, la direction du Royal remplisse le théâtre si coquet et si populaire de la rue Côté.

AU BENNETT

L'une des plus jolies scènes que l'on ait vues au Bennett, depuis longtemps, c'est le ballet électrique qui couronne la représentation donnée par les Dlles Vossar. Le coup d'œil de ces milliers d'ampoules électriques couvrant de la tête aux pieds ces huit gracieuses danseuses, est tout simplement féerique. Cette scène nous a fait oublier que les Dlles Vossar étaient d'excellentes musiciennes et qu'elles avaient auparavant exécuté un programme de premier ordre, comprenant le fameux sextette du saxophone tiré de "Lucia".

Les amateurs de théâtre ont salué, hier, le retour à Montréal, du fameux comédien Al. Leech, qui fut tant de fois applaudi, sur d'autres scènes de cette ville, dans ses opérettes. Il obtient dans le vaudeville le même succès que dans la comédie musicale et il est admirablement secondé par les trois "Rosebuds".

Mentionnons encore la scénette de la troupe Redding, où l'on voit les prouesses d'une pseudo Parisienne qui cherche un mari par la voie des journaux ; c'est crevant ! Et le quatuor de la Quaker City ; le ventriloque Duncan, etc. Le reste du programme est à l'avenant. Les exploits d'un Sam son moderne, illustrés par le Bennettoscope, terminent cette représentation de premier choix. Il y avait foule, hier, aux représentations de l'après-midi et du soir.

THEATRE DES NOUVEAUTES

Cette semaine, aux Nouveautés, on joue avec grand succès une pièce en trois actes d'Alexandre Bisson : "Le contrôleur des wagons-lits. "

C'est devant un public enthousiasmé qu'a eu lieu, hier soir, la première représentation. L'annonce de la reprise de cette pièce avait suffit pour attirer un nombreux auditoire.

Inutile d'essayer à raconter cette comédie, il faut la voir jouer pour bien en comprendre les finesses. Toutefois, on peut dire que pour les spectateurs ce n'est qu'un fou rire du commencement à la fin, car la pièce est remplie de situations les plus comiques, et les artistes qui l'ont interprétée ont été si parfaits qu'ils ont été salués par les plus vifs applaudissements. En un mot "Le contrôleur des wagons-lits" est un gros succès.

Répétons-le, l'œuvre de Bisson a été des mieux interprété : d'abord par M. Dumestre, l'excellent artiste qui personnifiant le faux contrôleur, "George Godefroy". M. Dumestre a été superbe d'entrain. M. Leclercq, le vrai contrôleur, "Alfred Godefroy" a rendu ce rôle avec son art coutumier ; M. Ferrat dans celui de Montpepin, a été parfait ainsi que MM. Mauger, Paul-Marcel et Fleury dans leurs parties respectives, Mme de Féraudy a charmé son auditoire dans "Lucienne Godefroy" ; Mme Joly a interprété son rôle de belle-mère d'une façon irréprochable. Les autres rôles ont été remplis avec un ensemble parfait par Mmes Risler-Newman, Farnès, Adry, Bérenger et de Luys.

Les intermèdes ont été des mieux appréciés. En ont fait les frais, Mme Risler-Newman et Melle Farnès, ainsi que MM. Mauger et Leclercq. Tous ont été fort applaudis.

La semaine prochaine on jouera : "Durand et Durand", comédie en trois actes, par Maurice Ordonneau et Albin Talabreque. On fait beaucoup d'éloge de cette pièce dont les auteurs sont classés au nombre des meilleurs auteurs.

THEATRE NATIONAL

A la demande d'un grand nombre de ses abonnés, la direction du théâtre National a remis à l'affiche ce drame extrêmement captivant de d'Ennery " Le Doigt de Dieu" qui n'avait pas été joué depuis six ans à Montréal.

Aussi, le public a-t-il accueilli avec un grand enthousiasme ce mélodrame qui frappe tant les amateurs de ces pièces par le mélange intéressant de ses scènes tragiques et de ses passages extrêmement comiques. Le sujet de la pièce est très simple. Le Comte et la Comtesse Georges d'Orby, afin de s'approprier l'héritage de leur frère, le vicomte Ferdinand, poussent celui-ci à rentrer dans un cloître. Or ce dernier s'oppose à ce projet, car il aime une jeune fille, Léonie Perrot. Dépitée, la Comtesse, aidée par le chevalier de Bresaunes, veut lui tendre un piège. Elle fait enlever sa jeune femme du bal de l'Opéra où elle s'était rendue avec son mari, puis elle la fait arrêter et enfermer dans la prison des Madelonnettes. Mais chaque complot échoue, grâce à la vigilance de Francinet, clerc de notaire, qui se jette en travers de toutes ses toiles d'araignée.

M. Colin a supérieurement interprété le rôle de Ferdinand d'Orby, dans toutes les phases de l'intrigue au milieu de laquelle il se débat.

M. Lombard dans Goudois reste toujours dans tous ses rôles le même artiste que l'on se plaît à applaudir et qui donne à chacune de ses interprétations un fini vraiment remarquable. Le roué Chevalier de Bresaunes, ne pouvait rencontrer un meilleur interprète que dans la personne de l'habile comédien qu'est M. Palmiéri. Une mention spéciale en faveur de M. Mallet, l'excellent artiste qui a rendu Francinet avec un brio digne des plus grands éloges.

Ajoutons à cette liste M. Valhubert très bon dans Georges d'Orby, ainsi que MM. Leurs, Hervé et Affilge dans leurs rôles respectifs.

Du côté des actrices, Madame Véry a été une excellente interprète du rôle touchant de la pauvre Léonie Perrot qu'elle a rendu avec d'excellents accents de sincérité. Cette vraiment bonne actrice qu'est Madame Servany, dont le talent est grandement apprécié dans le public a remporté un grand succès dans son rôle de la Comtesse d'Orby. Madame Allicita a été une parfaite Louise.

Des décors magnifiques admirablement appropriés aux sept actes de la pièce, ajoutaient au charme de la pièce. En un mot excellente soirée et un très gros succès pour le Théâtre National si l'on en juge par les fréquent et chaleureux applaudissements qui l'ont accueillie.

AU OUIMETOSCOPE

Le succès toujours croissant des représentations du Ouimetoscope n'est plus, aujourd'hui, pour le public montréalais une surprise.

Le chiffre respectable "18000" auquel a été portée l'assistance au théâtre de M. Ouimet parle assez hautement par lui-même, sans qu'il soit nécessaire d'y ajouter des commentaires. Les assistants ne peuvent se lasser d'admirer ces vues de toute beauté et de grand intérêt. Et malgré cela, il semble que la partie musicale l'emporte ; c'est un vrai régal d'entendre, alors que les diverses scènes de la Passion se déroulent devant nos yeux, d'entendre, disons-nous, des artistes tels que MM. Occellier, D'Alberty, Perrault, Dubuisson et Melle Bienvenue sans oublier l'inimitable Harmant, au cours de la représentation profane. Quant à l'orchestre Miro, elle continue toujours à conserver la bonne renommée qu'elle s'est acquise par ses répertoires variés.

M. Ouimet, à la demande des habitués, et de certaines maisons d'éducation, désireuses d'y envoyer leurs élèves, a décidé de maintenir la Passion de Pathé, à l'affiche, cette semaine encore ; ce qui ne changera en rien le programme ordinaire.

Le programme de cette semaine est d'un grand choix, et les vues offertes sont d'un attrait particulier. Nous ne pouvons passer sous silence : La Beauté endormie, féérie en couleurs dont la mise en scène est magnifique ; les Deux Frères, un drame de générosité paternelle ; le Sacrifice, Les Cosaques, Villiel le patineur, Le sculpteur moderne et une foule de vues très caractéristiques.

Dès hier soir, une foule considérable se pressait à l'entrée du Ouimetoscope.

LE NATIONOSCOPE.

Le contrôle de ce théâtre peut être certain de faire le maximum de recettes à chaque représentation de cette semaine. Même, nous ne serions pas surpris d'entendre dire que des centaines de retardataires seraient refusés bien avant l'attaque de l'orchestre. Pensez donc, outre un long et varié programme de superbes vues animées, outre encore une partie musicale très soignée et très goûtée, il y a une attraction extraordinaire qui vaut à elle seule le billet d'entrée. Nous voulons parler du célèbre professeur Bernard qui, avec l'aide d'un sujet remarquable à plus d'un titre, lit nos pensées les plus intimes et cela sans artifice, à la vue de tout le monde. C'est tellement prodigieux qu'on en reste tout ébahi. Celui qui le désire peut savoir ce que fait un parent ou un ami à mille lieues de Montréal. Ces expériences de télépathie devraient être suivies par les médecins, les étudiants et surtout par ceux qui s'occupent de science psychique.

Parmi les vues qui ont obtenu hier soir du succès, nous pouvons citer les suivantes :

Le petit savoyard — Un drame très touchant où on voit des choses qui vous émeuvent au plus haut point.

Les deux frères — Une autre scène émotionnante. Deux frères sont aimés par la même jeune fille. Au cours d'un voyage en mer, un des deux frères périt et le survivant épouse l'aimée. Au moment où ils sont tous deux à prier sur la tombe du disparu, un homme apparait à l'entrée du cimetière. C'est le frère que chacun croyait perdu pour toujours. Mais celui-ci voyant les deux époux se lever et s'en aller enlacer, décide de se sacrifier pour ne pas troubler leur riante vie. Il s'éloigne à grands pas, restera le mort pour lequel on prie avec tant de ferveur.

La Princesse noire. — C'est l'amour d'un prince nègre pour la fille d'un général français. Il la demande en mariage au père qui n'hésite pas à éconduire l'amoureux. Celui-ci se venge d'une manière atroce mais est finalement puni par la mort. C'est sombre mais tout de même c'est beau.

Le billet de loterie et On demande une servante — Deux vues moitié comique moitié sérieuse, très originales, d'un caractère tout nouveau.

L'héritage d'une vieille fille—Dix minutes de fourire.

Les cosaques du Don. — Un fidèle aperçu des manœuvres de ces fameux soldats russes.

Sculpteur moderne — Une féérie pleine de surprises amusantes.

Mlle Ivonne Pepin dans " Aubade printanière ", de Lacome. MM. Edwards et Price dans un répertoire de bon goût, se sont fait applaudir comme ils le méritaient.

Le tirage des 200 dollars que chaque assistant peut gagner est toujours fixé au 11 avril prochain.

BIBLIOGRAPHIE

ENRACINES PAR BARAUDON

Si Bonald n'a pas erré, si la littérature est l'expression de l'état social, c'est un heureux symptôme que l'éclosion d'œuvres saines, s'inspirant des conditions graines et primitives de la vie. Le roman de Baraudon est l'histoire d'une dynastie rustique, solidement enracinée au sol du Morvan, forte de ses mœurs patriarcales, de son amour du labeur obstiné et de sa religion pour la terre nourricière. Cette religion, le chef du nom, Jean Reyvenaud, l'exagère jusqu'à la férocité envers les siens, coupables, à ses yeux, de porter atteinte à la fécondité du sol, de parler de pitié et d'amour. Justicier infaillible, il les a tous chassés pour maintenir intact l'héritage ancestral, jusqu'au jour où des épreuves vengeresses, une morale plus qu'humaine, ont fait plier sa volonté de fer et ont permis, avec le retour des proscrits, au passé de renaître, ainsi que ses traditions et ses joies. ...

C'est la Terre elle même, avec les âpres convoitises qu'elle excite, mais aussi avec ses énergies créatrices, son éternel renouveau, qui vit dans cette œuvre, un peu symbolique, mais fortement conçue, où se rencontrent des scènes d'une réelle intensité de touche et d'expression.

Un volume in-16. Prix 3 fr. 50.—Librairie Plon-Nourrit et Cie., 8, rue Garancière, Paris—6e.

ECHOS D'OTTAWA

(Dépêche spéciale à LA PATRIE)

OTTAWA, Ont., 7 — L'honorable Robert Rogers, commissaire des travaux publics du Manitoba, est à Ottawa aujourd'hui, l'hôte de M. R. L. Borden, chef de l'opposition aux Communes. M. Rogers parle avec enthousiasme de l'organisation conservatrice dans l'Ouest mais refuse absolument de dire s'il quittera l'arène provinciale pour devenir le lieutenant de M. Borden dans les prochaines élections générales.

—Une délégation de St-Boniface et de Winnipeg rencontrera le gouvernement cette semaine pour discuter plusieurs questions intéressant cette localité, entre autres la construction d'un pont entre St-Boniface et Winnipeg, un nombre des délégués sont N. Bleau, maire de St-Boniface, et M. Béliveau.

—Le département du Commerce a reçu hier un rapport de Terreneuve disant que la production des mines de ce pays en 1907 a rapporté $1,332,219, soit une diminution de $320,000 sur celle de l'année précédente. La production du fer, presque entièrement destiné à la "Dominion and Nova Scotia Iron Works", s'élève à $950,668.

—Le professeur Short, principal de l'université Queens, a accepté la présidence du bureau d'arbitrage chargé de régler différend entre les matelots des lacs l'association de la Marine du Canada. Les séances seront tenues à Kingston, Toronto, Hamilton et Collingwood.

CHUTE DANS UN ESCALIER

Une femme du nom de Allan Cahill, demeurant rue Richardson, a été transportée à l'hôpital général, dans un état fort précaire hier soir. Le malheureuse femme est tombée du haut d'un escalier et a reçu d'assez sérieuses blessures à la tête. Son cas, cependant n'est point désespéré.

—Si vous voulez le meilleur poêle au monde, achetez le PENN ESTHER AMELIORE, fabriqué à Montréal. Vous pouvez vous procurer promptement des parties supplémentaires pour réparations. Accord Foundry and Machine Co. 36-7.

A L'HOPITAL NOTRE-DAME

Demain, mercredi, le 8 du courant, à 3 heures p. m., aura lieu à l'hôpital Notre-Dame, une assemblée très importante à laquelle toutes les patronnesses de l'institution sont instamment priées de vouloir bien assister, sans autre invitation que celle qui leur est faite par voie des journaux.

L'eau qui court ne porte point de venin.

Eau froide et pain chaud ne firent jamais bon ventre.

NOUVEAU MOYEN DE CONSERVER LA SANTE

L'ORANGE BONNE POUR LA SANTE

Un problème qui n'est pas généralement assez étudié et considéré est celui de la conservation de la santé.

Nous mangeons des oranges depuis un temps immémorial et cependant, combien y a-t-il de gens qui savent que le jus d'orange contient un principe médicinal ayant une influence bienfaisante sur l'estomac, les intestins, les rognons et la peau. Il y a des médecins qui vont jusqu'à prétendre pouvoir guérir avec le jus d'orange et une diète convenable la dyspepsie, la constipation, l'excès de bile et la sécheresse de la peau.

Cependant toute personne souffrant de ces maladies peut facilement se convaincre de la véracité de ces faits. Et voici comment : Prenez le jus d'une ou de deux oranges avant le déjeuner, tous les matins et, tous les soirs, au coucher une ou deux tablettes "Fruit-a-tives" suivant en même temps une diète raisonnable et, la preuve sera la santé.

Vous assisterez et hâterez la guérison en employant "Fruit-a-tives" avec le jus d'orange.

"Fruit-a-tives" contient des jus de fruits combinés d'une manière spéciale ayant pour résultat d'augmenter considérablement la valeur des principes médicinaux des oranges, pommes, figues, prunes, etc. Des toniques sont ajoutés à ces jus combinés et le tout est alors fabriqué en tablettes.

Vous pouvez obtenir "Fruit-a-tives" de votre marchand ou nous vous les expédierons par malle sur réception du prix 50 cts. la boîte ou 6 boîtes pour $2.50. "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

La Nourriture Lactée EST LA MEILLEURE AU MONDE

Elle rend le bébé bien portant et fort lorsque toutes les autres nourritures échouent

La Nourriture Lactée surpasse toutes les autres nourritures pour bébés parce qu'elle conserve la vie lorsque l'estomac faible a rejeté toute autre forme de nutrition. La Nourriture Lactée a plus de valeur nutritive que les autres nourritures et c'est la plus facile à digérer.

La Nourriture Lactée par sa composition et ses effets, est ce qui remplace le plus parfaitement le lait maternel. La Nourriture Lactée a une influence corrective dans tous les cas d'irritabilité de l'estomac et des intestins.

La Nourriture Lactée est la seule forme sûre de nutrition pour le bébé durant l'époque de la dentition.

Mères, essayez immédiatement la Nourriture Lactée si votre bébé ne dort pas, s'il est agité et maussade, elle le fera bien profiter et bien dormir. Chez tous les pharmaciens.

HENRY MORGAN & CO. LIMITED

MODES

MERCREDI, LE 8 COURANT, il y aura ETALAGE SPECIAL de

Chapeaux Phipps et Modeles Importés

Le canotier Merry Widow sera exhibé dans une grande variété de garnitures.

Il y aura aussi étalage de dessins exclusifs en

Blouses de Dentelles francaises et americaines

(2e ETAGE EDIFICE PRINCIPAL)

Emmagasinage de Meubles

Le nouvel édifice à l'épreuve du feu, sur l'avenue Union, venant d'être terminé, nous sommes en état d'y emmagasiner des meubles dès à présent.

COLONIAL HOUSE, SQUARE PHILLIPS, Montréal.

Revenus de The Manufacturers Life

La garantie est la première considération dans tous les placements que fait cette Compagnie, cependant elle a profité du taux d'intérêt élevé qui prévaut. Les placements permanents effectués durant 1907 ont rapporté plus de 6½ p.c. alors que tout l'actif du grand livre de la Compagnie a, durant 1907, rapporté une moyenne de 5.31 p. c., une augmentation sur 1906, de 23 p. c.

La garantie des placements combinés avec cette bonne moyenne de taux et avec le taux de dépenses exceptionnellement bas de la Compagnie, en fait une institution des plus satisfaisantes pour ses porteurs de polices.

Ecrivez pour avoir les taux d'assurance en donnant l'âge que vous aurez à votre prochain anniversaire, à

The Manufacturers Life Insurance Company.

Bureau-chef : - Toronto, Canada.

E. W. Wilson, 260 rue St-Jacques, Montréal.
J. T. Lachance, 133 rue St-Pierre, Québec.
G. J. Alexander, Richmond.
C. O. Palmer, Sherbrooke.

Demandez-lui

Demandez à votre médecin si vous pouvez prendre la Salsepareille non-alcoolique d'Ayer. Ayant confiance en lui. Faites exactement comme il vous dira.

SALSEPAREILLE D'AYER

NON-ALCOOLIQUE

Vos lèvres sont-elles blanches? Vos joues pâles? Votre sang pauvre ?
Consultez votre médecin.
Avez-vous une mauvaise peau ? Les nerfs faibles ?
Maigrissez-vous ?
Consultez votre médecin.
Pas d'appétit ? Mauvaise digestion ? Découragé ?
Consultez votre médecin.

Exempte d'Alcool

J. C. AYER & CO., Chimistes Manufacturiers, Lowell, Mass.

Les mères ont souvent épuisé leur cerveau à chercher une nourriture saine et nourrissante pour le bébé qui vient d'être sevré. C'est une époque importante dans la vie du petit, et d'une nourriture appropriée dépend la croissance future de l'enfant.

Grape-Nuts trempé dans du lait chaud, et ensuite refroidi à une température convenable, avec un peu de sucre, est ce qui répond aux besoins d'un enfant nouvellement sevré dans 99 cas sur 100—peut-être 100 sur 100.

Essayez une cuillérée à thé, amollie en pâte avec un peu de lait chaud et ensuite le tout mélangé—une demi-tasse Grape-Nuts est une nourriture saine parce qu'il est fait de blé et d'orge seulement et cuit pendant 12 à 16 heures. C'est une bonne nourriture pour les bébés et ceux qui grandissent.

— LES —

Capsules Cresobene

Si tout le monde connaissait bien la veleur thérapeutique des Capsules Crésobène, leur extraordinaire puissance préventive et curative et les services qu'elles peuvent rendre, par les temps humides et froids, à tous ceux qui ont les bronches sensibles et délicates, on n'hésiterait pas à en avoir toujours un flacon dans sa poche. Quelques-unes de ces capsules suffisent à arrêter les rhumes, les bronchites et toutes les affections des voies respiratoires.

Les CAPSULES CRESOBENE constituent un remède de premier ordre, un médicament très actif dont les vertus curatives, constatées dans tous les cas de rhumes, bronchites, catarrhe, asthme, irritation de poitrine, etc., réussissent à guérir les toux les plus opiniâtres et se montrent efficaces là où tous les autres remèdes ont échoué.

Les Capsules Crésobène sont en vente dans toutes les pharmacies. Prix 50c le flacon. Dépositaire général : Pharmacie Décary, coin des rues Sainte Catherine et Saint-Denis, Montréal.

MASSON.

Nous avons fait de nouvelles découvertes qui augmentent le dosier d'accusation de nos voleurs de la semaine dernière.

—Le constable Camille Gauthier, est revenu de Hull, lundi soir, après avoir livré ses deux prisonniers, Joseph Richard et J. B. Giroux, alias King, à la prison, en attendant leur procès.

Giroux et Richard subiront probablement leur procès devant le juge Talbot, cette semaine.

—M. G. A. Dugal, qui est allé à Montréal pour affaires importantes, nous est revenu.

—M. Pierre Labonté est très affecté de la mort tragique de son fils. Nous lui offrons ainsi qu'à la famille, nos sincères condoléances.

Hed-Rite

Contre la grippe, prenez une tablette de "Hed-Rite" dans un verre de limonade chaude en vous couchant. Continuez prenant trois jours à raison de une tablette toutes les 6 heures. 25 cents la boîte dans toutes les pharmacies.

COURRIER DE QUEBEC

Le chemin de fer Gaspé-Matane—Cour Criminelle — Les apaches à Québec —Changements au bureau d'immigration — Une fillette l'échappe belle — Enquête du coroner — Notes mortuaires, etc.

Correspondance spéciale à la ''Patrie''

—Les directeurs de la compagnie du chemin de fer Matane et Gaspé ont signé samedi dernier, à Québec, au contrat avec M. James Mitchell, entrepreneur, pour la construction de la première section de cette voie ferrée s'étendant de Ste-Flavie à Matane, soit une distance de 35 milles. Les travaux de construction seront commencés dans quelques jours, et l'on espère qu'ils seront complètement terminés au 1er janvier prochain.

—La Cour Criminelle s'ouvrira vendredi prochain. Ce terme des assises sera tout probablement présidé par l'hon. juge Blanchet, car l'hon. juge Bossé est retenu à sa chambre par une sérieuse indisposition.

La cause la plus importante pour ce terme est celle d'Omer Rochette, accusé d'avoir empoisonné sa femme. Elle est la dernière inscrite.

—Les apaches continuent leurs exploits à Québec, au nez de la police, et dans chaque cas ils réussissent à se soustraire assez facilement à leurs recherches. Plusieurs vols et tentatives de vol ont été commis impunément en cette ville depuis quelques semaines.

Dans la nuit de samedi, les voleurs ont tenté d'enfoncer une porte à la résidence du Dr L. E. Gauvreau, rue Claire Fontaine. Ils n'ont pas réussi, mais ils ont beaucoup endommagé la porte.

—D'importants changements viennent d'être faits dans le personnel du bureau d'immigration en cette ville. L'agent M. P. Doyle, vient d'être mis à sa pension de retraite, après un grand nombre d'années de service et est remplacé par le Dr Lavoie.

C'est M. J. J. O'Flaherty, un vieux journaliste de Québec, qui a fait du service au ''Chronicle'' et au ''Telegraph'', qui a été appelé à remplacer le Dr Lavoie.

—Le coroner Dr Jolicoeur a tenu une enquête, ce matin, sur le corps d'Alphonse St-Laurent, de St-Joseph de Lévis, qui a succombé à la suite d'un accident que je vous ai rapporté la semaine dernière. Le verdict a été ''mort accidentelle par suite d'une fracture de la colonne vertébrale'', et le jury n'a blâmé personne.

—Une lettre circulaire de Sa Grandeur Mgr Bégin a été lue, dimanche, dans les églises de Québec, défendant aux fidèles de l'archidiocèse de Québec, d'assister aux représentations de la troupe qui vient de jouer la ''Tosca'' à l'Auditorium.

Le comité de censure nommé à la suite de la première défense de l'autorité épiscopale, il y a plus d'un an, n'a plus rien à faire avec les choix des pièces que l'on donne à l'auditorium.

QUEBEC, 7 — La commission nationale du tricentenaire a tenu une longue séance samedi à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. le maire Garneau. Tous les autres commissaires, l'hon. A. Turgeon, le colonel Dennyson et le colonel Humbury-William, étaient présents, ainsi que le Dr Doughty et M. J. B. Chouinard, greffier de la cité. La commission a siégé à huis clos. Elle doit tenir sa prochaine séance à Montréal, cette semaine.

La question du logement pour ces grandes fêtes est encore le problème le plus difficile à résoudre. Nos hôtels et les milliers de chambres, dans les divers quartiers de la ville, qui ont été mises à la disposition du comité, ne suffiront certainement pas. Il faut nécessairement se pourvoir ailleurs. Il faudra des constructions spéciales pour loger des centaines et des centaines de visiteurs.

M. J. H. Gignac, manufacturier et marchand de bois, de cette ville, vient de faire à ce sujet une importante suggestion illustrée d'un plan qu'il a tracé lui-même.

Ce plan comprend une immense construction contenant un millier de chambres, des salles d'entrée et autres pour les divers services d'hôtel, pouvant contenir plus de 3,000 personnes. Cette construction aurait la forme d'un octagone ou d'une roue à huit jantes, lesquelles seraient reliées par des raies se réunissant à un moyeu ou grande rotonde éclairée par une voûte vitrée. Chacune des rais de cette roue aura une longueur de 125 pieds par 32 de largeur, et les jantes qui relieront les rais entre elles, auront une longueur de 90 pieds par 32.

Tous ces corps de bâtiments convergeront vers une rotonde octogone, dont chacun des côtés aura 32 pieds et dont le diamètre sera de 64 pieds. Cet édifice aura trois étages complets et sera couronné par un toit plat qui servira de promenade. A chacun des cours de cet octogone, sur le toit, seront construits des kiosques, qui serviront d'observatoires pendant les fêtes. Ces kiosques pourront être aussi utilisés pour des corps de musique.

Ce grand hôtel serait érigé sur les Buttes-à-Neveu, site superbe qui domine les Plaines d'Abrham et toute la ville.

Il n'y a pas de doute que la suggestion de M. Gignac sera prise en sérieuse considération par le comité des logements.

Dans tous nos chantiers maritimes on se prépare activement pour l'ouverture de la navigation.

A bord de tous les vaisseaux qui ont passé l'hiver dans le bassin Louise, ou dans les chantiers de la rive sud, ont fait de grands préparatifs. Quelques-uns comme le ''Savoie,'' le ''Natasquam,'' ont déjà quittés leurs quartiers d'hiver. Le ''King Edward'' est même parti pour faire son premier voyage dans le bas du fleuve.

Dans quelques jours le ''Montcalm'' sortira du bassin de carnage de St-Joseph de Lévis.

Les bateaux d'été de la compagnie de la Traverse seront prêts à prendre le service immédiatement après le passage des glaces. Dans le cours de l'hiver, ils ont subi d'importantes améliorations. Ils ont été pourvu chacun d'un pont-promenade supérieur.

Pour satisfaire à la circulation du public d'une rive à l'autre pendant les fêtes, la compagnie vient d'acheter aux Etats-Unis un vaisseau de 200 pieds qui arrivera à Québec vers la fin de mai.

—Les autorités civiques ont décidés de faire faire l'inspection de la terrasse Dufferin et de faire exécuter sans délai tous les travaux qui seront jugés nécessaires pour assurer la sécurité des foules énormes qui circuleront sur cette promenade cet été.

—A la séance de vendredi soir, le Conseil de Ville a manifesté son opposition au projet de loi relatif aux déménagements, qui est actuellement devant la Législature. L'échevin Picard, a soulevé cette question.

Sur sa demande, le conseil a décidé de s'opposer au projet de loi.

—Le conseil de ville vient d'être invité à se faire représenter au Congrès International des Chemins et aux expositions qui auront lieu à Paris en juin prochain.

—Le club Crémazie du Château Richer a fait l'élection de ses officiers, c'est-à-dire que tous les officiers sortant de charge ont été réélus. Ce sont M. Ed. Lavoie, président ; M. T. Caron, vice-président ; M. E. Premont, secrétaire ; M. A. Rhéaume, trésorier. Comité, MM. X. Martineau, président ; P. Gravel, L. Cloutier, G. Premont et Jules Gravel.

—M. J. Bourque, gérant du théâtre populaire, vient d'intenter une action en dommages au montant de $500 contre une des actrices de la troupe du Populaire, Mlle Lucie de Matha, qui, jeudi soir, a refusé de monter sur la scène. Elle est partie au mépris des obligations de son contrat d'engagement.

—On assure que le futur chef de police de Lévis, en remplacement de M. Georges Denis, sera M. Philippe Bourassa, ancien officier au 17e régiment. On parle aussi de M. L. P. Marsan, capitaine de la compagnie No 1 du 6e régiment et du constable Aubert, de la force municipale de Lévis.

—L'infortuné St-Laurent, qui s'est brisé l'épine dorsale en tombant dans l'escalier de la galerie, à la résidence de M. Blouin, à St-Joseph de Lévis, il y a une huitaine de jours, a succombé à ses blessures, vendredi soir. Il était âgé de 36 ans.

—On annonce que le congrès de l'Association de la Jeunesse Catholique aura lieu à Québec les 24, 25 et 26 juin prochain. Ce congrès n'a lieu que tous les quatre ans.

—Le R. P. Paré, directeur du Cercle Loyola, annonce qu'il a été décidé de ne pas envoyer de gymnastes québecois au concours international qui doit avoir lieu à Rome.

—Le banquet annuel du Barreau de Québec a eu lieu jeudi soir, au club de la Garnison, sous la présidence du bâtonnier, l'hon. E. J. Flynn. Le juge en chef et la plupart des autres juges de Québec y assisteront, ainsi qu'un grand nombre d'avocats. Plusieurs discours ont été prononcés, entre autres par Sir Frs. Langelier, M. le juge Routhier, l'hon. E. J. Flynn, M. le juge Lemieux, MM. G. J. Stuart, Ant. Galipeault, P. Frenche.

JUGEMENT INTERESSANT

Le jugement suivant, rendu par Son Honneur le juge Dorion, en Cour de Circuit, offre pour les voituriers un grand intérêt.

Le demandeur était un M. Roiter, qui avait expédié une certaine quantité de meubles, de New Glasgow à Montréal, par voie du Canadian Northern Quebec Railway. Comme ces marchandises n'étaient pas empaquetées d'une manière appropriée, le préposé aux bagages, à New-Glasgow, réclama du consignateur, qui n'était qu'un commissionnaire du propriétaire, un écrit disant qu'elles seraient transportées aux risques et périls de leur propriétaire et que la compagnie ne serait responsable pour aucun accident qui pourrait leur survenir en route.

A l'arrivée des effets à Montréal, la femme du demandeur, accompagnée d'un charretier, les a examinés et ce dernier apposa le nom du demandeur au bas d'un reçu attestant que les marchandises avaient été reçu en bon état.

Un mois plus tard, sans aucun avis, le demandeur intentait une action au montant de $75.50, valeur de différents articles qui auraient été brisés pendant le parcours, par la négligence de la défenderesse. Celle-ci répondit que les deux écrits signés du nom du demandeur l'exemptaient de toute responsabilité, et que de plus aucun dommage n'avait été causé.

Le juge Dorion a décidé que le contrat signé à New-Glasgow par l'agent du demandeur, obligeait ce dernier, de même que le reçu signé par le charretier en présence de Mme Roiter. De plus, à cause de ce contrat, le juge a décidé qu'il appartenait au demandeur de prouver cette négligence, ce qu'il n'a pu prouver non plus que le dommage éprouvé et cela dans les délais voulus par l'article 1680 de notre code civil.

LES CEDRES

L'activité commence à renaître dans cette paroisse. Selon toutes probabilités dans quelque temps la ''Canadian Westinghouse Co.'' et les autres compagnies qui travaillent à l'érection de la Proventia Power, emploieront des équipes nombreuses d'ouvriers.

— C'est M. D. Proulx, jr., hôtelier de ''Cèdres Station,'' qui a obtenu le contrat pour le transport des passagers entre la station et les travaux du pouvoir électrique.

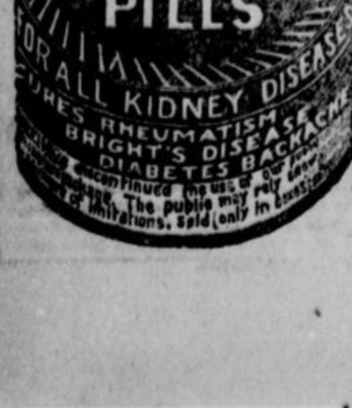

LETTRE DE PARIS

Concordia. — Société Internationale d'Etudes, de Correspondances et d'Echanges. — Lettre ouverte à la PATRIE.—Renseignements aux lecteurs.

Ce n'est pas sans beaucoup d'intérêt que les nombreux lecteurs de la PATRIE, liront la ''lettre ouverte'' ci-jointe adressée pour leur journal si progressiste à son correspondant parisien. A une époque ou il est question plus que jamais de resserrer en même temps que les relations commerciales et industrielles, les relations amicales et fraternelles entre les deux grandes familles française et canadienne, cette lettre de Mtre A. Jouet, avocat à la Cour d'Appel, président du comité d'organisation de l'importante société ''Concordia'', publiciste et polémiste distingué, met sous leur véritable jour les sentiments exacts de nos voisins de France. Cette lettre est en même temps la preuve de l'importance de la popularité et de la grande réputation dont jouit la PATRIE dans la grande capitale française et dans toute la France.

LETTRE OUVERTE AU REPRESENTANT DE LA ''PATRIE''

''Vous m'avez demandé, mon cher Monsieur et confrère, quelques renseignements sur notre ''Société d'Etudes, de Correspondances et d'Echanges, Concordia'' pour l'intéressant journal français du Canada, la PATRIE. Vous ne sauriez croire comme il m'est agréable de les fournir pour la PATRIE à un délégué de ces Canadiens pour lesquels nos coeurs de Français n'ont cessé de battre comme au premier jour du déchirement ! Car on nous accuse d'être légers : si, l'on entend par là que nous nous efforçons d'éviter la pesanteur germanique, la rêverie slave et les brumes du Nord, nous acceptons volontiers le reproche; mais si l'on prétend impliquer l'oubli des frères lointains et la résignation vis-à-vis d'un passé plein de deuils, de défaites et de séparations, dites bien à tous ceux de là-bas, qu'il constitue une calomnie contre laquelle nous protestons très haut. Non, la France n'oublie aucun des enfants qui lui ont été arrachés par la fatalité et le sort des armes; confiante dans son long passé d'héroïsme et de persévérence, dans la vitalité de sa race et surtout dans ce que Gambetta appelait la ''justice immanente'', elle attend de l'avenir les réparations juridiques auxquelles elle a droit.

Nous arrivons à notre société subventionnée par le gouvernement français et d'une façon particulière par le ministre de l'instruction publique. Ses fondateurs lors de sa création en 1895 se sont proposé un double but : idéaliste et pratique à la fois. ''Idéaliste' puisqu'il tend à rapprocher les peuple et à resserrer la concorde internationale; et ''pratique'' puisqu'il se préoccupe de préparer aux étrangers arrivant à Paris un foyer de relations, de propager les langues vivantes en ouvrant à son siège social des cours gratuits, d'organiser entre nos adhérents des divers pays une correspondance régulière, afin d'étudier avec eux dans nos réunions, dans notre revue et dans les journaux étrangers, les grandes questions auxquelles peuvent s'intéresser les esprits larges, philantropes et désireux de connaître.

''Un Bureau de Correspondance Internationale'' est constitué entre les membres qui prennent le nom d'''Icistes'', qui est tire de nos initiales I. C. soit ''Internationalis Cocordia''. Ce bureau se divise en 14 sections :

I.—Section des Voyages.
II.—Section littéraire et artistique.
III.—Section des collections.
IV.—Section scolaire.
V.—Section scientifique.
VI.—Section commerciale et industrielle.
VII —Section des langues vivantes.
VIII.—Section de pédagogie et d'enseignement.
IX.—Section Juridique.
X.—Section de sports, échecs, etc.
XI.—Section de sciences psychiques.
XII.—Section musicale.
XIII.—Section espérantiste.
XIV.—Section féministe.

Au moment où il envoie son adhésion, chaque nouveau membre doit indiquer quelles langues il parle où écrit et à quelles sections il désire plus particulièrement être inscrit. Aussitôt après la liste de tous les adherents lui est adressée. Il y voit à quelles sections chacun d'eux appartient et dans quelles langues on peut correspondre avec lui. Et immédiatement il est en droit d'écrire aux uns et aux autres pour demander tous renseignement où échanger des vues, avoir des opinions et appréciations sur les sujets qui l'intéressent. Ce n'est pas seulement une faculté dont il use, c'est un plaisir qu'il fera. Que de points sont ainsi élucidés et que de besognes sont simplifiées !

A Paris, tantôt au siège social, tantôt dans des salles splendides affectées à ce but, les ''Icistes'' de passage en France et ceux y demeurant se retrouvent, soit pour écouter des causeries instructives, soit pour assister à des soirees artistiques où même des bals mondains, d'une grande élégance. Nous ne sommes pas des pédants et comme nous possédons une sections de juniors, nous ne répugnons pas à distraire la jeunesse.

Dans plusieurs grandes villes de l'étranger, a Londres, Berlin, St-Pétersbourg, Vienne, Stockholm, Bruxelles, New-York, San Francisco, Chicago, Milan, Rome, Budapest, Constantinople, etc. des bureaux locaux très importants se sont constiués. Ces groupes locaux ont leur lieu de réunions, leur règlement intérieur et souvent leur organe, choisi parmi l'un des plus importants de l'endroit. Ils échangent entre eux et avec le groupe central des correspondances, se font des visites, se déléguent des membres, etc.

Nous avons, vous le savez, à la tête de la société, un député de Paris, M. Steeg, qui avant d'entrer au Parlement, était professeur agrégé de philosophie. Penseur éminent, orateur plein de feu et d'envolée, notre président a conquis à la Chambre, une autorité mérité, puisqu'il vient d'être chargé des délicates fonctions de rapporteurs du budget de l'Instruction Publique. A côté de lui, comme vice-président, M. Martinet, ancien conseiller du gouvernement près la Préfecture de la Seine, conseiller génral du département du Cher, et M. Paul Labbé, explorateur, secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale de Paris. Enfin un homme qui par son dévouement, par son inlassable activité est la cheville ouvrière de ''Concordia'': notre secrétaire-général M. A. Langevin, professeur d'allemand, à l'Ecole Supérieure Municipale, Colbert. Vous avez pu apprécier vous-même sa courtoisie et son aménité; je n'ai donc rien à vous apprendre sur ce point. Tous les ''Icistes'' de passage à Paris savent avec quelle urbanité il les reçoit et quel soin il prend pour leur rendre agréable le séjour de la grande vilel.

Parmi les membres du comité-directeur, un brillant magistrat du ressort de Paris, Monsieur Chevalier Marescq, deux de nos plus distingués avocats, Mtre Dunoyer, ancien secrétaire de la ''Conférence des Avocats'' et Mtre Gaston Saugrain, secrétaire-général de l'Association pour l'avancement des sciences. J'en passe !

Toutes ces personnalités sont animées de la même volonté: travailler à l'extension sans cesse croissante de ''Concordia''; et par son succès de jour en jour plus affirmé, servir en même temps que la vaste cause de la langue et de l'influence françaises, le vaste cause de la fraternité humaine universelle.

Vous en savez assez maintenant, mon cher correspondant. Dites par la voix de la PATRIE, à nos frères de Montreal et de la Province de Québec, à nos frères de l'Amérique entière, puisque votre journal pénètre partout, que notre société leur tend les bras. Aucune nouvelle ne pourrait nous être plus agréable, je vous en donne l'assurance au nom du comité-directeur, tout enfier, que la constitution d'une section canadienne avec groupes locaux dans nos principales villes.

M. A. JOUET, avocat à la Cour d'Appel de Paris.

La section canadienne serait la fille cadette mais aimée de ''Concordia''. Il y aurait échange d'idées, de vues, de sentiments, de coeurs, entre les correspondants canadiens et les correspondants français. Et nous aurions ainsi travaillé, grâce à la généreuse hospitalité de la PATRIE au rapprochement fraternel des frères séparés, et au progrès de l'humanité.

ALPHONSE JOUET,
Avocat à la Cour d'Appel, président du comité d'organisation.

Un groupe important de nos compatriotes, de Montréal, Messieurs, Dames et Demoiselles, de notre meilleur monde, s'organisent actuellement pour établir dans la grande métropole canadienne un bureau de correspondances, de renseignements et d'échanges. L'on ne saurait trop vanter le bon vouloir de ces personnes et leur esprit d'initiative. La satisfaction que ces nouveaux concordiens retireront de la société dans laquelle ils s'enrôlent sera la plus grande récompense de leur zèle. A tous nous redisons et nous les invitons à redire :

''Concordia'' est indispensable à toutes les personnes qui se rendent à l'étranger. Elle leur procure immédiatement des relations agréables et leur épargne, temps et argent.

''Concordia'' par son bureau de Correspondance Internationale facilite les études internationales. Elle permet presentement à 12,000 personnes de correspondre entre elles et d'avoir sur tous les sujets des renseignement aussi utiles que variés.

''Concordia'' favorise l'étude des langues étrangères en organisant la correspondance scolaire internationale et en pratiquant gratuitement le placement ou l'échange international des jeunes gens (280 ont été placés ou échanges en 1907).

''Concordia'' par ses comités ou délegués dans toutes les grandes villes, ses réunions, ses fêtes polyglottes, ses cours publics et gratuits de langues étrangères facilite les relations internationales et contribue à la bonne entente des peuples.

PAUL GRET.

Paris, 17 mars 1908.

La Guerison SHILOH Guerit Toux et Rhumes Rapidement

Prenez la Guérison Shiloh pour le plus mauvais rhume, la plus vilaine toux — essayez-la sur garantie que votre argent vous sera retourné si elle ne GUÉRIT pas actuellement plus vite que tout ce que vous avez déjà essayé. Peut être prise sans dangers,—ne contient rien qui puisse faire tort même au bébé. 34 années de succès recommandent la Guérison de Shiloh (Shiloh's Cure)—25c., 50c., $1.

Charbons de Pictou
LA INTERCOLONIAL COAL MINING COMPANY, Limited
Offre en vente
Charbon Intercolonial
En morceaux ou concassé
S'adresser au Bureau-Ouest
CHAMBRE 113
Edifice de la Banque des Marchands

VOUS TROUVEREZ LE COMMIS PETITES ANNONCES DE ''LA QU'IL VOUS MANQUE DANS LE PATRIE''.

PARLEMENT FEDERAL

(Suite de la 1oe page)

L'ESPRIT DE LA CONFEDERATION

Le chef de l'opposition est d'opinion que l'esprit de la Confédération doit être jugé d'après les conditions du jour et non celles qui existaient il y a un grand nombre d'années. Il se déclare en faveur du tunnel.

LA NAVIGATION D'HIVER

M. Brodeur déclare que son département a tenu tous ses engagements envers l'Ile du Prince-Edouard et la navigation d'hiver a été maintenue à tout prix. Le service postal de l'année dernière a dû donner satisfaction à la population et rien n'est épargné pour continuer à améliorer les communications entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme.

Après quelques remarques M. Hughes retire sa résolution en se réservant le droit de la présenter dans une autre occasion.

La Chambre s'ajourne à 10 hrs 30.

COURRIER TRIFLUVIEN

Le prix du marché.—Partie de sucre. —Kermesse en perspective

(Du Corr. spéc. de la ''Patrie.'')

TROIS-RIVIERES, 7.—Nous avons eu, samedi, un assez bon marché. Les produits se sont assez bien vendus. La viande demeure stationnaire, mais le beurre de ferme, ainsi que les œufs, ont subi une légère baisse. Nous avions une assez grande quantité de sirop et de sucre d'érable. Plusieurs cultivateurs disent cependant que la récolte du sucre ne sera pas très abondante, cette année.

—A l'occasion du départ de M. A. St Onge, qui était venu faire la vente chez C. E. Julien, ses amis n'ont pas voulu laisser passer cette circonstance inaperçue. On organisa un partie de sucre à la cabane de M. P.-A. Gouin. On s'est amusé à qui mieux mieux.

La journée se passa en jeux de toutes sortes, discours, chansons, et c'est à regret qu'on dut reprendre le chemin de la ville. Les participants étaient MM. A. St-Onge, E. Julien, R. René, J. Dufresne, L. Dufresne, O. Brunelle et J.-D. Duval.

L'Union Musicale doit donner dans la semaine de Pâques une grande Kermesse. On a organisé un concours de popularité entre 3 jeunes filles de cette ville. Melles Corine Lesieur, Jeannette Rousseau et Cécile Désilets.

Les candidates sont déjà à l'œuvre, et tout fait présager que la lutte va être contestée.

PAPINEAUVILLE

—Mlle Alphonsine Regimbal est retournée à Montréal la semaine dernière, après avoir passé trois semaines chez sa sœur, Mme Pascal Regimbal.

—Mlle Emma Papineau est allée à Montréal passer quelque temps chez M. Gustave Papineau, ingénieur civil.

—M. A. S. Lauzon, marchand de Montréal, est venu mardi chercher son ménage.

—MM. O'Grady et Filteau, de la ''Crown Bank'', étaient à l'hôtel Bélanger, samedi.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
EXCURSIONS de PAQUES
A NEW-YORK
LE 16 AVRIL 1908
DE MONTREAL (Aller et Retour) $11.30
Date de départ, 16 avril 1908. Limite de retour 27 avril 1908.
Les trains partent à 8.30 a.m., 8.45 a.m., 11.00 a.m., 7.40 p.m., 8.10 p.m.
A BOSTON
LE 16 AVRIL 1908
DE MONTREAL (Aller et Retour) $9.65
Date de départ, 16 avril 1908. Limite de retour 27 avril 1908. Les trains partent à 8.30 a.m. et 8.10 p.m.

PRIX POUR LES FETES DE PAQUES

Québec	$ 4.90	Toronto	$10.00
Sherbrooke	$ 3.20	Hamilton	$10.65
Ottawa	$ 3.35	London	$12.95
Détroit	$14.70	Port Huron	$14.00

Et tous les autres endroits au Canada, ainsi que Massena Springs, N.Y., Rouses Point, N.Y., Island Pond, Vt., Swanton, Vt., et les gares intermédiaires et retour au
Prix d'un passage simple de première classe
Départ les 16, 17, 18, 19, 20 avril 1908. Limite de retour, 21 avril 1908.
BUREAUX DES BILLETS EN VILLE, 137 rue Saint-Jacques. Tél. Main 460 et 461 ou à la gare Bonaventure.
37-jno

EXCURSION DE PAQUES A NEW=YORK PAR LE DELAWARE & HUDSON
$11.30. Jeudi le 16 Avril.
Billets bons pour revenir jusqu'au 27 Avril 1908.
BUREAU DES BILLETS:
137 RUE SAINT-JACQUES et GARE DU GRAND TRONC.
38-3

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN
EXCURSION DE PAQUES
Au plus bas prix d'un passage simple de première classe, du 16 au 20 avril.
Bon pour revenir le 21 avril 1908.
BOSTON
DE MONTREAL Voyage aller et retour $9.65
Billets valides pour le départ le 16 avril et pour le retour jusqu'au 27 avril, 1908.
Excursions des Chercheurs de Homes au Manitoba à la Saskatchewan et à l'Alberta
Billets valides pour revenir dans 60 jours.
Bureau des billets en ville, 129 rue St-Jacques, près du Bureau de Poste.
37-jno.

INTERCOLONIAL RAILWAY
Gare Bonaventure Union
PAQUES
EXCURSIONS A PRIX REDUITS
Billets bons au départ du 16 au 20 et au retour jusqu'au 21 avril.
DEPART DES TRAINS
Pour Québec, 7.25 a. m. et midi
L'EXPRESS MARITIME
Départ à MIDI, samedi excepté pour Québec, Rivière-du-Loup, Campbellton, Moncton, St-Jean et Halifax, Wagons-lits et wagon-restaurant directs.
BUREAU DES BILLETS
141 rue St-Jacques. Tels. Bell Main 615, Marchands 202
H. A. PRICE,
Ass. Ag. Gén. des Passagers.
GEO. STRUBBE,
Agt. des Pass. et billets de la ville.
300-jno

Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba et autres provinces du Nord-Ouest, excepte les lots 8 et 16 non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou pour tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement par le solliciteur au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins, une entrée par procuration peut être faite à une agence, dans certaines conditions, par le père, mère, fils, fille, frère ou soeur du futur colon.

Une demande d'entrée ou d'inspection faite personnellement à n'importe quel bureau de sous-agent, peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de ''personnification'' ou fraude, l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une inspection doit la faire personnellement. Le solliciteur doit présenter les titres requis pour l'acquisition d'un homestead, et l'on ne recevra qu'une seule demande d'inspection du même individu, tant que l'on aura pas disposé de cette demande.

Là où l'entrée est sommairement cancellée, après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur d'inspection aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs d'inspection doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est faite en due forme et non sujette à être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministère le céder en faveur du père, de la mère, du fils, de la fille, du frère ou de la soeur, s'ils sont éligibles ; mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

DEVOIRS.—Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Un propriétaire d'homestead peut, s'il le désire, remplir les conditions requises quant à la résidence en demeurant sur la ferme possédée uniquement par lui, n'ayant pas moins de quatre-vingts (80) acres d'étendue, dans le voisinage de son homestead. La propriété conjointe du terrain ne satisfait pas à cette condition requise.

(3) Si le père—(ou la mère, si le père est décédé)—de tout homestead et demeurant sur une ferme possédée uniquement par lui, n'ayant pas moins de quatre-vingts (80) acres d'étendue, dans le voisinage du homestead, ou sur un homestead entré par lui dans le voisinage, les conditions de cet acte quant au lieu de résidence, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père (ou la mère).

(4) Le terme ''voisinage'' dans les deux paragraphes précédents est défini comme indiquant pas plus de neuf milles dans une ligne directe, à l'exclusion de la largeur des concessions de chemins traversées dans l'arpentage.

(5) Un propriétaire de homestead ayant l'intention de remplir les conditions requises, quant à la résidence, en conformité avec ce qui précède, tout en vivant avec des parents ou sur une ferme possédée par lui, doit avertir l'agent du district de son intention.

Avant de demander des lettres patentes le colon devra donner un avis de six mois en écrivant au commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN.

CHARBON. — Les droits de mines de charbon peuvent être loués pour une période de 20 ans pour un loyer annuel de $1 l'acre. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Une royauté de 5 pourcent la tonne sera perçue sur la production du charbon commercial.

QUARTZ.—Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du minéral dans un endroit, peut se choisir un ''claim'' de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim, ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées et payées le locataire pourra faire faire l'arpentage de son claim et acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelés tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'Intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.
193 jno

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE, Limitée, au No 120 rue Ste-Catherine, coin de la rue Hôtel de Ville Montréal. L. J. TARTE, président et gérant, résidant au No 394 rue St-Hubert.

NAVIGATION

Ligne Allan
Service de la Malle Royale
— DE —
Montreal au Havre Directement
Corinthian, 9 mai, 20 juin, 1 août.
Sardinian, 14 mai, 4 juillet, 15 août.
Parisian, 20 mai, 27 juin, 8 août.
Sicilian, 6 juin, 18 juillet, 27 août.
Prix : cabine $50 dans chaque direction. Troisième classe, $27.50.
Prix du passage, en chemin de fer, pour Paris, $4.00 ou $2.50 additionnels
L. J. RIVET, Agent, Boulevard St-Laurent.
6-jno H. & A. ALLAN, Montréal

Cie Gle TRANSATLANTIQUE
DEPART CHAQUE JEUDI A 10 hrs a.m. De New-York au Havre-Paris, France
xLA PROVENCE .... 9 Avril
xLA LORRAINE .... 16 Avril
xLA TOURAINE .... 23 Avril
x''LA SAVOIE'' .... 30 avril
xLA PROVENCE .... 7 Mai
x''LA LORRAINE'' .... 14 Mai
xPaquebots à deux hélices.
Genin, Trudeau & Cie., agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. 94-jno.

Agences Reford
Ligne Donaldson
SERVICE HEBDOMADAIRE SAINT-JEAN, N.-B., - GLASGOW.
''Tritonia'' .... 7 Mars
''Kastalia'' (Cold Storage) .... 14 Mars
Ligne Thomson
SERVICE HEBDOMADAIRE - PORTLAND - LONDRES
''Cervona'' (Cold Storage et air froid) .... 7 Mars
''Hurona'' (Cold Storage et air froid) .... 21 Mars
Téléphones—Bureau Main 5656 et 5651.
THE ROBERT REFORD CO. Ltd. Montréal, Toronto, Québec, St. Jean, N. B.
5-jno.

SS. ''CAMPANA''
1700 TONNEAUX
Premier départ de Montréal
Quai au pied de l'Ave Papineau
LUNDI 20 AVRIL A 4 Hrs. P.M.
(Si la glace le permet)
Et ensuite tous les deux LUNDIS à 4 p. m., laissant Québec le jour suivant à MIDI pour LE BASSIN DE GASPE, MALBAIE, PERCE, GRANDE RIVIERE, SUMMERSIDE CHARLOTTETOWN ET PICTOU.
Excellente accommodation pour les passagers.
Aucune cargaison reçue après 2 p.m. le jour du départ.
Pour le Fret, Passage et Cabine, s'adresser à
J.C.BROCK & CO., Agents.
211 Rue des Commissaires. En ville
36-jno.

Voyages aux Tropiques par la Ligne ELDER DEMPSTER à Nassau, Cuba et Mexico
Accommodation de première classe seulement.
Taux Raisonnables
Notre beau steamer rapide, le ''Bornu'', part d'Halifax, N. E., vers le 17 avril. Assurez-vous une cabine de choix en vous adressant de bonne heure à
W. H. HENRY, Edifice de la Banque Impériale.
N. L. LUSHER, 178 rue St-Jacques.
L. J. RIVET, 5 Boul. St-Laurent.
ELDER DEMPSTER & CO., Edifice du Board of Trade, Montréal.
10-m.j.a.

RAPPORT DE BREVETS

Nos lecteurs trouveront plus bas une liste de brevets canadiens récemment obtenus par l'entremise de MM. Marion & Marion, solliciteurs de brevets, Montréal, Canada et Washington, D.C.

Tout renseignement à ce sujet sera fourni gratis en s'adressant au bureau d'affaires plus haut mentionné.

110,664 — Joshua J. Frith, Boissevain Man. Porte-rôties.
110,944 — Ivar P. B. Knudsen, Copenhague, Danemark. Séparateur centrifuge.
110,947 — Alfred M. Mosley, Welland, Ont. Pince pour tenir le crayon à aiguiser.
110,974—Adélard Bernard, St-Edouard, (Lotbinière) Qué. Alimentateur pour machines à bettre.
110,982 — Harry A. Sedgwick, Milwaukee, Wis., E.-U. Graisseur automatiquement.
111,042 — MM. Sundberg & Hagg, Stockholm, Suède. Machine à traire.
111,043 — Edmond Ls. Ethier, Montréal, Qué. Séchoir.
111,044 — Alf. Sinding-Larsen, Christiania, Norvège. Méthode de traitement du fer titanique.

SAINT-AIME.

Le 2, 3 et 4 avril avaient lieu au collège commercial de Saint-Aimé, la pieuse et imposante cérémonie des Quarante-Heures.

La messe d'ouverture fut célébrée par M. O. Leduc, curé de la paroisse.

Le Rév. P. Desfossés, C.S.C., chapelain du collège, servait comme diacre et M. l'abbé A. Goyette, vicaire, de St-Aimé, agissait comme sous-diacre.

Ce dernier fit aussi le sermon de circonstance.

La Garde d'Honneur du S. Coeur et la Congrégation de Marie firent escorte dans la procession. Le chant, non moins que la grandeur des cérémonies, impressionna très religieusement la pieuse assistance.

A l'office du soir l'illumination et le chant furent du meilleur goût.

La maîtrise du collège rendit avec succès un ''O Cor Jesu'' et un ''Parce Domine'' en trois parties, dus aux talents artistiques d'un des Frères de la communauté. Au dire des connaisseurs, cette musique inédite mériterait certainement les honneurs de la publication.

M. EPHREM VALIQUETTE, instructeur.

(VOIR AUSSI PAGE 5)

Un magnifique succès Pour le Cercle "La Lyre"

Ce cercle dramatique joue "La mort du duc de Reichstadt" au Théâtre National, hier soir, devant une foule considérable

CE SOIR, LE CERCLE DE LA GAIETE FRANCAISE, DANS "LE QUATORZIEME"

Le cercle "La Lyre" a donné hier soir devant une fort jolie salle sa pièce de concours "La mort du Duc de Reichstadt", drame en un acte de M. Ernest Doin. Par son caractère historique, par les souvenirs qu'il rappelle à tous ceux qui ont appris à aimer cette histoire douloureuse de Napoléon et de son fils, par l'exubérance de patriotisme qui se rencontre à chaque instant, par l'habileté enfin des interprètes, cette pièce a produit sur les spectateurs une profonde impression, et nombreux ont été les passages soulignés par les applaudissements du public. Nous donnerons plus loin un compte rendu de la pièce au point de vue de la valeur des artistes.

Ce soir, à 8 heures, au Théâtre National, nous aurons le plaisir d'entendre le cercle de la "Gaieté Française", dans leur pièce comique "Le Quatorzième"

Fondé en décembre dernier, le Cercle de la Gaîté Française, un autre des jeunes a déjà remporté un succès le 24 février 1908, quand il a donné à la salle Ste-Brigitte, la pièce intitulée "La Bande du Cheval Noir".

Les officiers et membres du Cercle sont les suivants :

Président.—M. J. Nagant.
Gérant.—M. Eug. Peltier.
Directeur artistique.—M. A. Fregeau.
Régisseur.—M. André Lourel.
Conseillers.—MM. W. Lardie, Ed. Burns, A. Barbe, M. Maher, L. P. du Stour, A. Blanchet.
Membres. — MM. J. Petit, Jos. Boucher, Jos. Labonté, G. Bourassa, R. Goulet, A. Lardie, R. Houlé, A. Loyer, O. Provost, A. Chenevert, D. Loyer.

La pièce "Le Quatorzième" que le Cercle de la Gaité Française va présenter ce soir est une comédie extrêmement drôle et présentant des situations très comiques.

Voici en quelques mots un résumé de la pièce : Un bon bourgeois, M. Grapillard donne un diner de famille. Les invitations ont été lancées et le nombre des invités est de quatorze. Mais le jour même du diner arrive une lettre de l'un des invités, M. Fourachaux, présentant ses regrets de ne pouvoir venir par suite d'indisposition. Le nombre des invités se trouve ainsi réduit à treize, ce dont Madame Grapillard ne veut pas entendre parler. M. Bounardot alors explique qu'il est facile d'obtenir un quatorzième invité en s'adressant au bureau, dit "Bureau des Quatorzièmes" qui est établi dans chaque quartier pour les besoins de cette nature. L'idée de M. Bonnardot est approuvée et il court à ce bureau où on lui promet le quatorzième convive moyennant "cent sous et la table".

Peu après arrive chez M. Grapillard un jeune homme du nom de Edgar Durocher qui n'est connu que de Mlle Eugénie avec laquelle il a dansé et correspondu pendant ses voyages. Elle est la première personne qu'il rencontre dans la maison ; il lui fait part de son amour et de son désir de l'épouser, ce à quoi elle lui répond de demander sa main à son père. A ce moment celui-ci arrive, prend le jeune Durocher pour le quatorzième convive, lui recommande de ne pas trop manger, etc. Là-dessus arrive une autre lettre de M. Fourachaux disant que se sentant mieux il viendra tout de même au diner.

M. Grapillard veut alors renvoyer Edgar Durocher, en lui donnant "cent sous", bref, tout se termine à l'arrivée du convive envoyé par le bureau, et comme toute bonne comédie qui se respecte, elle se termine par le mariage des deux jeunes gens.

Comme on le voit la pièce est remplie de situations comiques et si elle est enlevée avec brio, elle obtiendra certainement un très grand succès.

La distribution est la suivante:

Grapillard, bourgeois MM.A. Charly
Bonnardot ... ... M. Des Etangs.
Edgar Durocher, fiancé d'Eugénie, M. A. Blanchet.
Mme Grapillard ... ... Mlle F.Mézière
Eugénie..... ....Mlle Andréa.
Julie, domestique ... ... Mlle Dupré.

—o—

C'est demain soir qu'aura lieu la grande représentation de gala que préparent depuis quelques jours les Gérants de l'Association Dramatique et Littéraire de Montréal.Comme il l'a déjà été annoncé, la pièce à l'affiche est une comédie intitulée "Mascarade Manquée" due à la plume de l'un des membres du cercle, M. N. Lafortune.

La soirée qui promet d'être intéressante sous tous rapports sera donnée sous la haute présidence de Messieurs les Echevins Médéric Marsin, M.P., I. Laviolette et N. Giroux qui assisteront à la représentation, accompagnés de leurs dames.

Le programme comprendra: "Mascarade Manquée" interprétée par les membres du cercle; "Le Doigt de Dieu", pièce donnée par les artiste du Théâtre National et intermèdes comiques et monologues par les mêmes artistes et MM. Cadieux et T. A. Perrault, membres de "La Littéraire".

Comme on le voit, le programme offre le plus grand intérêt.

Mais de même que les directeurs artistiques du cercle ont tous fait pour rehausser l'éclat de la soirée, de même les gérants, MM. Narbonne et Napier n'ont pas voulu rester en arrière dans cette circonstance et ils se sont dit que si M. Gauthier leur régisseur était capable de remporter un succès sur la scène, eux, feraient en sorte que le public emportât un excellent souvenir,non seulement de la représentation en générale; mais aussi de l'organisation; c'est pourquoi nous verrons deux gentilles petites fillettes, enrubannées aux couleurs de "La Littéraire" (vert et blanc), distribuer des fleurs à toutes les dames présentes, et nous verrons également de magnifiques décorations orner l'entrée de la salle.

Nous sommes convaincus qu'il y aura foule mercredi au Théâtre National, car tous les vrais amis de l'art se feront un devoir d'assister à cette représentation qui sera une véritable fête patriotique et unique, jusqu'ici, puisqu'on y jouera, dans un théâtre canadien, une pièce canadienne, écrite par un Canadien, interprétée par des acteurs exclusivement canadiens pour un concours organisé par un journal canadien.

La vente des billets qui paraît.il, est considérable prouve que tout le monde s'attend à quelque chose d'extraordinaire de la part de "La Littéraire" et les personnes qui désireraient assister à cette soirée spéciale feraient bien de se hâter de réserver leurs places.

Nous donnerons demain, la distribution des rôles. La pièce se passe à Montréal et est d'un comique si entraînant que le rire du spectateur commencé aux premières boutades ne s'arrête que lorsque le rideau tombe.

Hier soir, comme nous le disons plus haut, la pièce donnée par le cercle "La Lyre", "La Mort du Duc de Reichstadt" a eu un très grand succès.

La distribution des rôles était la suivante :

Duc de Reichstadt ....
M. Hector Maisollier
Le Gouverneur Général .....
Jules Richer
Oscar, adjoint major ....
Hector Racicot
Gustave, capitaine ....
Raoul Bluteau
Frank, vieux soldat français, espion) .... Louis Préville, fils
Reinberg, huissier du palais .....
Edouard de Grandpré
Rollack, huissier du palais .....
Roméo Clément
Le docteur ... ...Henri Racicot
Emma, fille du gouverneur, amie d'enfance du Duc ....
Mlle Jeanette Louvain
Officiers et soldats autrichiens.

Nous devons sincèrement complimenter le clercle "La Lyre" en général et chacun de ses acteurs en particulier pour la belle représentation qu'ils nous ont donnée. Interpréter une pièce aussi difficile pour des amateurs semble presque une impossibilité. Malgré cela nous avons assisté hier à une excellente interprétation, où chaque situation a été rendue avec exactitude, chaque mouvement effectué avec un sens exact de l'idée à exprimer. Nous devons signaler tout d'abord M. Hector Maisollier, dans le rôle du Duc de Reichstadt. M. Maisollier avait une rude tâche à accomplir, que d'essayer à rendre un personnage aussi complexe que celui de "L'Aglon" et nous devons dire à sa gloire qu'il a su donner un accent de sincérité à son rôle, une note mesurée et calme avec ça et là d'excellents mouvements dramatiques qui méritent de sincères félicitations. La mort n'a nullement été exagérée, comme beaucoup d'amateurs le font et cette dernière scène a été rendue avec la même habileté. M. Jules Richer doit être complimenté sur la façon dont il a compris le rôle du gouverneur général, personnage froid, calme et autoritaire, qui encercle le Duc de Reichstadt dans le réseau de ses intrigues. Quant à M. Louis Préville, fils, il nous a donné un excellent Frank, copié du Flambeau de Rostand. Il a fort bien représenté le vieux grognard dont le cœur entier appartient à son empereur, par conséquent à son fils, et qui risquera tous les dangers pour lui aider de quelque façon que ce soit, sans aucune autre espèce de récompense que le désir d'avoir bien servi son maître. M. Préville est un bon acteur et son jeu témoigne d'excellents efforts. Mlle Jeanette Louvain a été une charmante "Emma", jeune fille douce et aimante qu'intéresse la souffrance et le malheur. Quant aux autres, MM. Hector Racicot, Raoul Bluteau, Edouard de Grandpré, Roméo Clément et Henri Racicot dans les rôles secondaires, ils ont chacun dans leur genre, fait preuve de leurs consciencieux efforts.

Pour un cercle dont l'exiseence ne remonte pas à plus de deux ans, la façon dont cette pièce a été donnée est digne des plus grands éloges, L'ensemble des mouvements et l'aisance en scène ont été parfaites et nul doute que ce cercle obtiendra dans le futur de nombreux succès.

Le public a souligné de nombreux passages de vigoureux applaudissements et il a marqué son appréciation générale de la pièce en faisant relever plusieurs fois le rideau à la fin de la pièce.

En un mot excellente soirée qui s'est terminée par le magnifique drame de d'Ennery "Le doigt de Dieu", donné par les artistes du théâtre National et dont on trouvera un compte rendu dans une autre partie de ce journal.

—o—

N. B. — Le magnifique groupe photographique du Conservatoire d'Art Dramatique, paru dans notre édition de vendredi, a été effectué par M. J. A. Dumas, artiste photographe, 460 Saint-Denis, angle de la rue Sherbrooke.

1. Mlle Neuville (Clotide) ; 2. M. Jean Préviens (Albert de Rieux) ; 3. M. Horatius (Jean) ; 4. Mlle Blanche de Tilly (Clotilde) ; 5. G. K. Gravel (Chambly).
INTERPRETATION DE : "LES FEMMES QUI PLEURENT"
Instantané à la lumière de magnésium pris spécialement pour la PATRIE par l'artiste photographe J. A. Dumas (coin des rues Sherbrooke et St-Denis) à la représentation du Conservatoire d'Art Dramatique au Théâtre National, le vendredi, 3 avril 1908 (Concours de la PATRIE.)

1. Des Etangs ; 2. M. Nagant (président) ; 3. M. A. Louvel (régisseur) ; 4. Mlle Andrea ; 5. Mlle Mézière ; 6. M. A. Frégeau (directeur artistique) ; 7. M. A. Blanchet ; 8. M. Eugène Pelletier (gérant).
LE CERCLE DE LA GAIETE FRANÇAISE qui prendra part ce soir au Concours Dramatique de la PATRIE, en présentant "Le Quatorzième".
Cliché de l'artiste photographe Richard, 402 Ste-Catherine-Est, coin de la rue St-Hubert.

UN COUPON - - - 10 QUI EN VAUDRA

Avis aux membres des Cercles Dramatiques qui concourent pour le prix de popularité

Répondant aux instances faites par plusieurs membres autorisés des Cercles Dramatiques qui prennent part au Grand Concours Dramatique de la " PATRIE," le comité d'organisation vient de décider que le COUPON DE POPULARITE qui paraîtra

JEUDI, 9 AVRIL, VAUDRA DIX COUPONS

On ferait bien de retenir *dès maintenant*, chez nos dépositaires, ce numéro de la " Patrie."

Coupon de Popularité

pour le grand Concours Dramatique organisé par la " Patrie " avec l'assistance du théâtre National Français.

Mes préférences vont au Cercle .....

.....

MARS, 1908.

Prière de déposer dans l'urne placée à cette fin à la porte d'entrée du théâtre.

Pesez - vous

et puis après quelques semaines pesez-vous de nouveau. Si vous perdez du poids prenez l'EMULSION DE SCOTT. Respirez l'air frais le jour et la nuit. Mangez une nourriture simple.

Essayez cela durant quelques semaines.

Alors pesez-vous de nouveau. L'expérience de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants est que

l'Emulsion de Scott

augmente le poids. Elle contient des éléments puissants qui produisent une nouvelle chair. Ce simple traitement guérit souvent la consomption.

Chez tous les pharmaciens : 50c et $1.00.

Revue Mondaine

Mariages d'avril.

On annonce pour la fin d'avril le mariage de Mlle Mabel Slaterny à M. Louis S. Vallerand de Québec.

—Le mariage de Mlle Jeannette Henkels, fille de feu M. John Henkels de Philadelphie à M. Hullett Desbarats de Montréal aura lieu le 21 avril, à Philadelphie.

—o—

Mariages de mai.

On annonce pour le 11 mai le mariage de Mlle Alice Blais de Montréal, à M. Alfred Proulet de Québec.

—On annonce pour le 11 mai le mariage de Mlle Corinne Bourgouin, fille de M. Geo. Bourgouin à M. John A. Sullivan, avocat.

—o—

Bridge.

Madame Philippe Roy, a donné, une partie de "Bridge" dans les salons de l'Orateur, au Palais Législatif. Les invités étaient : Lady, Casault, Lady Langelier, Mesdames Turgeon, Alex. Taschereau, Carroll, H. Archambault, E. B. Garneau, Geo. Garneau, E. Taschereau, Edouard Taschereau, Marois, Hilamel, Fages, Rolland,Carrier, Rémillard, P. Pelletier, A. Guilbault, Chs. Langelier, A. Turcot, E. Lareau, Clarknet, Dumoulin, Sheva, Belleau, Duchesnay, Paquin, Green, Decarie, C. Délâge, A. Lavergne, Pelletier, Chauveau, A. Pacaud, A. Cannon, Coote, A. Rousseau, C. Lanctôt, L. Taschereau, Panet Angers, Malouin, Mlles Jetté, Routhier, Bossé, B Turcotte, M. Hamel, Marois.

—o—

De retour.

M. et Mme J. B. Drapeau, M. et Mme Alf. Marcure, sont arrivés d'un voyage aux Etats-Unis.

—o—

En voyage.

Sir George et Lady Drummond partiront ces jours-ci pour un voyage à Atlantic City.,

—Mlle Eva Sicotte est partie pour un voyage aux Bermudes.

—L'hon. M. Rolland est en voyage à Québec.

—o—

En ville.

Mlles Alice et Blanche Gingras de Québec sont en ville les invités de Mme Gingras de la rue Saint-Hubert.

—Mademoiselle Emma Chevrier, de Rigaud, est depuis quelques jours l'hôte de Madame Eugène Chevrier, de la rue Saint-Denis.

—Mme Ernest Pacaud, de Québec, est en ville pour quelques jours.

—M. S. Belle, de Rivière-du-Loup, est en ville.

—Le Dr Charles Harris d'Ottawa est de passage en ville.

—M. E. Beauvais, de Québec, est en ville et loge au Viger.

CAMILLE.

DIRECTION POUR FAIRE LE THE

Tenez chaude votre théière (en terre cuite si possible). Mettez-y une cuillérée à thé de thé "Salada" pour deux tasses, puis versez-y de l'eau fraîchement bouillie, laissez chauffer, sans bouillir, de 5 à 8 minutes. Enlevez les feuilles en versant la liqueur dans une autre théière, servez ensuite. Ainsi fait, s'il est tenu chaud, le thé Salada conservera sa saveur délicieuse pendant plusieurs heures.

A raison de la force de sa saveur, une livre de thé Salada durera autant qu'une livre et quart de n'importe quel autre thé. 38-1

40e ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE

M. Théodore Dupras, fêté

Les amis de M. Théodore Dupras, le si sympathique propriétaire du restaurant "Théo", à Délorimier, se réunissaient la semaine dernière dans les salons de Madame J. Dubois, de l'Avenue Mont-Royal, pour lui présenter leurs meilleurs souhaits et une magnifique canne à pommeau d'or à l'occasion de son quarantième anniversaire de naissance.

M. J. Dufour, assistant secrétaire de la municipalité de Delorimier, se fit l'écho de toutes les personnes présentes, et dans un bijou de petit discours il souhaita au héro de la fête de nombreuses années de prospérité. M. Dupras répondit en termes émus et les remercia pour cette marque d'estime de pouvoir compter un si grand nombre d'amis à Delorimier. Les discours ayant eu pour effet d'assécher un peu les gosiers on sabla le champagne, puis il y eut chant et musique. Mesdames Dr Lapierre, Charles Brosseau et Mesdemoiselle Loiseau et Lacombe en firent les frais.

On s'amusa ferme jusqu'à une heure très avancée de la nuit. Un magnifique goûter, arrosé de bons vins, fût servi vers les minuits. Mme J. Dufour, dans une toilette pâle, reçut avec sa gracieuseté habituelle et fit preuve d'un tact parfait afin de plaire à tous.

Personnes présentes :

M. le docteur et Madame J. A. Lapierre, M. l'avocat Dion, M. J. A. A. Bélanger, ex-chef de police de Delorimier, M. J. Dufour, M. Alex. Chaillon, M. Arthur Leblanc, M. et Mlle E. Loiseau, M. et Mme E. Lacombe, M. et Mme E. Dupras, Mlle Aline Dupras de St-Henri de Mascouche; M. et Mme Charles Brosseau, Madame Lapierre, M. Aoélard Chausse, épicier, MM. Côme et Silvani Dupras, Mesdemoiselles Lacombe, etc.

M. Charles Brosseau, l'organisateur de cette fête a lieu d'être satisfait, car elle a eu un succès complet.

Pain d'hier, chair d'aujourd'hui et vin d'un an font l'homme sain.

Le Magasin ferme tous les jours à 5.30. The John Murphy Company Limited Mardi 7 avril 1908

Notre Corset Premier

Notre nouveau Corset Premier est l'un des plus récents modèles approuvés de la saison et nous le faisons présentement connaitre pour la première fois aux dames de Montréal.

Il a été confectionné pour nous à New-York. Il est en belle batiste, bordé de dentelle et garni de ruban ; le buste est moyennement haut, les hanches de moyenne longueur ; les baleines sont à l'épreuve de la rouille et faufilées en soie. Il a l'effet de taille élancée, 4 jarretelles et 6 lés appropriés aux tailles moyennes et corpulentes. Sous le rapport des garnitures et du fini, il a l'apparence d'un véritable corset de $3.00. Le prix en est de..... **$2.00**

VERITABLES CHAPEAUX POUR PAQUES.

Si vous voulez mesurer l'élégance de votre chapeau de Pâques d'après les plus belles créations parisiennes, vous pouvez mettre toute votre confiance en un grand chapeau de paille brisée Copenhagne, légèrement relevé au côté avec un magnifique effet de grande plume d'orfraie, en avant et une énorme rose fixée au côté, ou en un modèle moins extrême dans sa forme, mais avec une calotte entièrement recouverte de superbes aigrettes d'ailes, ou encore, en un chapeau à calotte haute avec une profusion de roses enguirlandées autour et relevées au côté en un bouquet massif. Ce sont les productions parisiennes qui remportent les plus grands succès.

The John Murphy Company Limited

Conseil Domestique No 4

Il n'y a rien pour apporter plus de véritable confort dans la maison après qu'on ne chauffe plus la fournaise et avant que ne commence les temps chaud, qu'un ***Radiateur à Gaz.*** Il tempère la chambre à coucher le matin, le boudoir durant le jour et le bain le soir ou vice vera.

Il est portatif et on peut le transporter d'une chambre à l'autre et mis à n'importe quel bec de gaz. Ne manquez pas de vous en procurer un.

Les "Gants Perrin" ont la qualité qui donne une longue durée, et l'élégance qui satisfait entièrement.

En vente chez tous les principaux marchands. 3-08

GANTS PERRIN

ATLANTIC, CITY

HOTEL TRAYMORE

ATLANTIC CITY, N. J.

Ouvert toute l'année

Un hôtel célèbre pour ses conforts du chez-soi.

TRAYMORE HOTEL CO.

CHAS. O. MARQUETTE, Gérant ..D. S. WHITE, Président

PATRONS DE LA "PATRIE"

No 22—Robe pour fillette de 4 à 6 ans. Matériaux : 3 vgs. 1-2, en 36 pouces. 5 ans.

La description de ces patrons-primes est toujours en français.

Inutile de demander d'autres patrons que ceux publiés.

COUPON

Patron No 22

Nom .....
No. .....
Rue.....
Ville .....
Province ou Etat .....
Mesure du buste .....
De taille .....

Remplissez le coupon, écrivez très lisiblement et adressez avec 10c. Département des Patrons, à LA PATRIE, Montréal.

En demandant un patron pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure, mentionnez seulement l'âge.

Le SODA MAGIQUE

OU SALERETUS EST LE MEILLEUR

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
LONDON, ENG. TORONTO, ONT. CHICAGO, ILL.

LETTRE PROVINCIALE

(Tribune des journalistes.)

QUEBEC, le 6 avril 1908.

L'incident le plus notable de la séance d'aujourd'hui a été une véhémente attaque de l'hon. M. Leblanc, contre la personnalité de M. Wilfrid Paquette, assistant comptable du greffe de la paix à Montréal et ancien président de la Fédération Textile.

Le député de Laval dénonce sévèrement M. Paquette qui, tout en étant employé public et retirant son plein salaire, passe cependant son temps à organiser des grèves ou à courir les élections. Lors de la dernière élection de Stanstead, M. Paquette aurait offert ses services moyennant finances aux conservateurs et aux libéraux qui les auraient successivement acceptés.

L'assistant comptable aurait alors été absent de son bureau trois semaines.

D'après l'hon. M. Leblanc un homme capable de voler ainsi le gouvernement et de battre monnaie sur tous les partis politiques indistinctement, ne fait pas preuve d'un grand sens moral. Il est indigne de représenter les ouvriers et de servir la province.

En réponse, l'hon. M. Gouin a fait une chaleureuse défense de M. Paquette vu'il proclame un parfait honnête homme et un employé modèle. Il est vrai que lors de la grève de Valleyfield, il a consacré une partie de son temps payé par la province au règlement de cette difficulté, mais la permission lui en a été accordée volontiers par le gouvernement sur la prière unanime des ouvriers intéressés. M. Paquette siégeait alors comme membre du bureau de conciliation avec l'hon. juge Fortin et M. McCormick, C. R. Il était donc en bonne compagnie.

M. Leblanc avait aussi accusé M. Paquette d'être le principal auteur de la dernière grève de coton, à Hochelaga. L'hon. M. Gouin dit qu'il n'en sait rien, mais qu'il n'en croit rien non plus.

Plusieurs autres députés ministériels, M. Taschereau, M. Décarie, M. Delâge, M. Blouin, ont aussi pris la défense de l'accusé. Autant M. Paquette avait été rabaissé par le député de Laval, autant il a été exalté par les orateurs de droite.

Presque tout le reste de la séance a été rempli par l'examen final de quelques bills privés et par des interpellations sans nombre. Quelques-unes de ces dernières ont provoqué des réponses intéressantes, et on les trouvera plus bas.

Parmi les projets de loi présentés l'autre jour au nom du gouvernement par l'hon. M. Gouin, il en est un qui, malgré son allure innocente, menace de soulever une vive discussion.

Il s'agit des inspecteurs de prisons et autres institutions. Par la nouvelle loi, ces inspecteurs sont placés sous le contrôle général du procureur général, pour ce qui concerne les prisons, et du secrétaire de la province, pour ce qui concerne les hôpitaux et autres institutions.

Or dans la nouvelle distribution des devoirs de ces inspecteurs, on trouve qu'aussi souvent qu'il sera prescrit par le secrétaire de la province et au moins deux fois l'an, seront tenus de visiter et d'examiner chaque hôpital ou autre institution charitable maintenue en entier ou en partie par un octroi de deniers publics, et de faire rapport au secrétaire de la province. Cette inspection porte sur l'état, l'administration et les conditions principalement hygiéniques de l'institution.

M. Tellier a attiré l'attention du gouvernement sur la portée considérable de cette mesure, qui est une innovation. Jusqu'ici les inspecteurs étaient tenus de visiter les hôpitaux et autres institutions qui sont maintenues par le trésor public, et quant aux autres qui ne sont maintenus qu'en partie par les deniers publics, ils ne les visitaient que sur instructions du lieutenant-gouverneur en conseil, dans des cas tout à fait spéciaux.

Par son projet de loi, M. Gouin régularise ces inspections, il les fixe à tous les six mois, et en fait une affaire de département.

Le député de Joliette trouve étrange que l'Etat s'arroge le droit d'intervenir dans les affaires intimes d'une institution, sous prétexte qu'il a fait l'aumône de deux ou trois cents dollars, à même le budget. Plutôt que de s'exposer à toutes sortes de tracasseries possibles, certaines institutions préféreraient peut-être renoncer à la modeste subvention qu'elles reçoivent.

A ces remarques de M. Tellier, l'hon. M. Gouin répond qu'il ne veut pas provoquer sur cette question le scandale d'un vote, et qu'il attendra volontiers quelques jours, pour voir si les intéressés élèveront quelques protestations.

C'est ce soir que les membres de la Galerie de la Presse donnent leur banquet annuel. Il n'y aura pas de séance de la Chambre ; la soirée appartient au Quatrième Etat.

L'ASSOCIATION DES PHOTOGRAPHES

C'est avec plaisir que nous publions les portraits ci-dessous, qui sont ceux des nouveaux officiers de l'"Association des Photographes Professionnels, dont nous avons annoncé l'élection, hier.

M. M. ARTHUR HOMIER, président.

M. MAGLOIRE CARRIERE, vice-président.

M. JOS. ST-DENIS, sec.-archiviste.

M. NAP. PARENT, sec.-correspondant

M. JOS. CAMPEAU, trésorier.

FIN D'UN DRAME DE LA BOISSON

COMMENT LA JOIE D'UNE FAMILLE DE BUCHERONS SE TRANSFORME EN TRIBULATION AMERE. — DENOUEMENT INATTENDU

(Corr. spéciale à la PATRIE)

STE-AGATHE DES MONTS, 7.— Mercredi dernier, était grand jour de paie à l'Hôtel du C.P.R., dont M. Nap. Geoffroy est le propriétaire. La Cie McArthur Export, ayant fait faire un nombre considérable de mérisier en bois carré, avait donné avis à tous ses bûcherons de se rendre à cet hôtel, pour y toucher ce qui leur était dû. Aussi pas un ne manquait à l'appel; car ce jour-là était attendu depuis longtemps par tous ces hommes qui s'étaient séparés de leur famille pendant cinq mois d'un hiver rigoureux pour pouvoir gagner quelques dollars afin de donner un peu de bien-être à leurs femmes et enfants.

Enfin, cette bonne paye est terminée et les fatigues sont complètement oubliées, ainsi que la misère endurée au fond de la forêt.

Il faut "mouiller" cette journée avant de se séparer et tous de payer la traite et comme le brandy commence à réchauffer, nos bûcherons se décident à sortir de l'hôtel.

Parmi ces bucherons, se trouvait toute une famille, la famille Gagnon, d'Archambault, comté de Montcalm, composée du père, Onésime et ses fils, Whillie, Joseph et Johanny. Tous avaient retenu leur chambre à l'Hôtel Geoffroy. Ils revinrent de leur promenade vers minuit et avant de monter se coucher, Willie voulut avoir une bouteille de brandy, mais M. Geoffroy, jugeant qu'ils en avaient pris assez, refusa. Aussi quittèrent-ils l'hôtel pour se trouver un autre gîte. Ils se dirigèrent alors vers l'hôtel B. Constantin au, dont les portes étaient fermées depuis longtemps. Ils pénètrent dans la cour, se chamaillent et poussent des cris qui n'avaient rien d'humain.

M. Constantineau se réveille et entendant tout ce tapage, se lève et sort pour voir ce qui se passe dans sa cour.

A peine est-il sur son perron qu'il est assailli de tous côtés, ne sachant d'où venaient les coups. Aussi fut-il contraint de reintegrer chez lui. Ses assaillants portèrent leur colère ailleurs en brisant les vitres et en essayant de défoncer les portes. Le chef Lachance appelé par téléphone vint opérer l'arrestation de toute la famille Gagnon qu'il amena coucher à l'hôtel de ville, où, le matin, le constable Loiseau les remit en liberté, n'ayant pas eu l'ordre de les garder.

Benj. Constantineau leva un mandat d'arrestation contre ses agresseurs et l'huissier Loiseau fut chargé d'opérer l'arrestation.

Le procès des accusés eut lieu samedi après-midi, dans la salle de l'Hôtel de ville, devant MM. les juges de paix H. A. Bélisle et Edm. Grignon.

La salle était bondée; car chacun avait hâte de connaître l'épilogue de ce drame de la boisson qui avait passionné pendant quelques jours notre population généralement si paisible. Mais quel ne fut pas le désappointement général, lorsque M. V. Garceau, huissier, se chargea de la défense des accusés et que de suite, avec tout le talent dont il est doué, il déclara que l'arrestation était nulle et illégale. Que cette arrestation avait été faite dans le district de Joliette, sans que le mandat fut visé par un juge de paix de ce district, et demanda l'élargissement des prisonniers, ce qui fut accordé de suite.

Les Gagnon ne jouirent pas longtemps de la liberté, car de suite un autre mandat d'arrestation fut émané et l'huissier Loiseau, voulant cette fois gagner la partie, se transporta vivement à l'hôtel Forget où la famille Gagnon était descendue. Là il opéra l'arrestation de Willie et de Joseph. Cette fois dans le district de Terrebonne. Le père Onésime et Johanny ont eu le temps d'échapper à Loiseau qui se promet bien aussi de les arrêter avant longtemps.

A la dernière heure, on nous apprend que la famille Gagnon vient de prendre arrangement avec M. B. Constantineau en payant tous les frais encourus et se montant à la somme de $24.00 et $25.00 de dommages.

UN MAGISTRAT LOUANGE ZAM-BUK

Le magistrat Rasmussen, 292 rue Marquette, Montréal, écrit : " Durant plusieurs années j'ai souffert d'une sérieuse éruption de la peau. Ce n'était pas seulement disgracieux, mais c'était parfois très douloureux. J'essayai d'abord divers remèdes de famille, mais tous furent inutiles. Je pris alors les conseils d'un médecin. Non seulement un, mais plusieurs, furent consultés : il me fut impossible d'obtenir aucun soulagement permanent. Quelque temps après, je remarquai un rapport d'un juge de paix (le magistrat Perry, J. de Pf pour la C.B.,) qui avait été guéri par Zam-Buk d'une maladie chronique de la peau, et je résolus de faire l'essai de ce baume. Après un essai complet, je puis dire que j'en suis enchanté. J'ai d'excellentes raisons pour parler ainsi, car tandis que tout ce que j'essayai — onguents, embrocations, lavements, savons, et préparations de médecins — ne put aucunement soulager ma douleur et me débarrasser de mon trouble, trois boîtes de Zam-Buk opérèrent une guérison complète.

Dans mon opinion, ce baume devrait être beaucoup plus connu qu'il ne l'est, et j'espère que mon expérience amènera d'autres personnes souffrantes et désespérées à faire l'essai de ce remède de herbal, Zam-Buk".

Pour guérir l'eczéma, les plaies coulantes, les coupures, les contusions, les brûlures, les furoncles, les éruptions, les plaies du cuir chevelu, les boutons, les éruptions au printemps, la démangeaison, les gerçures aux mains, et les maladies de la peau, Zam-Buk est sans égal. Tous les pharmaciens et les marchands le vendent à 50c la boîte où il est envoyé franco par la Zam-Buk Co., Toronto.

Dépôt à Montréal, 144 rue Craig-Ouest.

"Argenterie qui Dure"

Depuis près de 60 ans

Les cuillers, fourchettes, couteaux, etc., qui donnent le plus de satisfaction sont ceux qui portent la marque

"1847 ROGERS BROS."

En achetant de l'argenterie, cela vous paiera de voir à ce que chaque pièce soit ainsi marquée.

En achetant des services à thé, des plats, des soupières, etc., demandez les marchandises de la

MERIDEN BRITA CO.

—Rappelez-vous que nous garantissons que notre POELE PENN ESTHER AMELIORE donnera entière satisfaction. Votre argent vous est remis si vous n'êtes pas satisfait. En vente chez les marchands de première classe seulement. Record Foundry and Machine Co. 36-7.

W. H. Scroggie Limited

Angle Sainte-Catherine, Université et Victoria

Vente de Vêtements Blancs à Prix Réduits

Les réductions réelles sur les articles utiles et pratiques sont bienvenues en tout temps, et le succès de cet écoulement de vêtements est déjà assuré.

Les dames de Montréal connaissent depuis longtemps la qualité supérieure des tissus employés et l'excellente confection qui caractérisent nos vêtements blancs, et nous ne pensons pas avoir de difficulté pour atteindre notre but, qui est de faire de l'espace à notre nouveaux stock.

CALEÇONS EN BATISTE, frange parapluie en linon, avec remplis et insertion de dentelle, garnis de dentelle. Régulier 59c. Mercredi. 43c

CALEÇONS EN BATISTE, frange parapluie en linon, avec remplis à point d'ourlet, garnis de broderie. Régulier 59c. Mercredi. 49c

CHEMISES DE NUIT EN BATISTE, col haut, empiècement rond et manches avec remplis et insertion de broderie, garnies autour du col, de l'empiècement et des manches avec broderie. Régulier 98c. Mercredi. 83c

CHEMISES DE NUIT EN BATISTE, col en "V", empiècement carré avec remplis, garnis de frange. Mercredi. 69c

CACHE-CORSETS en batiste, deux styles différents, avec quatre rangs d'insertion de dentelle, garnis de dentelle et de ruban. Régulier 49c, pour... 39c

CACHE-CORSETS EN BATISTE. — Empiècement avec groupe de remplis et insertion de dentelle, garnis de dentelle et de ruban. Mercredi. 55c

JUPONS EN BATISTE. — Grand volant avec remplis, garnis de dentelle ou de broderie. Régulier 59c. Spécial... 49c

JUPONS EN BATISTE. — Deux styles différents, l'un a un grand volant avec trois rangs d'insertion de dentelle, garni de dentelle ; l'autre a un grand volant de broderie, frange protectrice contre la poussière. Spécial. $1.59

CHANCE EXCEPTIONNELLE POUR $9.75

nous vendons et installons toutes les fixtures à gaz nécessaires pour une maison de 7 chambres, comprenant:

1 Gazelier à 3 branches pour salon.
1 Gazelier à 2 branches pour salle.
1 Pendant Harpe pour passage.
4 Brackets pour chambres.

Nous avons un assortiment complet de gazeliers, électroliers, styles nouveaux, globes pour électricité et gaz. Installation de fils électriques par des experts, à des prix excessivement bas. Notre manteau à gaz Peerless est le plus brillant et le plus résistable. En vente chez les principaux magasins de ferronneries et plomberie.

THE PEERLESS GAS LIGHT Co., of Montreal, Ltd., 319 Boulevard St-Laurent, Montréal.

7-11

LA LEGISLATURE DE QUEBEC

L'USURE

L'honorable M. Leblanc. — 1. Le gouvernement est-il informé que l'usure, contrairement à la loi 6 Edouard VII, chapitre 32, intitulé : " Acte concernant l'usure", se pratique en cette province ? 2. Dans l'affirmative, combien d'usuriers le gouvernement a-t-il fait arrêter et condamner, en vertu de la dite loi ?

Réponse par l'hon. M. Gouin :

1. Le gouvernement a reçu des plaintes au sujet de l'usure pratiquée à Montréal seulement.

2. Le gouvernement a fait émettre un mandat d'amener contre un nommé C. E. Campbell et a donné des instructions de poursuivre R. H. Lebeau et E. J. Leclaire. Ce sont les seules personnes au sujet desquelles il y ait eu des plaintes permettant une poursuite.

Il a été également informé qu'un nommé Tolman avait prêté à des taux usuriers et le Procureur général a donné instruction à ses substituts de faire vérifier cette accusation et de lui faire rapport afin qu'il donne instruction de poursuivre si les circonstances justifient une pareille action.

HAUTES ETUDES

L'honorable M. Leblanc.—1. Combien le gouvernement se propose-t-il de dépenser pour la construction de l'école dite des " Hautes études commerciales " ? 2. Combien, pour son maintien ? 3. Combien a-t-il dépensé jusqu'à ce jour ?

Réponse de M. Gouin :

1 et 2. Le gouvernement se propose d'accorder à la corporation dite " L'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal ", tout aide qui, en aucun temps, sera jugé nécessaire pour l'établissement et le maintien d'une institution de hautes études commerciales de premier ordre.

3. Jusqu'à ce jour, le gouvernement, suivant qu'il y a été autorisé par la loi 7, Ed. VII, ch. 23, a payé cinq mille dollars à " l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal ", et s'est engagé à garantir le remboursement, en capital et intérêts, d'une avance de cinquante mille dollars que lui ferait la Banque de Montréal.

M. Gouin ajoute que le coût approximatif du terrain sera de $105,000.

COURS DE COUPE

M. Langlois. — 1. Combien d'élèves ont suivi annuellement les cours de coupe et de couture au " Monument National ", à Montréal, depuis 1900 ? 2. Combien se sont placés dans les magasins de Montréal ? 3. Le gouvernement a-t-il reçu en 1906 ou 1907, des représentations de la part des marchands de Montréal, relativement aux écoles de coupe et de couture ? 4. Dans l'affirmative, qu'a-t-il été fait pour donner suite à ces représentations ?

1. 1900-01	112	élèves
1901-02	153	"
1902-03	182	"
1903-04	203	"
1904-05	248	"
1905-06	306	"
1906-07	263	"
1907-08	267	"

2. 586.

3. et 4. Non.

DROITS DE SUCCESSION

L'honorable M. LeBlanc.—1. Le gouvernement a-t-il, par arrêté-du-conseil ou autrement, établi un honoraire à être payé à son employé, soit pour recevoir la déclaration des intéressés, soit pour préparer un état des droits que chacun d'eux doit payer, soit pour donner un reçu des montants que le dit employé est autorisé à recevoir, soit pour donner un certificat que les intéressés n'ont aucun droit de succession à payer, en vertu de la sous-section 4 de l'article 1191g, contenu dans la section 1 de la loi 6 Edouard VII, chapitre 11, ou en vertu de toute autre disposition de la loi concernant les droits de succesion? 2. Dans l'affirmative, en vertu de quelle ordonnance ou instrument émanant du gouvernement tel honoraire est-il établi et quel en est le montant ?

Réponse par l'hon. M. Weir :

1. Non.

2. Aucune ordonnance semblable n'a été passée.

PENSIONS DE RETRAITE

M. Fiset. — Samedi. — Interpellation — 1. De combien de membres est composée la commission administrative du fonds de pension de retraite des instituteurs et des institutrices de la Province de Québec ? 2. Quel est leur nom ? 3. De quelle autorité tiennent leur pouvoir ? 4. Quel est leur salaire ? 5. Quelle est la durée de leurs fonctions ? 6. Quelque arbitraires que soient leurs décisions, sont-elles sans appel ?

Réponses :—

1. La commission administrative de fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire se compose du Surintendant de l'Instruction publique, comme président et de quatre délégués nommés comme suit : un, par la conférence des instituteurs catholiques romains de Montréal ; un, par la conférence des instituteurs catholiques romains de Québec ; et deux, par l'association des instituteurs protestants.

2. L'honorable Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique, M. John Ahern, professeur de l'Ecole Normale Laval, M. H. N. Cockfield, principal de l'Ecole Aberdeen, M. M. C. Hopkins, principal de l'Ecole Dufferin de Montréal, M. J. N. Perreault, directeur des écoles catholiques de la cité de Montréal.

3. 62 Vict. chap. 28, titre 7e, chap. 6e.

4. Leurs services sont gratuits.

5. Les délégués restent en charge tant qu'ils ne sont pas remplacés par ceux qui les ont nommés. administrative sont finales.

Chaque verge de véritable drap "Cravenette" porte cette marque enregistrée

Reg. Trade Mark "Cravenette" Proofed by The Cravenette Co. Ltd.

C'est une garantie que le drap a été traité par la Cravenette Co., et qu'il est absolument imperméable.

Elle est aussi sur chaque vêtement fait de véritable drap "Cravenette". Faites-y attention chaque fois que vous achetez.

M. ART. TANGUAY, JR.

Nous apprenons avec peine que M. J. Arthur Tanguay, élève du Mont St-Louis, fils du propriétaire de l'hôtel Riendeau, est à l'hôpital Notre-Dame, souffrant d'une hernie. Il doit subir une opération aujourd'hui.

Les Tablettes de PATERSON

5 cts CETTE FORCE

Guérissent la Toux

Demandez l'espèce à trois coins dans la boîte rouge et jaune.

Nouvelles de la Province

ÉCHOS DE PARTOUT

WEEDON

M. W. Tobin, député fédéral de Richmond et Wolfe, vient d'obtenir du département de la Colonisation, quelques cents piastres dont bénéficieront plusieurs de nos cultivateurs. Chaque année, la débâcle de la rivière St-François produisait une inondation qui s'étendait au-delà du chemin du 4e Rang, d'où une grande difficulté de passage pour les résidents des rangs plus éloignés. Pour faire disparaître cet inconvénient et faire face à toute éventualité, on a décidé de se servir des argents obtenus pour faire rehausser de cinq pieds la route qui conduit du quatrième Rang au village de Weedon Station. M. Tobin a donc mille droits à la reconnaissance des intéressés.

—La saison des sucres, s'annonce ici sous les plus heureux auspices. Plusieurs ont commencé, il y a quelques jours, à se livrer à la fabrication du sucre canadien et tous se déclarent très satisfaits du résultat déjà obtenu. Les "sucreries" les plus importantes ont tous les avantages d'une installation des plus modernes.

—Mlle Nathalie Lefebvre est allée à Sherbrooke passer la journée de mardi chez son frère M. Henri Lefebvre, caissier de la Banque Nationale.

—Mlle Luly Tanguay, de Weedon Station, était en visite ces jours derniers, chez M. Justinien Benoit, du village de Weedon. On donna en son honneur une jolie soirée intime de chant et de musique.

—Nous regrettons d'apprendre qu'un de nos braves colons, M. Hyacinthe Hébert, est à l'hôpital du Sacré-Cœur de Sherbrooke, depuis mardi dernier. Il est souffrant d'un cancer à l'abdomen. Son cas a été déclaré incurable. Nos plus sincères sympathies vont à ce concitoyen et à sa famille dans la dure épreuve qu'ils subissent.

—Jeudi, le 2 courant, M. Joseph Cloutier, fit baptiser une fille qui reçut les noms de Marie-Blanche-Cécile. Parrain : M. Joseph Lemieux. Marraine : Mme Joseph Lemieux.

—Depuis quelques jours, nous comptons au personnel enseignant de notre couvent, une sœur institutrice de plus, sœur Ste-Emérentienne, venue remplacer notre bonne supérieure Sœur St-Pierre Flaver, gravement indisposée.

N.-D. DE LA SALETTE

Mlle Béatrice Thivierge, institutrice du village, est revenue d'une promenade chez ses parents à Buckingham.

—M. et Mlle Gratton, de Buckingham, sont venus passer une huitaine en visite chez leurs oncles, MM. Alphonse et Napoléon Boisvenu.

—MM. E. M. Lapointe et Antoine Chalifoux sont de retaur d'un voyage d'affaires à Buckingham.

—Les chemins étant dans un pitoyable état, il est décidé que la malle partira d'ici plus à bonne heure dans l'avant-midi.

—Mme C. Lapointe et ses fils Angus et Henri, sont de retour d'une promenade à Ottawa.

—Mme Vve Francis Bisson vient de recevoir de la compagnie d'assurance "Sun Life", la jolie somme de $1,000, étant l'assurance de son défunt mari.

—M. Richard Chartrand est revenu d'une promenade chez des parents et amis de Plantagenet et Papineauville.

—Plusieurs de nos jeunes gens venant des chantiers et de Cobalt sont de retour parmi nous.

—M. Wilfrid Raby, de N.D. du Laüs, était ici cette semaine, en visite chez son beau-père, M. S. Chartrand.

—Mlle Arzélie Moncion, de N.-D. du Laus, était de passage ici la semaine dernière, revenant d'une promenade chez sa sœur, Mme T. Fournier, de Masson.

PAPINEAUVILLE

—M. Arthur Bélanger, manufacturier, a vendu à la "Crown Bank of Canada" l'ancienne résidence de feu H.-S. Macleary, notaire, dont il était propriétaire depuis quelques années. M. Bélanger habitera le logement au-dessus de sa manufacture de liqueurs douces. La maison est située à l'angle des rues Papineau et Washington, à l'endroit le plus central du village. Le prix de vente est de $2,250. M. Bélanger n'a vendu que 15 pieds de terrain tout autour de la maison.

La banque était représentée par M. O'Grady, de Toronto, et Filteau, de Hill et doit établir une succursale ici aussitôt qu'elle aura fait les changements nécessaires aux appartements de la maison.

M. Filteau, neveu de M. C. B.-Major, M. P., sera le premier gérant de la "Crown Bank" à Papineau et aura deux assistants.

SAINT-JEROME

—Il y a eu assemblée des citoyens de Saint-Jérôme, dimanche, dans la salle du soubassement de l'église pour fins particulières.

—Nos délégués auprès du gouvernement de Québec nous sont revenus vers la fin de la semaine dernière, plus ou moins réticents sur la cordialité de la réception qui leur a été faite par le chef du gouvernement de Québec.

—Georges, E. Léonard, ingénieur-civil de Montréal, était de passage à Saint-Jérôme, samedi, en visite chez son frère, J. V. Léonard, avocat.

WEST SHEFFORD.

Notre petite rivière "Noire" est libre de glace et l'on ne signale aucun dégât. Cependant l'eau est très haute aux abords du moulin à scie où est installé le dynamomètre qui fournit la lumière électrique dans notre village, ce qui fait que les magasins et certaines maisons privées sont obligés de se servir d'un autre système d'éclairage. Heureusement que cela ne durera pas.

—C'est le temps des sucres, mais la température que nous avons n'est pas favorable aux propriétaires d'érabliers.

—Dimanche, il y avait un parti de sucre chez M. Hosanna Larose. Nombre de personnes du village et de la campagne sont allées se sucrer le bec. Les chemins sont assez bons.

SAINT-DAMASE

—M. Frs. Ledoux, fabricant de beurre et de fromage, a quitté l'Ange-Gardien de Rouville, où il a passé l'hiver avec sa famille, pour venir demeurer en notre village. M. Ledoux va exploiter la fromagerie située dans le rang de Corban.

Le capitaine LAPARE MARSAN, qui vient d'être nommé chef de police à Lévis.

(Voir en 4ème page)

SON ACTION EST RENVOYEE

Le 24 juin dernier, M. Joseph Roméo Papineau traversait le "square" Viger, quand il eut le malheur de piler sur un morceau de vitre, s'infligeant au pied une profonde coupure.

Il poursuivit la Cité pour $500.00.

A l'enquête, le demandeur n'ayant pu prouver négligence de la part de la défenderesse, l'honorable juge Mathieu a renvoyé son action avec dépens.

La pauvreté est la mère de tous les arts.

Bien dire fait rire, bien faire fait taire.

L'homme matineux, gai, sain et soigneux.

Pour vivre longtemps, vêtez-vous chaudement et mangez frugalement.

Vin de poires, ne le bois ni ne le donne à ton ami.

Hâtez-vous lentement. Paris n'a pas été fait en un jour.

Il faut battre le fer quand il est chaud.

MIGRAINE

Voulez-vous ne plus souffrir de cette affreuse MIGRAINE qui vous empêche de vaquer à vos affaires, à vos devoirs, à vos plaisirs ? Prenez des

CACHETS GAUVIN CONTRE LE MAL DE TETE

Soulagement immédiat, prompte guérison.

25c la boite, chez tous les marchands ou par la poste.

LES MALADIES DES ENFANTS

sont faciles à soigner et à guérir lorsqu'elles sont prises à temps.
Le plus souvent une dose de

SIROP D'ANIS GAUVIN

suffit à combattre le mal, à guérir *Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Rhume, Bronchite, Coqueluche,* le tout est de ne pas tarder. Ayez-en toujours une bouteille à portée de la main.

EN VENTE PARTOUT, 25c LA BOUTEILLE.

Madame Vandal, de Saint-Cimon, Co. Bagot, écrit :

"Je ne connais pas de plus précieux remède que le SIROP D'ANIS GAUVIN, pour la guérison des maladies de l'enfance. Je m'en suis servie souvent, à l'époque de la Dentition, dans les cas de Coliques et de Diarrhée, et j'ai eu qu'à me féliciter de son emploi ; je le recommande hautement aux mères de famille.—MADAME VANDAL.

J. A. E. GAUVIN, Pharmacien Chimiste, 850 Ste-Catherine Est, Montreal.

7-11—h-11

Bébé Jeanne Violetta Vandal

LA FEDERATION NATIONALE SAINT-JEAN-BAPTISTE

HOPITAL STE JUSTINE POUR LES ENFANTS

Voici la requête que nous avons présentée au gouvernemnt dans le but d'obtenir un subside:

L'honorable M. Gouin,
Premier Ministre de la Province de Québec.

L'humble requête des soussignés:

EXPOSE RESPECTUEUSEMENT à votre considération les faits suivants qui ont nécessité la fondation à Montréal de l'hôpital Ste-Justine:—

Les crèches et les hospices des enfants trouvés recueillent les enfants abandonnés ou illégitimes, mais rien n'existait avant cette fondation pour le soulagement des enfants légitimes malades. Dans les hôpitaux catholiques canadiens-français, on le reçoit par les enfants au-dessous de l'âge de cinq ans, excepté pour certains soins chirurgicaux.

Dans les différents hôpitaux protestants 110 lits à peine leur sont réservés, et dans certains de ces hôpitaux les enfants doivent avoir atteint au moins l'âge de un an, et parfois même, ne sont reçus qu'âgés de deux ans.

Voilà tout ce qui existe pour la protection des enfants légitimes, pour le soulagement des femmes honnêtes, mères d'une nombreuse famille, accablées par un labeur ardu qui est leur seul gagne-pain.

La mortalité infantile, telle que constaté par les rapports de la ville de Montréal, pendant ces dernières années, nous fait voir ce triste résultat:—

Mortalité totale des enfants au-dessous de cinq ans comparée avec le nombre des naissances:

En 1900	55.95	pour cent
1901	53.57	" "
1902	52.52	" "
1903		
1904		
1905	56.31	" "
1906	55.35	" "

Mortalité des enfants canadiens-français au-dessous de 5 ans comparée avec le nombre des naissances:

En 1900	52.39	pour cent
1901	59.44	" "
1902	58.53	" "
1903		
1904		
1905	61.97	" "
1906	60.66	" "

Le manque d'hygiène, sans doute est une des causes de cette grande proportion de mortalités, mais la nécessité pour tant de mères de travailler afin de nourrir et d'élever plusieurs enfants les empêche de donner aux plus faibles les soins les plus essentiels.

L'incompétence des unes, les misères des autres, font que notre province perd annuellement une proportion alarmante de sa population.

Le pays qui dépense chaque année de fortes sommes dans le but d'attirer chez nous de nouveaux colons, ne pourrait-il pas consacrer un certain montant à conserver nos propres enfants qui certainement offrent plus de garantie d'attachement à la patrie.

L'oeuvre de vos requérants est basée sur l'expérience et existe déjà ailleurs.

La Province d'Ontario par exemple: Toronto a un hôpital pour les enfants au-dessous de 15 ans, et le gouvernement de cette province lui donne chaque année une subvention de $75,000. Les résultats sont remarquables: ainsi en 1908, sur 858 patients qu'a reçus cet hôpital, 436 furent complètement guéris; 184 furent améliorés; 46 demeurèrent dans le même état et on n'eut à déclarer que 56 mortalités. Il est à remarquer spécialement que sur ce nombre de 858 enfants, 319 n'avaient pas plus que 6 ans, c'est-à-dire plus du tiers du nombre total.

L'HOPITAL STE-JUSTINE POUR LES ENFANTS que nous avons fondé devra remplir cette tâche de la protection et de la conservation de nos enfants.

Déjà, malgré nos moyens restreints nous avons pu soulager un bon nombre de petits malades qui n'auraient pu être reçus ailleurs.

Pour ces raisons, Vos Requérantes prient votre gouvernemnt de bien vouloir leur accorder un aide effectif qui puisse leur permettre d'accomplir avec succès cette oeuvre charitable et patriotique.

Une somme de $5.000.00 est humblement suggérée comme étant le montant nécesssaire dans les circonstances pour atteindre leur but.

Et Vos Requérantes ne cesseront de prier.

Montréal, le 12 mars 1908.

ECOLE MENAGERE PROVINCIALE

Horaire de l'Ecole Ménagère Provinciale pour le 3e trimestre:

Lundi 9 heures.—Blanchissage: linge blanc et de couleur, empesage à l'amidon cuit, 6 avril. Lavage des lainages, détachage, 27 avril. Nettoyage des tissus de soie, dentelles, gants, 4 mai. Repassage et amidonnage, 11, 18 et 25 mai.

Lundi 3 heures.—Cours de morale, par M. l'Abbé Henri Gauthier, 6 avril.

Lundi, 4 heures.—Conférence sur l'Oeil, par M. le Dr E. E. Laurent, spécialiste, 6 avril.

Lundi, 3 heures.—Conférence sur les soins à donner aux oreilles, aux yeux, au nez, à la bouche, par M. le Dr E. E. Laurent, spécialiste, 27 avril et 4 mai.

Lundi, 4 heures—Cours d'anatomie et de physiologie, par MM. les Docteurs Séraphin Boucher et E. G. Asselin, tous les lundis à partir du 13 avril.

Lundi, 5 heures.—Cours de "Petite Chirurgie," par M. le Dr Eugène St-Jacques, les 11 et 18 mai.

Mardi, 10 heures, à midi.—Cours de cuisine pratique, tous les mardis du trimestre. Prix d'entrée, 50 centins. Mardi, le 7 avril, sera exécuté, le suivant:

MENU

Gateau Fin,.....Crème Mocha.
Glace Citron.
Gateau Chocolat.
Glace Cuite.
Glace Royale.
Decorations de Gateaux.

Mardi, 3 heures.—Cours de Chimie et de physique pratique, par M. le Dr Léo Pariseau, les 7, 14, 21 et 28 avril.

Mardi, 4 heures.—Cours d'hygiène de la jeune fille et de la femme, par M. le Dr J. Décary, le 21 avril.

Mardi, 4 heures.—Cours d'hygiène de l'Enfance, par M. le Dr A. Laramée, les 28 avril et 5 mai.

Mardi, 4 heures.—Cours sur les soins à donner aux enfants, par M. le Dr R. Masson, spécialiste, les 12 et 19 mai.

Mercredi, 10 heures.—Cours de couture pratique, taillage d'après patrons.

Mercredi, 2 heures.—Cours de broderie, racommodage, travaux variés à l'aiguille, pyrogravure, tapisserie aux petits points français.

Mercredi, 4 heures.—Cours pour les soins à donner aux enfants, par M. le Dr R. Masson, spécialiste, le 8 avril.

Jeudi, 7½ heures.—Cours de cuisine populaire. Entrée 10 cts.

Vendredi, 9 heures.—Ménage leçon pratique.

Vendredi, 11 heures.—Marché, leçon pratique pour l'achat des viandes.

Samedi, 9 heures.—Cuisine.

Samedi, 2½ heures à 3½ heures.—Cours de droit, par Madame M. Guérin-Lajoie, les 11 et 25 avril.

Samedi, 3½ heures.—Cours pratique de cuisine, pour fillettes. Prix d'entrée: 25 centins.

Tous les cours, à l'exception des cours de cuisine du jour, sont à 10 centins. Les cours des professeurs seront en grande partie des cours de répétition. Sur la demande réitérée de plusieurs personnes, nous rendrons des cours publics, pour permettre à celles qui n'ont pas suivi régulièrement les conférences, de se mettre au courant du travail fait à l'Ecole. Nous espérons donc que, quoique l'année soit avancée, le zèle ne se ralentira pas.

Voyez l'horaire de la semaine prochaine.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES EMPLOYEES DE BUREAU

Le Bureau de Direction de cette Association est heureux d'annoncer à ses membres et à toutes celles qui veulent le devenir, que des cours d'anglais commenceront sans délai à des conditions exceptionnellement avantageuses pour celles qui font partie de l'Association.

Il est constaté que les meilleures positions de bureau exigent une connaissance presque aussi parfaite de l'anglais que du français et les Canadiennes qui ont fait des années de classe et des études spéciales de la sténographie et de la clavigraphie se voient, bien souvent, tristement éconduites lorsqu'il leur a fallu admettre un patron Canadien qu'elles ne possédaient malheureusement pas tout l'anglais désiré dans ce bureau.

En exige-t-on autant des anglaises?.....

Certes c'est flatteur pour les Canadiennes! On admet donc que la chose est très facile pour elles, si elles veulent y consacrer encore quelque temps d'étude. Notre désir est de confirmer d'avantage cette opinion et d'affirmer en même temps l'Association par ses progrès utiles et immédiats. Mardi soir s'ouvriront ces cours particuliers, à 7 heures chez la directrise ou No. 474 Dorchester Est. tel. Est 5859.

A la même adresse, il y aura réunion spéciale des Officières et de toutes celles qui ont donné leur nom pour faire partie du Cercle des Amateurs d'Arts d'agrément. Toutes sont cordialement invitées pour 2 heures. P. M. demain (dimanche) le 5 courant.

L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES EMPLOYEES DE MANUFACTURES

"Grande Soirée Dramatique et Musicale" organisée par l'association professionnelle des employées de manufactures, sous le distingué patronage de l'Honorable J. D. et Madame Rolland, jeudi, le 23 avril 1908, à la salle académique de l'école Montcalm. Cette soirée sera donnée avec le gracieux concours du Club des Arts Dramatiques, et quelques amateurs de talents.

Le Cercle des Arts Dramatiques jouera "Les Gens Nerveux", comédie bouffe en trois actes, de "Barneu et Sardone", tout nous laisse prévoir un succès, et prenant part à cette fête, les personnes qui nous encourageront. feront aussi un acte de charité en participant à l'organisation d'une caisse de secours en cas de maladie pour jeunes filles ouvrières.

Prix des billets: entrée 25 centins; siège réservé, 35 centins.

Des billets sont en vente aux adresses suivantes:—Pharmacie Leduc, coin ave Delorimier et Ste-Catherine; M. Archambault, 312 rue Ste-Catherine est; Mlle Auclair, 71 Lagauchetière ouest.

MALGRE LE MAUVAIS TEMPS

Le chemin de fer Intercolonial vient d'accomplir un tour de force en transportant la malle du steamer Virginian arrivé à Halifax samedi soir à dix heures. La malle partie à minuit dix dimanche matin est arrivée à Montréal à temps pour le départ des trains, pour le courrier de l'ouest.

Le record établi par l'Intercolonial en parcourant cette distance, avec une telle rapidité et malgré le mauvais temps et la tempête de neige est vraiment merveilleux.

MORT D'UN DE NOS INVENTEURS

(Corr. spéciale à la PATRIE)

SAINT-JEROME, 7—Nous regrettons d'apprendre le décès de notre concitoyen, M. Joseph Drouin, arrivé samedi après-midi, après une maladie de huit jours.

M. Drouin était âgé denviron soixante ans. Il laisse une femme et six enfants.

M. Drouin est l'inventeur d'un semoir à patates, dont il venait dobtenir le brevet et qu'il allait mettre sur le marché, dès cette saison. L'admirable semoir" au dire de ceux qui ont vu fonctionner cette nouvelle machine, est appelé à révolutionner la culture de la patate.

Le défunt laisse plusieurs frères, tous de Saint-Jérôme et de Ste-Sophie.

Nos sincères condoléances à la famille.

VILLE ST-LOUIS

A une assemblée du Club Libéral de la ville St-Louis, tenue le cinquième jour d'avril, dix-neuf cent huit.

Il est proposé par M. Télesphore Leduc, secondé par MM. J. H. Proulx et Rodrigue Valiquette, et résolu :

Que la demande actuellement faite à la Législature de Québec, à l'effet d'annexer la ville St-Louis, à la cité de Montréal est abusive et injuste et violerait la liberté des propriétaires de notre municipalité, si cette demande était accordée.

Que le club proteste énergiquement contre la tentative arbitraire de la Cité de Montréal et déïgue MM. J. A. Rouleau, M. D. Paquette et Odessa Paquette à Québec pour combattre le bill de la Cité de Montréal qui demande l'annexion forcée de notre municipalité.

(Signé) J. H. PROULX,
Secrétaire.

Se coucher de bonne heure et se lever matin rend le corps sain.

NOUVELLES DE LA CAPITALE

(Du correspondant spécial de la Patrie)

OTTAWA, 7—Le ministre de la Justice a reçu une requête demandant de commuer en un emprisonnement à vie la sentence de mort prononcée contre John D. Tearse, jeune immigrant anglais qui a tué son patron, un cultivateur demeurant près de Toronto.

Le juge en chef Meredith qui a condamné Tearse à être pendu devra donner son opinion sur cette requête.

—Le conseil de la milice vient d'accorder la médaille de long service, médaille d'or et d'argent, à Sir Mackenzie Bowell, lieutenant colonel honoraire du 49me régiment de Belleville. Le nouveau décoré est officier de ce régiment, depuis plus de vingt ans.

—Les conservateurs d'Ottawa ont convoqué pour le 16 du courant 2 conventions pour choisir leurs candidats provinciaux dans Ottawa-Est et Ottawa-Ouest.

—M. Magloire Madore est mort à sa résidence, rue King, à l'âge de 68 ans. Il demeurait à Ottawa depuis 34 ans, mais était né à la Rivière-Ouelle.

CHRONIQUE DES COMPARUTIONS

Le magistrat Lafontaine a entendu hier plusieurs causes pour vol.

Georges Lamontagnes, âgé de 48 ans, pour dommage à la propriété, au restant de M. L'Heureux, angle des rues Sanguinet et Ontario, subira son enquête le 6 courant. Les dommages s'élèvent à $45 par le bris d'une vitre.

Jos. Caron, plaide coupable à l'accusation du vol d'une tinette de beurre sur l'escalier de M. Lecavalier, 657 rue Saint-André Caron avait un complice qui s'échappa des mains du constable Moreau, au poste No 2. Le vol a été commis durant la nuit de dimanche. Le constable Moreau a dû se servir de son revolver pour effrayer son prisonnier qui tenta de prendre la fuite.

John Tait, vol d'une paire de chaussures à l'étalage, 1 mois de prison aux travaux forcés.

Armand Fortin, arrêté par le constable Laurence Meeghan, du poste No 3, dans un magasin de modes de la rue Ontario est, où il avait pénétré avec effraction aura son enquête le 6 avril. Son vrai nom est Alexandre Corbeil. Il a donné le nom de son comqlice.

ACHETEZ LES POELES ET RANGES RECORD, fabriqués à Montréal, à nos ateliers, au Canal Lachine, à la Pointe du Moulin à Vent, près du Pont Black, No. 17 rue Mill, les plus grands fabricants de POELES, RANGES, FOURNAISES AU CANADA. Demandez-les à votre marchand. Record Foundry and Machine Co. 36-7.

LA DOUMA L'EMPORTE

SAINT-PETERSBOURG 7 — La Douma a remporté une victoire importante en obtenant la mise à la retraite de M. A. Alexieff, vice ministre du commerce et directeur de la navigation commerciale dont les affaires sont depuis longtemps dans un état chaotique.

Le comité du budget a menacé de faire un rapport hostile au budget, de ce ministère à moins que M. Alexieff fût retiré et le ministre du commerce a cédé.

Cela est considéré comme le premier pas dans la direction de la responsabilité ministérielle, que la première Douma a en vains essayé de mettre en vigueur.

L'ASSOCIATION DE REFORME D'OTTAWA

(Spécial à "La Patrie.")

...OTTAWA, 7—L'élection des officiers de l'Association de Reforme d'Ottawa aura lieu le 16 du courant et la nomination se fera jeudi soir.

Jusqu'à ce jour l'on ne voit des candidats que pour la vice-présidence. Les libéraux d'Ottawa maintiendront probablement tous les autres officiers dans leur position, entr'autres MM. F. M. Journeaux, président, Charles Higgerty, secrétaire et A. Haydon, trésorier.

Les vice-présidents MM. Oscar Racine, Dr Cross, D. H. McLean, N. Helmer, T. H. Murphy et E. A. Larmouth auront de l'opposition de la part de l'échevin Charles Lapierre, MM. W. L. Reid, E. Wallace et C. Patton.

UNE CHRONIQUE EPISTOLAIRE

L'AUTOMOBILE ET L'ETAT DES RUES A MONTREAL

25 mars.

Vieux copain,

Enfin, me voici arrivé à Montréal! C'est hier soir à 8 heures que le train arrivant de New-York m'a déposé sur le quai de la gare Windsor. La voiture de la célèbre marque B... que le docteur A. de C. a commandée à Paris ne sera ici que demain matin, les employés de la douane canadienne à X... s'étant montrés d'une remarquable intransigeance et refusant absolument de laisser passer le malheureux teuf-teuf avant de l'avoir examiné sous toutes les faces. Je t'ai dit de quels soins je l'ai entouré sur tout le parcours, voyant à son bon placement sur le paquebot, veillant à l'embarquement et au débarquement, enfin y prenant autant d'intérêt que si c'était mon propre bien. Ah! dame! c'est la première voiture B... qui vient ici au Canada et le docteur A. de C. nous a promis de nous recommander à un grand nombre de ses amis en cas de satisfaction. Aussi, la maison B.... n'a pas hésité à m'envoyer à Montréal avec son "bijou". Tu dois te demander comment il se fait que j'ai pu abandonner le trésor dont je suis le gardien, et le laisser ainsi en des mains mercenaires!! Tout simplement, parce que je voulais au plus tôt entendre parler français. Voilà quinze jours que je voyage avec l'automobile du docteur par les voies anglaises et j'ai le tympan brisé par les cacophonies que je n'ai cessé d'entendre. D'ailleurs je suis bien certain que la compagnie du chemin de fer agira avec toute la diligence et tout le soin possible.

Je n'ai pas encore parcouru la ville, mais je crois, d'après ce que j'ai entendu, que Montréal vaut la peine d'être vu.

Alors, au aurevoir,

A. TEIP.

—o—

1er avril.

Mon vieux chum,

Montréal! Ne m'en parle pas! Pour un dévôt du moteur comme moi, c'est un enfer. Pour le moment, tout au moins! Je viens d'essayer ma 30 chevaux et j'en suis encore tout fourbu. A peine la belle est-elle arrivée que le docteur a voulu la voir, puis faire une petite promenade. Et en effet ce fut une "petite" sortie. Les nombreuses inégalités produites pendant l'hiver par la glace dont les rues sont couvertes rendent les chemins absolument impraticables à l'automobile. Heureusement que le dégel arrive et que je pourrai, d'ici un mois, t'annoncer mes hauts faits en compagnie du docteur.

Quant à la ville elle-même, elle ne paraît pas trop vilaine. Mais le plus "chic" de tout, on y parle français; est-ce assez agréable tout de même! Moi qui ne sais pas un mot d'anglais.

J'ai bien aperçu quelques côtes, mais on les rangera facilement et le docteur nous fera une clientèle. Pense donc, je me vois déjà à la tête d'une agence générale pour la maison B... C'est ça qui sera intéressant pour ma poche!!!

Allons, j'attends de tes nouvelles, et me dis ton ami.

A. TEIP.

—o—

Vieux copain, 4 avril.

Dieu! Je t'ai parlé de quelques côtes dans ma dernière lettre! Mais il y en a beaucoup! On ne finit plus de grimper! Si encore on avait du bon pavé, ce ne serait que demi-mal. Mais les rues sont affreuses et tu comprends que c'est rien moins qu'agréable.

Je t'entends t'exclamer: les rues sont affreuses! mais c'est partout cela! Ah non! ce n'est pas partout comme à Montréal! Ce ne sont pas des ornières qu'il faut traverser, ce sont de vrais précipices, mon vieux, oui des précipices! On descend, puis on monte, c'est pire que d'être sur un navire au moment de la tempête.

Ainsi, tu vois où j'en veux venir: l'agence est à l'eau. Le docteur n'est pas satisfait autant qu'il le voudrait. Mais aussi, pourquoi trouve-t-on de tels chemins dans la ville la plus importante du Canada? Je n'y comprends rien. J'ai su aussi depuis, que toutes les marques françaises végétaient ici et il n'y a rien d'étonnant. Je m'étonne même qu'elles aient résisté si longtemps.

Allons, je le reverrai bientôt, car je partirai sous peu et je ferai part verbalement de mes impressions de voyage.

Tout à toi,

A. TEIP.

—o—

Ainsi, voilà les lettres qu'un amant de la vitesse envoyait à son ami à Paris. Il faut pourtant avouer que la chose est malheureusement trop vraie et que l'automobile ne fera jamais grands progrès à Montréal avec des rues dans un pareil état, surtout avec les côtes qui sont si nombreuses et si raides. Espéroas que la nouvelle administration municipale saura voir ce point et que cette industrie presque nouvelle, ici, se développera comme partout ailleurs.

LES DERNIERS JOURS D'OVILA LABONTE

(Corr. spéciale à la PATRIE)

Masson, 7. — Les funérailles de M. Ovila Labonté, fils de Pierre Labonté, l'un des plus anciens citoyens de notre village.

Le défunt est décédé à l'hôpital de Buckingham, des suites du pénible accident à la manufacture de pulpe de Messieurs MacLaren, à Buckingham où ce dernier travaillait.

Etant près de la machine qui écorce les billots avant de les réduire en pulpe, en voulant s'éloigner il mit le pied dans une roue d'engrenage qui le lui broya, lui fracturant la jambe. Il demeura pendant 35 minutes dans cette pénible position, pendant que l'on arrêtait les machines mues par le pouvoir d'eau.

Le sang coulait à flots lorsqu'on le transporta à l'hôpital, où les médecins jugèrent à propos de faire l'amputation. Le malheureux ne put résister, et expira peu après.

Le défunt, n'étant marié que depuis sept mois à Mlle Joséphine Dubois.

Le service a été chanté dans notre église par l'abbé J. B. Routhier, curé de la paroisse.

Les porteurs étaient MM. Philias Allan, Eugène Lacasse, Charlebois, W. Allan, Palma Racicot et P. Panier.

Un grand nombre ont assisté aux obsèques.

FEU EDWARD MAHON

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 7—M. Edward Mahon, l'un des avocats des mieux connus du Barreau d'Ottawa, est mort samedi soir, à l'âge de 56 ans, des suites d'une longue maladie. Il avait fait ses études au collège d'Ottawa et son droit à Peterborough.

LA LIGNE AMOUR

Ce chemin de fer coûtera $126,000,000

SAINT-PETERSBOURG, 7. — Le débat sur le chemin de fer projeté de l'Amour a commencé aujourd'hui à la Douma. Le lieutenant général Ochaffhausen, ministre des communications a expliqué que le chemin de fer coûterait à peu près $120,000,000, avec une seule voie et une capacité de neuf trains par jour aller et retour. La première section part de Stretinsk, où la construction du chemin de fer a été abandonnée quand la Russie a occupé la Mandchourie, et va jusqu'à Pokhrovskaya, au confluent des rivières Shilka et Argun, soit une distance de 240 milles. Le gouvernement demande l'autorisation de construire cette section, dont le coût sera de $8,000,000. La voie sera susceptible d'être doublée plus tard.

LE PRIX DU LAIT

A compter du 1er mai prochain, le prix du lait sera de huit centins la pinte. L'an dernier, à pareille date, le prix régulier était de sept centins, mais les laitiers se reclament de la cherté du fourrage pour demander des prix plus élevés que ceux de l'an dernier.

VOUS TROUVEREZ LE COMMIS PETITES ANNONCES DE "LA QU'IL VOUS MANQUE DANS LES PATRIE".

Tél Est, 772
G. H. KENT,
DENTISTE
483b rue Saint-Denis, Montréal
CONSULTATIONS: 9 A M A 5 P. M.
144-mar-j-jno h-jno

Le veritable et seul Authentique. Mefiez-vous des imitations vendues d'apres les merites du LINIMENT MINARD

Minard's Liniment Co. Ltd. m-j-a

LA COMPAGNIE DE VITRINES DE MONTREAL
A. T. EARL, Propriétaire

Manufacturier de vitrines en nickel, argent, noyer noir, cerisier, ébène, mahogany. Fournitures pour bijoutiers, pharmaciens, hôtels, magasin et bureaux. 356-358 rue Craig Ouest, Montréal. Tél. Main 2074. 35-m-j-s-jno

FEUILLETON DE LA "PATRIE"

UN DRAME AU CHATEAU

Grand Roman Inédit par

JULES MARY.

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

133 (Suite)

— Adieu... Retenez toutefois que nous désirons que vous ne manquiez de rien... Si vous vivez dans la gêne et dans la misère, vous ne vous en prendrez qu'à vous-même, et au moindre avis vous nous trouverez prêts, comme aujourd'hui, à vous venir en aide...

— Non!

— Comme il vous plaira!

Elle s'éloigna du salon, lentement.

Sur le seuil, elle eut une seconde d'attente. Peut-être, au fond, espérait-elle qu'ils auraient quelque repentir, un peu de remords de l'acte atroce qu'ils commettaient contre cette femme, si coupable qu'elle fût... leur mère!...

Ils ne bougèrent pas...

Elle étouffa un soupir.

— Je partirai demain, dit-elle.

Et elle sortit.

D'autres scènes avaient eu lieu en ce même vendredi, veille de cette date du 28 novembre, vers laquelle semblaient courir tous les événements de ce récit, depuis l'arrivée de Nathalie et de ses deux fils, au chateau de Royaumont.

Germaine était sortie du salon, toute frémissante encore de sa querelle avec la veuve et les doigts contractés autour de la poignée de sa cravache.

Les gens accourus seuls savaient ce qui venait de se passer.

Aucun des chasseurs ne s'en douta.

Mais Laurent et Michel connaissaient trop Germaine, ou plutôt s'occupaient bien trop d'elle, pour ne pas s'apercevoir aussitôt de son émotion extraordinaire.

Pendant la première partie de la chasse, elle garda le silence obstiné, et à plusieurs reprises fit prendre à son cheval, un galop furieux, fou, comme si elle avait voulu, à force de dangers, et en se grisant de grand air, dompter son trouble intérieur.

Laurent et Michel finirent par la rejoindre.

Ils l'interrogèrent.

Alors, elle raconta, la rage au cœur, ce qui venait de se passer.

Et sans attendre ce qu'ils pensaient, ce qu'ils diraient, elle cravacha de nouveau son cheval et disparut.

Deux heures s'écoulèrent sans qu'ils la rencontrassent.

Déjà même, ils commençaient à s'inquiéter, lorsqu'ils l'aperçurent, assise tranquillement au pied d'une roche, pendant que son cheval broutait un peu d'herbe non loin de là.

Elle semblait avoir reconquis toute da tranquillité d'esprit.

Ils s'approchèrent, mirent pied à terre.

Elle les laissa venir sans faire le moindre mouvement d'attention.

Pourtant, quand ils furent tout près, prévoyant qu'ils allaient lui adresser des reproches sur sa folie, et sa témérité, elle dit:

—Ne soyez pas fâchés, je ne recommencerai plus... Seulement, pour ne point recommencer, il ne faut plus que votre mère m'outrage et me menace de mort, et pour que je n'aie plus à redouter de sa part, des insultes et des menaces, il faut qu'elle parte... Vous le lui avez dit vous-mêmes, il n'y a pas longtemps. "C'est à prendre ou à laisser".

Ils se contentèrent de dire, comme si cela avait été la chose la plus simple du monde, comme s'ils ne se doutaient même pas combien était abominable leur parole:

—Elle partira. Rassurez-vous!

Ils rejoignaient la chasse quelques instants après.

Mais, au courant de cette même journée, Germaine manœuvra pour retrouver de nouveau les deux frères: seulement, elle les attaqua séparément.

Ce fut à Laurent d'abord qu'elle s'adressa.

Ils étaient dans une allée de sapins assez étroite et qui, sur le haut plateau où ils venaient d'arriver derrière la meute qui chassait un brocard, s'enfuyait à perte de vue en ligne directe vers une large éclaircie de landes incultes. L'allée bordée de très beaux arbres, était assez obscure, et tout au bout,quand elle finissait à la lande, elle semblait se baigner dans le plein du ciel tant la lumière y était vive.

—Mettez donc votre cheval au pas, dit-elle.

—Vous ressentez un peu de fatigue?

—Non, mais nous avons à causer, à causer de choses très sérieuses.

Il obéit! Ils marchèrent côte à côte. Elle garda un moment le silence. Peut-être l'heure définitive ayant sonnée hésitait-elle...

Enfin, elle s'expliqua, sous le regard anxieux de Laurent:

—J'ai souvenir d'une promesse que vous m'avez faite...

—Je vous ai fait beaucoup de promesses, dit-il... De laquelle parlez-vous?

—Vous avez dit que pour me prouver votre amour, vous n'étiez pas homme à reculer devant...

Elle n'achevait pas, ce fut lui:

—Oh! devant un crime... Vous pouvez dire le mot...

—Vous n'avez pas changé?

—Non. Le moment est-il venu?

—Il est venu!...

—Et il s'agit toujours de Rose-Lison?

—D'elle!...

Laurent se tut. Elle le considéra avec inquiétude. Elle s'imagina qu'il reculait.

—Oh! dit-elle, je puis, si vous le voulez, vous rendre votre parole.

Il venait de penser tout à coup, à la suprême menace de Nathalie... La veuve avait dit à ses fils: "Je possède l'arme qu'il faut pour vous punir... et je m'en servirai!..." A quoi faisait-elle allusion?... Ils n'avaient pas compris. Du reste, ils avaient cru, plutôt, à une vaine menace... Et voilà que, maintenant, dans l'esprit de l'aîné des fils, un soupçon naissait... Nathalie n'avait-elle pas voulu parler de Rose-Lison?... De Lison, la fille du comte, la fille légitime?... De Lison, héritière des Croix-Vitré et véritable souveraine de Royaumont?... Avait-elle donc, entre les mains, de quoi prouver cette naissance?

—Quel est votre projet!... S'il ne paraît possible, sans craindre l'intervention de la justice, je m'y conformerai... Autrement, je chercherai moi-même...

Alors, sans apparente émotion, comme si elle avait parlé de quelque détail insignifiant, d'un voyage, d'un projet quelconque, et non d'un acte où devait couler le sang d'une enfant innocente et douce, elle dit à voix basse:

—Ce sera difficile... Il faudra profiter d'un instant de solitude... Elle sort peu... Lorsqu'elle sort, elle est avec le comte... ou bien avec Ciboulot.

—Le second moyen...ce serait, du fond des broussailles, de vous plaindre... d'exhaler des gémissements, d'appeler à votre aide... au moment où vous l'entendrez passer dans la sente... Elle n'est pas peureuse... et elle voudra savoir si un malheureux qui souffre n'a pas besoin d'elle... Elle quittera le chemin et par les coulées entrera dans les broussailles...

—Ce n'est plus moi qui irai vers elle...

—C'est elle qui se rendra vers nous sans défiance...

Laurent réfléchit.

—Le second moyen est le meilleur dit-il, parce qu'il est le moins dangereux.

—D'autant plus que s'il ne réussit pas, vous pourrez recourir au premier...

—L'heure?

—De deux heures à quatre, cinq ou six heures...

—Le jour?

—Peut-être demain...

—Comment le saurai-je?

—Par moi. Ne vous absentez pas du château. Tenez-vous prêt... Vous serez averti...

Ils entendirent la meute qui remontait de leur côté. Ils mirent leurs chevaux au galop. A deux cents mètres, le brocard sur ses fins traversa l'allée... les pattes raides, la langue pendante... Ils rejoignirent la chasse...

Cinq minutes après, l'hallali sonna en forêt.

Germaine réussit à voir également Michel avant la fin de la journée.

—Michel, je ne vous demande rien, mais je crois devoir vous avertir de ce qui s'est passé entre nous et de ce qui a été convenu avec votre frère...

Froidement, sans hésitation, elle le mit au courant.

Après quoi:

—Que comptez-vous faire?... Car j'ai oublié votre promesse et je vous laisse libre...

Il murmura, la tête basse, les mains tremblantes:

—Je vous aime et je vous veux... mais je vous le dis, Germaine... si mon frère et moi nous apprenions jamais que vous vous êtes jouée de nous... alors, malheur sur vous, Germaine, malheur... Ce ne serait plus Lison qui devrait se tenir sur ses gardes et tout redouter de nous... Ce serait vous-même...

Sans répondre à cette menace:

(A suivre)

SIROP DU DR FRED. DEMERS pour les enfants est reconnu le meilleur pour le sommeil, dentition, contre les coliques et diarrhées. Demandez-le toujours. mar-asm.

Colonie des notres dans l'Alberta

La région de Saint-Paul-des-Métis attire les Canadiens-Français. — L'œuvre des Oblats et en particulier des PP. Thérien et Ouellette

D'ici une dizaine de jours, le P. J.-A. Thérien, O. M. I., retournera à St-Paul-des-Métis, amenant avec lui plusieurs familles canadiennes-françaises qui vont s'établir dans l'Alberta.

Le P. J. A. THERIEN, O. M. I., missionnaire colonisateur résidant à St-Paul-des-Métis.

Un reporter de la PATRIE a eu la bonne fortune de causer avec le P. Thérien et voici des renseignements qu'il a pu recueillir au sujet de la colonisation dans cette partie de l'Alberta.

Un jeune couple métis de St-Paul

La région de St-Paul-des-Métis n'est que la continuation du groupe de paroisses catholiques canadiennes-françaises, nouvellement fondées dans la paroisse de Saskatchewan. Il y a de quoi établir au moins encore de 25 ou 30 paroisses aux environs de St-Paul et plusieurs sont déjà des centres importants, entre autres : Brosseauville, qui compte environ 150 familles ; St-Vincent, 100 familles ; St-Edouard, 75 et St-Louis du Lac de l'Orignal, 150.

Le pays est très fertile et plus que dans n'importe quelle partie de l'Alberta, le colon est sûr du succès. Les pâturages sont excellents et nourrissent un bétail qui est recherché sur tous les marchés du Dominion. L'eau est abondante et se trouve en nappe continue à une profondeur de 25 à 30 pieds. Les lacs nombreux et très poissonneux fourniront aussi une source de gros revenus au colon ingénieux.

La grande culture peut aussi être faite sur une large échelle et donne généralement de bons résultats, à ceux qui possèdent des capitaux assez considérables, car les grands cultivateurs sont nombreux dans cette région et font plus ou moins concurrence aux petits fermiers.

Les villages nommés plus haut possèdent tous des magasins et l'état financier de ces établissements est des plus satisfaisants. Tous les jours, le P. J. A. Ouellette, agent colonisateur pour St-Paul-des-Métis, envoie de nouvelles familles que l'on place pour le mieux et que l'on aide à s'assurer un avenir. C'est Mgr Legal, évêque d'Edmonton qui a chargé les Pères Oblats de coloniser

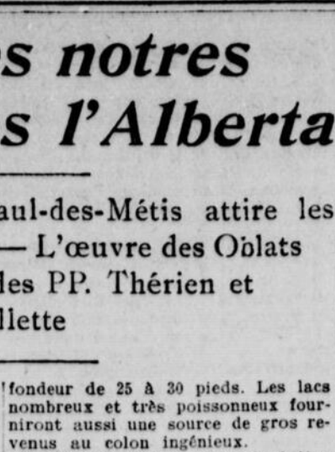

Le R. P. J. A. OUELLETTE, agent colonisateur pour la région de St-Paul-des-Métis. Bureaux, 306 rue St-Antoine, Montréal.

la région de St-Paul. Le P. Thérien, qui est à la tête de la paroisse depuis 23 ans est venu à Montréal passer deux ou trois mois pour se reposer et s'occuper des affaires de la mission, dont il connaît tous les besoins mieux que personne autre.

Le but des Pères Oblats est d'attirer dans cette région surtout les jeunes ménages de la province de Québec, qui, faute de moyens, ne peuvent s'établir dans leur village natal. Dans l'Alberta, ils trouveront plus de facilités pour se faire une position enviable et acquérir des biens au soleil. D'ailleurs, les chemins de fer commencent à pénétrer dans cette partie de l'Alberta. Le

Presbytère de St-Paul-des-Métis

Pacifique Canadien, le Canadian Northern Railway, le nouveau Transcontinental qui bientôt sillonneront le pays du nord au sud et de l'est à l'ouest, augmenteront les relations commerciales avec le reste de la Puissance.

Le R. J. A. Ouellette, 306, rue St-Antoine se tient à la disposition des personnes qui désireraient de plus amples renseignements à propos de cette région.

Couvent de St-Paul-des-Métis

Groupe de catholiques de St-Paul-des-Métis

Le Canada possède treize stations de télégraphie sans fil dans le Golfe et sur les côtes de l'Atlantique.

La plupart des gens emploient et emploieront toujours le SEL WINDSOR. Pur—fin—et d'une saveur exquise.

Dans l'année 1907, M. Bertillon a noté à Paris, pour une population de 2 millions 722,731, au dernier recensement de 1906. Naissances, 50,811. En 1862, à Paris, pour une population de 1,712,967. Naissances, 52,312.

Ainsi, la population de Paris s'est accrue d'un million d'habitants depuis 1862, et la natalité, au lieu de s'élever proportionnellement, s'est abaissée de 2,000 unités!

L'USINE PARLEMENTAIRE

Tribune des journalistes,

Ottawa, 7 avril au matin.

Au commencement de chaque session, il est réservé une couple de jours par semaine à la législation d'initiative indépendante. Ces deux jours-là le député ministériel pourra penser librement avec la permission de ses chefs; toutes les questions sur lesquelles le cabinet n'a pas mis le "tabou" lui sont ouvertes, et même, s'il a quelque valeur, les ministres — honneur insigne! — se serviront de lui pour jeter dans l'opinion le coup de sonde qui précède les grandes bordées. Quant à l'Opposition, elle n'a pas de meilleur temps pour faire valoir ses vues positives, la discussion des projets ministériels l'entraînant presque toujours dans la critique pure.

Vers le milieu de la session, le gouvernement prend pour lui un de ces deux jours, et, naturellement, il n'en reste qu'un aux députés.

Puis, quelque temps après, le dernier jour y passe, et l'on assiste alors au massacre général de la progéniture législative que le ministère n'a pas jugé à propos d'adopter. A 10h. 15, hier soir, quand les lustres électriques s'éteignirent sur cette journée néfaste, 50 motions et 42 projets de loi jonchaient le parquet de la Chambre.

C'est dommage, car il y avait dans ces avis et dans ces projets des choses d'un très haut intérêt public. Je découpe au hasard dans le feuilleton:

Vœu proposé par M. Lewis, de West-Huron.— "La Chambre est d'avis qu'il serait opportun lors des prochaines élections générales pour la Chambre des Communes, de soumettre à l'électorat les questions suivantes:—

(1) Le Sénat devrait-il être aboli?

(2) Le mode de nomination des sénateurs devrait-il être modifié?"

Vœu proposé par le Dr Daniel, de Saint-Jean du Nouveau-Brunswick:

"La Chambre est d'avis qu'il est expédient de modifier l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, concernant la représentation des diverses provinces du Canada dans la Chambre des Communes, en prescrivant que le nombre de représentants de chaque province ne devra en aucun temps être moindre que le nombre qui lui a été assigné lors de son entrée dans la Confédération."

Vœu proposé par M. Boyer, de Vaudreuil :

"Il est expédient d'amender la Loi des postes en y ajoutant les dispositions suivantes :—

"Que le prix du transport de la malle dans les campagnes, par les postillons, soit payé au "prorata" des milles devant être parcourus par ceux-ci.

"Qu'aucune soumission pour tel transport ne soit adjugée en bas des chiffres fixés à l'avance par le gouvernement.

"Que cette échelle de prix soit calculée en tenant compte des différents états des routes, et en établissant une différence entre les routes dans les montagnes et dans les terrains uniformes."

Motion de M. Robitaille, du comté de Québec, pour la production "de tous les documents, correspondance, papiers, etc., relatifs à l'établissement d'une ferme expérimentale dans le district de Québec."

"Seconde lecture du Bill (No 96) Loi modifiant le Code criminel à l'égard des coalitions pour gêner le commerce. — M. Gervais.

Seconde lecture du Bill (No 97) Loi concernant les heures de travail dans les travaux publics. — M. Verville."

"Seconde lecture du Bill (No 100) Loi à l'effet d'amender la Loi des chemins de fer. — M. Martin (Sainte-Marie, Montréal)."

"Seconde lecture du Bill (No 106) Loi modifiant la Loi des chemins de fer.—M. Lavergne (Montmagny).

—o—

M. Foster était le premier à l'ordre du jour avec deux "vœux" ou résolutions se lisant ainsi dans le langage officiel :

"L'administration du Service Civil du Canada devrait être basée sur le mérite et le caractère exclusivement, et les nominations ne devraient être faites que parmi les candidats dont la compétence a été établie par voie d'examens de concours ouverts à tous dirigés par une commission du Service Civil impartiale."

"En vue de promouvoir la moralité politique et une saine administration, il est désirable de mettre de côté le patronage de parti dans l'administration de tous les départements du service civil fédéral canadien."

Le député de North-Toronto, cependant, veut bien attendre, pour discuter ces questions, la distribution du rapport de MM. Courtney, Fyshe et Bazin. Voici un acte de courtoisie qui doit faire plaisir au ministère !

—o—

Au numéro 39 de l'ordre du jour, le "berger" du parti conservateur, M. Taylor, réclamait "un état faisant connaître la quantité et la valeur des meubles, accessoires d'ameublement et ustensiles de table, achetés pour la Chambre des Communes, durant chaque année depuis 1896, par le sergent-d'armes et le département des Travaux Publics, respectivement, énumérés sous les titres suivants : — Meubles : pupitres, tables, chaises, canapés, autres meubles ; accessoires d'ameublement : miroirs, rideaux, lingerie de table, serviettes, tapis, prélarts, nattes, autres accessoires ; articles de table, vaisselle, argenterie, coutellerie. Aussi, comment on a finalement disposé de ces choses, et la somme réalisée chaque année de leur vente, y compris un inventaire de ce qui en restait en 1907."

M. Taylor était absent quand vint son tour. A la clôture de la séance du soir, il demanda à prendre la parole, mais M. Fielding l'informa qu'il fallait pour cela le consentement unanime de la Chambre, et que, vu l'absence de M. Devlin, de Wright, qui avait exprimé l'intention de proposer un amendement, on devrait s'en tenir à la règle. On prétend que le whip conservateur voulait, à la faveur de sa motion, s'introduire subrepticement jusque sous le lit de M. Brodeur : le pays, sans s'en douter, vient d'échapper à une nouvelle crise, et les courriéristes parlementaires à une séance de 57 heures.

—o—

Une simple interpellation de M. Bergeron a remis sur le tapis la question de l'usage du français dans le travail législatif.

M. Bergeron demandait s'il y avait une version française du rapport sur le système administratif, et, dans la négative, si la traduction était commencée. M. Fielding a répondu que le texte anglais avait été envoyé directement à l'imprimerie suivant la coutume et serait traduit de l'imprimé, conformément à un ordre donné au secrétaire-général de la Chambre.

Cette réponse appelle quelques observations.

En loi, les ministres qui ont des pièces à produire devraient les remettre au président et celui-ci devrait les faire traduire pour en déposer les deux versions à la fois sur le bureau de la Chambre. Cette procédure serait particulièrement agréable aux courriéristes parlementaires de langue française, à qui elle épargnerait, plusieurs fois par mois, des nuits entières de travail, et aux deux millions de lecteurs qui attendent d'eux la majeure partie de leur information politique.

Aujourd'hui, les choses ne se passent pas ainsi : les dix-neuf vingtièmes des documents sont déposés directement, en anglais, sur le bureau ; de là ils s'en vont non moins directement à l'imprimerie, pour être traduits quand le diable voudra, et quelquefois jamais.

La traduction avant le dépôt ne coûterait pas un sou de plus que la traduction après le dépôt, et elle conférerait une utilité à des documents qui, avec le système actuel, n'en ont aucune. Mais tout grand homme a ses petits côtés, et tant que M. Fielding n'aura pas un besoin plus immédiat de la Province de Québec, il continuera de donner à la section anglaise du cabinet l'exemple de l'étroitesse d'esprit la plus insolente.

—o—

Je suis devenu un personnage aux yeux de la "Presse" ou plutôt LE PERSONNAGE qui écrit "l'Usine parlementaire" — pour avoir commis la malice de mettre en contraste l'opinion de cette soporifique feuille de pavot et celle de M. Laurier sur MM. Courtney, Fyshe et Bazin.

"Pour nous accuser de mensonge, "—dit la "Presse"—il aurait fallu "citer le texte même qu'a publié le "Hansard". Or, on cherche en vain "dans le texte officiel le certificat "que la PATRIE fait donner aux "commissaires par le Premier-Ministre.

"Probablement par péché d'habitude, non seulement on a faussement cité le texte du Hansard, "mais on en a tiré des conclusions "qui ne découlent en rien du langage tenu par Sir Wilfrid Laurier".

J'avais fait dire à M. Laurier (voir la PATRIE du 28 mars).

"Je ne crains pas le rapport de "la Commission. Nous avons nommé trois hommes de caractère "pour faire une enquête, et je suis "sûr qu'ils ont fait tout leur possible pour arriver à la vérité. C'est "la vérité que nous voulions et "pas autre chose".

J'ouvre le compte-rendu sténographique des Débats, à la colonne 6076 du texte anglais non révisé, et j'y trouve :

"I will say more: I am not afraid "of this report. If the government "appointed a commission, an independent commission, composed of "men who are known for indepen "dence of character, it was because they wanted to probe everything".

Traduction littérale : "Je dirai : je ne crains pas ce rapport. Si le gouvernement a nommé une commission, UNE COMMISSION INDEPENDANTE, COMPOSEE D'HOMMES CONNUS POUR LEUR INDEPENDANCE DE CARACTERE, c'est qu'il désirait connaître à fond toute la situation".

"La Presse", dans un article suintant la mauvaise foi, avait insinué que MM. Courtney et Fyshe souffraient de dépression mentale et que M. Bazin n'était guère mieux qu'un imbécile; n'ai-je pas eu raison de dire que les déclarations du premier-ministre était un soufflet au journal de commodité du gouvernement?

Si, pourtant, je me suis trompé; il fallait dire un camouflet.

Un autre camouflet viendra probablement s'ajouter à celui-là, quand M. Fielding aura l'occasion de dire publiquement, lui aussi, ce qu'il pense des commissaires.

Le ministre des Finances est un ami personnel de M. Courtney, qu'il vit avec regret l'année dernière se retirer du service public. Parlant de M. Bazin, il disait la semaine dernière à un député de la province de Québec: "Why, he was the best of the three!" —"Mais c'était le meilleur des trois!" Et ce jugement ne nous surprend pas, car M. Bazin possède, outre son expérience commerciale qui devait nécessairement lui être précieuse dans l'étude du système administratif, une instruction générale, supérieure à celle de la moyenne des hommes d'affaires canadiens-français.

"La Presse" ferait mieux d'admettre que les ministres eux-mêmes sont parfois dégoûtés de la manière dont elle fait sa besogne.

CAMBRONNE.

Cause de la CHUTE des CHEVEUX

Les pellicules, qui sont un germe de maladie — Tuez le germe

La chute des cheveux est causée par les pellicules, qui sont un germe de maladie. Le germe, en se logeant dans la racine des cheveux, où il détruit leur vitalité, fait tomber les cheveux, creuse la cuticule en petites écailles appelées pellicules. Vous ne pouvez arrêter la chute des cheveux sans vous guérir des pellicules, et vous ne pouvez vous guérir des pellicules sans tuer le germe des pellicules. "Détruisez la cause, vous enlevez l'effet". L'Herpicide de Newbro est la seule préparation pour les cheveux qui tue le germe des pellicules. L'Herpicide est aussi un délicieux article pour la toilette des cheveux. Envoyez 10c en timbres pour avoir un échantillon à la Herpicide Co., Détroit. Vendu par les principaux pharmaciens. Mich.

Deux grandeurs 50c et $1.00. Quesnelville et Giguère, 2 pharmacies J. M. Kavanagh, 2565 rue Ste-Catherine ouest; J. O. Quennelville, Haut-Qué. Pharmacie White Aylmer, Qué., Agents spéciaux.

IL L'EMPLOIE CHAQUE PRINTEMPS

M. H. Langley, Hamilton, Ont., écrit:—J'ai fait usage de Burdock Blood Bitters comme tonique du printemps et je trouve que c'est la meilleure chose que je puisse prendre. Il me reconstitue et je l'emploie à chaque printemps. Il est excellent pour le sang."

MEDECINE DE PRINTEMPS

PURIFIE LE SANG

Mde Geo. Mason, Apohaqui, N. B., écrit: — "J'ai employé Burdock Blood Bitters et c'est une splendide mérecine de printemps. Elle purifie le sang et c'est le plus grand remède au monde pour les boutons et les clous."

Faites comme vous pouvez, il est presque impossible d'échapper à ce qu'on appelle "la fièvre du printemps." Vous éprouvez cette sensation d'épuisement, de fatigue, d'abattement, d'insouciance du travail. Ce qu'il faut c'est de nettoyer le système et de purifier le sang. L'action dépurative du sang de

BURDOCK BLOOD BITTERS

en même temps qu'elle élimine tous les poisons du système, commence à activer le foie, elle agit sur les reins et les intestins, et elle fait de ce remède

CETTE SENSATION DE FATIGUE

M. F. H. Leard, Saskatoon, Sask., écrit: — "J'ai employé Burdock Blood Bitters comme restaurateur du sang et je crois que c'est une excellent remède. Tous devraient en prendre au Printemps pour guérir cette sensation de fatigue dont sont atteints tant de personnes à ce temps de l'année."

LA MEILLEURE

MEDECINE DE PRINTEMPS

INDIGESTION AU PRIN. TEMPS

Mlle B. Bradley, Hamilton, Ont., écrit: — "Le printemps dernier j'employai trois bouteilles de Burdock Blood Bitters, car je souffrais d'indigestion et j'avais le sang très pauvre. J'essayai tout avant de prendre le B. B. B., que je crois excellent comme tonique de printemps."

38—Mardi jno

PARLEMENT FEDERAL

La loi des viandes et conserves alimentaires. — Le rapport de la Commission du Service Civil. — La carabine Ross. — Les phares. — L'Intercolonial à l'Ile du Prince Edouard. — Le tunnel, etc., etc

(Corresp. spécial de la PATRIE)

OTTAWA, 7 — Du commencement à la fin la séance d'hier a été très variée, à cause du dernier jour réservé aux députés. Les absences du côté de l'opposition étaient nombreuses, surtout dans l'après-midi. L'assistance du soir était meilleure, la députation de Québec étant revenue prendre son poste.

M. Fisher, ministre de l'Agriculture a présenté un bill modifiant la loi des viandes et conserves alimentaires, dont le but est de rendre cette loi d'une application plus facile. Aussi un bill rappelant l'ancienne loi des conserves alimentaires devenue inutile à la suite de la législation sanctionnée à la dernière session.

M. Oliver, ministre de l'Intérieur a présenté un bill modifiant la loi minière du Yukon. Ces différents projets de loi seront expliqués au long à la deuxième lecture.

Pendant la séance, vingt-quatre avis de motion ont été adoptés et une foule d'autres renseignements ont été aussi donnés.

Sir Wilfrid Laurier n'a pas assisté à la séance hier et au nombre des absents on remarquait également Sir Frederick Borden.

LE FRANCAIS OFFICIEL

M. Bergeron demande s'il y a une version française du rapport de la commission du service civil et si la traduction est commencée.

Le ministre des finances déclare que la traduction se fait aussitôt que possible sur l'imprimé anglais et dans le cas actuel la routine ordinaire a dû être suivie. Le greffier de la Chambre a reçu ordre d'y voir.

M. Foster remarque que le comité des impressions n'a ordonné à l'Imprimerie Nationale que 2,000 copies du rapport de la commission du service civil, cela ne donnera qu'environ six copies à chaque membre du Parlement, nombre insignifiant pour un rapport de cette importance.

M. Fielding dit que le comité verra à donner satisfaction aux députés sous ce rapport.

LES LIMITES DU MANITOBA

Le Dr Roche, de Marquette, demande encore une fois des renseignements sur les nouvelles limites de la province du Manitoba.

M. Fielding dit que la question est à l'étude par le gouvernement, et qu'en l'absence du premier ministre il ne peut donner aucun renseignement.

CHEMIN DE FER DE QUEBEC AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Quatre bills privés ont subi leur troisième lecture et ont été envoyés au Sénat. Parmi ces bills se trouve la "Loi concernant la compagnie du chemin de fer de Québec au Nouveau-Brunswick."

BUREAU DE POSTE D'ACTON-VALE

Le ministre des travaux publics annonce à M. Sproule que le gouvernement n'a dépensé aucun argent durant le cours de l'année dernière pour l'installation de grilles de chauffage, de baignoires, d'ameublement, etc., dans les chambres ou bureaux occupés par le Dr Rhindress, à Sydney.

Le même ministre dit à M. Monk que le bureau de poste de Acton Vale, Qué., a coûté $28,000.

RESERVE D'OR DU GOUVERNEMENT

Le ministre des finances à une interpellation de M. Marshall, déclare que le gouvernement possède la somme de $33,571,375 en or en dépôt comme garantie pour les billets du Canada, émis par lui pour les fins de circulation dans ce pays. Il y a $400,000 d'obligations impériales, garanties en la possession du gouvernement comme garantie pour les billets du Canada émis par lui en ce pays.

Le gouvernement possède un dépôt de $6,100,204 en or comme garantie pour l'argent déposé dans ses caisses d'épargnes du gouvernement et des Postes.

BAIONNETTES ET CARABINES ROSS

Le colonel Worthington, de Sherbrooke apprend que le gouvernement étudie actuellement un contrat pour fournir les baïonnettes destinées aux carabines Ross.

M. Porter apprend du ministre de la Marine, que le gouvernement a accordé aux commissaires du hâvre de Belleville, des obligations au montant de 912,000 portant intérêt à 5 pour cent.

Cette autorisation est en date du 16 août 1906.

IL N'Y A PAS DE DIFFEREND

M. Graham dit à M. Barker, député de Hamilton, qu'il n'y a aucun différend, de quelque nature que ce soit, entre la compagnie du Grand Tronc Pacifique et le gouvernement ou la commission du Transcontinental au sujet de la route ou du droit de passage, des travaux en construction ou de leur coût en rapport avec la division Est du Transcontinental.

APPROVISIONNEMENT DES PHARES

M. Brodeur apprend au Dr Reid, de Grenville, que le département de la Marine et des Pêcheries a fait des arrangements pendant l'été de 1907, avec MM. Holliday Bros, de Québec, pour expédier par le steamer "Restigouche" des approvisionnements à certains phares dans le bas du fleuve Saint-Laurent. Ces approvisionnements ont été embarqués à Québec du 21 au 23 août au taux de $5 la tonne pour le transport et $2 la tonne pour l'embarquement. M. Parent, ingénieur du département à Québec, avait charge de constater quelle quantité a été mise à bord.

BETAIL DES ETATS-UNIS

Sur question de M. Christie, le ministre des douanes annonce qu'en 1904 il a été importé des Etats-Unis 765 têtes de bétail enrégistré. Ce bétail est entré en Canada en franchise. En 1905, le nombre est de 478, de 423 en 1906 et 151 pour les neuf mois de 1907. Pendant les mêmes périodes le nombre de chevaux enregistrés et entrés en franchise en Canada, est de 551 en 1905; de 606 en 1905 ; de 631 en 1906 et de 538 pour les neuf mois de 1907.

ILE DU PRINCE EDOUARD

M. Hughes, député libéral de King propose la résolution suivante : "Que cette Chambre est d'avis que les noms : "Chemin de fer Intercolonial" et "Chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard", ne devraient plus être employés, mais être remplacés par le nom "Chemin de fer Interprovincial" ;

"Que les réseaux de chemins de fer de l'Etat devraient être considérés comme formant un tout distinct et être traités comme tels dans la tenue des comptes et à tous autres égards ;

"Que le service de la traverse du détroit de Northumberland devrait être la propriété du département des Chemins de fer et être régi par ce département, tant en hiver qu'en été, de la même manière que la chose existe maintenant pour la traverse du golfe de Géorgie entre Vancouver et Victoria."

MM. Martin, McLean, Lefurgey, tous députés de l'Ile du Prince-Edouard appuient la résolution.

M. Lefurgey insiste surtout sur la construction d'un tunnel entre l'Ile de Prince-Edouard et la terre ferme.

UNE COMMISSION POUR L'I.C.R.

M. Emmerson déclare que la meilleure amélioration possible serait de placer l'Intercolonial entre les mains d'une commission indépendante et ensuite plusieurs projets importants pourront être mis à exécution.

NU TUNNEL

Le Dr Reid s'objecte fortement à tout changement de nom pour l'Intercolonial, mais se déclare en faveur d'un tunnel pour l'Ile du Prince-Edouard ou du moins que le gouvernement fasse faire des relevés pour savoir au juste combien coûterait le projet.

MM. Lennox, A. A. Wright, de Renfrew Sud, Dr Barr et autres appouient le projet.

OPINION D'UN MINISTRE

M. Graham admet que le sujet soulevé est de la plus haute importance, mais il doit nier que le gouvernement néglige le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard au bénéfice de l'Intercolonial. Les conditions imposées par la Confédération exigent un service de bateaux entre l'Ile et la terre ferme. Ce service est accordé par le gouvernement à une perte qui l'année dernière s'est élevée à $60,000. On ne peut raisonnablement demander un service de bateaux traversiers pour les trains lorsque le projet d'un tunnel n'est pas encore réglé. Il espère sous peu pouvoir déposer en Chambre un rapport sur le projet préparé par le sous-ministre des chemins de fer et canaux. Quant au changement de nom de l'Intercolonial, le ministre s'y oppose absolument.

(Suite à la 6e page)

Le plastron, les poignets, le haut et le bas des manches, la bande du cou, le corps et l'empiècement de toute chemise repassée à la

Toilet Laundry

"la buanderie qui connait son affaire," sont repassées sur des machines spéciales et par des opérateurs experts. C'est là une raison pour laquelle nos ouvrages en ce genre sont si satisfaisants, et ont augmenté dans de si vastes proportions.

425 Rue Richemond

m-j-s

INSOMNIE

"J'ai employé les Cascarets pour l'insomnie dont j'étais affligé depuis plus de vingt ans, et je puis dire que les Cascarets m'ont procuré plus de soulagement que tout autre remède que j'aurais essayé. Je les recommanderai certainement à mes amis comme étant tels que présentés".

THOS. GILLARD, Elgin, Ill.

Best For The Bowels

Cascarets

CANDY CATHARTIC

THEY WORK WHILE YOU SLEEP

Ils sont efficaces, agréables au goût; ils font du bien, ne rendent jamais malade, n'affaiblissent jamais ni ne ressenvent. 10c, 25c, 50c. Jamais vendus à la pesée. La véritable tablette porte la marque C.C.C. Garantis guérir, ou votre argent vous est remis.

Sterling Remedy Co., Chicago ou N.-Y.

VENTE ANNUELLE DIX MILLIONS DE BOITES

COMMON SENSE

tue les rats, les souris, les coquerelles, les punaises, les mites,

Pas d'odeur désagréable

Chez tous les marchands, ou de la Common Sense Mfg. Co., Toronto, Canada. 13-jno.

Les hommes d'affaires qui prennent un lunch à la hate trouveront le confort durant careme dans

TRISCUIT

La gaufre de blé pur concassé. Il renferme la plus grande quantité d'éléments reconstituants du corps sous une forme facile à digérer. Essayez Triscuit roti avec du beurre, du fromage ou de la marmelade.

Chez tous les Epiciers 13c la boite 2 pour 25c

871

NOS EDILES A L'ŒUVRE

LE MAIRE.—Travaillons, mes petits agneaux; il y aura des fonds et il ne faut pas que la délégation de Boston voit le misérable état de nos rues.

L'ECHEVIN LARIVIERE.—Dans huit jours, nous pouvons tout nettoyer.

ZOLA AU PANTHEON

Protestation de M. Maurice Barrès, à la Chambre des Députés Française

Le dernier courrier nous apporte le compte-rendu du débat qui a eu lieu à la Chambre des députés en France à l'occasion du vote d'un crédit de 35,000 francs, "pour la translation des cendres d'Emile Zola au Panthéon."

On attendait avec curiosité l'intervention, annoncée depuis quelques jours, de M. Maurice Barrès. L'orateur n'a pas déçu l'attente de ses admirateurs. Son discours est digne de lui et de la cause dont il s'est fait le champion.

M. Maurice Barrès. — On vous demande 35,000 francs pour porter Zola au Panthéon. Je crois que nous n'avons jamais eu une meilleure occasion de faire des économies. (Rires et applaudissements à droite.—Exclamations à gauche.)

Je sais que c'est là une question irritante, mais c'est le droit et l'honneur de chacun de nous d'apporter ici ses opinions. Ma position est connue : je ne suis pas dreyfusard, j'ai défendu à cette tribune M. le général Mercier. Mais je n'ai pas l'intention de passionner le débat, et je laisserai de côté l'affaire Dreyfus.

Je m'occuperai seulement de Zola, de ses œuvres, de l'ensemble de ses mérites. (Applaudissements à droite.—Interruptions à gauche.)

Vous avez triomphé dans cette affaire...

Plusieurs membres à l'extrême-gauche.—C'est la justice qui a triomphé.

M. Maurice Barrès. — Et comme il arrive à la suite de toutes les victoires, il vous plaît d'organiser de grandes manifestations populaires, des jeux, des fêtes, des cérémonies ostentatoires.

L'homme que vous allez canoniser (Exclamations et rires) a consacré sa carrière à décrire dans de vastes fresques les diverses classes de notre société.

Dans la Terre, il a décrit le paysan, dans l'Assommoir, l'ouvrier; dans le Bonheur des Dames, l'employé de magasin ; dans Pot-Bouille, le bourgeois ; dans la Debacle, le soldat. (Interruptions à l'extrême-gauche.)

Ses vastes panoramas ont la prétention de vous donner la vérité ; ils sont au contraire des descriptions, par abus du pittoresque, mensongères et calomnieuses. (Bruit à gauche.—Applaudissements à droite.)

Il faut avoir passé quelque temps à l'étranger pour savoir quelle difficulté nos amis ont à rétablir une vue exacte sur la qualité des mœurs françaises. (Applaudissements à droite.)

L'œuvre de Zola a servi dans le monde entier à méconnaître les vertus de nos sociétés. (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.) Par votre manifestation, vous semblez mettre votre signature officielle, votre signature nationale, au bas de ces calomnies. (Bruit à l'extrême-gauche et à gauche).

Vous semblez dire : "Gloire à Zola ! Nous reconnaissons nos électeurs dans la série de ces canailles." (Vives réclamations à gauche.)

INCIDENT BARRES-DUMONT-BRISSON

Ce début déplait fort à la majorité, qui se livre à de violentes interruptions dont la courtoisie est totalement absente. Mais l'orateur, sans se laisser aucunement émouvoir, poursuit avec un beau sang-froid.Il rappelle ce qu'à dit au sénat M.Bérenger (Zola est un auteur qui a avili son talent par de honteuses et habituelles obscénités) et qu'écrivit avant l'Affaire, Anatole France ; (Personne, avant Zola, n'avait élevé un aussi haut tas d'immondices... Son œuvre est mauvaise et il est un de ces malheureux dont on peut dire qu'il aurait mieux valu qu'ils ne fussent pas nés).

Cette dernière citation a le don d'exaspérer M. Charles Dumont,qui s'écrie :

—Vous avez voulu réconcilier Anatole France avec Zola.

Très froidement, M. Maurice Barrès se borne à répondre:

—Vous vous trompez grossièrement.

Le président croit voir, dans cet adverbe, une injure à l'adresse de M. Dumont, et il rappelle l'orateur à l'ordre. Cette sévérité inexplicable, surprend beaucoup de gens, tous ceux que n'égare pas outre mesure la passion politique. M. Barrès s'explique du reste avec beaucoup de dignité:

M. Maurice Barrès. — M. le président me permettra de lui dire respectueusement qu'il se méprend sur la portée de mes paroles; j'ai dit à M. Charles Dumont qu'il se trompait grossièrement, il n'y a rien de choquant dans ce langage. (Applaudissements à droite).

M. le président — J'ai rappelé M. Barrès à l'ordre et je maintiens mon rappel à l'ordre. (Vives protestations à droite).

J'adjure ceux de mes collègue qui dans ce débat ont une position contraire à celle que défend M Barrès de garder le silence et de ne voir dans certaines violences que le signe du désarroi de leurs adversaires- (Applaudissements à l'extrême-gauche.—Bruit à droite).

M. Maurice Barrès. — J'ai le droit de dire respectueusement à M. le président qu'il abuse à mon endroit de sa haute situation. (Vifs applaudissements à droite).

M. le président.—Je vous ai rappelé, monsieur Barrès, au respect d'une loi, et je vous ai rappelé à l'ordre parce que vous avez accusé vos collègues de ramasser des calomnies.

M. Maurice Barrès. — J'ai dit seulement, M. le président, que les tableaux de Zola sont mensongers, et calomniateurs pour notre pays.

M. le président. — Vous avez dit —et la sténographie le prouvera — que la Chambre prenait ces calomnies à son compte en votant le projet de loi. (Bruits et interruptions à droite).

M. Gauthier, (de Clagny). — Depuis vingt ans que je suis à la Chambre, c'est la première fois M. le président que je vois présider d'une façon partiale.

M. Maurice Barrès. — La sténographie constatera que j'ai dit qu'en portant Zola au Panthéon vous donnerez à ses œuvres votre signature officielle, c'est le bon sens même. (Très bien! très bien!)

C'est l'évidence même, et c'est ne pas connaître le sens des mots,c'est vouloir tourner volontairement le dos à la grammaire et au dictionnaire que de prétendre que M. Barrès a injurié qui que ce soit, M. Dumont ou la majorité.

LA LETTRE "J'ACCUSE"

L'orateur a continué sa critique de l'œuvre de Zola qui n'a fait qu'alourdir de pédantisme ses descriptions philosophiques. On a bien ri quand on a entendu Zola proclamer que la République sera naturaliste ou qu'elle ne serait pas.

M. Maurice Barrès. — On a bien ri aussi, quand on a vu les dames de "Nana" faire hommage de leur dévouement à la République.

M. Colani, directeur de la "République française", dénonçait ainsi cette manœuvre : "Que veut M. Zola ? Que vient faire parmi nous cette recrue compromettante ? Voyant tous les cœurs se soulever contre son œuvre, il veut mettre sa main dans la nôtre et arborer le drapeau de la République pour couvrir sa marchandise immonde."

Vous avez négligé ces avertissements et voilà que vous voudriez planter le drapeau de la République dans la marchandise de M. Zola. (Mouvement divers.—Interruptions à gauche).

Qui a pu vous décider à faire volte-face ? Comment Zola, qui, il y a quelques années, était apprécié à peu près de même façon par tous, a-t-il pu conquérir vos sympathies? A cause de sa lettre : "J'accuse".

Il faut voir dans quelles conditions fut écrit cet article et apprendre ainsi si l'on peut lui trouver le caractère héroïque qui peut mériter à Zola la reconnaissance nationale.

Quand Zola écrivit son article, il était arrivé à un point de sa carrière littéraire, carrière dont je ne méconnais pas l'importance, où il avait exprimé sa pensée tout entière.

Il vit dans une affaire qui se présentait et qui satifaisait ses convictions, l'occasion d'entrer dans la vie active : "Je vois une voiture, j'y monte !"

De quoi s'agissait-il dans son esprit ? D'écrire un ou plusieurs articles retentissants ! Mais cela n'est là qu'une œuvre analogue à celle que vous avez accomplie vous-même avec plus ou moins d'éclat dans vos sous-préfectures. (Mouvements divers. — Interruptions à gauche.)

L'orateur estime que vouloir placer Zola à côté de Hoche, de Marceau, de Victor Hugo et de Berthelot est une inconvenance. Il fait l'éloge de Victor Hugo, qui nous a appris à "mépriser la littérature fangeuse". Qu'un jeune homme, un ouvrier visite le Panthéon lorsque Zola y sera. Ce sera pour lui une leçon de scepticisme qui est celle-ci: "Conquiers le succès par tous les moyens, par l'argent ou par le scandale, tu te décrasseras ensuite avec de la politique."

Voici la conclusion de l'orateur de l'opposition :

M. Maurice Barrès. — Il se peut que vous soyez faits de telle manière que la littérature de Zola ne vous offense pas, il se peut que sur l'affaire Dreyfus nous soyons divisés, mais il doit y avoir quelque chose d'offensant pour tous dans le fait qu'on fera défiler l'armée devant le cercueil de Zola ! (Applaudissements à droite.—Bruit à gauche).

Des éditions allemandes de la "Débâcle" ont été vendues par fascicules et sur chacun de ces fascicules ont voit un soldat prussien terrassant un porte-drapeau français !

Il est toujours possible, quand on est dans une assemblée de dialecticiens vigoureux, de soutenir ou de combattre toutes les thèses. Mais vous devez sentir combien il est douloureux de penser qu'un écrivain français ait pu permettre que son œuvre parût en de telles prochures. Ces brochûres je les tiens entre les mains et je suis prêt à les remettre à l'orateur qui me répondra.

Il ne lui sera pas difficile de trouver des arguments pour refuter ce que j'ai dit. Mais il n'est pas un Français qui ne soit embarrassé par cette exploitation des malheurs de la patrie. (Vifs applaudissements à droite et au centre. — Bruit et murmures à gauche.)

LES AUTRES ORATEURS

C'est au rapporteur, M. Buyat, et au ministre de l'instruction publique, M. Doumergue, qu'est échue la tâche redoutable de répondre à M. Barrès. Ils s'en sont, l'un et l'autre, acquittés assez mal. M. Buyat ne trouvant rien de mieux à dire, a reproché à son contradicteur d'avoir écrit le "Jardin de Bérénice", "ouvrage délicat, mais légèrement immoral."

Spirituellement, M. Barrès a répliqué :

Je m'en suis tenu à l'ordre du jour de la Chambre, qui est le transport du corps de Zola au Panthéon. Si quelqu'un juge qu'il y a lieu d'ajourner mon propre transport, je me range à son avis.

Le rapporteur a vanté l'œuvre de Zola, qu'il a plutôt jaugée que jugée :

M. Buyat . — M. Barrès aurait pu reconnaître que Zola fut un grand ouvrier des lettres dont la vie tout entière, consacrée au travail, est un exemple et un enseignement.

M. Charles Benoist — S'il n'avait pas écrit : "J'accuse", l'auriez-vous porté au Panthéon ?

Le rapporteur — Zola écrivit plus de 20,000 pages, fit vivre plus de 1,200 personnages.

Cette phrase de la péroraison du ministre résume tout son discours :

M. Doumergue — Nous voulons accomplir un acte de reconnaissance envers Zola ; on vous propose de faire un acte de contrition. Le gouvernement et la Chambre ne peuvent s'y associer.

Après une courte intervention de M. de Gandmaison, très hostile à Zola, M. Jaurès est monté à la tribune pour glorifier, en termes pompeux, l'auteur de la lettre "J'accuse."

M. Jaurès — On ne peut pas accepter qu'on sépare le grand ouvrier des lettres du citoyen. C'est l'amour de la vérité qui a fait la belle unité de sa vie.

M. Barrès a traité avec quelque légèreté l'intervention de M. Zola, dans l'affaire Dreyfus.

A un moment où son œuvre s'imposait à tous ou presque tous, il a voulu montrer que sa vie, comme son œuvre littéraire, était consacrée au triomphe de la vérité. Cet effort pour la justice et la vérité a éclairé beaucoup de personnes sur la nature de l'œuvre littéraire.

Le vote que la Chambre va émettre signifiera que Zola a réuni l'art et la vie dans la passion de la vérité, et que, s'il faut respecter la tradition, il ne faut pas pour cela la mutiler.

Il a plu à M. Barrès de se renfermer dans une contemplation un peu dédaigneuse. Il a commencé par le culte de l'individu, qu'il a ensuite étendu par le culte du passé. Mais c'est encore l'isolement

Zola, lui, a été mêlé à la vie.

Le crédit de 35,000 francs a été voté par 356 contre 164.

TRIBUNE LIBRE

Le progrès à Saint-Germain de Grantham

ST-GERMAIN DE GRANTHAM, 7 —Je sollicite une petite place dans vos colonnes pour faire une suggestion à nos citoyens de la paroisse de Saint-Germain.

Depuis quelques années la paroisse a fait des progrès merveilleux, tous le reconnaissent, et c'est grâce à l'esprit d'initiative des gens de bonne volonté. On a construit une église magnifique qui fait notre orgueil et nous merite des félicitations tous les jours.

On a compris que l'instruction est un bienfait, une nécessité de la civilisation, on a aidé les Dames Religieuses de l'Assomption à construire un couvent spacieux, afin de relever le niveau de l'instruction et donner à nos jeunes filles une éducation solide et soignée.

La commission scolaire a amélioré les écoles des différentes parties de la paroisse et doté notre village d'un bel externat. Ce sont des faits pratiques dignes de remarque pour les gens de Saint-Germain.

On a enfin secoué cette torpeur qui paralysait nos membres depuis déjà longtemps et l'on fait des efforts salutaires pour améliorer notre condition et religieuse et sociale.

On aura avant longtemps un hôtel neuf, qui sans doute nous fera honneur à tous et nous permettra en toutes circonstances de recevoir convenablement nos amis, les voyageurs et les étrangers.

Nous devons des remerciements sincères à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à faire ce que nous avons aujourd'hui.

Cependant il ne faudrait pas s'arrêter là, se croiser les bras et se dire "tout est fini, il n'y a plus rien à faire". Au contraire! il y a encore beaucoup à faire pour mettre notre paroisse à la nauteur de nos voisines au point de vue social.

Le premier pas est fait, que chacun fournisse sa part d'influence et tout ira bien.

Ne nous exposons pas à nous faire lancer à la figure cette épithète d'"arriéré".

Pour faciliter nos relations avec les étrangers, je suggèrerais à MM. les conseillers de la paroisse de nous voter la construction d'un trottoir du village à la station de l'Intercolonial, ce qui nous manque beaucoup.

En effet, quoi de plus désagréable que d'avoir, le printemps et l'automne, à patauger dans la boue pardessus le pied pour aller du village à la station ou de la station au village, et recevoir les reproches intentionnés de tous ceux qui des autres paroisses ont affaire à Saint-Germain ?

D'ailleurs nous sommes les premiers à en souffrir, il s'agit de nos propres intérêts.

Quelqu'un dira peut-être "nous n'y allons jamais et c'est trop coûteux". Est-ce une raison pour ne pas travailler effectivement à contruire ce trottoir ?

Est-ce que le bien particulier doit passer avant le bien général? C'est une question de bien commun, nous y sommes tous intéressés.

Ce trottoir nous enlèverait bien des ennuis et bon nombre d'étrangers ne seraient pas dans l'obligation de passer tout droit dans les chars, faute de ne pouvoir se rendre au village. Tous conviendront que c'est chose indispensable que cette petite dépense-là.

Je suis bien convaincu que plusieurs de nos conseillers en ont déjà compris la nécessité et qu'ils attendent pour mettre ce projet à exécution que la masse des citoyens se soit prononcée.

Je me fais donc l'interprète de l'opinion générale en cette matière et j'ai confiance que MM. les conseillers,toujours desireux de promouvoir le progrès et le bien commun, prendront la chose en sérieuse considération et se serviront de leur influence pour mener ce projet a bonne fin.

UN CITOYEN.

L'ESPAGNE ET NAPOLEON (1804-1809) par Geoffroy de Grandmaison. L'apparition de ce livre emprunte naturellement une actualité saisissante au centenaire des grands événements de 1808. Il est le fruit de longues et laborieuses recherches dans les archives de France et d'Espagne ; de missions dirigées avec une haute conscience, un souci constant du document probant. Jamais l'illusion qui a conduit dans la Péninsule le vainqueur d'Iéna et d'Austerlitz n'a été plus clairement décrite, et l'explication historique de la chute des Bourbons et de l'avènement des Bonapartes est heureusement servie par l'émotion du narrateur. Certes, Napoléon put compter sur la clairvoyance de son génie, la fidélité de ses généraux, la rapidité de ses moyens d'exécution ; il n'oublia qu'un élément dans ses prévisions ; l'opposition irréductible du sentiment national. Le lecteur s'arrêtera aux récits, qui semblent définitifs, du guet-apens de Bayonne et de la journée sanglante du 2 mai. Il est impossible de tracer des tableaux militaires plus vivants, plus palpitants que ceux qui présentent, avec un si beau mouvement d'hommes et de choses, le combat épique de Trafalgar, la charge de Somo-Sierra, la poursuite acharnée des Anglais par Napoléon. Le respect absolu de la vérité se devine dans les moindres détails des faits et donne à l'ensemble de l'œuvre toute la valeur d'un témoignage. Mais, si le rôle de Napoléon y est défini avec une netteté, une maîtrise supérieures, l'impression qui ressort de cet exposé d'une sincérité vibrante tourne à la glorification de l'admirable instrument de guerre qui était aux mains de l'empereur, et contient, à côté de la leçon de patriotisme que nous offrent les Espagnols, une leçon d'énergie sans égale pour l'armée française d'aujourd'hui.

Un volume in-8o. Prix 7 fr. 50.—Librairie Plon-Nourrit et Cie., 8, rue Garancière, Paris—6e

OBSEQUES DE F. G. LAMARCHE

LA POPULATION DE BERTHIERVILLE ET DES ALENTOURS VA RENDRE EN MASSE, LES DERNIERS HOMMAGES AU REGRETTE DEFUNT.

Correspondance spéciale a la "Patrie"

BERTHIERVILLE, 7. — Hier, en notre eglise paroissiale, avaient lieu les imposantes funérailles de M. F. O. Lamarche, au milieu d'un concours immense de parents et d'amis. Chacun tenait à rendre un dernier et suprême hommage au regretté défunt.

C'est l'abbé J. S. Barrette, qui fit la levée du corps, et le service fut chanté par M. le curé Pierre Pelletier assisté des abbés J. S. Barrette et Amédée Forest, vicaires, comme diacre et sous-diacre.

Les élèves du collège, qui faisaient les frais du chant, rendirent bien la messe des morts harmonisée de Perreault. Le Rev. Fr. Laperle, O.S.V. tenait l'orgue.

Portaient le corps : MM. Ferdinand Plante, Pierre Brissette, Arsène Bellerose, père, Séraphin Masse, J. B. Smith et Wilf. Plante.

MM. Atchez et Alfred Dostaler, A. L. Aubin, A. L. Caisse, le maire J. O. Daviault et V. Allard, portaient les coins du poêle.

Le deuil était conduit par M. Olivier Lamarche, fils, Lactance Lamarche, frère du défunt; Amédée Lamarche, son frère Lactance Lamarche, Amédée Lamarche, Henry Lamarche, Wilfrid Lamarche, Ludger Laganière, Clovis Marchand, neveux; P. J. Chartrand, cousin; Hubert Lamothe, William Carrignan, H. St-Cyr, beaux-frères; Mmes Carrigan, Lamothe, Frs. Moreau, E. St-Cyr, O. St-Cyr, Ls. Tortant, Théo. St-Cyr, belles-sœurs; et Mlle Montreuil, nièce.

Parmi ceux qui suivaient la dépouille mortelle on remarquait : MM. C. A. Chênevert, C.R.,; Pierre Tellier, N. P.,; Eugène Goudron, juge de paix; Jean J. Melcher, juge de paix; D. Tessier, J. O. Lavallée, N.P.,; Oct. Lavallée, N. P.,; J. A. Piette, avocat; D. T. Gervais, Alf. Lavallée, R. Gariépy, L. E. Lord, F. C. Généreux, J. J. Piette, J. D. Parent, J. Savignac, H. Lincourt, Jos. Gervais, fils; Hercule, Olivier, J. M. Savignac, E.E.L.; Berthier, Hon. Ls. Sylvestre, ex-C. L.; Isle du Pas; Pierre Dandonneau, L. Désy, O. Désy, Isle du Pas; J. A. Barrette, N.P.,; F. E. Rouleau, N. P.,; Arsène Barrette, O. Farley, Chs. Archambault, E.E.L.; Jos. Sylvestre, O. Lincourt, Adam Côté, Pierre Sylvestre, S. L'Heureux, St-Barthélémy, N. Picard, N. Bérard, P. Rochette, V. Plante, D. Fafard, Paul Marcoux, de St-Cuthbert; Jos. Lafontaine, député de Berthier à la législature; V. E. Beauvais, représentant de la "Ogilvie Flour Mills", de Québec; Onésime Fréchette, représentant de la "Brampton Flour Mills", de Montréal.

Des télégrammes de sympathies ont été reçus par la famille de la part de Sincennes McNaughton, Montréal ; Dr J. B. A. Lamarche, Montréal ; Mlle Maggie Lamarche, New-York ; J. S. Going, Montréal; Rév. G. U. Martin, C.S.V., directeur de l'Académie de St-Barthélémy; Max Leibica, Montréal; Oct. Reed, Montréal; J. A. Bussière, Québec; Mlle Lamothe Champlain; A. Lamarche, Montréal; L. A. Levasseur, C.S.S., collège Rigaud; Hermas Lachapelle, vicaire, St-Barthélémy.

OFFRANDES DE MESSES.—Mme veuve Chs. Marcoux, 5 messes; Mme Théo. St-Cyr, 30 messes; Léon Pelletier, 4 messes; M. et Mme J. G. Réné, 10 messes; Association Athlétique le Berthier, 36 messes; D. Tessier, 5 messes; Dr J. O. Gadoury, 10 messes grégoriennes; V. E. Beauvais, 20 messes; Mme Jos. Malo, 15 messes; collège St-Joseph de Berthierville, 10 messes grégoriennes; Onésime Fréchette, 30 messes; M. A. L. Aubin, 10 messes; L. V. Gadbois, 32 messes; P. J. Chartrand, 10 messes.

Une couronne fut donnée par M. A. E. Labelle, de l'"Ogilvie Flour Mills Co", Montréal; une croix, par M. l'échevin et Mme Clément Robillard, de Montréal.

BOUQUETS SPIRITUELS de Mlle Orpha Bourdon, élèves finissant du collège St-Joseph de Berthierville; M. et Mme J. Parent, Mlle Gertrude Olivier, Mlles Alphonsine Daviault, Antonia Tellier, Cécile Tellier et Eva Marcoux, M. et Mme C. H. Charland, M. A. L. Caisse et famille; communauté des Soeurs de la Providence et de ses missions, Montréal.

COURRIER DE LACHINE

Grande amélioration projetée pour le quartier nord. — Nouvelles installation de boîtes à lettres. — Chez les Forestiers Catholiques

LACHINE, 7. — Le Parc Dominion, cette partie importante du quartier nord de notre ville, a été visité encore cette année par son inondation habituelle du printemps. La circulation y a été fort gênée et pendant plusieurs jours on ne pouvait y pénétrer qu'avec le secours de chaloupes mises à la disposition des citoyens par le conseil de ville. M. l'échevin LePailleur, président de la commission de la voirie, s'est rendu sur les terrains avec M. R. Dupont ingénieur civil de la municipalité, et après un examen attentif ils en sont venu à la conclusion qu'il fallait à tous prix faire cesser ces inonuations qui sont une perte réelle pour les citoyens dont les propriétés sont ainsi dépréciées. Il a donc été résolu de faire les travaux nécessaires pour empêcher les eaux de surface qui proviennent des terres de Liesse et de St-Laurent de se déverser sur notre territoire. Ces travaux vont consister dans le creusage d'un grand canal collecteur qui recevra ces eaux et dans le nivellement des rues de cette partie de la ville.

Notre service postal vient de recevoir une amélioration importante par l'installation de boîtes à lettres dans différentes parties de la ville. Tous les hommes d'affaires de Lachine doivent en savoir gré à linspecteur des postes. Pour renseigner complètement vos lecteurs, qui se font de plus en plus nombreux, nous nous faisons un plaisir d'ajouter de plus amples informations.

Ces boîtes, au nombre de cinq, sont placées: la 1ère, dans le parc Dominion, chez M. Mathias Presseau; la 2e, au coin des rues Notre-Dame et 1e chez M. Guzzi; la 3e au coin des rues St-Louis et 10e chez Mme Goulet; la 4e, au coin des rues Notre-Dame et 15e au bureau de la Banque Provinciale; la 5e, au coin des rues Saint-Joseph et 17e chez M. l'échevin Albert St-Onge. Les lettres seront enlevées deux fois par jour, à 6 heures a.m., et à 6 heures p.m. La livraison du matin sera transportée au bureau de postes du bas de Lachine (Lachine Lakes) et la livraison du soir, au bureau de postes du haut de Lachine.

On nous assure en haut, lieu que c'est là un premier pas vers un changement encore plus important: celui de la livraison des lettres à domicile. Espérons que ce sera bientôt.

M. Zotique Rousseau a obtenu du gouvernement le contrat pour le transport des malles pour un espace de 4 ans.

—Les membres de la cour Immaculée Conception, No 219 des Forestiers Catholiques sont ouverts que le soir des assemblées régulières a été changé. Au lieu d'avoir lieu le 1er et le 3e vendredi de chaque mois, les assemblées seront dorénavant tenues le 2e et le 4e vendredi de chaque mois.

Les membres ont aussi reçu avis d'avoir à payer régulièrement leurs contributions entre les mains du secrétaire-financier, M. Joseph Saint-Germain, sous peine de suspension.

ECHOS DE HAWKESBURY

(Corr. spéciale à la PATRIE)

HAWKESBURY, ONT. 7. — Mme Duverger, née Pressault, nouvellement arrivée de Pointe-Fortune, est décédé dimanche matin, à l'âge de 31 ans. Elle laisse son époux, mais pas d'enfants.

—M. Wilfrid Hotte, de Lefebvre, accompagné de sa famille, sont arrivés cette semaine pour résider à Hawkesbury. Il remplacera son frère, Ulric Hotte, qui est allé demeuré à Sudbury.

—M. Alfred Paquet, de Mountain, et Alphonse Paquet, de Maunvia, ont été appelés au chevet de Mme L. A. Paquet, qui est gravement malade.

M. Louis Shannon, aussi de Maunvia, beau-frère de Mme Paquet, passe quelques jours ici chez ses parents.

—M. W. T. Ewing, de Montréal, fils de feu le Dr Ewing, était en visite ici la semaine dernière.

—M. et Mme Hilaire Maranda de Plantagenet, sont en visite chez M. Hilaire Lecours depuis deux semaines.

—M. l'avocat Lawlor est revenu la semaine dernière de son voyage à la Havane.

—M. Dominique Ménard Jr, est parti lundi, pour aller passer l'été à l'emploi de la "Papineauville Lumber Co," comme scieur.

—Mme Joseph Lacombe, âgée de 88 ans, belle-mère de M. Louis Proulx est décédée ici vendredi dernier, et son enterrement a eu lieu dimanche après-midi. Les porteurs étaient: MM. Louis Belle-Isle, Basile Bruneau, Isaac Bruneau, David Lacelle et Félix Monette.

—Un nommé John McMeekin, de Stonefield, a été arrêté vendredi soir pour ivresse et tapage ici. Il a comparu devant le magistrat Lawlor et fut condamné à $5 et les frais.

Ne mange rien de cru, ni ne va pieds nus.

Qui aime sa santé ne doit pas manger de fruits en quantité.

Comment dire

Si le Café est la Cause de votre Mal

Il semble facile de cesser de boire du café et d'observer les résultats.

Mais vous dites "je ne puis rester longtemps sans café," alors les jours tristes se succèdent, les mêmes anciens maux et douleurs empirant lentement. Oserez-vous penser à l'avenir, si cet état d'épuisement subsiste, et pourquoi ne subsisterait-il pas, à moins que vous ne changiez pas vos habitudes journalières ?

Supposons qu'aujourd'hui vous usiez de votre droit pour briser avec cette habitude et que vous commenciez une nouvelle vie saine. C'est facile d'abandonner le café et de prendre

POSTUM

Qui est composé de pur blé propre et qui ne contient pas de caféine—la drogue contenue dans le café et qui cause tant de mal

PLUS QUE JAMAIS

Sa facilite de travail mental est augmentée depuis qu'elle a abandonne le cafe.

De nombreux anciens buveurs de café qui ont un travail mental à accomplir, chaque jour, ont trouvé une plus grande facilité et une plus grande endurance en faisant usage de la Céréale Postum au lieu du café. Une femme de l'Ill. écrit :

"J'ai bu du café pendant environ vingt ans, et finalement je fus atteint de ce que le médecin appelait "cœur de café". J'étais nerveuse et extrêmement abattue ; il me restait peu de force physique ou mentale, je souffrais de maux de reins et de constipation.

"Le premier bien notable que je ressentis du changement du café pour le Postum fut l'action naturelle des reins et des intestins. En deux semaines, l'action de mon cœur s'améliora grandement et mes nerfs s'affermirent.

"Alors, je devins moins abattue et le nouveau désir d'activité était une preuve que ma force physique et mentale revenait.

"Ma force physique et ma puissance cérébrale continuent encore à s'améliorer. Je faisais autrefois un travail mental et je dus l'abandonner à cause du café, mais depuis que je fais usage du Postum, je travaille ardument de la tête avec moins de fatigue que jamais."

"Il y a une raison".

Nom donné par la Postum Co., Battle Creek, Mich. Lisez le petit livre "The Road to Wellville", dans les paquets.

POSTUM

N'est pas seulement exempt du dangereux poison du café, il contient le phosphate de potasse naturel qu'on trouve dans une partie du grain de blé et qu'on inclut dans la fabrication de ce fameux breuvage aliment.

Il reconstitue les cellules épuisées du cerveau et des nerfs, et c'est ce qu'il faut pour le buveur de café chronique, plus que pour tout autre.

Dix jours d'abstention de café vous montrera que

" Il y a une Raison "

pour

Postum

MEFIEZ-VOUS des CHANGEMENTS de SAISONS!
VOICI le PRINTEMPS!

Une des Saisons les plus Redoutables de l'Année.

C'est le moment ou il faut chasser les germes de la maladie en prenant un Bon Tonique, pour purifier, vivifier et enrichir le sang, car la vie, la chaleur naturelle, la force, la santé, viennent du sang.

LE VIN ST-MICHEL

EST LE ROI DES TONIQUES, C'EST LE REMEDE DU JOUR.

Plus de 25,000 Certificats Attestent les Guérisons Produites par ce Stimulant hors ligne.

En prenant le VIN ST-MICHEL, vous n'avez rien à changer à vos habitudes journalières, aucun régime à suivre. La guérison s'opère en dégustant, trois fois par jour, un verre de vin riche, généreux et agréable au gout. C'est l'idéal des traitements, car l'effet bienfaisant de ce cordial se fait sentir dès les premières doses. L'appétit devient meilleur, la digestion se fait facilement, le sommeil est paisible, la pâleur disparait pour faire place au teint rosé, l'esprit se réveille, les muscles se développent, le système nerveux devient fort et le sang circule coloré et chaud dans les veines et la vie s'écoule douce et heureuse, sans souci des maladies.

LES PLAIDOIRIES SONT COMMENCEES

Mtre J. A. Désy résume éloquemment les principaux faits qui militent en faveur de l'acquittement de McCraw. — Mtre N. K. Laflamme livre le suprême assaut.

(De l'envoyé spécial de LA PATRIE)

TROIS-RIVIERES, 7.— La défense a terminé sa preuve, hier après-midi. A trois heures et quart, ainsi qu'une dépêche spéciale l'annonçait, hier, a commencé l'une des plus belles plaidoiries qui aient été entendues au palais de justice de Trois-Rivières.

Mais avant de donner le résumé de cet éloquent appel aux jurés assermentés pour juger de la vie ou de la mort de Wallace McCraw, relatons les derniers témoignages.

M. JOHN BOURGEOIS

s'est rendu à trois reprises différentes au domicile de Percy Howard Sclater, et il jure être impossible de descendre de la chambre où couchait McCraw, sans que le bruit de ses pas fût entendu.

Mtre Wilson lui demande: Dites-vous qu'il n'est pas possible qu'un bruit se produise sans qu'il puisse être entendu?

Réponse.— Oui.

A ce moment, le chef McCaskill, qui se tenait à quelques pas de la boite aux témoins, jeta son chapeau violemment par terre, et Mtre Wilson lui demanda: "Avez-vous entendu un bruit près de vous?"

Réponse.—Non; c'est là un truc de détectives. Ceci clot l'interrogatoire de M. Bourgeois.

Mtre Laflamme appelle ensuite

JOS. A. CHARTIER

et lui pose la question suivante :

— Avez-vous eu des difficultés dans l'été de 1905 avec Arthur Chandonnet, à St-Michel des Saints?

Et dans cette occasion, vous a-t-il dit: "J'en ai déjà tué un, je puis en tuer un autre."

— La Couronne s'objecte à la question, parce qu'elle n'a pas été posée au témoin Chandonnet, lorsqu'il a été examiné.

Mtre Wilson dit qu'il y aurait injustice à faire la preuve de faits nouveaux que la Couronne est aujourd'hui incapable de contredire. La conversation qu'il y aurait eu entre Chandonnet et Chartier a eu lieu à St-Michel des Saints et en présence d'autres personnes.

Serait-il juste de prouver de tels faits, quand la Couronne n'est pas en état de retrouver les témoins qui pourraient être appelés en contre-preuve.

Son Honneur le juge Cooke maintient l'objection, et la défense accepte du jugement, en disant qu'il ne s'agit pas de contredire Chandonnet, mais seulement de le discréditer.

ALEXANDRE LACROIX

de La Tuque, est ensuite appelé par la défense. Mtre Laflamme lui demande: Arthur Chandonnet vous a-t-il déjà déclaré: "J'en ai déjà tué un, je peux bien en tuer un autre."

La même objection fut soulevée que lors du témoignage de Chartier, et un jugement similaire fut rendu.

Théophile Lemire, de Grandes Piles, est allé à la Grande-Anse deux jours après le meurtre. Il a remarqué des pistes qui se dirigeaient de l'écurie vers la demeure de Dontigny.

Ceci clôt la preuve de la défense.

L'incident le plus intéressant de l'après-midi, avant la plaidoirie de Mtre J. A. Désy, a été l'admirable tactique du chef McCaskill, qui a détruit en partie, pour ne pas dire plus, l'effet du témoignage de M Bourgeois.

De même qu'il s'est montré d'un habileté admirable, lors de l'arrestation de McCraw, comme d'ailleur dans d'autres causes difficiles, la tactique dont il a eu la pensée originale, cet après-midi, lui a attiré l'admiration de tous ceux qui sont au courant des détails de l'administration judiciaire.

A trois heures et quart, ainsi qu'dit plus haut,

MTRE J. A. DESY

s'est levé pour prononcer son discours. Une foule considérable est présente.

L'on sait qu'on va entendre de accents de la plus haute éloquence Il s'agit, en effet, d'un verdict qui peut conduire à l'échafaud un homme dans toute la force de l'âge.

Wallace McCraw est à la barre sa figure exprime une inquiétude bien naturelle dans les circonstances.

Arthur Chandonnet sur lequel la défense a tenté d'établir des soupçons, est aussi présent. Il paraît nerveux, et ses traits portent l'empreinte d'une vive inquiétude.

Qu'arrivera-t il, si McCraw est ac-

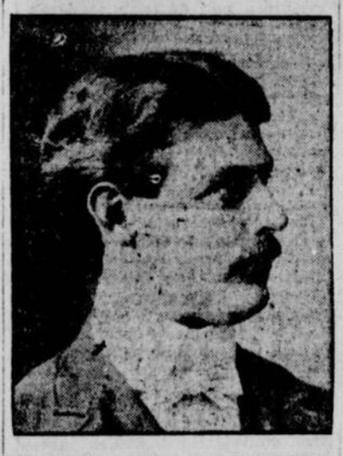

Mtre J. A. DESY, avocat de Trois-Rivières, qui vient de prononcer un éloquent plaidoyer en faveur de McCraw.

quitté? C'est là une hypothèse que seuls les événements pourront éclaircir.

Mtre J. A. Désy a débuté par une exorde de la plus haute éloquence et les jurés ont paru vivement impressionnés.

Et il passe à la question des faits.

Il faut, dit-il, les diviser en trois catégories afin que vous soyez en état de les comprendre. Je ne m'occuperai pas pour le moment des faits qui ont précédé le meurtre.

EXAMINONS LES FAITS

qui se sont passés chez Sclater, le 5 mars 1905. Le matin, étaient chez Sclater: Arthur Chandonnet, Mme Skeene, Mme Sclater et McCraw. — Personne n'est sorti. Les hommes ont bu. Mme Sclater se levait à peine. Le dîner fut pris en famille. Dans l'après-midi, Ucrisse Lebel, Dontigny, Aug. Chandonnet sont venus.

Madame Skeene dit que McCraw était en boisson, vers trois heures et demie. Sclater est allé conduire Lebel chez lui.

Pendant ce temps, McCraw demande à Arthur Chandonnet d'aller entrer de l'eau à l'écurie, et il monte à sa chambre se coucher. Au retour de Sclater, Chandonnet était encore à l'écurie. A l'arrivée de Chandonnet à la maison, McCraw était encore dans sa chambre. Après l'entrée de Chandonnet, Mme Skeene est allée glisser. Sclater était avec sa femme et ses enfants. Ces derniers plauraient, disant que leur père les avait battus. C'est là

LA SEULE CHICANE

qui a été prouvée, l'autre est du ouï-dire.

Cette difficultée était tellement accentuée que la femme Skeene ne voulut pas souper et a bondi jusqu'au départ de Sclater pour l'écurie.

Il est à noter que vers le mois de septembre, une nuit, Mme Skeene a entendu Sclater et sa femme se chicaner et le lendemain, Mme Sclater lui a dit que son mari ne voulait plus que Mme Skeene demeurât dans cette maison.

Et sur la demande de Mme Skeene " Mon mari ne veut pas que tu restes ici, ne t'en occupes pas, reste," dit-elle.

Le mot " rigiding " veut dire toute sorte de choses dans cette région, c'est admis par les témoins de la Couronne. Fait important, la femme Skeene jure que Mme Sclater n'était pas dans la cuisine.

CHANDONNET S'EST CONTREDIT

dans sa propre déposition et il n'a pu être question de cela entre McCraw et Mme Sclater.

La question de l'heure du souper: il se serait pris vers 5.30 heures, d'après Chandonnet.

Or Chandonnet jure cinq fois, cette année, qu'il est parti à 5.45 heures, corroborant le témoignage de Mme Skeene. Donc le souper a été pris à 5,30 heures. Georges Chandonnet et Aimé Dontigny jurent que Chandonnet est arrivé chez Dontigny, entre 6.20 et 6.30 heures. Et il est en preuve qu'il ne faut que 10 minutes pour parcourir cette distance. Donc Chandonnet n'est

PAS ALLE DIRECTEMENT

chez Dontigny. Et mon savant ami, Mtre Laflamme, vous parlera des montres d'Arthur Chandonnet.

Lors du premier procès, il a été prouvé que l'objet de la visite de Dontigny chez Sclater, était de collecter des argents pour venir en aide à une famille éprouvée par un incendie.

Or, le malheureux McCraw a aussi contribué à cette œuvre charitable.

Est-ce là l'œuvre d'un homme qui médite un meurtre ?

On a dit que personne n'avait eu connaissance du meurtre, que

SEUL L'OEIL DE DIEU

avait vu commettre ce crime horrible, oui, mais cet œil n'a pas vu McCraw ; il a vu un individu qui a été entendu comme témoin, et qui en ce moment, (désignant Arthur Chandonnet) ne peut entendre la narration de ces faits sans frémir.

Il est établi que la dernière fois que Sclater a été vu vivant, il l'a été par Madame Skeene. Quelle est la raison de cette inquiétude, après le départ de Sclater pour l'écurie ? Pourquoi ce départ précipité de Chandonnet, et pourquoi surtout l'attitude générale de Madame Skeene, une fois rendue chez Dontigny ? En y arrivant, elle demande: " Arthur est-il ici ?

Nous n'accusons personne, ce n'est pas notre rôle. Mais nous avons le droit, le devoir de demander la raison des agissements des autres personnes qui se trouvaient dans la maison. Ces agissements sont étranges, plus qu'étranges, mais la conduite de McCraw a été toute naturelle.

Mtre Désy termine en faisant un éloquent appel aux jurés.

Sa superbe plaidoirie a fait une grande impression sur les jurés, et l'assistance n'a pas caché son admiration pour ce jeune et brillant criminaliste.

A cinq heures et quart

MTRE LAFLAMME

lui succède.

Tous s'attendaient à ce qu'il donnerait une nouvelle démonstration de l'éloquence qui lui est reconnue.

Personne n'a été déçu. Il a parlé avec une vigueur extraordinaire, et les accents de sa chaude parole ont profondément ému les spectateurs.

"Messieurs les jurés : —

"Il y a trois ans que nous luttons pour la vie du malheureux McCraw, qui gît dans son cachot depuis le 10 mars 1905. Nous avons lutté sans rien exiger, sans rien demander autre chose que la justice.

Nous n'avons pas perdu courage. Nous savons que la justice humaine n'est pas infaillible et qu'on a bien fait de la représenter un bandeau sur les yeux.

La Cour d'Appel l'a du reste décidé quand elle a décrété que McCraw

NE DEVAIT PAS ETRE PENDU

"La présomption protège l'accusé, à moins qu'une preuve directe ou de circonstances ne l'anéantisse.

"La Couronne s'est lancée au hasard, en mettant McCraw en accusation, ainsi que Mme Sclater, au lieu de faire arrêter toutes les personnes soupçonnées.

Mme Sclater est libérée. Il reste McCraw. De fait, la Couronne concentre tous ses efforts sur l'accusé. Il faut trouver un coupable, mais j'hésite y croire en qui, dans le moment, on peut rechercher le coupable".

Mtre Laflamme entre ensuite dans la narration des faits et s'applique à démontrer que les déclarations de McCraw à Jimmy Morris, Arthur et Willie Adam, au sujet de menaces contre un quelqu'un dont il voulait se débarrasser, ne s'appliquaient pas à Sclater. A six heures et quart la Cour s'ajourne.

ACHETER LE PENN ESTHER AMELIORE

Nous garantissons que ce poêle cuit la patisserie en cinq minutes. Essayez-le. Votre argent remis s'il ne donne pas satisfaction. Vendu par les meilleurs marchands. Record Foundry and Machine Co. 36-7.

Qui ne mange que d'une sorte de viande n'a pas besoin de médecin.

Pain d'un jour, vin d'un an et farine d'un mois.

LISBONNE SOULEVEE

LA CAPITALE PORTUGAISE EST SOUS LE COUP DE L'AGITATION LA PLUS INTENSE DEPUIS LES ELECTIONS

LISBONNE, 7. — Cinq personnes ont été tuées et cinquante blessées par les soldats dans la soirée de dimanche, après la votation. L'émeute se répandit par toute la ville et telle était la confusion entre la populace et les gardiens municipaux, que ces derniers méconnaissant les hommes d'infanterie, tirèrent une volée de revolvers sur eux, en blessant trois sérieusement.

La nuit fut pour Lisbonne une nuit de terreur. La ville semblait être tout-à-coup sous le feu d'une révolte folle. Des groupes d'hommes couraient dans les rues comme des insensés, brandissant des armes, pendant que de temps en temps se faisait entendre la détonation d'armes à feu. Les milliers de citoyens paisibles se sauvaient dans leurs maisons, tout comme le soir de l'assassinat du roi Don Carlos, et de son fils aîné, le prince héritier.

On a suspendu dans certains districts le décompte des votes donnés aux élections générales, et les boîtes de bulletins sont gardées par la police et les troupes. Pas un seul républicain n'a encore été déclaré élu, bien que les résultats soient complets dans 107 districts.

La ville est dans un état d'excitation intense à la suite des émeutes d'hier soir, causées par la protestation de l'élément républicain, qui prétend avoir été fraudé aux bureaux de votation. Des troupes considérables se sont massées sur la place Pedro, en face de l'église St-Dominique, qui étaient les deux centres importants de l agitation républicaine.

La cavalerie et l'infanterie reçurent ordre de charger la foule. A leur arrivée, les troupes furent accueillies par une volée de pierres. Les soldats chargèrent à plusieurs reprises, ouvrant finalement le feu sur la foule. Il s'en suivit un désordre extrême. Un témoin oculaire dit que les rues étaient littéralement rouges de sang. Aucun état officiel du nombre des tués et des blessés n'a encore été rendu public, et il n'est permis d'envoyer aucune dépêche de presse à ce sujet.

A la suite de cette sanglante mêlée, la foule s'attaqua aux bureaux de trois journaux. Elle fut poursuivie à outrance par les troupes, qui dispersaient les groupes à mesure qu'ils essayaient de se reformer.

La cavalerie et les réserves de la police continuent à parcourir les rues de la ville. Il s'est produit aujourd'hui de nouveaux désordres dans la section Saint-Dominique, où on a repris la votation, interrompue, hier, à cause des émeutes.

Le gouvernement a publié la note suivante: "Le gouvernement a donné l'ordre d'assurer la liberté du scrutin et a pris toutes les mesures possibles en vue d'empêcher des désordres. Les élections ont été faites régulièrement dans presque tous les districts de Lisbonne, mais à Saint-Dominique et à Santos les républicains ont essayé de s'emparer des boîtes de scrutin et ont été dispersés après avoir lancé des pierres aux troupes qui gardaient les bureaux de votation. Cent dix arrestations ont été opérées."

UN HONGROIS TUE

Par un tramway, à l'angle des rues Notre-Dame et Atwater.

Un immigrant hongrois, du nom de Pierre Joseph, âgé de trente ans, qui était arrivé à Montréal samedi, a été frappé par un tramway, hier soir, vers 7 heures 30, à l'intersection des rues Notre-Dame et Atwater. Joseph venait de descendre d'un tramway et traversait la voie ferrée, mais un autre tramway, venant en sens contraire et qu'il ne voyait pas, le frappa et le jeta sur le pavé.

Dans sa chute sur le pavé, Joseph se fractura le crâne. Le malheureux fut transporté à l'hôpital général, où les médecins ont essayé en vain de réduire cette fracture. Joseph est mort dans la soirée, sans avoir repris connaissance.

Qui s'en va au lit avec la soif le lendemain se lève en santé.

A LA COUR D'ASSISES

DEUX ACQUITTEMENTS DANS LA JOURNEE D'HIER.—LE PROCES DE FINKELBERG

Deux acquittements, hier, en cour d'assises. Emile Chapleau, le jeune homme accusé de vol par la maison W. H. Scroggie Cie, Ltée., a été libéré, hier après-midi. Son procès avait duré deux jours et les preuves n'étaient que bien faibles contre lui.

Wolf Finkelberg, dont le procès s'est instruit, hier après-midi, était accusé de vol par la maison de gros Hellig, Joseph & Co. Il semble que toute cette affaire est le résultat d'un malentendu entre les mis en cause.

Morris Joseph, l'un des propriétaires de la maison Hellig, Joseph & Co., avait déjà vendu des articles au nommé Finkelberg, qui était tailleur pour un montant de $60. Comme il avait eu de la difficulté à collecter ce montant, il avait donné des ordres à ses commis de ne livrer des marchandises à Finkelberg que si celui-ci payait son vieux compte et payait le nouvel achat immédiatement sur réception.

L'accusé ayant eu besoin d'autres marchandises, un des commis, paraît-il, lui offrit de les lui vendre à quatre mois de délai s'il payait immédiatement son ancien compte. Il acheta les marchandises, mais lorsqu'elles lui furent livrées, après qu'il eut payé les $60 déjà dûs, on lui demanda le paiement immédiat des nouvelles marchandises, disant qu'elles avaient été envoyées C. O. D. Finkelberg refusa de payer et sortit pour aller s'expliquer avec M. Joseph.

Pendant ce temps le charretier qui avait fait la livraison insistait pour se faire remettre les marchandises, les personnes présentes le mirent à la porte. Les détectives informés de la chose se rendirent le lendemain à la demeure de l'accusé, mais celui-ci n'étant pas là, ils ne purent se faire remettre les marchandises.

Aussitôt qu'il arriva cependant, il les conduisit immédiatement à une armoire fermée à clef, l'ouvrit et remit les marchandises.

Les avocats Mtre Hibbard, pour la Couronne, et Mtre Loranger, pour la défense, n'ont pas fait de plaidoyer.

La charge de l'honorable juge Lavergne a été toute en faveur de l'accusé.

Les jurés sans délibérer ont été unanimes à l'acquitter.

ENFANT PERDU ET RETROUVE

Un coup de vent enlève un enfant stationnant sur la plateforme d'un train rapide et le jette dans un troue de neige sain et sauf

Les voyageurs qui se rendaient de Halifax à Montréal, jeudi après-midi dans le train rapide de l'Intercolonial, ont été témoins d'un accident extraordinaire, qui heureusement, n'eût pas de graves conséquences.

Près de Saint-Pierre, une femme se mit à la recherche de son enfant, âgé de huit ans, parti pour se procurer de l'eau dans un compartiment voisin. On ne trouva point l'enfant. Appréhendant quelques malheurs, un certain nombre d'immigrants entreprirent de refaire à pied le chemin parcouru, afin de retrouver l'enfant, pendant que le train continuait sa route jusqu'à Mitchell. A cet endroit on apprit que les compagnons de la mère avaient retrouvé le petit sain et sauf, à moitié enfoncé dans un banc de neige, le long de la voie ferrée. En traversant d'un wagon à l'autre, l'enfant avait été poussé hors de la portière, à cause de la violence du vent, et avait été précipité à côté de la voie, entre Saint-Jean-Port-Joli et Sainte-Louise.

Lorsque la mère s'aperçut de la disparition de son enfant, le train avait déjà parcouru la distance de trente milles.

CAMPBELL-BANNERMAN

LONDRES, 7. — Le bulletin sur la santé de Sir Campbell-Bannerman émané ce matin dit que le distingué malade a passé une journee tranquille et que la nuit a été paisible sible.

La situation politique En Angleterre

Les suppositions vont leur train sur la composition du nouveau cabinet. — Asquith pourra-t-il maintenir l'union entre les différentes sections.

LONDRES, 7— Une conférence des ministres a eu lieu aujourd'hui, sous la présidence de M. Asquith, chancelier de l'échiquier, avant l'ouverture de la session du parlement. La situation a été discutée, le nouveau premier ministre désirant connaître l'opinion de ses collègues sur les changements à faire dans le cabinet.

David Lloyd George, président du Board of Trade, est toujours le favori pour le poste de chancelier, bien que M. Haldane, qui partage les tendances libérales - impérialistes de M. Asquith, soit aussi candidat à ce portefeuille. M. Asquith cependant, restera chancelier de l'Echiquier jusqu'à ce que le budget ait été introduit à la chambre, après la vacance de Pâques. Si M. Bierrell, le secrétaire en chef pour l'Irlande, est nommé à un autre portefeuille, ce n'est un secret pour personne que M. John Burns, le président du Local Government Board sera son successeur.

Il semble probable que Lewis Harcourt fera partie du nouveau cabinet, et on parle aussi de Winston-Churchill. L'élévation de M. Churchill nécessiterait une élection à Manchester, avec de grandes chances d'une défaite, et il faudrait dans ce cas, trouver un radical complaisant qui consentirait à céder un siège sûr où le nouveau ministre pourrait être élu.

A part la spéculation sur le nouveau cabinet, la discussion dans les couloirs de la chambre des communes, aujourd'hui, a tourné surtout sur l'effet probable de la retraite de Sir Henry Campbell-Bannerman et de la coalition ministérielle. Il est indiscutable que le tact et la popularité de l'ancien premier ministre ont été le lien moral qui a tenu ensemble, les éléments influents, mais quelque peu discordant, qui ont été au pouvoir jusqu'ici.

Les chefs libéraux semblent absolument satisfaits de la situation, mais quelques-uns doutent qu'un impérialiste comme M. Asquith, ait le pouvoir d'empêcher les "laboristes" et les socialistes, de renoncer à toute allégéance à la coalition gouvernementale. D'autre part la dénonciation, par Timothy Healy, de la tirade de M. Asquith lors du débat sur le Home Rule, à la Chambre des Communes, semble prédire une tension dangereuse du lien plutôt faible qui unit les nationalistes irlanhais. A l'administration actuelle.

La salle des séances de la chambre des Communes, était remplie cet après-midi, quand M. Asquith s'est levé pour faire la déclaration attendue sur la crise politique. "Depuis que la chambre a ajourné vendredi, dit-il, le roi a bien voulu accepter la démission du premier ministre, et le gouvernement est maintenant sans chef. Ce n'est pas le moment de rendre justice aux grandes qualités de notre chef aimé et respecté ou de passer en revue les longs et splendides services qu'il a rendu à l'Etat. Pour le moment, je me contenterai de dire qu'il n'y a pas, dans les annales de notre histoire, un homme, après de longues années passées au plus fort de la lutte publique, ait jamais quitté la plus haute charge conférée par la couronne plus universellement et plus justement aimé. Il n'y a pas, dans n'importe quelle partie de cette chambre, un seul homme qui ne sente que son départ est une perte personnelle".

M. Asquith déclara que les affaires publiques ne pouvaient évidemment procéder efficacement dans ces circonstances, et proposa l'ajournement de la chambre jusqu'au 14 avril.

Après la transaction des affaires officielles, elle ajournera alors jusqu'après Pâques.

La proposition a été acceptée.

On croit que le roi quittera Biarritz à la fin de la semaine, afin d'être à Londres pour la formation définitive du nouveau cabinet.

M. Asquith est parti ce soir pour Biarritz.

Le trop n'est jamais sain.

Dormir en haut un trésor vaut.

PAS DE REPASSAGE—PAS DAIGUISAGE

Le Rasoir Parfait. Il est toujours Agréable de se raser avec

PAS D'INCONVENIENTS POSSIBLES
TOUJOURS PRETS A EMPLOYER

Les Rasoirs Carbo-Magnétic ont révolutionné la fabrication des Rasoirs. *Ils sont Trempés à l'Electricité* d'après *notre propre et exclusif procédé secret.*

Le Trempage à l'électricité ajoute du *carbone* à l'acier, tandis que le *trempage au feu* (la seule méthode en usage depuis des siècles) détruit le *carbone,* qui est l'âme de l'acier.

Votre marchand donnera a l'essai pendant 30 jours un RASOIR CARBO-MAGNETIC sans que vous soyez obligé de l'acheter

Maison A. L SILBERSTEIN, 459-461 Broadway, New-York

Tel. Bell, Main 3872.

P. KENT, Successeur de H. OUELLET & CIE.,

Doreur et Argenteur sur Métaux.

Ornements d'Eglises, Garnitures et Lampes de Voiture, neuves et réparées, etc., etc. :: :: ::

37 rue Vitré Ouest, - Montréal.

mar-j-s-jno.

Sanatorium du Dr J. M. Mackay pour les Ivrognes

Le Dr MacKay recevra maintenant des patients privement. Accommodation de première classe et surveillance personnelle.

LE TRAITEMENT SCIENTIFIQUE DU Dr MACKAY POUR L'ALCOOLISME est approuvé et employé par le gouvernement de Québec en vertu du système de mise à l'épreuve, dans les cités de Québec et de Montréal. Le seul remède efficace contre l'ivrognerie qui soit approuvé par le clergé. Les patients peuvent aussi être traités à domicile sans perte de temps. S'adresser au

DR JOHN M. MACKAY,

893 Rue Ste-Catherine Ouest. Montréal. ma-s-jno Téléphone Up 2991.

La Minoterie Ogilvie augmente son Capital.

WALL STREET EST ENDORMI

Calme plat à Montréal. Le Richelieu monte à 68⅝

La matinée a été plutôt tranquille à la Bourse de Montréal.

Les valeurs à la mode, comme le C. P. R., et le Soo, ont à peine donné signe de vie. Le Soo a touché 144 1-4 et 114 1-2 avec 65 actions.

LE DULUTH SE REVEILLE

Pour la première fois, depuis plusieurs mois, le Duluth est entré en scène. Ce chemin de fer est, comme on le sait, contrôlé par le C. P. R. Durant l'année 1907, le déficit a été d'environ $150,000. Cent parts ont changé de mains à 10¾, ce matin.

Depuis que le bruit s'est répandu que le Soo allait se fusionner au C. P. R., les actions du Duluth ont été en assez grande demande à New-York. On affirmait que le C. P. R., absorberait aussi le Duluth. On n'entend plus parler de cette rumeur, mais on la croit bien fondée.

LE POWER S'AFFERMIT

Ouvert à 92, le Power monta à 92 1-2, et 75 actions furent vendues. Le bruit circule encore, dans les cercles financiers, que le Power ne veut passer aucun contrat avec la ville.

LES TRACTIONS

Le Street a monté d'un point et demi. Vingt-cinq actions furent achetées à 186. Comme on le voit, le Street a été négligé. Le Toronto a été ferme à 98 1-2, de même que le Détroit à 32 1-2 avec 35 actions. Le Twin est resté stationnaire à 83¾, avec 25 actions.

LE RICHELIEU

Le R. et O., est enfin sorti de sa longue léthargie. Il a touché 68 5-8, ce matin, ce qui est une avance de deux points et une bonne fraction. Environ 100 actions ont changé de mains.

LE MACKAY C.

Le MacKay C. a été beaucoup plus fort à 59 avec 100 actions. C'est une hausse de trois points depuis samedi dernier.

Le Shawinigan a été ferme, mais plus ou moins négligé à 63 avec 75 actions.

LES OBLIGATIONS

Il s'est vendu pour $5,000 d'obligations du Keewatin à 101 et Int., et $15,000 d'obligations du Mexican Power à 79 7-8 et 80.

BOURSE DE NEW-YORK

Wall Street a été d'une inactivité complète, 146,000 parts seulement ayant changé de mains au cours de la matinée. Cependant, les valeurs en général ont montré de la fermeté.

FLUCTUATIONS DU MARCHE

Le Brooklyn a avancé de 54 1-2 à 45¾, le Northern Pac. de 126 3-8 à 126 1-2, le Pennsylvanie de 116 1-8 à 116 1-4. Le C. P. R., a oscillé autour de 152 1-2, et le Soo s'est maintenu au même niveau qu'hier, soit 114 3-4 et 114 1-2.

Les industrielles ont décliné d'une fraction. Le Smelter recula de 68 à 67 1-2, le Cuivre de 59 à 58 3-4. D'autre part, l'Anaconda monta à 37 3-4 vers midi.

UNE BANQUE FERME SES PORTES

Lt National Bank of Republic, de Boston, une des institutions financières les plus anciennes et les mieux connues de la Nouelle-Angleterre, a fermé ses portes, ce matin. Elle avait un capital de $2,000,000 et $15,000,000 de dépôts du public.

La National Shawnut, Bank, n'a pas acheté l'actif, mais la clientèle et les affaires de la banque. Elle consent à payer aux actionnaires $30.50 par action de plus que le montant qui sera perçu par le liquidateur.

La disparition de la Republic a causé une surprise générale à Boston, mais il n'y eut pas de panique aux autres institutions, la National Shawnut ayant sauvé la situation.

Les Valeurs Canadiennes

Leur rendement actuel

	Prix.	Div.	Rend. p.c
Can. Pac. Ry	152	7	4.61
xMinn. St-Paul & Sault	114	6	5.26
Mont. St. Ry	186	10	5.38
Toronto Ry	98	6	6.12
Twin City	83	5	6.02
Halifax Ry... ...	96	6	6.25
Power	91	6	6.59
Illinois pfd	83	6	7.23
Lake of Woods com...	86	6	6.98
Lake of Woods pfd...	111	7	6.31
Laurentide com	102	7	6.86
Laurentide pfd.	110	7	6.36
Ogilvies pfd ..	125	7	5.60
Dom. Coal pfd	90	7	7.78
xDom. Tex. pfd	83	7	8.43
Mont. Cotton .	114	8	7.14
xMont. Telegraph	137	8	5.84
Richelieu	68	5	7.35
xBell Telephone	129	8	6.20
Scotia	50	6	12.00
Switch pfd	93	7	7.53
Mackay com....	57	4	7.02
Mackay pfd	63	4	6.35
Shawinigan	63	4	6.35
Bank of Commerce	160	8	5.00
Bank of Mont.	233	10	4.27
Molsons Bank.	198	10	5.05
Merchants Bank	157	8	5.10
Hochelaga Bank	137	8	5.90
East. Townships Bank .	150	8	5.33

BOURSE DE MONTREAL

Montréal, 7 avril 1908.

Valeurs	Vend	Ach	Valeurs	Vend	Ach
Bell Tel.Co	131	128¼	Banks—		
B.C.P.A.A.			B. N. A....	150	
do B.			Com'ce...		150½
Can.Conv..			Dominion..		
Can.Pac...	152¾	152½	East.Town.		
Det.El.Ry..	32½	32¼	Hochelaga.		
D.Coal.Co.	42	40	Imperial ...		
do pfd.	92	91	Merchants.	...	157
D.I.S[illegible]	15¾	15½	Molsons.		196¼
do pfd.	56¾	55½	Montreal...	235	232½
Duluth Co.		11	Nationale..		
do pfd.	19¾	19½	New Brun..		
Halif.El.Ry	97½	95½	Nova Scot..		
Havana.El.			Ottawa		
do pfd.			Quebec ...	124	122
Ill.Trac.Pd	84¾	84	Royal.....		
Int.C.Coke.	76	74	Standard...		
Int.C'l.C'm			Union.....		
Int.C'l Pfd.			Toronto....		
L. of W. c..	86	85¼	Union.. ...	127	124½
de pfd.	114	111	Cottons—		
Laur.Paper	105	102½	Can.C.C.Co		48¾
do pfd.	110		D.Textil.c.	44½	43¼
Mackay c..	59¼	59¾	D.Tex.Pfd.	83½	83
do pfd.	65¾	65½	Montréal..	115	112
Mex.L.&P.	48	47½			
do pfd.			Bonds—		
Minn.St.P.	115	114½			
Mt.L.H.P.	93	92½	Bell Tel....		
Mont.St.Ry	187	186	C.C.Cot....		
New St. Ry			Can.Conv..		
M.I.D.Co.c.			Dom.Coal..		
do pfd.			Dom.Cot...	92½	91
Marconi W.			Do.I.Steel..	76	74½
Mont.L.M.			Hal.Tram		
Mt.St'l W..	72	70	Hav.El.Ry.	83	70
do pfd.			K'tin.Mill		
Mt.T'gr.Co.		135	L.of the W.		105
Nipissing			Laur.P'per	113	105
Nor.Ohio..	20		Mag.Is.Dev		
N.S.St'l C'l	50½	50¼	Mex.E.L.C.	75½	74½
do pfd	109½	109	Mex. L. P..	80½	79½
N.W.Land.		80	Mt.L.H.P..		
Og'vie.M.c.			Mont.St.Ry		92½
do pfd.	130	125	Mt.Ware'n.		
Penn.Ltd..	35	33	N.S.St'l.Co.		106
do pfd.		83	Nova Sco.c		101
R.O.Nav.C.	69	68½	Og'vie M'g.	110	
R.J.L.P.Co.	33½	33½	Price Bros..		
Sao Paulo..		126	Riche.Ont..		
S.W.P.Co...	64	62¾	Rio de Jan.	77½	76
St.J.El.Ry.		95	Sao Paulo..		
Toledo.....	10	8	St.John Ry		
Toronto...	98¾	98	Tex.Ser.A.		83
Tri.Cit.pfd	72½	71	do B.		87
Twin.City.	84	83½	do C.	85	83
West India	65	59	do D.		
Winnipeg..			West India	85	
Wind H'tel			Winnip.El.	100	

BOURSE DE NEW-YORK

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 101 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal 7 avril 1908.

Valeurs	Ouv.	1 P.M.	Valeurs	Ouv.	1 P.M.
Am. Car F.	32¼	32¾	Ls. Nash...		
do pf.			Mac. Com..		
Am. C. Oil	28	28	do prf.		
Am.Loc.Co	43½	44	Miss. Pac.	41¼	41¼
A. L. Cop.	59	58½	Norfolk W.		
Am.Sm.Co	68	67¾	Nort. Pac..	126¾	126½
do prf.			M.St.P.S.M	114¾	114½
Anaconda..	37½	37¼	do prf.		
A.Sug.R.Co			N. Y. C. H.		
A.T.&S.P	75	75½	N.Y.O.W..	32¼	32½
do prf.			Nat.LeadC.	56	55½
Balt.&Ohio	83½	83½	North Am.		
B. R. T....	45½	45¼	Pac. Mail..		
C.& Al. Co.			Penn.R.R.	116¼	116¼
Can. Pac...	152¾	152½	P. Steel co.		
Ches&Ohio	31½	31¼	People Gas		
C. & N. W.	146¾	146½	Phil. R....	104½	104½
C.M.&St.P.	117	117½	do I prf.		
C. G. N. Y.	117½	117	do II		
Col. F. & I.	23½	23½	R.Island Co.		
C.C.C.&S.L			Sloss......		
D. L. & W.			South R.co		
Del.&Hud.			do prf.		
Det. U. Ry.			South Pac..	74	74
D.R.G.Co.			Ten. C. I..		
do prf.	52	52	Texas Pac.	17	16
D. S. S. At.	11	11	Toledo....		
do prf.			Twin City..		
Erie Rail'd	15¼	15½	U.S.S.com.	33½	33.[illegible]
do II prf.			do prf.	97½	97¾
ds I prf.	31	31½	U.S. Rub c.	19½	18¾
Great Wet.			do prf.		
Gen. Elec..			U.Pacif.Co	125¾	125½
Great N....	123½	123½	do prf		
Hav. Com..			Wabash...		
do prf...			do prf.	17½	17½
Il.Cent			West U.Tel		
Kan.T Co.			Wis.C.com		
do prf..					

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Shawinigan—75 à 63.
Pen. Com—5 à 35.
Rio—15 à 33.
Coal Pfd—30 à 91.
Dom. Cot. Bds—$2000 à 92.
Mex. L. & P. Bs—$5000 à 80, $15,000 à 79 7-8.
Keew Bds.—$5000 à 101 et Int.
Royal Bk—2 à 221.
Mont. St. Ry—28 à 186, 15 à 186 1-2, 1 à 185.
Mackay—105 à 59.
Toronto Ry—3 à 98 1-2, 40 à 98.
Rich. et Ont.—25 à 68 5-8.
Détroit—10 à 33, 15 à 32 1-4, 10 à 32 1-2, 5 à 32 1-4.
Ogilvie Pfd—2 à 125.
Mer. Bk.—10 à 158.
Telephone—7 à 128 1-2.
Duluth—100 à 10 3-4.
L. of W. Pfd—40 à 113.
L. of Woods—2 à 86, 14 à 86 1-4.
Twins—25 à 83 3-4, 2 à 84.
Soo Com.—25 à 114 1-4, 10 à 114, 25 à 114 1-2, 5 à 114.
Power—55 à 92, 25 à 92 1-2, 25 à 92 5-8.
Switch Pfd—25 à 93.
Illinois Pfd—5 à 84 1-2.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Mont. Power—50 à 93, 22 à 92 5-8, 25 à 92 3-4, 25 à 93, 75 à 93.
Mont. Street—9 à 185.
Mackay Com.—10 à 59 1-2.
Tex. Pref.—1 à 83, 5 à 83, 1 à 82 3-4.
Royal Bank—2 à 221 1-2.
O'Gilvy Pf.—15 à 125.
New Pow. Bds.—5000 à 80 1-4.
Illinois Pf.—20 à 84 1-2, 5 à 86, 25 à 85, 40 à 85, 20 à 85.
Can. Pac. Rwy.—100 à 153 1-2, 25 à 153 3-4, 25 à 153 1-8, 100 à 154, 25 à 154, 50 à 154, 50 à 154, 000 à 154 3-8, 25 à 154 1-4, 100 à 154 3-8, 50 à 154 1-2, 25 à 154 3-4, 10 à 154 1-2.
Toronto Rls.—1 à 99.
Rio—100 à 33 1-4, 25 à 33 1-4.
New C.P.R.—25 à 148 7-8, 20 à 150, 1 à 149, 50 à 150.
Soo. Comon—75 à 114 1-2, 25 à 114 1-2.

LES MEFAITS DU FORCENE

(Suite de la 15e page)

ENTREVUE AVEC O'SHAUGNESSY

Le constable spécial Timothy O'Shaughnessy, qui accompagnait Foucault, au No 34 rue Mance, après avoir prodigué les premiers soins à son camarade blessé, revint se poster aux abords de la maison. C'était quelques minutes après le deuxième acte de la tragédie. Shea venait d'être tué. O'Shaughnessy ne rentra au poste qu'à onze heures, quand Smith fut tombé sous les balles de la police. Il confirme la version de Foucault. Au bruit de la détonation, il vit s'enfuir Mme Pritchard, prise de peur.

La charge de plomb qui a frappé Foucault à la tête lui a passé devant les yeux. Les deux agents étaient en ligne sur le trottoir, mais Foucault était un peu penché. Cela explique comment le projectile l'atteignit.

O'Shaughnessy est un de ceux qui ont le plus aidé à l'assaut organisé par les chefs de la police.

AU POSTE NO 5

Au poste No 5, depuis six heures, hier soir, jusqu'à trois heures ce matin, la sonnerie du téléphone n'a cessé de se faire entendre. Le lieutenant Morin a eu la tâche pénible de répondre aux parents et aux amis des victimes. Comme une traînée de poudre, la nouvelle s'était répandue par la ville. On ne peut compter le nombre de messages téléphoniques reçus. Le curé de la paroisse irlandaise de Saint-Michel, au Boulevard Saint-Denis, arrivait vers dix heures. La famille de M. Michael Shea, rue Huntley, membre de la police municipale et cousin de la victime, le dépêchait pour s'assurer si le deuil ne venait pas de la frapper.

Il n'en était rien; le constable Michael Shea venait de se présenter au poste une demi-heure auparavant pour obtenir des détails sur l'affaire. Cela eut pour effet de rassurer le dévoué curé, qui retourna au foyer de son paroissien calmer les inquiétudes.

Diverses suggestions arrivaient par téléphone au lieutenant Morin. On proposait de mettre le feu à la maison, d'asphyxier Smith, de le chloroformer, etc. Les gens ne semblaient pas comprendre que tenter d'approcher du logis, c'était courir à une mort certaine, car le meurtrier avait l'œil ouvert.

Les policiers du poste No 5, officiers comme simples constables, sont affectés par la mort de leur camarade et le terrible coup dont Foucault a été victime. Ce dernier est attaché au poste No 5 depuis cinq ans. Shea n'était là que depuis trois mois. Joyeux compagnon, homme de devoir, Shea était remarqué par ses chefs.

Quant à Foucault, on lui confiait les tâches les plus délicates et les plus difficiles. Il n'a jamais craint le danger, et plusieurs fois, au cours d'arrestations mouvementées, il échappa sans une égratignure.

Shea, marié depuis quelque temps, laisse sa femme, sa mère et deux sœur. Ces trois dernières habitent dans l'Ouest.

Un de ses oncles, M. P. Walsh, demeure au No 437 avenue Laurier.

Hier soir, à l'arrivée de notre reporter à une heure déjà tardive, la nouvelle était déjà parvenue à la famille. Le défunt visitait souvent M. Walsh, qui l'aimait comme un fils.

LE MANDAT

Le mandat d'arrestation dont O'Shaughnessey et Foucault étaient munis, porte le No 1494, de la cour du recorder. C'est M. Gauthier qui l'a signé, hier après-midi, à la requête de Mme Pritchard. Il était alors un peu plus de quatre heures. La déclaration dit que le prévenu est devenu dangereux, qu'il a fait des menaces et qu'il porte des armes à feu.

Des arrestations de ce genre se font tous les jours par les grands connétables et les agents, qui ne rencontrent à peu près jamais de résistance.

LE CONSTABLE GAGNON

Il fait un récit de la tragédie de la rue Mance

Voici le récit de l'agent de police Gagnon :

Les agents Gagnon et Pat. Dooner rentraient au poste, vers six heures et quart, hier soir, quand le lieutenant Prévost leur apprit le meurtre de la rue Mance.

—Allons donner un coup de main aux camarades, dirent aussitôt les deux policiers.

Gagnon et Dooner partirent donc dans la direction de la rue Mance et atteignirent le théâtre du drame au moment où le meurtrier tenait tête aux pompiers, aux constables et limiers, et à la foule ameutée.

—Tuez-le, tuez-le, criait-on de toutes parts.

—Epargnez-le, pour le pendre ensuite, s'exclamaient d'autres.

Les esprits étaient très montés.

Gagnon et Dooner traversèrent la foule et allèrent se mettre aux ordres du chef Campeau.

"Dooner et moi", raconte Gagnon, "nous nous trouvions en compagnie du chef Campeau vis-à-vis la porte d'entrée donnant sur la rue Mance.

"L'intérieur du logis où Smith était prisonnier, n'étant pas éclairé, nous avions naturellement à redouter quelques mauvais coup de sa part.

"Le chef Carpenter venait de crier à un pompier de vouloir bien l'aider à enlever la double fenêtre d'un châssis, lorsqu'il tomba tout à coup frappé de deux balles.

"C'est alors que le chef Campeau, Dooner et moi, courûmes à l'arrière de la maison, où nous réussîmes à nous hisser sur la galerie du deuxième étage.

"L'un des pompiers qui se trouvait avec nous, suspendit une lanterne allumée au bout d'une corde et descendit la lanterne jusque vis-à-vis la fenêtre du premier plancher afin de permettre aux agents de voir ce qui se passait à l'intérieur.

"Presque au même moment, la fenêtre éclairée par la lanterne, volait en éclat, et Smith, le meurtrier de Shea, en émergeait sanglant, les vêtements en désordre, un bras mutilé.

"C'est lui, criai-je, emparons-nous-en.

"Le chef Campeau, Pat. Dooner, Charles Trudel, Wilfrid Regimbald et moi, descendîmes à la hâte, et le premier je me précipitai à l'intérieur du logis.

"Sautant à ma suite, le chef Campeau et Dooner, m'aidèrent à relever le malheureux Smith que la perte du sang et les violentes émotions avaient grandement affaibli.

—Il est mort, murmura Regimbald.

—Le meurtrier entendit sans doute cette réflexion, car, ouvrant aussitôt les yeux, il se raidit et prononça ces paroles, en anglais : "Je ne suis pas mort... moi aussi, j'ai été officier comme vous..." Puis, il tenta, mais vainement d'articuler d'autres paroles.

"L'enlevant dans mes bras, je le conduisis jusqu'à la voiture d'ambulance, protégé par le chef Campeau et mes camarades.

"J'allai reconduire le blessé à l'hôpital Général, où, quelque temps après, nous serrâmes la main du chef Carpenter qui, lui aussi gisait sur un lit de souffrance.

"Nous ne quittâmes l'hôpital que lorsque le capitaine Hébert du poste No 4 eut envoyé un constable pour faire la garde—suivant la loi—auprès du lit du meurtrier".

LES MEFAITS D'UN FORCENE

(Suite de la 1ère page)

La première chambre en avant était occupée par Smith.

En quelques minutes, la nouvelle de l'affaire se répandit par toute la ville et un rassemblement énorme se forma.

Du dehors, on pouvait voir Smith, marchant dans la chambre, un fusil à la main et l'air assez indifférent.

La foule se tenait à une distance respectueuse.

A CHAQUE MINUTE

l'insensé venait à la fenêtre et levait son arme, mais sans faire de geste de menace.

Il fallait le capturer sans sacrifice inutile de vies ; et ce n'était pas un mince problème.

Entre temps, le chef de police Campeau et le chef des détectives, M. Carpenter, furent prévenus. Ils furent bientôt sur les lieux, avec plusieurs sous-chefs et toute une armée d'agents spéciaux.

Mais Smith, avec son fusil, semblait maître de la situation.

Quoique les agents de police fussent armés de revolvers de fort calibre, ils avaient ordre du chef Campeau de ne pas le tuer, à moins d'y être forcés pour se défendre ; et Smith semblait être au courant de ces ordres, car, en dépit de la présence de toute la force armée, il semblait parfaitement à son aise, se promenant dans la chambre et al-

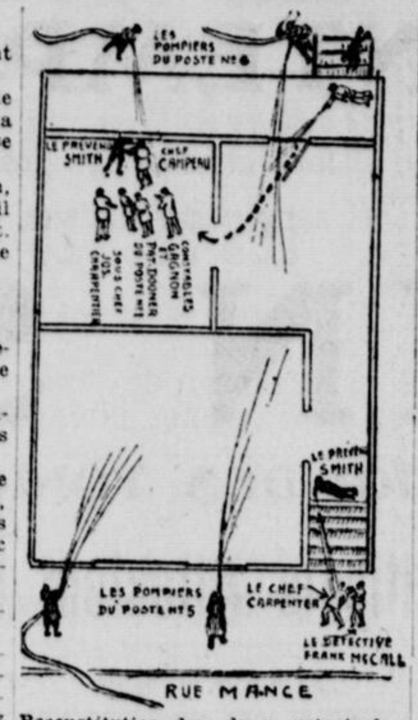

Reconstitution des deux principales scènes du drames d'hier soir pendant que les pompiers arrosaient la maison. On voit le chef Campeau et ses hommes procédant à l'arrestation et le chef Carpenter tombant sous la balle du forcené.

Photographie de l'intérieur de la chambre du forcené Smith telle qu'elle apparaissait ce matin après la tragédie d'hier soir. Le chiffre 1 indique le violon laissé sur la berceuse par le meurtrier ; le chiffre 2, une bouteille vide sur la table.

lant de temps à autre à la fenêtre, où, à chaque mouvement de son arme, il pouvait voir fuir la foule des curieux.

L'obscurité vint et la situation demeura la même, assiégeants et assiégé gardant leurs positions.

Finalement Smith fit de la lumière, alluma une cigarette, prit un journal et, approchant une chaise berçante de la fenêtre, se mit en devoir de s'installer confortablement.

Il avait baissé les "stores".

Pendant quelque temps, on ne sut

A QUELLE MESURE

se résoudre et les gens purent croire que le siège serait long.

Cependant vers neuf heures, après une conférence entre le chef Carpenter et le chef Campeau, il fut décidé que cet état de choses avait assez duré et qu'il fallait en finir et capturer l'insensé mort ou vif.

La première idée du chef Carpenter était d'enfermer Smith et de le suffoquer au moyen de désinfectants puissants.

On abandonna finalement cette idée et le chef Carpenter proposa une attaque combinée par les forces réunies du département du feu et de celui de la police.

Le plan d'attaque consistait à inonder Smith, à le chasser dehors en dirigeant sur lui plusieurs jets d'eau et à le saisir au moment où il prendrait la fuite.

L'idée conçue, on la mit à exécution, et les pompiers des stations No 5 et 6 furent appelés.

Ils arrivèrent à neuf heures moins le quart.

Après qu'on eut attendu quelques minutes, dans l'espoir de pouvoir employer quelque moyen moins désespéré

LES POMPIERS

reçurent l'ordre de commencer l'attaque.

Les agents et les pompiers furent divisés en deux détachements. Les pompiers placés en avant, avaient pour mission de chasser Smith de sa chambre et ceux d'en arrière devaient le recevoir et aider aux agents à capturer Smith sans le tuer si c'était possible.

Le chef Carpenter commandait en avant et le chef Campeau en arrière.

A ce moment, cinq mille personnes s'étaient rassemblées sur les lieux, semblant oublier que si le malfaiteur ouvrait le feu, chacun courait le risque d'être tué.

Il y avait jusqu'à des femmes et des enfants parmi les curieux. Aussi les pompiers eurent-ils joliment de difficulté à faire place nette.

La foule fut enfin repoussée.

A un signal donné, les lances furent dirigées sur la maison et les jets d'eau commencèrent leur œuvre.

Deux pompiers placés à un angle tel que chacun inondait une fenêtre sans que Smith pût s'approcher pour tirer, faisaient le travail en avant.

Trois autres, la lance à la main, l'attendaient en arrière.

LE CHEF CARPENTER EST BLESSE

Alors, le chef Carpenter siffla pour donner le signal de l'attaque et d'épaisses colonnes d'eau furent dirigées dans les fenêtres par les pompiers.

Des éclairs jaillirent à ce moment de la fenêtre de la maison, plusieurs détonations furent entendues et le chef Carpenter tomba, juste à l'instant où il se baissait pour ramasser un bâton et briser les vitres.

En entendant cette fusillade, tout le monde s'éloigna pour chercher un abri, pendant que quelques pompiers se précipitèrent pour aider le chef blessé à sortir de cette dangereuse position. Les balles l'avaient atteint au bras, à la jambe et au côté.

Au commencement de la fusillade, lorsque tout le monde s'éloigna, seul un vieillard, avec une longue barbe grise aida les pompiers à transporter hors de portée des armes du fou, le chef blessé. Quelques minutes plus tard, l'ambulance arriva et transporta le chef à l'hôpital Général.

Il ne paraissait pas trop abattu par ses blessures et causa tranquillement avec ceux qui l'accompagnaient durant tout le parcours.

Pendant ce temps, les pompes fonctionnaient toujours et les pompiers, après avoir inondé la cave où Smith s'était caché, dirigèrent leurs jets dans les chambres, par les fenêtres de devant et de derrière.

Ce bombardement d'un nouveau genre, fut continué pendant plus d'une demi-heure, sans qu'aucun signe de vie ne fut donné dans la maison. Quant tout à coup, quelques détonations retentirent, suivies d'une grêle de balles partant de l'arrière de la maison. Après la première détonation, Smith apparut à la fenêtre et dit aux pompiers les plus rapprochés, et cela sur un ton très calme, qu'ils feraient mieux de s'éloigner. Puis il tira de la chambre noire, mais n'atteignit personne. L'éclair qui jaillit de son arme, détermina la place exacte où se trouvait le forcené et tous ceux qui possédaient quelqu'arme ouvrirent le feu immédiatement.

LE FOU EST BLESSE

C'est probablement à ce moment que Smith fut atteint d'une balle à la mâchoire, mais il n'y a rien de certain quant à ce sujet. La maison fut encore inondée pendant un quart d'heure et les personnes qui se trouvaient à l'arrière de la maison tiraient chaque fois qu'elles croyaient apercevoir quelque chose. Bientôt, aucune signe de vie n'étant plus donné, les policiers s'avancèrent prudemment et pénétrèrent dans la maison en prenant toutes les précautions nécessaires pour éviter une surprise. Mais rien ne bougeait et au bout de quelque temps, la foule put entendre un des pompiers qui s'était aventuré à la fenêtre dire : Il est mort. Un immense cri de satisfaction se fit entendre à cette nouvelle et tout le monde se précipita par la porte sans s'assurer si Smith était réellement mort.

Alors, le chef Campeau et ses hommes pénétrèrent dans la chambre du forcené, et firent de la lumière. Smith était étendu sur son lit, baignant dans une mare de sang, mais tout à fait conscient et apparamment sobre et sain d'esprit. Son fusil était derrière lui et le plancher était couvert de cartouches vides qu'il avait jetées au fur et à mesure qu'il rechargeait son arme.

Smith dit qu'il était à une fenêtre d'arrière lorsqu'il fut blessé, mais il ne sait pas à quelle place exacte. Une des balles l'avait atteint au menton et glissant sur la mâchoire, sortit par la joue. Une autre balle l'atteignit au coude gauche, et lui fracassa le bras, lui causant de fortes douleurs. On pensait que c'était tout, lorsqu'il insista pour que la police l'examina plus attentivement, et c'est alors qu'on découvrit une très petite blessure sous le sein gauche, près du cœur, et si la balle avait pénétré plus avant, il serait mort sur le coup.

Sur le lit se trouvait un violon

(Suite à la 15e page)

Le constable TOM O'SHAUGHNESSY, qui accompagnait le constable Foucault lorsque ce dernier a été blessé par le meurtrier.

Le constable EVARISTE BOISCLAIR qui accompagnait Shea lorsque ce dernier tomba sous la balle de l'assassin.

Le constable VICTOR OUIMET

Chronologie de la Tragédie

A 5.08 heures, hier soir, les hommes de police O'Shaughnessy et Foucault, partent du poste No 5 pour exécuter le mandat d'arrestation.

A 5.10 heures on reçoit le rapport que Foucault est blessé.

A 5.20 heures, le chef Campeau qui a été averti par téléphone arrive au poste No 5.

A 5.30 heures, le sous-chef Liggett est averti. Aussitôt qu'il arrive au poste il se concerte avec le chef.

A 6 heures, le constable Boisclair revient du théâtre du drame. Il en raconte les péripéties à ses chefs et est tellement ému qu'il s'affaisse sur une chaise dans le bureau et pleure comme un enfant. Après dix minutes de prostration, il retourne au devoir.

Des ordres sont donnés aussitôt par le chef. La maison est déjà entourée par 24 policiers. Le capitaine Loye a agi le premier pour empêcher la fuite du meurtrier. Une escouade de surveillance est formée en toute hâte parmi les policiers de tous les postes, pour en augmenter l'effectif.

A6.30 h., le chef Carpenter arrive sur les lieux, accompagné du sous-chef Carpentier, du détective Riopel et de plusieurs agents de la police secrète.

Ils sont armés de carabines et de revolvers. Le chef Carpenter ne peut se résoudre à abattre Smith d'un coup de feu, cela, dit-il, lui fait mal.

A 7 heures, les chefs, montent à l'endroit où se trouve Smith. La foule se masse aussitôt.

De 7 à 8 heures les policiers surveillent étroitement le forcené mais Smith a l'œil ouvert et il tire fréquemment des coups de feu. Les personnes habitant les logements d'en face ont déguerpi.

A 8.15 h. les pompiers arrivent.

A 9.30 le chef Carpenter est blessé.

A 10.05 le sous-chef Charpentier tire sur Smith et l'abat. On conduit le blessé à l'hôpital.

A 10.15 heures, le chef donne ordre de faire sortir toutes les voitures de patrouille et de dégarnir pour le moment une partie des postes afin de disperser la foule.

Ce travail se fait lentement et avec difficulté car les curieux tiennent à s'approcher autant que possible de la maison. La police a forte besogne à faire.

Enfin, à minuit, la police monte encore la garde à cet endroit.

PAR MARCOTTE, FRERES

Vente de Chapeaux et Casquettes

Marchandises de Printemps et d'Eté.

Mercredi le 8 avril à dix heures, nous vendrons à nos salles rue Saint-Jacques, toute la balance du stock A. E. Clément, en lots au commerce et absolument sans réserve, au montant de $9,500.

75 caisses de chapeaux de paille pour hommes.

500 douzaines de chapeaux de feutre, durs et mous.

1,000 douzaines de casquettes en drap de toutes sortes.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
A. DESMARTEAU, Curateur. 4-7

AVIS DE FAILLITE

In Re

Ranson Pharmacy Co.

Lachine, P. Q.

Vente par encan public, au No 68 rue St-Jacques, Montréal, le mercredi, 8 avril 1908, à 11 h. a.m., de l'actif suivant, pour être vendu en bloc :
Drogues et papeterie $1,567.82
Fixtures, fontaine à soda, etc. 803.00
Dettes de livres 102.89

Les copies de prescriptions seront comprises avec les articles ci-dessus, le tout pour être vendu à tant dans la piastre. En outre, l'acheteur devra payer la somme de $151.32, balance due comme gage sur la fontaine à soda, etc., à la J. J. McLaughlin Co. Lim., Toronto.

Pour toutes autres informations, s'adresser à

WILKS & MICHAUD,
Curateurs-conjoints,
205 rue St-Jacques.
Montréal, 2 avril 1908.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
4-7

VENTE A L'ENCAN DE MEUBLES ET EFFETS DE MAISON, D'OCCASION, TOUS LES VENDREDIS, A 10 A. M.

Consignations sollicitées. Nouveaux meubles, lits en fer et literie, etc., tous les jours en vente privée.

SPLENDIDE ENTREPOT pour meubles de maison, etc.

FRASER FRERES, Encanteurs,
453 rue St-Jacques,
Angle des Inspecteurs.
28-31-2-4-7-9

The Royal Trust Coy.

MONTREAL

CAPITAL

Souscrit - - - - - - - 1,000,000.00
Payé - - - - - - - 700,000.00
Fonds de Réserve - - - 700,000.00

BUREAU DES DIRECTEURS

Le Très Hon. Lord Strathcona et Mont-Royal, G. C. M. G.
PRESIDENT

Hon. Sir Geo. Drummond, K. C. M. G.
VICE-PRESIDENT.

R. B. Angus, A. [illegible]
E. S. Clouston, H. V. Meredith,
E. B. Greenshields, David Morrice,
C. M. Hays, A. T. Paterson,
C. [illegible] Hosmer,
Ho[illegible] James Ross,
Sir W. C. Macdonald,
Sir T. G. Shaughnessy K.C.V.O.
Sir William C. Van Horne, K.C.M.G.

Bureau et Voute de Suraté pour les Dépôts :

Edifice [illegible]

109 RUE ST-JACQUES.

H. ROBERTSON,
Mar-jno Gérant.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ?—Si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils.
Bureaux : Edifice New York Life, Montréal, et 907 G Street, Washington, D. C.

BREVETS,

Marques de Commerce, etc.

C. C. COUSINS,

SOLLICITEUR DE BREVETS
Chambre 506 Bâtisse New-York Life.
Téléphone Main 8659.
331-jno

DEBENTURES

Des soumissions cachetées et libellées "Soumissions pour débentures" seront reçues jusqu'à 8 p.m., vendredi, le 10 avril, pour l'achat de $10,000 de débentures du Village De Lorimier, portant intérêt à 4 p.c. et remboursables dans 40 ans. La plus haute ni aucune autre soumission nécessairement acceptée.

F. M. LAVOIE,
Sec.-très.

Hôtel de Ville DeLorimier,
6 avril 1908. 37-5

AVIS

En conformité avec l'Acte des Brevets et en particulier avec la Section 38 de l'Acte de 1906, les propriétaires du Brevet Canadien No 98453, en date du 10 avril 1906, pour améliorations apportées à un appareil à exercices, donnent par les présentes, avis au public que des arrangements ont été faits par lesquels le dit article breveté peut être maintenant fourni et qu'on peut s'adresser pour renseignements à la Dynamic Machine Works, Limited, Montréal, ou pour informations relatives aux licences et autres questions, à

FETHERSTONHAUGH, BLACKMORE & DENNISON,

Montréal, Toronto, Ottawa et Winnipeg. 38-1

PETITES ANNONCES

TARIF

Invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiées

— DE —

La Patrie

EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cents; trois insertions, 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.
ELEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, 1-2 cent par mot extra.
Toutes les autres annonces, "On demande", 20 mots pour 25 cents.
CHAMBRE A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.
TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.
A LOUER, MAISONS, MAGASINS, etc., 25 cents pour 20 mots ou moins trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.
PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra chaque insertion.
PERDU, 25 cents pour 20 mots ou moins pour trois insertions, 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.
CHANCE D'AFFAIRES, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrerons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

LISTE DES SUCCURSALES

A Montréal et la Banlieu où vous pourrez porter vos "PETITES ANNONCES"

CENTRE

1—Pharmacie Nationale, 204 Boulevard St-Laurent.
3—Le "Passe-Temps", 16 Craig-Est, 3ème porte de la rue St-Laurent.
8—Pharmacie Lévesque, 119 rue St-Denis.
43—Pharmacie Lanctôt, coin des rues Ste-Catherine et St-Denis

EST

4—Pharmacie Quenneville, coin des rues Saint-Hubert et Ontario.
12—H. Beaudry, marchand de cigares, coin des rues St-Denis et Craig.
14—Pharmacie Pinsonneault, coin des rues Ontario et Plessis.
15—Pharmacie Hillman, coin des rues Champlain et Ontario.
17—P. D. Racine, épicier, 1101 Est Ste-Catherine, coin DeLorimier.
19—Pharmacie Maillet, coin des rues Craig et Montcalm.
27—Pharmacie Gauvin, coin des rues Maisonneuve et Ste-Catherine.
38—Pharmacie Savard, coin Gain et Ontario.
39—Pharmacie Quenneville, 986 Est rue Ste-Catherine.
41—Pharmacie Généreux, 975 Est rue Ste-Catherine.
42—P. C. Beausoleil, épicier, coin des rues Amherst et Ontario.
49—Pharmacie Lachance, coin Ste-Catherine et St-Christophe.
53—Pharmacie R. Paquin, coin Ontario et St-Germain.

SITUATIONS OBTENUES

pour comptables, commis, sténographes, solliciteurs, collecteurs, voyageurs, portiers d'hôtels, commis de bar, messagers, garçons de restaurant, journaliste, ouvriers, charretiers, charpentiers, forgerons, servantes. Venez, écrivez ou téléphonez Main 181. The Canadian Employment Information Bureau, 60 rue Notre-Dame Est, Succursales à Halifax, Québec, Ottawa, Toronto, Winnipeg et Vancouver. 38-jno.

AGENTS DEMANDES

AGENTS—On demande comme agents de bons hommes bien connus des épiciers, pour vendre le meilleur sirop fabriqué, à 12 p. c. de commission, 198 Chambord. 34-10

AGENTS demandés dans toutes les villes et villages, pour vendre à commission. Ecrivez en français à la Cie de Pianos Leach, Ltée, Montréal, qui est composée de Canadiens-français et Anglais. 37-3

ON DEMANDE deux ou trois bons agents solliciteurs d'annonces, à commission, pour l'Album du Tri-Centenaire de la Fondation de Québec. S'adresser à J. A. Léger, New-York Life. 36-6

Emplois Demandés

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig-Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'œuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m.—URBAIN LAFONTAINE, gérant.

BOULANGER capable de travailler seul, sobre, cherche place à la campagne préfère. S'adresser A. T. Meroz, rue St-Maurice, 167. 37-3

EMPLOI DEMANDE — Homme et femme comme commis de bar et cuisinière, demandent emploi, hôtel et maison de pension ; aussi femme de journée, pour lavage. S'adresser 215 Aylwin. 36-3

HOMME éduqué et marié, avec bonnes références, parlant cinq langues : anglais, français, italien, portugais et espagnol, désire s'employer comme interprète ou avec maison commerciale. Adresse : M. Orillat, Box 500 Le Canada, Montréal. 38-3

Situations Vacantes

APPRENTI demandé pour travailler dans le vernissage des pianos, quelqu'un ayant de l'expérience sera préféré. Antonio Pratte, 533 St-Timothée. 38-2

COMMIS — On demande un commis pour épicerie, deux ans d'expérience, parlant anglais et français. Inutile de se présenter sans références. 790 Chaussé. 36-3

COMMIS — On demande un commis vendeur de première classe, pouvant fournir de meilleures références, expérimenté dans le détail de la chaussure et hardes faites, bon salaire pour un homme compétent. S'adresser par lettre mentionnant l'âge et expérience, à G. 108 "La Patrie". 36-3

COUTURIER, couturière.—On demande un couturier et une couturière de 3 ou 4 ans d'expérience. S'adresser O. Trudel, 488 DeMontigny Est. 37-3

COUVREURS—On demande des couvreurs. S'adresser à 913 Ste-Catherine Est. D. Duquette. 28-3

ELECTRICIEN — On demande un électricien. S'adresser à O. Ouimet 4 Saint-Denis. 38-3

FERBLANTIER — On demande un ferblantier, ouvrage permanent. S'adresser à O. Veillette, Louiseville. 34-6

Situations Vacantes

GARÇON—On demande un garçon et un apprenti tailleur, chambre 22 bâtisse la PATRIE. 37-3

HOMMES DEMANDES— On demande des hommes pour travailler à la brique. Bons gages. S'adresser à Narcisse Blais, 45 rue Napoléon, Québec 38-12

HOMMES DEMANDES — Des hommes de confiance dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des pancartes sur les arbres, les clôtures, les ponts et tous les endroits en vue, et aussi pour distribuer des petites annonces. A commission ou à salaire, $83 par mois et dépenses, $4 par jour. Emploi permanent pour de bons hommes fiables. Expérience non requise. Ecrivez pour informations. Empire Medicine Co., London Ont. 214-jno

JEUNES GENS—Pour télégraphie et affaires de chemins de fer, adressez-vous à l'école de télégraphie, Monument National, Montréal. 38-6

ON DEMANDE un assistant comptable, ayant quelques années d'expérience. S'adresser entre 4 et 6 heures tous les jours chez P. Demers & Fils, 615 rue Notre-Dame Ouest. 36-4

ON DEMANDE un homme compétent pour faire la livraison et avoir soin des chevaux, position permanente. Héron, Leblanc Ltd., 573 St-Paul. 36-3

OPERATEURS -- On demande des opérateurs pour machine Linotype à la "Patrie"

VENDEURS demandés pour l'"Auto-Spray". Le meilleur arrosoir à main. Air comprimé. Automatique. Conditions libérales. Cavers Bros., Galt, Ont. 25-P et H-jno.

Femmes-filles demandées

COUTURIERE — On demande une bonne couturière dans les robes et manteaux. S'adresser à la Maison Vallières, coin Ste-Catherine et Montcalm. 38-3

DEMOISELLE — Une compagnie d'assurance demande une demoiselle d'expérience pour la correspondance et ouvrage de bureau. Devra savoir parfaitement le français et passablement l'anglais. Les applications devront contenir des détails sur l'expérience passée et mentionner les références. Excellente position et bon salaire. S'adresser à G., 110 La PATRIE. 37-3

Servantes Demandées

CUISINIERE—On demande une cuisinière et une fille de chambre avec références, au No 180 rue St.Denis. 31-jno

SERVANTE — On demande une servante générale, pas de lavage. S'adresser 191 Amherst. 36-3

SERVANTE — On demande une servante. S'adresser à 1296 Saint-Laurent. 37-3

A Louer

A LOUER — Grande boutique 22 x 45, chauffée par le propriétaire, au No. 175 St-Laurent. J. B. Marsolais, Prop. 38-1

A LOUER—Boutique de 3e étage, 45 x 50 chacun, bien éclairée, convenable à n'importe quelle industrie, 540 Amherst. S'adresser même adresse, J. L. Gaudet. 37-21

A LOUER, 178 Montcalm, coin Ste-Catherine, étages pour manufacture ou autres fins. S'adresser Chapleau, 596 Saint-Laurent. Téléphone Est 799. 35-6

A LOUER—Magnifique boutique, 24 x 44, bien éclairée, située ruelle Providence, près Ontario. Convenable pour n'importe quel genre d'industrie. S'adresser E. Salliot, 250 St-Paul. 33-10

BOUTIQUE à louer, bien éclairée, entrées sur deux rues, 120 x 20 pieds peut être louée séparément, située dans le centre des affaires. S'adresser 49 rue Bonsecours. 27-2

ECURIE—A louer, deux places pour chevaux, remise, grenier à foin. Possession immédiate. S'adresser 144 St-Denis. 38-3

MANUFACTURE à louer au No 287 rue St-Timothée, près de la rue Ste-Catherine, une construction en brique à 3 étages, 50 x 18 (avec écurie), pouvant servir de manufacture de chaussures, de cigares, etc. Possession immédiate. S'adresser à Adolphe Gravel, libraire, 384 Ste-Catherine Est, près St-Hubert. 31-10

Chambre à Louer

RUE CADIEUX, 535—Au-delà de la rue Sherbrooke, belle chambre meublée bien éclairée et confortable, sur l'étage du bain. Chauffée par une fournaise. Pour messieurs seulement. 2,4,7

Magasins à Louer

A LOUER à Viauville, un magnifique magasin de bonbons, cigares, crème à la glace, garni richement, tout ce qu'on peut désirer pour un magasin de ce genre. S'adresser au No 25 Notre Dame Est, Viauville. 38-6

MAGASINS—A louer, magasins de différentes grandeurs, situés rue Ste-Catherine Est. S'adresser 1064 ou 1062 Ste-Catherine Est. 38-12

MAGASIN à louer, situé 277 Mont-Royal, coin Christophe Colomb, 65 x 25, avec cave cimentée. Peut être subdivisé en deux si désiré. S'adresser 194 Christophe Colomb. 7-9-11-13-14

MAGASIN A LOUER — A Delorimier, rue Mont-Royal, beau grand magasin neuf, 25 x 60. Grande vitrine, grande cave. Améliorations modernes chauffage à l'eau chaude. S'adresser 1095 Mont-Royal. 33-26

Maisons à Louer

A LOUER — Maison de pension, No 186 rue St-Paul et 227 rue des Commissaires. 36-3

A LOUER, 81, 87, 91 Orléans, Maisonneuve, 4 appartements, bains, cabinets, etc. Prix $10.00, possession immédiate. S'adresser à J. A. Roy, 53 Saint-Jacques. Chambre 203. 37-6

A LOUER — A la Côte St-Paul, maison de 4 chambres, $8.00 par mois. Près de l'église, de l'école et des chars, pour n'importe quelle partie de Montréal. S'adresser à 818, rue Cadieux, Montréal. 36-4

A LOUER — Résidence d'été, Boucherville, sur bord du fleuve, ombragée, dix chambres, bain, w.c., gaz, dépendances, jardin, communications faciles, 1ère classe, $200.00. M. Beauchamp, Boucherville. 4,7,9,11

A LOUER, logements, 10 appartements, gaz, gazeliers, bon ordre, St-Christophe près Demontigny, $22.00 ; aussi manufacture, cave cimentée. S'adresser A. L. Tessier, 561 St-André. 38-1

A LOUER — Boulevard St-Joseph, 453, un magnifique logement de 7 pièces ; améliorations modernes, valant $28.00, louera $22.00 à un bon locataire. S'adresser 1344 Cadieux, Phone Bell Est 4934. 38-5

A LOUER—Résidence d'été, Boucherville, sur bord du fleuve, ombragée, dix chambres, bain, w.c., gaz, dépendances, jardin, communications faciles, 1ère classe. M. J. J. Beauchamp, avocat, 66 Notre-Dame Est. 7-9-11

GAGNEZ DE L'ARGENT A LIRE LES PETITES ANNONCES DE LA "PATRIE"

Tous les jours nous publions une petite annonce dans laquelle nous invitons quelqu'un, dont le nom est choisi au hasard dans l'Almanach des Adresses, à passer à nos bureaux recevoir une somme d'argent : Hier c'était l'avis suivant :

M. EUSTACHE LEDUC, 475 Ontario Est, est autorisé à venir toucher $1.00 mardi avant-midi, aux bureaux de la PATRIE.

M. Leduc a répondu à notre invitation. Il était tout joyeux de l'aubaine.

Maison à Louer

FLATS A LOUER—Possession immédiate, 553 Chambord, six chambres, bain, gaz. Gratis à mai. $11.00. H. Lavallée, 80 St-Gabriel. 7-9-11

JOLIE RESIDENCE PRIVEE A LOUER—Belle localité, coin St-Hubert et Roy. Sept chambres, prix modéré, petite famille désirée. S'adresser à J. A. Côté, 105 rue Roy. Tel Est 2809. 35-6

M. A. L.—Flat de 8 appartements avec chambre de bain, 60 et 62 rue Garnier, près du Parc Lafontaine, moderne. S'adresser A. Bérardot, 53 Marquette. 33-6

M.A.L.—Au village de St-Vincent de Paul, maison de trois côtés de 8 et 5 pièces, de $100 et $72 par année. S'adresser 265 Visitation. Bell Est 1337. 34-6

MAISONS A LOUER—Ave Mont-Royal, près Papineau, plain-pieds modernes de 7 et 8 appartements. N. U. Lacasse, 17 Côte Place d'Armes. M. 239. 34-10

PARC LAFONTAINE, 548 — M.A.L. — Les agréments du grand air et d'une vue superbe, le confort d'un plain-pied de sept pièces, bien distribuées, et pourvu de toutes les améliorations modernes, l'avantage de jouir simultanément des plaisirs de la campagne et de la ville ; tout cela à bon marché. Voici ce que vous trouverez au No 548 Parc Lafontaine, entre les rues Brébœuf et Chambord, visible à toute heure. 33-7

RUE LAFONTAINE, 581, 583, Maisonneuve, près Pie IX, 1 logement, sept pièces, plain-pieds, bain, w. c., gaz, améliorations modernes. A. A. Ranger, 1377 Notre-Dame Est. 37-6

A Vendre

AUTOMOBILE A VENDRE

AUTOMOBILES — A vendre, automobiles neufs et de seconde-main, de tous genres, aussi engins à yacht. S'adresser à C. L. Rousseau, No. 262 rue Beaudry. 20-mer-s-20fs

AUX MEDECINS — Forte clientèle, avec belle propriété dans localité prospère des Cantons de l'Est. Urgence. Prix : $2,500 dont moitié comptant. Acheteurs sérieux seulement. H. 206 LA PATRIE. 38-3

A VENDRE—Bon poêle Nobell No 8, possède tuyau à eau chaude. S'adresser à 487a rue Rivard. 7-9-11

A VENDRE—Engin à gaz, 15 forces. Conditions faciles. S'adresser Standard Paper Box Co., 83 rue McGill. 35-6

A VENDRE — Bonnes caisses solides à vendre. S'adresser The Canadian Spool Cotton Co., 293 rue Visitation. 33-6

A VENDRE—Dynamo de 50 lumières à vendre. Conditions faciles. S'adresser Standard Paper Box Co. 83 rue McGill. 36-6

A VENDRE—Un moteur électric, cheval, voiture, planches et madriers S'adresser sur les lieux, 858 Notre-Dame ouest ou 1875 Ste-Catherine Est. 37-3

A VENDRE — Gazoline, benzine, alcool de bois, poêles à gasoline, alcool, huile et à gaz, pour réchauffer, à 75 cents. P. Gadbois & Cie, 151 Est Ste-Catherine. 4-m-j-s-lms.

A VENDRE—Rognures de bois aux usines Angus du C.P.R. $1.50 à $2.00 par charge livrée. Envoyez les commandes à François Mirault, 1153 avenue Papineau. 21-201

A VENDRE — Bonne salle à manger, faisant de bonnes affaires, avec maison de pension de 24 chambres, remplies de pensionnaires. Ecrire à Boîte E. 802 la PATRIE. 38-6

A VENDRE — Chance exceptionnelle, payant un bloc, 10 logements et une épicerie, en bon ordre, rue St-Christophe, près de Ste-Catherine, $25.000. A. L. Tessier, 561 Saint-André. 38-6

A VENDRE—Une manufacture de confection de blouses, très bien outillée, faisant de grandes affaires. Le propriétaire se retire des affaires pour cause personnelle. S'adresser par lettre à Boîte de poste 83 St-Hyacinthe, Qué. 33-6

A VENDRE PAR

JEAN CASTELLI

117 Ste-Catherine Est vis-à-vis la "Patrie".

A vendre—Magasin de cigares, tabacs, pipes, etc., partie Est, stand de barbier attenant, recettes l'hiver $15 par semaine profit, l'été, $22 à $25. Le loyer $15 quatre ans de bail. Prix $450. Bargain.

J'ai aussi des chances exceptionnelles dans maisons meublées pour louer des chambres, rapportant des bons revenus. Autres magasins de cigares, bonbons, avec logements. Bonne boulangerie établie depuis 19 ans, $50 par semaine profit. Aussi propriétés, terres, etc. S'adresser Jean Castelli, depuis 19 ans dans cette ligne. 36-6

CHANCES D'AFFAIRES — VETEMENTS — La plus grande occasion d'acheter un commerce de vêtements de premier ordre et payant Le propriétaire a un autre commerce ; il vendra en bloc, magasin situé dans le centre de la ville de Montréal ; stock de $8,000, sera réduit pour convenir à l'acheteur, conditions faciles de paiements ; le bail avantageux vaut seul une prime de $2,000. Une aubaine. S'adresser à 402, La PATRIE. 16-m-j-s-16fs

CHANCE EXCEPTIONNELLE — A vendre, place embouteilleur de bière et porter, payant 50 cents pour cent, bonne clientèle, 30 cents par doz. de bénéfices. On vend jusqu'à 200 doz. par semaine. Vendra à bonnes conditions. Chevaux, voitures, contrats Licence, machineries. Loyer $16 par mois avec logis. Bonne raison de vendre. Ecrire Boîte H. 202 LA PATRIE. 37-8

Cheminées

PIERRE ARTIFICIELLE

De toutes grandeurs. Très durables et faciles de posage. Pierre perforée pour murs de refendre et lambrissage. Jos. Hogue. 965 Berri. Phone Est 2926, Montréal. 27-306

GAZELIERS au prix coûtant pour ce mois, 2 lumières, $1.50 ; trois, $2.40, pour passages, $1.75, etc. Manteaux à gaz, 3 pour 25c. — 1111 Boul. Saint-Laurent. 36-7

POUR satisfaire à la demande du public de la partie ouest, la PATRIE à ouvert une succursale qui sera d'une grande utilité pour ses nombreux clients, de cette localité. A l'avenir M. Albert Lasalle, marchand de chaussures, No. 1687 rue Notre-Dame Ouest sera en position de recevoir toutes annonces se rapportant aux petites annonces classifiées.

A Vendre

GAZELIERS, ELECTROLIERS—A vendre, gazeliers, électroliers, globes, brackets de tous genres, à vendre à bon marché d'ici au mois de mai, chez Wm. Rochon, entrepreneur-électricien, 454 Parc Lafontaine. 28-20

GLACIERE

Devant en vitre, pour épicier, patente Aubin, garantie donner satisfaction. Glacières échangées. C. P. Fabien, propriétaire et manufacturier, 1351 Notre-Dame-Ouest. Téléphone Main 3838. 36-15

LE "QUEEN CAFE" — Restaurant très bien établi. Bon centre, nombreuse et bonne clientèle. Vendra avec toutes fixtures actuelles, logement au-dessus, tout meublé. Cause de départ. 1340 Ste-Catherine Est. 34-6

LISIERES de toile cirée de fantaisie pour rugs, assorties de couleurs. Pour 10 cts, vous en avez assez pour un rug. J. A. Ellement, 112 Ste-Catherine Est 23-21fs.

MACHINE A COUDRE à vendre à réduction. On répare toute sorte de machine à coudre. Ouvrage garanti. 2 dollars pour une. Adresse 598 Mont-Royal 36-6

MACHINES A COUDRE — Bonnes machines pour tailleur et famille, de $15.00 à $25.00, [illegible] neuves et garanties pour 5 à 10 ans. Foisy Frères, coin Ste-Catherine et Sanguinet. 18-21fs.

MESDAMES, nous vendons des poêles en acier, neufs et garantis sous tous rapports, et nous échangeons les poêles en fonte. F. Frenette, 1473 Notre-Dame Ouest. Tél. Main 5768. 20-21fs

MACHINE à gazoline à vendre, de 6 forces, avec banc de scie, bon pour clos de bois, bon marché. S'adresser 547 Letourneux, Maisonneuve. 38-5

MALAXEUR, MIXEUR—A vendre, avec engin à gazoline, sur la même voiture, vendra le tout bon marché conditions faciles. S'adresser 634 rue Lasalle, Maisonneuve. 38-2

MANUFACTURE DE PORTES ET CHASSIS à vendre, moulin à scie avec construction pour la bouilloire ; aussi cinq terrains de 25 x 100 pour clos de bois; machines parfaitement neuves et des mieux perfectionnées; cette manufacture est située près du chemin de fer "Le Grand Nord", voie d'évitement sur ses terrains, au centre de la ville de Maisonneuve, banlieue la plus prospère de Montréal. Le vendeur assure une bonne clientèle et vendra le tout à très bon marché, ayant un commerce requérant toute son attention ; peu d'argent comptant et conditions très faciles. S'adresser 575 Notre-Dame, Maisonneuve. 33-5

MOULIN—A vendre, un moulin comprenant moulin à farine, moulin à scie, etc., avec pouvoir à eau et à vapeur, le tout en parfait ordre, situé à un mille de la gare de l'Intercolonial. Conditions faciles. S'adresser à Israël Bouffard, St-Charles de Bellechasse, H. P. Pageville, P.Q. 20-26fs.

PALMES — Nous avons reçu un lot de magnifiques palmes ; elles sont toutes belles et nous les vendons au plus bas prix, quantité désirée, 42 Duluth, coin Mentena. 4,6,7,8

PAPIER A COUVERTURE

Papier à couverture à vendre à bon marché, coal tar, goudron, papier à lambrissage jaune ou noir, papier 2 et 3 plis, etc. The National Coal Tar Co. 21 rue Wellington. Main 2992. 33-52fs.

POELES en fonte et en acier avec ou sans miroir, grande réduction, pour du comptant, livré dans la ville. J. M. Guindon, 988 Ste-Catherine Est, Ferronneries, etc. 21-18fs

SALLE A MANGER — A vendre salle à manger. Excellent poste, seulement $1350.00, J. A. Lynch, 68 St-Jacques, 3e étage. 38-3

SALLE DE POOL — A vendre une salle de pool, 2 tables neuves et un stock de pipes et tabac, bon marché. S'adresser à Pierre Charrette, St-Jérôme. 36-3

VENTE DE FEU — Papier à couverture, 2 et 3, endommagé, à bon marché. Le tout doit être vendu sans réserve. Lacerby & McComb, 65 Shannon. Main 1982 et 1989. 30-20

Chevaux et Voitures

A VENDRE—Voitures de toutes sortes, express, buggeys, charrettes de poneys Concords, gladstones, tea cart, buggey. Brosseau, 85 St-Maurice. 33-6

A VENDRE—Chevaux pesants et légers, Paires de toutes sortes, chevaux de selle et high stepper pour promenade, tout ce qu'il y a de mieux. D. McCaig, 161 St-Maurice. Main 2872 22-21fs.

A VENDRE—Un express fini première classe, 3 mois d'usage, et un boghei Québec à bon marché. S'adresser à C. H. Bleau, 33 Lasalle, Cité. 36-3

A VENDRE — Belle jument trotteuse, ayant coûté $225, pouvant être conduite par une dame, vendra au prix de $175 ; aussi un boghei rubber tire. S'adresser 97 rue Roy. 3,4,7

A VENDRE Victoria, seconde-main, sur caoutchouc et Victoria neuf, première classe et un express à lait neuf. Denis et Lebeau, coin Logan et Visitation. 37-20

Chevaux et Voitures

A VENDRE—Avez-vous besoin de bons harnais, colliers, couvertures, etc. venez chez J. B. Nadeau, 877 Ontario Est. Nous exécutons soigneusement et promptement les commandes qui nous sont confiées. Tél. des March. 1615. 34-39fs

BOGHEI. — A vendre un boghei nouveau, Piano Box, rubber tire, vendra à sacrifice. S'adresser à B.Corbeil, 428 avenue Hôtel-de-Ville. 38-6

CHEVAL—Bon cheval à vendre, express et harnais, pour épicier ou boucher, très bon ordre, boghei Gladstone fait chez Bérard et Major, avec harnais nickel solide. 969 Lagauchetière Est. 37-6

CHEVAUX — A vendre, 2 chevaux, pour toutes sortes d'ouvrages ; garantis sous tous rapports, bien sain, express léger et fort, harnais de toutes sortes 2141 St-Laurent. 38-1

CHEVAUX—Un char de chevaux récemment arrivés, de toutes sortes, vendus sur garantie et aussi on achète toutes sortes de chevaux. S'adresser H. Corbeille, 806 Mont-Royal, Tel. E. 4863. 34-21

CHEVAUX A VENDRE — Toujours à l'année, chevaux sains, de toutes sortes et de toutes pesanteurs. Aussi des chevaux de seconde main. 5 avenue Viger, anciennement Dubord. John Innes. Bell Est 3230. 28-80fs

CARROSSE—Magnifique carrosse anglais n'ayant servi qu'un été, à vendre à bon marché. Aussi berceau sur ressort tout neuf. S'adresser 547 Letourneux, Maisonneuve. 38-5

EXPRESS d'épicier, de boucher, neufs et de seconde-main, à vendre, bon jeune cheval bien sain, bien dompté, N. Villeneuve, 1140 St-Laurent. 38-6

EXPRESS — A vendre 6 express neufs et 1 de seconde-main — J. A. B. Major, 336 Rachel ou 88 avenue Labelle. Tél. Marchands 2088. 33-6

MELLE R. A. BEAUCHAMP, 589 Notre-Dame, Maisonneuve, est autorisée à venir toucher $1.00 mercredi avant-midi aux bureaux de la PATRIE. 38-1

VOITURES à vendre, express pour boucher, épicier ou livraison, jobbing, neufs et d'occasion. Aussi piano box. J. T. Gariépy, 712 DeMontigny, coin Visitation. 34-6

Cottage a Vendre

COTTAGE à vendre au bord de l'eau, situé Village Beaurivage, Longue-Pointe, 8 minutes du Parc Dominion. Améliorations modernes. Possession immédiate. S'adresser 1195 Ste-Catherine Est. 35-5

Epiceries à Vendre

EPICERIE LICENCIEE— Chance exceptionnelle ; loyer réduit à $8.00 par mois, par sous-location — propriétaire presque invalide, suite d'un accident. J. F. Frédette, 925A St-André, Bell Est 601. 35-8

Hotels à vendre

RESTAURANT à vendre, chance exceptionnelle, pour cause de mortalité, à un prompt acheteur. 1060 Ste-Catherine Est. T. Parent. 35-6

FOURRURES

FOURRURES — Avant de les emmagasiner. Magnifique manteau mouton de Perse, $45 ; manteau seal électrique et near seal, $22 ; capot chat, première qualité, $45 ; manchons, étoles de vison, manteaux drap doublés en fourrure, capots doublés rat musqué, collets en loutre et mouton de Perse. Venez nous voir. Aucune offre raisonnable refusée. Nous ne voulons pas en emmagasiner. Il faut tout vendre. Ouvert le soir jusqu'à 9 heures. W. Albert, fourrures en gros, 39 rue St-Hubert. 34-6

PEAUX DE VISON

Nous venons de recevoir des apprêteurs un nouvel assortiment de très belles peaux de vison, aussi un stock complet de collets, manchons, écharpes, étoles, etc., comprenant ce qu'il y a de mieux, prêts à livrer immédiatement. McComber et Cummings, 3,3 rue Saint-Paul.

Le Mouton de Perse

est notre spécialité. Cette ligne est plus considérable que jamais, les peaux sont les meilleures et l'assortiment le plus complet. Notre réputation est faite quant à la qualité, le prix et le style de nos manteaux en mouton de Perse. McComber et Cummings, 3,3 rue Saint-Paul.

Manteaux doubles en fourrure

C'est la seule ligne que nous proclamons être moins dispendieuse que toute autre dans le commerce ; nous confectionnons aussi et avons en stock la plus belle qualité. Notre ligne d'étoffes pour dames vaut la peine d'être vue. McComber et Cummings, 373 rue Saint-Paul. 10-m-j-s

Lots a Vendre

Beaurivage. — Parc Lebrun, Longue-Pointe

MAGNIFIQUES LOTS A VENDRE.—Payables $1.00 et $2.00 comptant, balance en dix ans, sans intérêts, par paiements de 25c et 50c par semaine ; exemption de taxes pendant 5 ans, rues 76 pieds de largeur, (extraordinaire), garnies d'arbres, trottoirs construits et rues faites, Chars Notre-Dame et Terminal traversent la propriété. Nap. Lebrun, propriétaire. 274-72.

Boulevard Bernard

LONGUE-POINTE

Magnifiques lots à vendre, payables $1.00 par semaine. Balance en dix ans, sans intérêt, par paiements de 25c, 50c 75c par semaine. Exemption de taxes pendant 5 ans. Rues 96 pieds de largeur, garnies d'arbres, trottoirs. Chars Notre-Dame et Terminal traversent la propriété. S'adresser sur les lieux le samedi et le dimanche à Pierre Bernard, propriétaire, ou au notaire Labadie 15 Côte St-Lambert. 26-24

Lots a Vendre

CONDITIONS FACILES

Avenue Labelle, près Rachel, lot vacant 20 x 44, et autres dans d'autres localités. Joseph Hogue, propriétaire, 965 Berri, Montréal. Tél. Est 2926. 13-26

RUE PANET — Petit lot à vendre, pouvant bâtir 3 beaux plain-pieds rue Panet, près Sainte-Catherone. S'adresser 283 boulevard Saint-Laurent. 29-22

Magasin à Vendre

MAGASIN — A vendre un magasin de bonbons, jouets et tabac ; coin de rues. S'adresser à 1296 Saint-Laurent. 37-3

Meubles a Vendre

AMEUBLEMENTS

complets de maison, de bureaux, etc., etc., aux conditions les plus faciles et aux prix les plus modérés. Nous vous servons honnêtement. La Cie Prince, 85 St-Laurent. 34-jno

A VENDRE—Magnifique set de salon, tapis, chaises "Morris", poêle, tuyaux, fournaise, canapé, gramophone, gazeliers. Le tout à sacrifice. S'adresser 890 Hôtel de Ville. M. Jodoin. 37-3

MEUBLES — Couchette de cuivre, de fer, bureau, lave-mains, buffet, poêles en acier, en fonte, chiffonnier, canapé-lit, table de rallonge chez F. Guibord & Cie., 916 rue Ste-Catherine-Est. 36-21

MEUBLES A VENDRE—Embellissez économiquement vos maisons en achetant vos meubles chez E. Germain 963 Ste-Catherine Est près Papineau. Nous emmagasinons sans charge supplémentaire, les meubles achetés de nous. Tel. Est 2244. 20-20fs.

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché ; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal. Marchands, 2159. 16 j.n.o.

MEUBLES — Pour cette semaine, au nouveau magasin, près du Parc Lafontaine, mobilier, salle à dîner, de chambre, de salon, cuisine, $50.00. Rachel Furniture Co., 269 rue Rachel. 36-20

MEUBLES - POELES — Nous vendons poêles, meubles, articles de ménage ; nous achetons articles de ménage, poêles, vêtements aux plus hauts prix. Téléphonez ou écrivez. I. Charlebois, 811 Craig Est. Tel. Est 3986. 25-21fs

MEUBLES, TAPIS

Poêles, carrosses de bébés, glacières, couchettes en fer et en cuivre, prélarts, etc., au comptant ou par paiements faciles. Votre maison complètement meublée pour $117.50. Lande Bros., 234 rue St-Laurent. 28-57fs

MEUBLES A VENDRE—Mobilier de chambre à coucher, sommier, tapis, portières et pôles, coussins pour escalier. S'adresser à 939 St-Denis. 33 j.n.o.

NOUS ACHETONS toutes sortes de meubles de seconde-main. Nous payons les plus hauts prix et vendons plus bas prix. L. Rabin, 127 Craig Est. 36-12

QUICONQUE

désire acheter, par versements, tapis, rideaux, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs, est prié de s'adresser 191 rue Sainte-Elisabeth. Commandes prises par téléphone, Est 3273. 13-72fs.

REPARATION DE MEUBLES—Nous vous remettrons vos ameublements de salon, boudoir, salle à dîner, matelas, etc., complètement à neuf avec des étoffes solides et de bon goût ; travail irréprochable. Nous vous les réparerons de suite et vous les livrerons au 1er mai ou à demande. Profitez de notre grand rabais. Ouvert jusqu'à 9 heures du soir. F. Dufour, 391 -395 Ontario Est. Tél. Bell Est 3389. 1-4-7-9-11-14-18-20

Pianos à Vendre

LES NOUVEAUX PIANOS droits Leach améliorés sont recommandés par nos principaux musiciens, $375 payables $7 par mois. La Cie de pianos Leach Ltée., 560 rue Ste-Catherine-ouest, près Drummond. 37-2

MAGNIFIQUE piano carré de $350.00 pour $100, garanti sous tous rapports. 1 magnifique petit cottage, $60. Brosseau, 85 St-Maurice. 33-6

PIANO — Piano à vendre, un bon piano carré Lindman & Sons, New-York, à vendre, en parfait ordre, seulement $45.00. S'adresser 575 Gilford, près Dufferin. 36-5

PIANO DROIT tout neuf à vendre, ayant coûté pour comptant, $350 ; vendra bon marché à un prompt acheteur. Occasion rare. S'adresser 1061 St-Hubert. 36-3

PIANOS DROITS Chopin neufs, $325; payables $10 comptant et $7 par mois pendant 3 ans, sans intérêt. La Cie de Pianos Leach, Ltée. 560 rue Ste-Catherine Ouest. 37-2

CARTES D'AFFAIRES

ALEX. L. BONIN--Avocat

1er étage, Banque d'Epargne.

180 ST-JACQUES. 278-6m.

CHIRURGIEN-DENTISTE

DR NAP. DESJARDINS, chirurgien-dentiste, 1689 Notre-Dame Ouest, St-Henri. Tél. Westmount 1127. Consultations 2 à 5 heures. 16—6ms-m-i-s

MODISTE—Confections de chapeaux, pour dames. Dernières créations de New-York et de Paris. Madame A. D. Pepin, 1439 Boulevard St-Laurent. 38-20

OPTICIEN-SPECIALISTE. — Lunetteries "sur commande" pour les yeux malades, garantis pour bien voir loin et près, tracer, coudre, lire et écrire. Spécialiste Beaumier, 144 Est rue Ste-Catherine, Montréal. 23-20

POMPES FUNEBRES DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Etabli par Georges Vandelac. Système d'abonnement, 75c par famille avec les meilleurs avantages. Toujours en mains grand assortiment de marchandises pour funérailles, 932 rue Cadieux, coin Rachel. 33-12

SALLE A MANGER — Une des meilleures salles à manger de la ville, située dans le meilleur centre. S'adresser 167 Boulevard St-Laurent. 33-10

SALLE A DINER

Pour dîner allez au Café Chinois, 110 Ste-Catherine Est, c'est là que vous trouverez le meilleur dîner et qui vous coûtera pas plus cher qu'ailleurs. Déjeuner de 6 h. a.m. à 9 h. a.m. Diner, de 11 h. a.m. à 2 h. p.m. Souper de 5 h. à 8 heures. Si vous aimez à manger des mets nouveaux, venez nous voir. Aussi nous servons des repas à la carte. Café Chinois, 110 rue Ste-Catherine. 5—m.j.s-lms.

PIANOS PRATTE droits, neufs, à vendre au comptant ou à conditions faciles. La Cie de Pianos Leach Ltée., 560 rue Ste-Catherine Ouest, près Drummond, seul représentant. 37-2

PIANO droit presque neuf, $165 comptant ; bon marché exceptionnel. La Cie de Pianos Leach Ltée., 560 rue Ste-Catherine Ouest, près Drummond. Service et correspondance en français. 37-2

TERRE A VENDRE

A VENDRE—Une terre située dans la paroisse de St-Théodore de Chertley, de la contenance de 300 arpents de terre dont 120 arpents en bois de commerce. Cette terre est bâtie de maison, grange, hangar, écurie et autres dépendances. Le maître de cette propriété a l'avantage d'être le gardien du 7ème Lac et d'un club qui rapporte des revenus assez considérables. Ventes à conditions faciles. Pour plus d'informations, s'adresser à M. Alexandre Rivest, St-Théodorre de Chertley. 38-1

TEMISCAMINGUE — Ferme de 133 acres à vendre, situé sur le bord du lac ; 4 milles nord de ville-Marie, 10 acres de l'école. Bonne partance ; bâtisses et roulant. S'adresser à E.Montfort, Ville-Marie, P.Q. 38-2

TERRE—Terre de 150 arpents à vendre ou à échanger pour propriété à 3 milles du bateau de Longueuil sur chemin Chambly. Conditions faciles S'adresser 1367 Notre-Dame Est. 37-6

TERRE A VENDRE à Ste-Adèle, 70 arpents, maison, granges, clôtura assez de bois, 3 milles du village, 4 milles des chars, échangera pour petite propriété ou terrain. Prix $400. S'adresser 1543 St-Hubert. 36-3

DEMENAGEMENT

DEMENAGEMENT—Voiture pour déménager à bon marché. S'adresser 50 rue Marie-Anne. Tel. Est 3383. 33-12

DEMENAGEMENT — M. L. Filteau, marchand - tailleur bien connu informe le public qu'au mois de mai il déménagera au No 22 Ontario ouest, coin Saint-Charles-Borromée. 18-m-j-s—12 fs.

DEMENAGEMENT — Voitures pour déménagements simples et doubles, bon marché d'ici à mai. Bon storage pour ménage, bon marché. R.Roy, maître-charretier, 136 Maisonneuve ; Marchands 1719. 26-21fs

Perdu

PERDU — Samedi dernier a été perdu un chien fox blanc, tache brune sur la croupe, tête brune avec barre blanche, oreille droite, collier et cadenas en cuivre. Celui qui le rapportera à 250 Dorchester Est, sera récompensé. 37-3

PERDU.—Ce matin, en partant de chez Dupuis et Frère et en montant la rue St-André jusqu'à la rue Sherbrooke, un porte monnaie en cuir bleu, contenant un billet de $10, et de la menue monnaie. Une récompense sera donnée à la personne qui le rapportera au No 488 de la rue Sherbrooke-Est. 4fs

SUITE A LA 15e PAGE

Cartes Postales Illustrées

Combien de Cartes furent Vendues en Jan. et Fév. derniers

Qui Devinera Juste Encore?

Notre concours pour le nombre de cartes vendues au cours de l'année dernière a eu tant de succès et nous a amené tant de nouveaux clients, que nous avons décidé d'ouvrir un

Nouveau Concours qui se terminera le 10 Mai prochain, 1908.

UN PRIX DE $10 EN OR sera donné à celui qui dira le nombre le plus proche de cartes vendues.
UN PRIX DE $5.00 sera aussi donné au second qui approchera le plus en deuxième.
UN PRIX DE $2.50 au troisième.

Tout ce que vous avez à faire pour entrer dans ce concours c'est de donner une commande de trois dollars de nos magnifiques cartes et cela vous permettra de concourir pour gagner $10, $5 ou $2.50. Le concours se terminera le 10 MAI 1908, et les noms des gagnants seront publiés dans les journaux.

Les prix des gagnants seront distribués le même jour, le 10 mai.

Nous avons préparé un bel assortiment échantillon, comprenant 200 cartes, pour détailler de deux à dix cents chaque, qui vous donnera une idée de nos magnifiques cartes, que nous vous expédierons par poste enrégistrée franco, pour la somme de $3.00. Nous inclurons des cartes de Pâques dans l'assortiment.

International Post Card Company,

27, 29 et 31 rue St-Jacques, Montréal.

A la International Post Card Company

27, 29 et 31 rue St-Jacques, Montréal.

Veuillez m'envoyer par le prochain courrier votre magnifique assortiment de 200 cartes pour lesquelles veuillez trouver ci-inclus la somme de $3.00, tel qu'annoncé.

Le nombre de cartes vendues par votre compagnie durant janvier et février a été de ....

Nom ....

Adresse ....

Comté ....

Province ....

33-jno—P & H.

Petites Annonces

SUITE DE LA 14e PAGE

A Louer ou a Vendre

VIAUVILLE—A louer ou à vendre plain-pieds modernes, en face du fleuve et parc, possession immédiate. Propriété de rapport à vendre. C. A. Prévost, 2 avenue Prévost, Viauville. Tél. Est 1137. 37-21

On demande A louer

ON DEMANDE A LOUER un flat sur une rue tranquille et retirée, un bas. S'adresser par lettre Boite de Poste No 112. 36-7

On Demande a Acheter

ON DEMANDE A ACHETER—Désirez-vous vendre votre commerce, soit propriétés, terres, magasins de cigares, maison de pension, épiceries, etc., vous trouverez toujours des acheteurs au bureau de Jean Castelli, 117 Ste-Catherine Est, en face LA PATRIE. Aucune commission à payer si la vente n'a pas lieu. 36-6

Argent à Prêter

ARGENT avancé aux personnes salariées et autres, à leurs noms, sans garantie, paiements faciles. Bureaux dans 60 des principales cités. TOLMAN, 517 Edifice New-York Life. 304-jno

ARGENT POUR VOUS

Nous négocions des emprunts de $10 à $200 pour toutes personnes possédant des effets de ménage, piano, chevaux et voitures ou autre propriété personnelle. Aucun frais imposé à l'avance et aucune dépense encourue si le prêt n'est pas fait. Nous vous donnons une déclaration écrite indiquant le coût exact du prêt. Il ne peut y avoir aucun malentendu. Toute demande confidentielle. Traitements courtois et poli garanti. The Borrowers Agency, Limited, 206 Edifice New-York Life, carré de la Place d'Armes. 6-jno.

Aronzon & Ru'enberg
Prêteurs sur gages et Bijoutiers
115 RUE CRAIG O.
ARGENT A PRETER sur Diamants, montres, bijouteries vêtements, fourrures et nouveautés.
16—m-j-s-jno

H. R. N. VIAU

Argent à prêter sur première, deuxième et troisième hypothèque, n'importe quel montant. S'adresser à H. R. N. Viau. Tél. Bell Main, 5761, 74 St-Gabriel. Le soir, 135 Drolet. Est 1207. 21,24,26,28,31, av-2,4,7,9,11,14,16

Divers

AVEZ-VOUS quelque chose à faire teindre ou nettoyer ? "The Canadian Dying & Cleaning Co., 186 St-Philippe, St-Henri. Tout ouvrage garanti. 34-ma-j-s-2ms

BROADWAY TAILORING, 387 Saint-Laurent — Nous faisons des costumes de dames et demoiselles, à ordre, avec nos étoffes ou les leurs à un prix raisonnable. Coupe garantie. 32-21

CONSTRUCTEURS — Trouverez serrures, targettes, poignées cloches portes, poids, châssis, brackets d'escalier, cheminées, amiante, grès, ciment, closets, vitres, peintures, vernis, bas prix. Joseph Versailles, 1897 Ontario Est. 33P-19 -H-2

DIVERS — Une bénédiction pour les femmes. Traitement gratis pour toute maladie. Adressez : Mme J. L. Royer, 235 rue Manchester, Manchester, N.-H. 29-12

ELECTRICIEN

J. R. PAINCHAUD, électricien, 863 Sainte-Catherine Est. Phone Est 4846. Tout ouvrage en conformité avec les nouveaux règlements. Spécialistes: Constructions et réparations. 33-11

LE NOM ET L'ADRESSE de jeunes filles employées dans toutes les manufactures de Montréal. Nous avons une proposition d'affaire très intéressante à vous soumettre. Ecrivez personnellement en mentionnant le nom de la manufacture où vous travaillez. S'adresser par lettre Boite H. 204 la PATRIE. 37-6

NETTOYAGE DE TAPIS

DOMINION CARPET BEATING CO, seul bureau, No 362 Dorchester, Ouest. On répare les meubles, les matelas, aussi les rembourrures. Tout est emporté et livré gratuitement. Tél. Main 4414. 32-11

ON DONNERA un bas de maison, chauffé, à une famille de trois ou quatre personnes, pas de jeunes enfants, pour ouvrage en retour. Références exigées, 143 St-Denis. 38-3

REPARAGE ET PRESSAGE — Faites réparer, nettoyer, presser vos habits pour 50 centins. Ouvrage garanti, fait par de véritables spécialistes, J. Lood, 264 Craig Est, entre Carré Viger et Champ de Mars. 20-21fs

Divers

SOCIETE DE BIENFAISANCE

O. I. F. — Les personnes désireuses de faire partie des Forestiers Indépendants durant ce concours trouveront de grands avantages en s'adressant directement à M. Idor LaRivière, organisateur de l'Ordre, 338 Delorimier. Tél. Bell Est 1812. 10-52

TUMEURS

TUMEURS-CANCERS — Madame Sotteaux, spécialiste, 270 Mont-Royal, fait disparaître promptement, tumeurs, cancers, bosses sur la tête, signes, etc. Guérison sans nuire à vos occupations. Nombreux certificats à montrer. 205-m-a-s-4ms-jno

HOROSCOPE

Madame Carolus, Francaise

Palmiste intuitive. Consultations tous les jours de 9 hrs du matin à 9 heures du soir, excepté le dimanche. Dit le passé, le présent et l'avenir d'une personne et si elle deviendra veuve ou non. Prix de la consultation, 25 et 50 centins. Madame Carolus a changé de résidence, son salon de consultation est au No 93 rue Desjardins, près Ste-Catherine, Maisonneuve. 37-6

Ouverture de Modes

EXPOSITION DE CHAPEAUX de Pâques mardi le 7 avril et jours suivants, chez Mme H. Poitras, 449 Notre-Dame ouest. Main 3636. Une visite est sollicitée. 37-6

Propriétés à Vendre

PROPRETES A VENDRE PAR

O. MASSICOTTE
Agent d'immeubles et d'affaires, Edifice La Patrie, chambre 15
Tel. Bell Est 3804

RUE MENTANA. — Bois et brique, façade en pierre, cuisine d'extension, 4 logements, loués $612.00. Prix $5,800. Comptant $1,500. O. Massicotte.

RUE RACHEL—Un vrai snap pour un homme qui pense au "lendemain". Magasin et logement, $4,200, le terrain seul vaudra cet argent d'ici à 2 ans. Revenu actuel 1 pour cent. O. Massicotte.

RUE BERRI, près Duluth, 4 logements, bois et brique. Grand terrain en arrière. Revenus $460.00. Prix $4,650. O. Massicotte.

RUE CASGRAIN, près église Saint-Louis, Mile-End. Magnifique maison à 2 étages, façade en pierre, avec manufacturel cour et écurie, cave cimentée. Prix $5,400. Revenus $700. Conditions faciles. Intérêt à 5 1-2 p.c. O. Massicotte.

RUE CASGRAIN—6 côtés, façade en pierre, bâtie l'an dernier, égoutté au centre. Une minute de la rue St-Laurent, 12 logements avec hangar à 2 étages, sur salagé en pierre, $15,600. Conditions faciles et $5,000 à $5 1'2 p. cent pour 4 ans. O. Massicotte.

RUE CHRISTOPHE COLOMB. —3 plain-pieds, bois et brique, façade en pierre, 28 x 40, Extension 12 x 15, 3 étages, fournaise à eau chaude, cave de 7 pieds. Couverture double. Prix $7,500. Comptant $3,500. O. Massicotte.

RUE DORCHESTER OUEST. Maison résidentielle avec grand terrain. Cette maison contient 15 appartements finis de première classe. Munie de toutes les améliorations modernes. Le site et la disposition de cette propriété ont été joints pour le plus grand confort, l'utile et l'agréable. Valeur réelle de $30,0001 offerte à $21,250. Pour tous autres renseignements sur cette somptueuse résidence, on devra se présenter personnellement à mon bureau. O. Massicotte.

RUE STE-CATHERINE EST, près de la rue Delorimier, 2 maisons en brique solide, qui vaudront d'ici à 5 ans, au moins $15,000. Je les offre pour $10,500. Avis aux spéculateurs. O. Massicotte.

RUE BEAUDRY, près rue Sainte-Catherine, 4 logements, cour, écurie, boutique. Un placement à 13 pour cent Prix $5,300. O. Massicotte, bâtisse la PATRIE, chambre No 15. Téléphone Est 3804.

RUE SAINT-ANTOINE, pierre et brique, façade en pierre, 4 logements, 4 étages, 25 pieds de largeur. Cette maison peut rapporter $1,000 de revenus. Prix $8,200, comptant $3,000, balance à 5 1-2 pour cent. O. Massicotte, la PATRIE.

RUES RIVARD ET BIENVILLE—Maison neuve, façade en brique dure ; plusieurs logements, un magasin, cour, écurie, très bon marché à $10,500, hypothèque $5,000. O. Massicotte, Tel. Bell Est 3804. 36-3

ACHETEURS ET VENDEURS, visitez le MARCHER D'IMMEUBLES DE MONTREAL, 141 St-Pierre, coin Craig. On fait le commerce des immeubles de toutes sortes dans la ville et les alentours. 12-6ms

A VENDRE maisons neuves de logements, 462 à 468 Marquette ; 398 à 400 — deux logements rue Marquette, 201 à 203 Resther, 2 logements, donnant un revenu de 10 p.c. Conditions faciles. S'adresser S. D. Vallières, 1049 St-Hubert, Tél. Est 939. 34-6

Propriétés à Vendre

PROPRIETES A VENDRE PAR

Gilbert Martin & Cie
38 Notre-Dame-Est. — Le soir, 604 DeLorimier, Main 2190.

$1000 RAPPORTANT 30 P. C.

$7,000, $1,000 comptant, balance $500 par année, 7 logements loués $744. Rue St-Patrice. Cette propriété se paie complètement par elle-même.

$2,000, $500 comptant, balance $10 par mois. Cottage Parc LeBrun, entre Notre-Dame et le fleuve.

$1,300, $600 comptant, maison brique, 5 pièces, w.c., rue Chapleau.

$3,500, $1,500 comptant, 2 logements loués $372, rue Delorimier.

$8,000, $1,200 comptant, Av. Delorimier, 6 logements loués $780. On accepterait lots vacants en échange.

$8,000, $2,000 comptant, rue Rachel, en face des lacs, 5 logements loués $800.

$6,000, $1,500 comptant, 6 logements loués $720, rendement 12 p.c., place centrale.

$7,500, $2,000 comptant, rue Bordeaux, Delorimier, 6 logements loués $936.

$10,000, $4,000 comptant, 6 logements loués $1,080, rue Dorion.

$11,000, $3,500 comptant, 6 logements modernes loués $1,150. On accepterait lots vacants en échange.

$16,500, $6,000 comptant, coin contenant 3 magasins, 8 logements modernes, revenus $1,632.

Terre — 350 arpents, en face rivière, très bien bâtie, paroisse St-Jérôme, près beurrerie, école, sucrerie 1,600 érables, eau dans la maison et dans les bâtiments, valant au bas mot $9,000 ; vendra $6,000, $1,500 comptant, balance $100 par année, intérêt 4 p.c. ou $1,000 comptant, balance $200 par année.

Hôtels à la campagne, $3,500, $4,000, $5,000, $8,000, dont $1,000 à $2,000 comptant, balance $100 par année, propriété comprise ; on échangerait contre propriété de ville.

Hôtels à Maisonneuve et au centre de la ville, recettes $150 à $500 par semaine, on accepterait bonnes propriétés en échange.

Maisons de pension ayant 10, 12, 15 pièces meublées, donnant $100 à $125 de profits par mois, vendra conditions réellement avantageuses.

Epicerie, beau coin, excellente place, loyer bas, logement 5 pièces, chance exceptionnelle, il faut vendre sous trois jours.

Pour vendre, acheter ou échanger propriétés ou fonds de commerce, prêter ou emprunter de l'argent, voyez Gilbert Martin & Cie., 38 Notre-Dame Est. 4,6,7,8,11,13

PROPRIETES A VENDRE PAR

A. ROBERGE
70 ST-JACQUES

COIN BEAUBIEN ET ALMA. Maison solide en pierre et brique, un magasin et 3 logements, un autre magasin à un étage au bout du terrain. Lot 47 x 105 pieds. Prix $7,200.00. Revenus $990.00.

RUE DROLET, entre Roy et Duluth. Propriété à 4 étages, 2 logements. Prix, $3,600.00. Loyers, $360.00.

Rue Mentana, près Mont-Royal. Maison façade en pierre, 2 logements. Prix $2,500.00. 1-2 comptant. Revenus, $240.00.

A CARTIERVILLE, front à la rivière et coin d'avenue. Trois beaux terrains, 138 x 120 pieds environ pour les 3 lots. Prix, $1,200.00.

RUE ST-GERMAIN. Un bel immeuble, 6 plain-pieds avec bain, gaz. Terrain 60 x 90 pieds. Prix, $8,000.00. Placement à 10 p.c.

RUE DU CHAMP DE MARS, deux maisons en pierre, 4 logements, rue St-Louis, 2 cottages en brique. Terrain, 50 x 100 pieds. Prix, $16,000.00. Loyer, $1,500.00.

Dans une grande rue de commerce, coin de rue, magasins et logements. Prix, $27,000.00. Revenus au-delà de $3,000.

A. ROBERGE, 70 St-Jacques. 4.7.9

A VENDRE

PAR

L. DENEAU
1885 rue Notre-Dame Ouest.

$21,300—Avenue Selby, 11 logis, $2,136.
$17,000 — Avenue Selby, 6 logis, loyer $1,920.
$14,000—Rue Beaudry, une manufacture avec grand terrain vacant, loyer $1,400.
$12,500—Avenue Metcalf, 6 plain-pieds, loyer $1,250.
$13,000—Rue Notre.Dame, 7 logis, loyer $1,320.
$8,500—2 magasins et 7 logis, loyer : $840.
$5,500—Avenue Cazelais, 3 logis, loyer $540.
$3,500—Rue Rose de Lima, 4 logis, loyer $360.
$6,000—Avenue Cazelais, 3 logis, loyer $600.
L. DENEAU, 1885 rue Notre-Dame ouest, St-Henri. 21-31-3-4-7-9

AVENUE MONT-ROYAL, 572. — P.A.V.—Beau cottage, 2 étages, grande cave, 8 pièces, 2 passages, cour, remise, écurie, hangar, chauffé à l'eau chaude. S'adresser sur les lieux. 37-2

A SAINT-BRUNO — P.A.V. —En face de l'arrêt du Grand Tronc, "Est St-Bruno", 15 milles de Montréal maison en brique, 11 pièces, avec grange, écurie, hangar, remise, entourée d'arbres, magnifique site pour résidence d'été, verger de 500 pommiers, comprenant 28 arpents, facile à concéder par lots. S'adresser Ls. Sicotte, avocat, 64 Notre-Dame Est. 33-6

GAIN, 221-229A — Trois côtés, neuf logements modernes. Loyer pour l'an prochain $1,620.00. Prix, $15,-500.00. Vendra séparément. Conditions faciles. E. Lacasse, propriétaire, 17 Côte Place d'Armes. 4,7,11,14,18,21,25

M. A. V.—Belle maison à deux logis, 8 appartements, bain, w.c., séparé, voisin église, couvent. S'adresser au propriétaire, 811 Huntley ou 461 Corestine Bldg. 38-9

P.A.V.—Pour cause de maladie, propriété de 29 x 125, maison de huit pièces, douze places d'écurie, harnais, clientèle, aussi un piano carré. S'adresser 265 Visitation. Bell Est 1337. 35-6

P.A.V.—Pour cause de maladie, propriété de 29 x 125, maison de huit pièces, douze places d'écurie, harnais, clientèle, aussi un grand carré. S'adresser 265 Visitation. Bell Est 1337. 34-6

PAPINEAU AVE. — Propriété à vendre, rue Papineau, près de la rue Beaubien, 47 x 20 pds. Vendra pour $500. S'adresser 675 rue Gilford, près rue Dufferin. 36-4

PROPRIETE à vendre Avenue du Parc, 900 à 902, 2 maisons, 4 logements, brique solide. Revenu $1200, propriétaire 18B Waverly. Tél. E. 5233. 37-6

PROPRIETE de campagne à vendre à 15 minutes des tramways, site magnifique pour résidence privée ; arbres fruitiers et d'ornements. S'adresser 111 Ste-Catherine Est. 34-5

PROPRIETE de campagne à vendre, sur le bord de l'eau, rivière des Prairies, 12 milles de Montréal, 65 x 300, maison, écurie, remises, 1 milie du village, 40 minutes des chars, $800, paiement facile. S'adresser 428 avenue de l'Hôtel de Ville. 38-4

RUE RACHEL, coin Saint-André, 304 Rachel, 1008, 1010, 1012 Saint-André. Placement 12 p.c. Loyer $648. chance rare, W Méthot, 402 Ontario 38.3

SAINT-JEAN DESCHAILLONS. — Propriété à vendre, au village de St-Jean Deschaillons, comté de Lotbinière, Qué. Un magnifique emplacement faisant face à la rue principale et s'étendant jusqu'au fleuve, avec maison en brique, magasin, adjacent, bonnes dépendances, jardin, etc. Située au centre du village, près de l'église et à proximité du quai en construction par le gouvernement, cette propriété est des plus avantageuses pour le commerce. Le bureau central du téléphone est installé dans le magasin. Pour conditions de vente, s'adresser à la propriétaire, Mlle A. CHANDONNET, Deschaillons, Qué. 33-P. 6.

Terrains a Vendre

MAGNIFIQUES terrains à vendre, coin des rues St-Laurent et Suzanne ; grandeur 83 x 72. S'adresser à Eugène Aubuchon, bijoutier, 1419 St-Laurent. 38-5

EDIFICE POWER

BUREAUX A LOUER

Visitez les bureaux à louer, simples ou en suite, dans cet édifice à bureaux moderne et bien équippé. S'adresser à

CHAMBRE 304, EDIFICE POWER, Coin Craig et St-Urbain.

38-jno.

Bureaux à Louer

Dans l'Edifice "LA PATRIE"

Toutes les améliorations modernes, service d'ascenseur, etc. S'adresser au Gérant de "La Patrie."

jno

A VENDRE

Comptoir, cloisons vitrées, coffre-fort, etc. à très bon marché, peuvent être vus tous les jours au No 77 rue St-Jacques.

S'ADRESSER AU

GERANT DE "LA PATRIE"

Coin Ste-Catherine Est, et Hôtel-de-Ville

35-jno

Les méfaits d'un Forcené

(Suite des pages 1 et 13)

LA PERSONNALITE DU MEURTRIER

Qui ne connaissait pas James Smith, l'agent-vendeur de livres? Il n'y avait pas de plus curieuse personnalité que celle de ce gandin qui arpentait douze heures par jour et six jours par semaine les trottoirs de la rue St-Jacques, dont il était à tous égards un ornement. Droit, la taille bien prise dans un frac de coupe bizarre; le chef coiffé d'un huit-reflets irréprochable, qui couronnait les deux bandeaux bien lissés d'une chevelure rousse séparée avec symétrie, sur le derrière de la tête; tiré à quatre épingles dans une lingerie immaculée, lui montant jusqu'aux oreilles ou s'étalant jusque sur ses doigts; un pantalon gris, très étroit et tombant sur le feutre d'une guêtre de couleur très pâle, complétait la mise toujours très correcte de ce gentilhomme, style 1830, en exil dans notre très afreuse civilisation moderne.

L'air altier, l'œil un peu taciturne aux heures où les affaires ne marchaient pas, mais dédaigneux toujours, regardant de sa hauteur le passant que sa mine intriguait et ne se souciant nullement de paraître ridicule.

Smith était toujours armé d'un parapluie, et il était prêt à toute éventualité; il ne craignait ni la pluie, ni le soleil, et souventes fois, aux jours brûlants de juillet, les habitués de la rue St-Jacques voyaient passer l'étrange personnage, tête découverte et le parapluie faisant l'office de parasol.

Nous n'hésitons pas à dire que la rue St-Jacques manquera Smith. Qui eut pu croire que sous cette enveloppe enpesée et presqu'efféminée se cachait l'âme d'un bandit et d'un assassin?

LE MASSACRE DE LA RUE MANCE

La tragédie d'hier n'a pas de parallèle au Canada et c'est à peine si l'on peut comparer au massacre de la rue Mance, le siège fameux qui défraya la chronique universelle, en 1895, alors qu'un indien rebelle, qui répondait au nom de ALMIGHTZ GOD traqué par la police montée du Nord Ouest, soutint un siège de dix jours, en pleine prairie. Mais cet exploitétait accompli en pays sauvage, loin de toute civilisation.

Que dire d'un siège en règle,en pleine ville de Montréal, sur une rue fashionable, à deux pas de la rue Sainte-Catherine, au cours duquel un citoyen tient tête à un régiment de policiers armés, en tue un, en blesse d'autres et finit par tomber après cinq heures de lutte sous les balles des assiégeants ?

C'est inouï et il faut remonter aux exploits du "Fort Chabrol", à Paris, pour trouver quelque chose d'approchant.

Sous les murs de leur fort improvisé, les émules de Déroulède, Jules Guérin et Marcel Hobert, faisaient de la politique et ils avaient bien soin de ne tuer personne.

brisé et à portée de sa couchette deux bouteilles de brandy presque vides. Il paraissait cependant doué de toutes ses facultés et sobre plusieurs fois même, il se plaignit du délai de l'ambulance, déclarant qu'il avait beaucoup souffert avant qu'on arrive à lui et qu'il n'était pas juste de le laisser attendre si longtemps pour quelque soulagement.

Il s'écoula, en effet, un temps assez long, avant que l'ambulance put parvenir jusqu'à la maison de Smith à cause de la foule très compacte —Et même quand elle fut arrivée,le chef Campeau fut obligé d'attendre, car les spectateurs étaient très exaltés et Smith aurait passé un mauvais quart-d'heure s'il était tombé entre leurs mains.

Une forte escouade de police fut demandée immédiatement et à leur arrivée, les hommes du chef Campeau eurent beaucoup de mal à éloigner la foule de la maison pour faire un passage à l'ambulance. A force de patience, l'insensé fut embarqué et dirigé sur l'hôpital Général sous la protection d'une forte escouade de policiers.

Les rapports des médecins montrent que le chef Carpenter ne fut pas blessé sérieusement. Une des balles lui a traversé la main de part en part, et d'autres l'atteignirent à la jambe et au côté où il a une blessure très profonde, mais sans danger immédiat.

Ce ne fut que plusieurs heures après la fin de la bataille que la foule se disperça et la police dut, longtemps encore, rester sur les lieux pour maintenir l'ordre.

LA CAUSE DU DESORDRE

Quelle était donc la cause de tout ce tintamarre, de cet attroupement, de cet émoi dans un quartier d'ordinaire paisible ?

Une fois de plus, c'est à l'influence pernicieuse et démoralisatrice des liqueurs enivrantes que nous devons attribuer le mal et nous croyons que notre assertion n'est que trop fondée. James Smith n'avait pourtant aucunement les allures de l'ivrogne qui s'en va titubant dans les rues, les vêtements en désordre et maculés. Au contraire, toujours irréprochablement mis, d'une propreté méticuleuse, il "portait beau" et le savait d'ailleurs ; il donnait à tous l'impression d'un militaire à qui l'on a fendu l'oreille. De son métier de placier en librairie il tirait peu de profits depuis quelques mois. Est-ce là qu'il faut chercher la raison des habitudes d'ivrognerie qu'il contracta ces temps derniers, habitudes dont il était difficile d'ailleurs de s'apercevoir, car il ne courait pas les cabarets et s'enivrait à domicile ; caressant la dive bouteille de brandy à l'insu de tous.

Détail curieux, pourtant, on attribua d'abord à une aliénation mentale subite les actes de sauvagerie qu'il sommettait hier soir, mais que croire, que penser ?

Une fois blessé et maîtrisé, cet homme qui paraissait complètement fou, répondit aux questions de la police d'une manière calme et posée, sans donner le moindre signe d'ébriété ou de folie. Il divaguait un peu quelques heures plus tard, mais ceci peut être attribué aussi bien à la perte de sang et à l'énervement dont il souffrait.

De ses déclarations, il ressort que Smith (du moins il le marmotta aux policiers commis à sa garde), vient des Etats-Unis et qu'il porta autrefois l'uniforme d'officier. Ce qui confirmerait ce que nous disions de son apparence physique et du cachet de sa mise.

IL INVITE M. DIONNE

Pendant le siège de ce nouveau "fort Chabrol", Smith parut à un moment donné à la fenêtre donnant sur la rue, et regardant à droite et à gauche, aperçut le propriétaire de la maison, M. Dionne, qui se tenait près de la dite fenêtre.

"Entrez, entrez, lui cria-t-il, j'ai à vous parler"; mais M. Dionne lui répliqua qu'il ne se souciait guère d'entrer sans escorte. "Vous feriez mieux de ne par vous faire accompagner", répondit Smith d'un ton menaçant, puis changeant d'idée, il ajouta : "Ma foi, vous feriez mieux de ne pas venir du tout".

Des renseignements pris sur lui après la bataille, auprès de Mme Pritchard, sa propriétaire, il appert que Smith était son locataire depuis quatre ans. Sans avoir jamais eu l'intention du drame atroce qui vient de se dérouler, elle considérait Smith comme un excentrique ; mais, jusqu'à la semaine dernière, elle ne l'avait pas jugé dangereux.

LES DERNIERS JOURS

Depuis quelques jours, ses allures l'effrayaient. Jeudi dernier elle lui donna à entendre qu'il avait à choisir entre deux partis : prendre une petite chambre en placement du salon qu'il occupait sur le devant de la maison, soit déménager, car il lui devait trois mois de loyer. Il lui répondit d'un air calme et lui remit $5 en l'avertissant charitablement de ne pas venir l'ennuyer davantage jusqu'à ce qu'il lui plût de desserrer de nouveau les cordons de sa bourse ; car, ajouta-t-il, je n'ai pas l'habitude de me laisser commander par qui que ce soit.

Entre jeudi et samedi, ses allures n'eurent rien d'étrange ; mais samedi dernier il paraissait ivre et se promenait dans la maison, marmottant, ronchonnant, et portant dans sa poche de ceinture son revolver chargé. Ce que voyant, Mme Pritchard jugea prudent de s'arranger de façon à le faire sortir de sa maison le plus tôt et le plus commodément possible.

IL MENACE Mme PRITCHARD

Elle prit la résolution de savoir à quoi s'en tenir, et, comme elle se trouvait dans sa cuisine au sous-sol, elle fit dire à Smith de descendre lui parler. Il se rendit à son invitation, et elle lui déclara qu'il avait à choisir entre déménager de façon à ce qu'elle pût louer la chambre qu'il occupait, ou bien lui payer ce qu'il lui devait. Pour toute réponse, Smith, fort tranquillement, mit la main dans la poche où se trouvait son revolver dont on voyait dépasser la crosse et dit: "Prenez garde, madame; vous me connaissez."

Que faire devant une telle réponse? Mme Pritchard n'hésita plus, et se rendit à la station de police de la rue Chenneville, où elle porta plainte contre son encombrant et dangereux locataire.

Madame Pritchard ajoute que Smith est une mauvaise nature, qu'il a la haine des femmes; elle avait l'habitude de dire à ses autres locataires que Smith avait dû être évincé et bafoué dans sa jeunesse.

CE QUE L'ON SOUPCONNE

Quant à ses antécédents, Mme Pritchard ne peut nous donner aucun renseignement précis. Néanmoins, elle déclare que Smith, qui était employé de la "Virtue Publishing Company," de Toronto, n'a jamais voulu dire quel était son pays natal, mais a donné à entendre à ses co-locataires qu'il était venu au Canada à cause d'un homicide qu'il avait commis en Europe. Il se vantait à tout propos, disant que personne ne pouvait le dominer, et qu'il se chargeait de mettre à la raison quiconque voudrait se mêler de ses affaires personnelles.

Ce qui a étonné beaucoup Mme Pritchard, c'est que jamais elle n'eut connaissance d'aucune carabine ni d'aucun fusil dans la chambre de Smith; d'où provient donc ce fusil dont il a fait un si terrible usage, hier soir? Mme Pritchard suppose qu'il se trouvait dans la malle de Smith, laquelle était toujours soigneusement fermée à clef.

A L'HOPITAL

Lorsque Smith fut examiné à l'hôpital, on constata que ses blessures n'étaient pas aussi sérieuses qu'on le pensait tout d'abord. La blessure qui lui a causé le plus de mal et qui est la plus sérieuse, est située au-dessous du coude, dans le bras gauche. Il a reçu une balle au côté gauche près du cœur, mais cette balle a glissé sur la peau. Il avait une autre légère blessure en arrière de l'épaule droite, infligée par une balle de calibre 22, et une égratignure à la mâchoire causée par une balle. D'après les médecins, Smith sera complètement remis dans quelques jours, car il souffre plus du choc nerveux que des blessures qu'il a reçues. Il est âgé de 60 ans, et natif d'Irlande, mais il a demeuré pendant plusieurs années dans les Etats du Sud avant de venir à Montréal.

Il a déclaré aux médecins qu'il n'avait pas pris de boisson, mais qu'il s'était bien amusé dans l'après-midi. Cependant, les médecins ne doutent pas qu'il avait bu dans l'après-midi.

LE CHEF CARPENTER

Hier soir, un grand nombre d'amis du chef Carpenter, policiers et détectives, sont venus lui rendre visite à l'hôpital, pour lui exprimer leurs regrets de le voir blessé.

Le chef de la sûreté, considère, cependant, ses blessures comme légères, malgré qu'il soit blessé à la main et à la hanche droites. Il a près de vingt plombs dans la main et la hanche, quelques-uns traversant même la main de part en part. Les médecins ne croient pas qu'il en soit incommode par la suite, et il n'y a pas de danger pour la perte d'aucun des doigts.

Le chef Carpenter a dit qu'il téléphonerait aujourd'hui à Mme Carpenter à Lachute, pour la rassurer.

La victime de Smith, le constable George Shea, était bien connu comme l'un des plus habiles et des plus braves parmi les hommes de police. Lorsque c'était son devoir de le faire, il n'hésitait jamais à se lancer dans le plus gros d'une mêlée, sans s'occuper si le nombre était contre lui. Il y a un an à peine, en essayant de mettre fin à une bagarre sur l'avenue Papineau, il fut cruellement battu, frappé à la tête avez une pierre et laissé sans connaissance dans la rue par les malfaiteurs. Shea faisait partie du corps de police depuis trois ans. Il était âgé de 26 ans et était marié depuis deux ans, laissant une femme et un enfant. Il demeurait au No 140 rue Coursol.

LE CONSTABLE TIERNEY

Le constable Tierney est un de rares policiers qui a eu maille à partir avec le meurtrier et qui s'est échappé sain et sauf.

On ne saurait imaginer rien de plus tragique que la scène qui s'est déroulée à ce moment là.

Vers 5.30 heures, alors que le corps du constable Shea gisait sur le trottoir, Smith a été vu regardant au dehors par la porte vitrée. Il avait une vue nette de la rue,et c'est de là qu'il a tiré le coup fatal sur le constable Shea.

De temps en temps après le crime, on apercevait Smith dans la porte.

Finalement, il ouvrit la porte. A l'instant même, on entendit crier : "Il sort de la maison". C'était suffisant pour faire fuir la foule en toute hâte.

Le constable Tierney se trouvait alors sur le trottoir, en face de la porte d'entrée et quand il entendit crier que Smith sortait, il sortit son revolver afin de parer à toute éventualité. Il fut assez courageux pour se rendre à la porte et regarder à l'intérirur.

Il aperçut alors la figure d'un homme furieux de colère.

"Ses yeux étaient presque sortis de leur orbitre, a dit le constable Tierney, et sa figure avait une apparence féroce".

La conversation entre le constable Tierney et Smith ne fut pas longue. Le constable dit à Smith: "Descendez, je désire vous voir" Smith répondit: "Montez"!

Smith avait une main dissimulée en bas du panneau de la porte, et le constable Tierney aperçut là quelque chose qui brillait. Il comprit que c'était un revolver. Alors, le constable pensa que la meilleure chose à faire, c'était de d'essayer de pacifier Smith.

Il monta un degré de l'escalier, mais Smith lui dit: "Vous feriez mieux de rester en bas" Le constable Tierney comprit que

S'IL PERSISTAIT

à vouloir monter, il recevrait une balle meurtrière.

Le constable Tierney fut étonné de la façon indifférente avec laquelle Smith passait d'une chambre à l'autre. Il semblait être parfaitement chez lui. De temps en temps, il apparaissait à une fenêtre pour voir ce que la foule faisait.

Au moment où le constable parlait à Smith, il avait son revolver dans sa main droite, qui était cachée derrière le dos. Smith ne pouvait pas voir ce revolver. Le constable Tierney épiait les mouvements de Smith, et si ce dernier avait braqué un revolver sur lui, il a dit qu'il l'aurait tiré immédiatement.

La chambre du meurtrier présentait un coup d'œil étrange après que la fumée de la bataille se fût dissipée. C'était une pièce confortable et meublée avec goût. Quand la police a pris possession de la chambre, tous les meubles étaient pêle-mêle. Les torrents d'eau qui avaient été lancés au plafond et sur les murs avaient fait tomber sur le plancher de gros morceaux de plâtre. Dans le coin de la chambre où se trouvait le lit de Smith, recouvert d'habits jetés là pêle-mêle et tachés de sang. Il y avait aussi sur le lit un violon. Au pied du lit, il y avait les fameux chapeaux de soie de Smith. On sait que Smith portait toujours un chapeau de soie.

Smith aimait évidemment la bonne littérature. Dans les rayons de sa petite bibliothèque se trouvent un bon nombre de volumes de Shakespeare, Balzac, Scott, Burns, Poe et autres auteurs de grande réputation. Aux murs de la chambre pendaient plusieurs photographies magnifiques.

On a découvert deux bouteilles de brandy, dont l'une était presque vide et l'autre à peine entamée. On a trouvé, de plus, plusieurs bouteilles de bière et un grand nombre de paquets de cigarettes.

CHEZ FOUCAULT

Le constable spécial Jos. Foucault, une des victimes, a passé une mauvaise nuit. La blessure qu'il porte à la tête le fait beaucoup souffrir. Il est obligé de se tenir de la glace sur la tête.

Durant toute la nuit, il n'a eu que quelques minutes de sommeil. Deux médecins ont été appelés auprès de lui. Il est d'avis que la boisson et la jalousie ont dû pousser Smith à commettre de tels actes de folie.

Déjà, il avait eu à arrêter cet homme sur mandat et il le connaissait bien. Jamais il ne s'attendait à un tel drame. Quand il s'est présenté à la porte du logis portant le No 84, Mme Pritchard l'accompagnait. Elle glissa sa clef dans la serrure, mais elle la trouva obstruée à l'intérieur. Des pas se firent entendre. Smith, sans ouvrir la porte,demanda ce qu'on lui voulait.

Foucault répondit en français qu'il désirait le voir.

"Vous ne me verrez pas et personne ne me verra !" répondit Smith.

Les deux policiers redescendirent les degrés de l'escalier. Mme Pritchard s'offrit à aller ouvrir une porte à l'arrière pour leur permettre d'entrer.

Ils attendirent sur le trottoir. — Quelques secondes s'écoulèrent et ils entendirent une détonation.

Il ressentit une brûlure au côté droit de la tête et, étourdi, s'affaissa. Son camarade, O'Shaugnessy, le conduisit dans l'échoppe d'un cordonnier voisin. Il se rappelle peu des événements qui suivirent. Pansé à l'hôpital, il eut la force de marcher de nouveau jusqu'au poste No 5, d'où le chef Campeau, après l'avoir interrogé et l'avoir félicité, le fit reconduire à son domicile. Il est dans un état de faiblesse très grande. Il a perdu beaucoup de sang et tout le côté droit de la tête est écorché.

A LA RECHERCHE D'UNE HERITIERE

Mme BELLEFEUILLE, NEE BLAIS (LIZZA) PROBABLEMENT AUX ETATS-UNIS, AURAIT DROIT A SA PART D'UN HERITAGE DE $15,000. QUI DIRA OU ELLE EST

(Corr. spéciale à LA PATRIE)

Ottawa, 7 — Une famille disparue qui a droit à une partie d'un héritage de $15.000 en propriétés et en argent laissé dans les banques locales à Ottawa, voilà ce qui rend difficile à M. Léon Boileau, ancien commissaire des écoles séparées d'Ottawa, sa charge d'exécuteur testamentaire de feu Madame Joseph Beauchamp.

Voici les faits. Il y a plusieurs années, Mlle Lizza Blais, d'Ottawa, épousa M. Arsène Bellefeuille et alla demeurer aux Etats-Unis. Il y a sept à huit ans, Madame Bellefeuille vint voir sa famille, M. Nelson Blais, rue Rochester, madame Joseph Beauchamp, sa soeur.

Depuis personne ne peut dire où se trouve Mme Bellefeuille et ses deux fils.

La famille sait qu'ils sont aux Etats-Unis, mais impossible de dire à quel endroit.

Depuis sa visite à Ottawa, aucune lettre n'a été reçue de Mme Beellefeuille.

Mme Beauchamp, sa soeur, est décédée et laisse $15,000, dont une partie revient à la disparue.

M. Boileau, exécuteur testamentaire, ne peut disposer de l'héritage, vendre les propriétés, sans avoir obtenu le consentement de tous les intéressés.

M. Boileau s'adresse à La Patrie avec l'espoir que la grande circulation du journal aux Etats-Unis lui permettra de découvrir l'endroit où demeure Madame Bellefeuille, née Lizza Blais.

LE RHUME AFFECTE LES REINS

On en obtient une guérison promptement en prenant les Pilules du Dr A. W. Chase pour le foie et les reins.

D'après les autorités médicales, le rhume est la cause la plus fréquente des maladies de reins.

C'est l'habitude de penser que seuls les poumons sont menacés par un rhume.

C'est une erreur.

Les reins sont aussi exposés et l'effet du rhume est de congestionner et d'obstruer ces organes filtrateurs jusqu'à ce que tout le système soit empoisonné et alors surviennent les maux de dos, lumbagos, mal de tête, douleur dans les membranes et dérangements des voies urinantes.

En un temps merveilleusement court les Pilules du Dr A. W. Chase pour le Foie et les Reins apportent soulagement et guérison.

En raison de leur action directe et combinée, sur les reins, le foie et les intestins, elles nettoient le système, purifient le sang, et éliminent les poisons causés par le rhume.

Le grand secret de la santé c'est de maintenir ces organes filtrateurs et excrétoires, réguliers et actifs, et l'on y parvient le plus facilement en se servant des Pilules du Dr A. W. Chase pour le Foie et les Reins, une pilule par dose, 25c la boîte, chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates, & Co., Toronto, Ont.

La renommée de M. A. W. Chase, M.D., repose sur le succès extraordinaire de cette médecine aussi bien que sur les avantages de son grand Livre de recettes.

CUIVRE VS FER

C'est au sujet des lits que nous parlons. Nous vendons plus de lits en fer que de lits en cuivre, mais nous voulons pour 2 jours renverser l'ordre des choses et vendre plus de lits en cuivre que de lits en fer. Pourquoi ? pour réduire un gros stock. Comment ? en réduisant les prix si bas que ceux qui ont l'intention d'acheter un lit en fer n'hésiteront pas à payer la différence pour avoir un lit en cuivre.

138-1 Magnifique lit en cuivre, 46" de large, poteaux ronds de 2 pouces de diamètre, tubes intérieures de ½ pouces. Pied bombé. Régulier $38.50 deux jours **$26.95**

Palais de l'Ameublement **N. S. Valiquette** LIMITED 471-477 Ste-Catherine Est

Cognac Médicinal **B. LEON CROIZET** Tonique Stimulant

Pour tous les malades, les convalescents et les débilités.

"The Lancet" de Londres, Angleterre, journal médical le plus autorisé, et dont la réclame ne s'achète à aucun prix, dit :—

"Les Cognacs B. Léon Croizet sont purs et doux, d'une authenticité incontestable. Faits de raisins bien mûrs, ils sont très agréables au goût, et possèdent le bouquet éthéré et l'arôme caractéristique du véritable 'Cognac.'"

"The Lancet" ajoute:— "De tels Cognacs devraient être exclusivement recommandés pour les usages médicaux."

F. X. ST-CHARLES & CIE., Limitée, Montréal, Can.

Agents Généraux.

ma-jno

"LE POLICIER SHEA A ETE TUE PAR SMITH"

Tel est le verdict rendu par le jury du coroner après une enquête qui expose sommairement toute la tragédie.

A dix heures, ce matin, M. le coroner McMahon a tenu une enquête sur la mort du constable Georges Shea, au poste No 5.

Les faits établis d'une façon succinte et précise, ont démontré que Shea a bel et bien été tué par James Smith, habitant l'immeuble de la rue Mance, portant le No 34.— Tel fut d'ailleurs le verdict rendu par les jurés, après avoir entendu les principaux témoins.

MORT DE SHEA

Evariste Boisclair, constable, du poste de police No 5, a raconté qu'il était présent à l'assassinat de son collègue Shea. "Nous étions quatre, a-t-il dit, les constables Shea, Ouimet, un autre et moi. Un message téléphonique nous avait mandé d'aller au No 34 rue Mance. Nous nous rendîmes en coirant.

Shea monta dans l'escalier, puis j'ai entendu une détonation. Mon camarade s'affaissa, et je le saisis dans mes bras."

Aux questions que lui pose M. le coroner, Boisclair explique qu'il a entendu quelqu'un lui dire: "N'approchez pas, car on va tirer sur vous."

LES AUTRES CONSTABLES

Le constable Thomas O'Shaughnessey, du poste No 5, qu avait reçu ordre d'exécuter un mandat d'arrestation au No 34 rue Mance, raconte qu'il s'est rendu chez Mme Pritchard, accompagné du sergent Foucault. Ils montèrent l'escalier de la maison en question avec Mme Pritchard, qu'ils avaient rencontré au coin de la rue Sainte-Catherine, où elle les attendait. Les agents frappèrent à la porte et Smith vint dans le châssis de la porte, et leur dit: "Vous ne pouvez pas entrer." Sur ce, le constable Foucault répliqua qu'ils voulaient entrer, et il essaya d'ouvrir la botte qui était fermée à clef. Mme Pritchard, avertit alors les agents qu'ils pourraient arrêter Smith en pénétrant par une porte située à l'arrière de la maison, et qui était ouverte. Alors, on demanda à Mme Pritchard d'aller ouvrir elle-même la porte, en pénétrant par la porte de l'arrière, pendant que l'un et l'autre se tenaient au bas de l'escalier. C'est pendant qu'ils attendaient que Smith fit feu; le constable Foucault s'affaissa sur lui-même, en disant: "Je suis blessé." O'Shaughnessey courut aussitôt appeler la voiture de l'ambulance et prévenir ses chefs de ce qui venait d'arriver. Pendant qu'il attendait du secours de l'hôpital, un bambin vint vers lui et lui dit qu'un agent de police venait d'être tué, d'un coup de fusil.

Le constable Ouimet répond à M. le coroner qui le questionne, qu'il n'a pas vu celui qui a fait feu sur Shea. Il a cependant constaté que son camarade avait été tiré à bout portant.

Le constable Edmond Desmarais qui accompagnait les agents dont les noms précèdent, raconte qu'il a vu la gueule du fusil, passée à travers un orifice, fait dans la vitre de la porte d'entrée. Il a vu tomber son camarade Shea.

LE CHEF CAMPEAU

Le chef de police Campeau raconte qu'il est allé à l'endroit du crime. Il a vu Smith regarder par la fenêtre. Quand il est entré dans la maison, il a trouvé un fusil à deux coups et un pistolet à sept coups.

—Pouvez-vous dire si Smith était en boisson,? demande le coroner.

—Non.

—Paraissait-il jouir de toutes ses facultés ?

—Il a très bien répondu aux questions qu'on lui posa.

Les témoignages des médecins légistes, les docteurs MacTaggart et Dugas, établissent que la mort de Shea a été instantanée. Ils ont extraits en haut du thorax, du poumon, et des cotes, dix plombs.

M. le coroner explique aux jurés, avaot de clore la séance, qu'il n'y a pas de houte, dans les circonstances, que l'agent de police Shea a été tué d'un coup de fusil, par un individu du nom de James Smith, actuellement à l'hôpital, Puis, sans qu'ils leur soient nécessaire de se consulter à huis clos, ils signent leur verdict qui n'est que la constatation de "la mort de Shea, tué d'un coup de fusil, tiré le 7 avril, 1908, par James Smith..."

TEMPERATURE

Toronto, .8 —Vents légers du nord. Un peu plus froid aujour d'hui et demain.

VENT:

Les chiffres de la température ci-dessous nous sont fournis par la maison Hearn & Harrison, opticiens, 10 rue Notre-Dame est.

Maximum aujourd'hui	48
Minimum, aujourd'hui	36
Maximum l'an dernier	32
Minimum, même date	25

NOTES DE LA TEMPERATURE

Une vague modérément froide venant du nord s'étend graduellement sur les provinces de Québec et d'Ontario. Il y a eu des orages dans les provinces maritimes et de la neige dans l'Alberta et la Saskatchewan.

CALENDRIER

DEMAIN MERCREDI, 8 AVRIL, 1908

Fête du jour, St.Denys, évêque.
Lever du soleil, 5.30.
Coucher du soleil, 6.35.
Lever de la lune, 10.25.
Coucher de la lune 1.42.

PHASES DE LA LUNE

Premier quartier le 8, à 11 h. 37 m. du matin.
Pleine lune le 16, à 3 h. 1 m. du soir.
Dernier quartier, le 31, à 3 h. 3 m. du soir.
Nouvelle lune, le 30, à 10 h. 30 m. du matin.

LA CIRCULATION DE LA "PATRIE"

L'augmentation extrêmement rapide de la PATRIE excite évidemment de la jalousie en certains quartiers.

Un de nos confrères français, qui possède une vaste circulation aux Etats-Unis et une très bonne circulation au Canada, donne cours à des prétentions extravagantes et abuse le public en comparant sa circulation à celle des autres journaux français.

La circulation de la PATRIE augmente plus rapidement que celle de tout autre journal, anglais ou français au Canada, et la PATRIE est capable de prouver que son confrère essaie simplement de jeter un voile devant les yeux de ses lecteurs.

A UN SOU

Au cours de ses remarques devant les marchands de produits, au "Board of Trade", hier, l'hon. M. Lemieux a laissé entendre que le port des lettres dans les limites de villes sera réduit à 1 sou, d'ici à la fin de la session.

A QUAND LA DEBACLE

SI LA GLACE DU RICHELIEU PART DANS DEUX OU TROIS JOURS, LE ST-LAURENT POURRAIT ETRE LIBRE DANS DIX JOURS.

Hier après-midi, à 3 heures moins 5 minutes, un bloc de glace assez large se détacha de l'île Moffat et, traversant l'espace libre entre les quais et l'île Sainte-Hélène, vint frapper avec force la banquise en face du square Beleville. Sous le choc, la glace, comme prête à céder, se paqueta un peu, mais au bout de 15 minutes tout mouvement avait cessé. Un grand nombre de gens demeurant aux alentours du square s'y rendirent pour voir les blocs de glace soulevés et beaucoup parlaient de débâcle très prochaine. Mais ces bruits sont quelque peu exagérés. Plusieurs vieux riverains consultés par un représentant de la PATRIE, déclarent que la débâcle n'aura pas lieu, si le beau temps continue avant la fin de la semaine prochaine, et probablement dans quinze jours.

Ces déclarations seraient confirmées par les rapports reçus de Sorel ce matin, qui disent que la glace du Richelieu est prête à céder, dans deux ou trois jours au plus tard.

Or la débâcle à Montréal a toujours lieu environ une semaine après celle du Richelieu à Sorel.

Le Saint-Laurent, toujours au même niveau de 45 pieds 11 pouces, est libre jusqu'à quelques milles au-dessus de Batiscan.

L'HON. M. GOUIN RESTERA A SON POSTE

Déclaration de l'Hon. M. Taschereau au banquet des journalistes.

(Dépêch spéciale à LA PATRIE)

Québec, 7 — Au banquet des journalistes de l'Assemblée législative, qui a eu lieu hier soir au Kent House, l'hon. M. Taschereau, qui représentait le premier ministre, a demandé aux journalistes présents de couper les ailes définitivement à certain canard qui circule depuis quelque temps touchant la retraite possible et prochaine de l'hon. M. Gouin.

Il déclar que l'hon. M. Gouin est premier ministre avec l'intention d'y rester. La rumeur qu'il acceptera une position bientôt est dénuée de fondement.

La Scène de l'Arrestation

Racontée par le sous-chef Charpentier, qui a abattu Smith d'une première balle.— Qui est James Smith ?

De l'interview que nous avons eue avec le sous-chef des détectives, M. Charpentier, il ressort que le sous-chef est parti à 5.45 heures avec le chef Carpenter pour se rendre sur les lieux du drame et arrêter le forcené Smith.

Avec le secours de 70 hommes de police, sous les ordres du chef de police Campeau, ils cernèrent la maison. Le chef Campeau cherchait à s'emparer du coupable en évitant toute nouvelle effusion de sang.

A un moment donné comme Smith assis dans une chaise berçante, sa carabine à la main, narguait la police, puis s'approchait de la fenêtre pour baisser le store, un constable prit son revolver et s'apprêtait à faire feu. Le chef Campeau lui arrêta le bras. Quant au sous-chef Charpentier, ce n'est que vers 10 heures, en entendant une forte détonation et en voyant le chef Carpenter s'affaisser qu'il résolut d'en finir avec le criminel. Il tira un coup de feu d'en arrière, de la ruelle. Il n'avait pas manqué son coup, comme le silence qui suivit le lui prouva. L'assassin venait d'être atteint à la mâchoire inférieure droite par la balle du sous-chef Charpentier.

Le chef Campeau, avec les constables Gagnon et Dooner, monta sur une galerie d'où ils voyaient à l'intérieur. Ils dirent : "Il est mort", mais le sous-chef Charpentier, resté à la même place, les assura du contraire, car il voyait remuer la chaise berçante et il aperçut même Smith se soulevant sur le coude pour se relever.

Le sous-chef Charpentier s'apprêtait à décharger de nouveau son arme en guettant le moment où le criminel serait bien en vue, lorsque le constable Dooner le devança et déchargea toutes les cartouches de son revolver sur Smith, qui fut atteint par trois balles, dont l'une pénétra dans l'épaule gauche, la deuxième au côté gauche, près du cœur, la troisième au bras gauche, près du coude.

Là-dessus, le chef Campeau, puis le sous-chef Charpentier, suivis du détective Viens et des constables Burke et Tierney, pénétrèrent dans la chambre et procédèrent à l'arrestation du coupable.

Ce matin, à 11 h. 30, le sous-chef Charpentier s'est rendu au greffe de la police et a assermenté trois plaintes contre James Smith.

1o. Pour meurtre sur la personne de Georges Shea, constable ;

2o. Pour tentative de meurtre sur la personne du constable Jos. Foucault ;

3o. Pour tentative de meurtre sur la personne du chef des détectives, S. Carpenter.

Nous savons d'autre part que l'on a trouvé dans les poches du forcené quantité de cartouches de carabine et de revolver ; le brigand était bien approvisionné. De nouvelles perquisitions faites dans la maison ont amené la découverte de plusieurs autres paquets de cartouches ; un détective s'occupe activement de fouiller tous les coins de la chambre et de réunir tous les papiers qu'il pourra trouver, dans le but d'établir qui est exactement ce James Smith, d'où il vient, et quels sont ses antécédents.

LEGISLATURE DE QUEBEC

LE BILL DE LA "SARAGUAY ELECTRIC AND WATER CO" ADOPTE — LA CHARTE DE SHAWINIGAN FALLS — LE COMMERCE DE DETAIL ET LES COLPORTEURS, ETC., ETC.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, Qué., 7 — Le comité des bills privés a adopté ce matin le bill incorporant la "Saraguay Electric and Water Company". Cette compagnie, dont le capital-actions sera de trois millions de dollars et dont les promoteurs sont MM. Ramsay, Hormisdas Laporte, Gaspard Descrres, Charles Brandois et Evariste Champagne, a pour objet d'acquérir et d'exploiter l'entreprise de la "Saraguay Electric Light and Power" déjà incorporée en 1906.

Le bill contenait une longue nomenclature de toutes les municipalités dans lesquelles la compagnie voudrait faire affaires. Aux noms des municipalités, on a substitué le nom des comtés.

Le territoire d'exploitation de la Saraguay comprendra toute l'Ile de Montréal, les comtés de Laval, des Deux-Montagnes et de Terrebonne.

A la demande des municipalités, cependant, un amendement a été ajouté, exigeant que la compagnie avant de placer ses poteaux, devra obteuir le consentement des municipalités intéressées, consentement qui devra être obtenu par règlement.

Divers autres amendements ont aussi été faits pour sauvegarder l'autonomie municipale.

M. Ethier représentait la cité de Montréal, M. F. J. Bisaillon, la ville St-Louis, M. L. J. Morin, Maisonneuve, M. R. Monty, Delorimier, et M. E. Lussier, Bordeaux.

—Le comité a ensuite abordé le bill refondant la charte de Shawinigan Falls. Le conseil municipal de cette ville demandait l'abrogation pure et simple de la charte qui lui avait été accordée en 1902. La compagnie Shawinigan Water and Power, par M. J. N. Greenshields, s'est opposée vigoureusement à cette abrogation.

On a proposé d'ajouter à la clause d'abrogation un proviso disant que les privilèges déjà concédés par la législature à la Shawinigan Water and Power ne seront pas affectés.

Mais M. Aimé Geoffrion, au nom de la cité de Shawinigan, fait remarquer que le rappel de deux de ces privilèges au moins est nécessité par les besoins de la ville, celui qui permet à la compagnie de voter sur les emprunts selon la valeur des propriétés qu'lle possède, et celui qui soustrait à l'expropriation la même compagnie. La cité de Shawinigan voudrait acheter une usine électrique pour s'éclairer elle-même, et, comme le terrain de la Shawinigan Power l'entoure, elle a besoin d'exproprier une certaine lisière pour poser ses poteaux.

La demande de la cité de Shawinigan Falls est repoussée par le comité.

Le bill contenait aussi une clause limitant le nombre des licences à une par mille habitants, mais elle a été retranchée.

L'hon. M. Taschereau annonce que le gouvernement présenterait à cette même session une législation générale sur ce même point.

—Le comité adopte ensuite avec de nombreux amendements le bill incorporant la ville de Black Lake, dans les Cantons de l'Est. A cause du voisinage des mines, cette ville demandait une réglementation spéciale du commerce des licences.

—Une délégation de soixante personnes, représentant les différents commerces de détail de Montréal, a été reçue ce matin par l'hon. M. Gouin. Elle était conduite par M. Langlois. Les marchands demandent à être protégés contre les colporteurs et sollicitent un amendement à cette fin à la charte de Montréal. Ils veulent que la licence des colporteurs actuellement de $50 soit portée jusqu'à $200. L'hon. M. Gouin a laissé entendre qu'il serait proposé à ce sujet par le gouvernement une mesure pour toute la province ; elle sera probablement incorporée à la loi nouvelle des licences.

Le bill de Montréal, dont l'étude devait commencer aujourd'hui, est ajourné à demain.

Le bill de Montréal sera étudié, ce soir, par le comité des bills privés.

Ce midi, le comité a ajourné avant d'avoir terminé le bill concernant la "Royal Institution for the Advancement of Learning." Par ce bill, l'Université McGill demande le pouvoir d'exproprier pour s'agrandir. M. Meredith, lavocat, s'y oppose, disant que l'université ne mentionne pas la propriété à exproprier, ni la limite du temps. Le principal Peterson et M. Falconer représentaient McGill.

Plusieurs échevins de Montréal assistaient à la séance du comité ainsi qu'un grand nombre d'avocats représentants les diverses municipalités de la banlieue qui s'opposeront fortement à l'annexion forcée. Près de cent délégués de partout sont au poste et la plus grande animation règne dans les corridors du parlement.

Hier soir, le comité des bills privés a adopté le bill de Sherbrooke.

Cette ville demandait un bureau de contrôle pour les services de l'aqueduc et de l'éclairage municipalisés.

M. Prévost a proposé la suppression de cette clause, mais sa motion a été rejetée par un vote de 7 à 8. La taxe sur les automobiles a été refusée.

Le bill de l'hon. M. Prévost, au sujet de la juridiction concurrente de Saint-Jérôme avec Hull et Ste-Scholastique pour la Cour Supérieure, a été rapporté à la Chambre sans expression d'opinion par le comité de législation.

BRAVOURE DES POMPIERS

Sous le commandement du chef Benoit, du chef-adjoint Tremblay et du sous-chef Dubois, les pompiers des postes Nos 5 et 6 se sont distingués à l'assaut de la rue Mance, hier, et les pompiers dont les noms suivent ont été cités à l'ordre du jour, aujourd'hui, pour leur bravoure et leur courage. Ce sont : John Davidson, Jos. Nantel, Arthur Mantha, Nap. Ducharme, A. St-Germain, Chs. Gravel et O. Gagnon, tous du No 5.

Davidson en tête, ces braves pompiers, n'écoutant que leur devoir, s'élancèrent à l'assaut de la maison, sans souci des balles, et armés de leurs boyaux d'incendie passèrent une heure sous les fenêtres du forcené.

PERORAISON A L'EMPORTE-PIECE

MTRE LAFLAMME INSISTE SUR LE FAIT QUE RIEN DANS LA CONDUITE DE McCRAW NE TEND A PROUVER SA CULPABILITE. — IL FAUT CHERCHER AILLEURS L'ASSASSIN

(De l'envoyé spéc. de la "Patrie.")

TROIS-RIVIERES, Que. 7.— Mtre Laflamme a continué, ce matin, son éloquente plaidoirie. Il a fait un résumé des faits établis au cours du procès qui dure depuis bientôt trois semaines.

Il insiste surtout sur le fait que rien dans les actes de McCraw n'était anormal.. Au contraire, tout dans ses agissements était naturel.

Son plaidoyer est un amplification des arguments employés par Mtre J. A. Désy et il est inutile de les répéter. Il dit:

"Nous n'avons pas mission de rechercher le coupable, mais il est impossible de pas croire que McCraw soit l'assassin.

Mtre Laflamme a fait une peroraison à l'emporte-pièce. Il est malheureusement trop tard pour en donner un résumé.

"L'assasin, où est-il? Ce ne saurait être McCraw, et la preuve a été faite par la Couronne elle-même.

"On a arrêté la femme Sclater, mais elle a été acquittée par des hommes intelligents, comme vous l'êtes d'ailleur.

Mtre Laflamme a terminé sa plaidoirie à midi et demi.

UN INCENDIE A SAINT-JEAN

L'ETABLISSEMENT DE M. DAIGNEAULT, EPICIER, A SUBI DES DEGATS CONSIDERABLES —Mme DAIGNEAULT ET SON ENFANT L'ECHAPPENT BELLE.

(Corr. spéciale à la PATRIE)

SAINT-JEAN, Qué., 7 — Dans la nuit de samedi à dimanche, le tocsin d'alarme a appelé nos pompiers à un incendie qui venait de se déclarer chez M. Daignault, épicier, coin des rues Albert et St-Charles. Le feu s'est déclaré vers trois heures dans la nuit et l'alarme fut donnée par un des voisins qui aperçut de la fumée qui sortait du toit de la maison.

La femme de M. Daignault et son enfant purent se sauver tout juste de l'élément destructeur.

Les pompiers parvinrent à maîtriser l'incendie dimanche matin.

Les dommages subis sont considérables. Tout le stock de l'épicerie a été endommagé par l'eau et la fumée, et malgré les assurances qu'il avait, M. Daigneault souffre de lourdes pertes.

CONCOURS PASCAL.

Selon l'habitude, M. le curé de Saint-Jean, l'abbé Collin, a invité quelques-uns de ses confrères des paroisses environnantes à venir à Saint-Jean à l'occasion de la confession pascale. Le concours a lieu lundi, mardi et mercredi de cette semaine. Il y aura confession tous les jours et tous les soirs.

NOTRE CHARTE.

—La délégation de nos citoyens, qui était allée à Québec, pour surveiller la passation des amendements à notre charte proposés à la législature provinciale, est revenue samedi dernier. Somme toute, ils ont remporté un véritable succès, car ils ont réussi à faire passer la plupart des amendements qui sont de nature à augmenter en une bonne proportion les revenus de la caisse municipale.

M. CARPENTER ET LE SERVICE

LE CHEF DIRIGE DE L'HOPITAL LE SERVICE DU BUREAU DE LA SURETE. — LE DEUIL DE LA POLICE

Le chef Carpenter, retenu à l'hôpital Général par les blessures qu'il a reçues hier soir, n'en continue pas moins à diriger le service de la sûreté.

Il se tient en communication, par téléphone, avec son bureau et prévoit jusqu'aux détails des opérations. Ainsi, ce matin, il rappelait à ses hommes qu'ils ont une visite à faire à une maison de la rue Valiée.

Tous les policiers sont encore pleins d'admiration pour la conduite de leurs chefs. Ils ont admiré la bravoure du chef Campeau, le premier entré dans la chambre du prévenu, avec le sous-chef Carpentier, et le chef Carpenter, blessé au champ d'honneur.

La consternation et le deuil sont d'autre part bien grands dans tous les postes de police.

On a décidé de faire des funérailles grandioses à la victime. La date des obsèques sera fixée demain.

LES VEAUX SE FONT PLUS RARES

L'active compagne des inspecteurs du Bureau de santé a porté ses fruits et les veaux trop jeunes se font plus rares sur les marchés de la ville. Soixante et dix-sept veaux ont été saisis aux abattoirs de l'Est, la semaine dernière et 1602 livres de veau dans les marchés.

LA DEBACLE SUR LE RICHELIEU

Correspondance spéciale à la "Patrie"

BELOEIL, 7— La débâcle est commencée depuis quelques jours vis-à-vis Beloeil.

La glace descend peu à peu et il n'y a pas d'inondation.

INCENDIE HIER A TROIS-RIVIERES

(Corresp. dpéciale à la PATRIE)

TROIS-RIVIERES, 7 — Hier midi, les pompiers ont été appelés à la ruelle Ste-Marguerite, où un incendie venait d'éclater dans une maison occupée par M. Jos. Girard.

Après un travail d'une heure, on parvint à se rendre maître des flammes. Les dommages sont couverts par les assurances.

SYMPATHIES DE TORONTO

Le chef de police Campeau vient de recevoir le message de sympathies suivant des autorités policières de Toronto:

"Nos sympathies à tous ceux qui ont souffert de la calamité d'hier, à vous et aux autres membres du corps de police.

Veuillez nous télégraphier immédiatement des renseignements sur l'état des blessés, surtout du chef Carpenter.

(Signé) H. G. GRASSETT.
Chef de police de Toronto.
WILLIAM TARKS,
Député chef de police de Toronto.

L'HOMMAGE DE M. LE RECORDER

M. WEIR PARLE EN TERMES EMUS DE LA MORT DU CONSTABLE SHEA ET OFFRE SES SYMPATHIES A LA FAMILLE.

A l'ouverture de la séance, ce matin, le recorder Weir, en termes émus, a exprimé ses sympathies à la famille Shea, et aux membres de la police de la ville pour la perte douloureuse de leur confrère, le constable Geo. Shea.

Il fit l'éloge du regretté membre de la police, qui fut un zélé du devoir. C'est au champ d'honneur qu'il est mort ! C'est une consolation pour la famille éplorée et une fière leçon de devoir. On vit à ce moment des larmes couler des yeux de plusieurs de ces hommes hardis et courageux.

Honneur à nos braves !

—James Hassell, un vagabond, arrêté sous l'accusation d'avoir mendié par les rues de la ville, a été condamné à 6 mois de détention et à $30.00 d'amende. A défaut de paiement, il restera sous verrous durant 3 autres mois.

PAR SUITE DU MANQUE DE GLACE

LES ECHOS D'UNE PARTIE DE HOCKEY QUI N'EUT PAS LIEU

Le club Laval poursuit l' "Association Athlétique d'Amateurs le Montagnard" en recouvrement de $75.00.

$75.00. Somme qu'il prétend avoir perdue par le manque du Montagnard (le Stadium), de remplir ses obligations envers le "Laval".

Les carabins prétendent qu'étant arrivés, un beau jour, pour jouer une partie, ils ne trouvèrent plus de glace.

Ils furent donc fort empêchés de jouer.

Le montant qu'ils réclament représente le bénéfice perdu, par suite de l'absence des spectateurs,— qui ne purent être spectateurs de rien, la partie n'ayant pas lieu.

Mtres Roy et Raymond représentent le club "Laval".

ENTRE ARTISTE ET MILITAIRES

L'honorable juge Purcell a décidé, hier, un litige entre artiste et militaires.

Les vaillants fils de Mars, se croyant assez jolis pour être portraiturés, avaient confié à un artiste le soin de fixer sur le papier leurs traits guerriers et leurs moustaches conquérantes.

Ces dessins furent publiés dans un petit magazine imprimé tout exprès et dont le tirage se borna à cette fois-là. Malheureusement l'artiste n'eut pas l'honneur de plaire à ces messieurs et ils refusèrent de payer son travail.

L'honorable juge a renvoyé la poursuite de l'artiste qui réclamait $15.00 de chacun d'eux.

IL MEURT D'UNE RUADE FATALE

UN JEUNE HOMME DE WOTTON, OVIDE GOSSELIN, TROUVE UNE FIN TRAGIQUE A ASBESTOS

(Corresp. spéciale à la PATRIE)

ASBESTOS, 7 — Dimanche soir, un jeune homme de Wotton, du nom d'Ovide Gosselin, en donnant de l'avoine à son cheval, à l'écurie de louage de M. Antonio Langlois, reçut une ruade qui lui enfonça légèrement le crâne, près de l'oreille. Le jeune homme perdit connaissance, et malgré les soins les plus empressés du Dr Chas. Amiot, mandé en toute hâte auprès du blessé, il ne put reprendre connaissance et il mourut quelques instants après, ayant reçu l'extrême-onction du Rév M. Castonguay, curé d'Asbestos.

Le coroner L. C. Bachand, de Sherbrooke, averti de cet accident par téléphone, ne jugea pas à propos de tenir une enquête et en permit l'inhumation.

NAISSANCES

LEGAULT—A Sorel, le 2 avril, l'épouse de M. Willie Legault, une fille, Maria, Eva.

Parrain et marraine, M. et Mme Alf. Gervais. 28-1

DECES

DESAUTELS—En cette ville, le 7 courant, à l'âge de 17 ans, Charles, fils de Charles Desautels, constable.

Le service funèbre aura lieu jeudi le 9 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 279a rue Dufferin, à 7 1-2 heures, pour se rendre à l'église Immaculée Conception et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 38-1

GIGUERE — En cette ville, le 5 avril 1908, à l'âge de 58 ans et 8 mois, M. Pierre Giguère, ancien inspecteur de l'Assurance Mutuelle.

Le service funèbre aura lieu mercredi, le 8 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 78 Parc Lafontaine, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 37-2

GRATTON—A Montréal, le 6 avril, 1908, à l'âge de 18 ans et 7 mois, Camilla Yvonne, enfant bien aimée de J. B. Gratton, entrepreneur-menuisier.

Les funérailles auront lieu jeudi le 9 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 494 rue Sherbrooke Est, à 8 1-4 heures, pour se rendre à l'église St-Jacques, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la Sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 38-1

ROY—A St-Pie de Bagot, le 6 avril, à l'âge de 54 ans, Hélène Brodeur, épouse de P. E. Roy.

Le service funèbre aura lieu jeudi le 9 courant à 8. 30 heures à l'église paroissiale, et de là au cimetière de la paroisse, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 38-1

SERVICE ANNIVERSAIRE

BILODEAU—Samedi, le 11 avril courant, à 8 heures, à l'église St-Joseph, Montréal, sera chanté le service anniversaire pour le repos de l'âme de Angélina Morin, épouse de J. Arthur Bilodeau, de St-Cyrille de Wendiver.

Parents et amis sont priés d'y assister. 38-2

LARAMEE — Mercredi, le 8 courant, un service anniversaire sera chanté à Notre-Dame, à 7 heures, pour le repos de l'âme de feu Adolphe Laramée.

Parents et amis sont priés d'y assister. 37-2

MESSE DE REQUIEM

BEAUCHAMP. — Une messe de requiem sera chantée jeudi matin 9 1-2 heures à l'église Notre-Dame pour le repos de l'âme de feu Naz. Beauchamp, boucher. 38-2

DES TROUBLES A ROME

Quelqu'un a voler 300 chars de Sardines au Golf Club.